★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9380

34 PAGES

— JEUDI 13 MARS 1975

Épidémie de choléra aux Comores

Des dizaines de victimes

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AYANT OBTENU SATISFACTION A DUBLIN

M. Wilson recommanderait le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté

Un « succès » peu exaltant

M. Harold Wilson est probablement le seul à pouvoir présenter comme une brillante performance diplomatique le laborieux accord conclu par les Neuf à Dublin sur les conditions du maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. Pour ses partenaires, ceux du moins qui ne se résignent pas à résumer la construction européenne à autre chose qu'à des querelles de boutiquiers et à des opérations électorales, l'expérience du premier « conseil européen » est bien décevante. Ce « sommet » nouvelle manière n'a guère traité des grandes affaires du monde, comme c'était sa vocation : le problème autrement plus important de l'énergie n'y a fait lui-même l'objet que d'une attention distraite ; il a paru au contraire étrangement semblable aux « marathons » bruxellois, dont la longueur et la technicité n'ont pas peu contribué à répandre dans l'opinion une image caricaturale de la Communauté.

Si M. Wilson ne revient pas à la charge après le référendum dans son pays, on peut tout de même considérer le dossier de la « renégociation » comme clos. L'idée même de cette renégociation était quelque peu choquante. Qu'adviendrait-il des relations internationales si chaque gouvernement remettait en cause après son arrivée au pouvoir les traités conclus par ses prédécesseurs, ratifiés par les Parlements et entrés en vigueur depuis bientôt quinze mois ? Les huit partenaires de M. Wilson ont pourtant accepté d'aller à sa rencontre. Le « mécanisme correcteur » mis en place à Dublin est, comme tous les compromis obtenus à l'issue d'autres marathons du même genre, d'une extraordinaire complexité. Il prend en compte, largement cependant, les desiderata britanniques, puisque la contribution de Londres au budget communautaire pourra être substantiellement réduite.

M. Giscard d'Estaing a donc appliqué une fois de plus cette philosophie de la conciliation qu'il a formulée à plusieurs reprises ces derniers mois en matière internationale. Il s'est refusé à faire aux dirigeants britanniques actuels le procès d'intention qu'appelaient, après tout, les pratiques de M. Wilson et même apparemment à lui poser les questions de fond : le premier ministre britannique veut-il maintenir son pays parmi les Neuf et pourquoi ? Entend-il faire de l'Europe un ensemble équilibré pesant de son propre poids sur la scène mondiale, ou bien continuer de regarder vers le « grand large » et simplement aménager une communauté atlantique qui lui paraît autrement plus importante ? Dans l'immédiat, l'unité de son cabinet et du parti travailliste doit-elle être la préoccupation dominante dans une affaire qui intéresse tout de même l'ensemble de son pays et les générations futures ?

Le ton a, en tout cas, baissé de plusieurs crans des deux côtés de la Manche : à Paris aussi, les philippiques du général de Gaulle contre la Grande-Bretagne sont bien oubliées. M. Giscard d'Estaing hérite, lui, d'une Angleterre plus bardée que jamais de préventions à l'égard de la construction communautaire, et il semble s'en accommoder sans grande difficulté.

Il est vrai que le président de la République s'est trouvé devant un fait accompli. Le « succès » que constitue le maintien de la Grande-Bretagne de M. Wilson dans l'Europe est bien mince, mais son départ eût posé des problèmes tout aussi graves, que la diplomatie française préfère éviter. En outre, le référendum du mois de juin en Grande-Bretagne aura l'avantage de lever une équivoque. On veut espérer que les électeurs d'outre-Manche se prononceront davantage selon l'idée qu'ils se font de l'Europe dans son ensemble qu'au vu des quelques sous que M. Wilson leur rapporte de Dublin.

Le « conseil européen » de Dublin s'est terminé, mardi soir 11 mars, par un compromis sur le problème de la contribution britannique au budget communautaire, ce qui clôt officiellement le dossier de la « renégociation ». Bien que M. Wilson n'ait pas encore fait connaître officiellement son point de vue, il ne fait guère de doute que le premier ministre britannique recommandera à son cabinet et aux électeurs le maintien du Royaume-Uni dans la Communauté.

De notre correspondant

Londres. — Victoire à Dublin, où la longue procédure de la renégociation est enfin terminée, et victoire à Londres, où la Chambre des communes a approuvé le Livre blanc du gouvernement contenant le projet de référendum sur l'Europe : telle est l'atmosphère dans laquelle M. Wilson a pu fêter joyeusement son cinquante-neuvième anniversaire. Ce mercredi matin 12 mars, le grand organe populaire *Daily Mirror* lui accorde, dans une grosse manchette, le titre de « *roi Harold* ».

Comme on s'y attendait, le premier ministre revient donc de Dublin en triomphateur. Mardi soir, il a laissé entendre qu'il recommandera aux citoyens britanniques d'approuver les termes du nouveau contrat conclu entre le Royaume-Uni et ses huit partenaires du continent. Auparavant, quelques débats animés auront encore lieu au sein du cabinet, qui consacrera sans doute deux séances à cette affaire dans le courant de la semaine prochaine, avant d'approuver les résultats acquis à Dublin par une majorité des deux tiers environ. La seule question non résolue est de savoir à partir de quel moment les adversaires de la Communauté seront libres de partir officiellement en guerre contre le maintien de la Grande-Bretagne. M. Wilson préférerait de toute évidence que la solidarité ministérielle soit respectée aussi longtemps que possible, c'est-à-dire jusqu'à ce que le projet de loi sur le référendum ait été formellement voté par les Communes.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 6.)

LES CONSÉQUENCES DU COUP D'ÉTAT MANQUÉ

Le Mouvement des forces armées se constitue en organe supérieur de la révolution portugaise

- ***Les élections auront bien lieu le 12 avril***
- ***Washington dément toute participation aux événements***

Tandis que le général Spinola et dix-huit officiers se réfugiaient en Espagne, les dirigeants de Lisbonne ont tiré sans tarder les conséquences politiques du coup d'État manqué du 11 mars. Mettant un terme aux discussions sur son rôle dans la vie politique, l'assemblée plénière du Mouvement des forces armées a décidé l'institutionnalisation immédiate de celui-ci, qui se constitue en organe supérieur de la direction de la révolution. Le M.F.A. a décidé également que les élections à l'Assemblée constituante auraient lieu comme prévu le 12 avril. Il n'est pas encore précisé si les derniers soubresauts modifieront ou non le déroulement de la campagne, voire les modalités du scrutin.

Les chefs du centre et de la droite ont rapidement condamné la tentative de coup d'État, qui s'est déroulée dans la plus grande confusion.

L'ambassadeur des États-Unis ayant été mis en cause par le général de Carvalho, commandant du COPCON (Commandement opérationnel du continent), le département d'État a démenti que des services américains « aient été impliqués en quoi que ce soit dans les événements de Lisbonne ».

Le ministre des affaires étrangères espagnol a affirmé de son côté qu'il n'entendait nullement se mêler des affaires du pays voisin.

UNE COALITION TRÈS SPÉCIALE...

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Parti populaire démocratique (P.P.D.) apparaît comme le grand perdant de la journée du 11 mars. Malgré l'appel à l'unité d'action avec le M.F.A. lancé par un de ses dirigeants les plus qualifiés, M. Balsemao, c'est un fait que depuis mardi sa voix n'est plus écoutée.

Dans la soirée, au cours du grand rassemblement convoqué par les partis de la coalition — une « coalition » très spéciale — le parti socialiste, le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) et le parti communiste, les mots d'ordre étaient caractéristiques de la nouvelle situation : « *Le M.P.D. à la place du P.P.D. !* », « *Où est le P.P.D.? Il est à la maison, regardant la télé* », « *La gauche unie ne sera jamais vaincue* ». Ainsi dans ce dernier mot d'ordre, le mot « *peuple* » a été remplacé par le mot « *gauche* ».

Dans une intervention très dure, au cours du rassemblement, le dirigeant du M.D.P., M. Tangarinha, a dénoncé les monopoles et les propriétaires fonciers. « *Les événements d'aujourd'hui*, a-t-il ajouté, *ont prouvé que les ennemis de la démocratie sont encore chez nous. Nous ne pouvons pas pardonner à nos ennemis... Toutes les hésitations se retourneront contre nous. Il nous faut faire justice, nos ennemis ne sont pas seulement ceux qui sont déjà arrêtés et ceux qui sont déjà en fuite. Nos ennemis, ce sont surtout les détenteurs du capital.* » M. Mario Soares, au nom des socialistes, a parlé d'unité entre les forces démocratiques : « *Le moment est arrivé d'élaborer un projet politique dénonçant d'une manière claire la voie originale pour le socialisme souhaité par le peuple portugais.* »

Déjà le matin même le parti socialiste avait accepté une offre de dialogue lancée le 9 mars par le secrétaire général du P.C., M. Alvaro Cunhal, en vue de dégager un accord de collaboration entre les deux formations politiques.

La journée était déjà avancée quand le président de la République a annoncé au pays les premiers noms de ceux qui auraient participé à la tentative de coup d'État. Le général Spinola, pour sa part, n'avait pas attendu le dénouement.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 2.)

UN PUTSCH SUR MESURE

par MARCEL NIEDERGANG

Il a choisi, en toute hâte, de se réfugier en Espagne. L'ancien baroudeur des marécages de Guinée adulé par ses soldats, le général le plus décoré du Portugal qui avait accepté de parrainer le soulèvement des capitaines en avril de l'année dernière, le soldat en réserve de l'État a refait le chemin parcouru pendant la guerre civile d'Espagne. Il a rejoint Badajoz comme s'il tenait à souligner aux yeux des Portugais l'autre face de son passé : le volontaire dans les rangs franquistes, l'officier observateur auprès des troupes allemandes à Stalingrad, le conservateur incapable d'admettre le nouveau rapport de forces au sein du Mouvement des forces armées et préférant, sans doute, rejoindre au Brésil ce professeur Caetano, dont il avait accepté la destitution il y a moins d'un an.

Le général Spinola complotait presque ouvertement depuis sa démission forcée de la présidence de la République, le 30 septembre dernier. Réfugié dans la villa de son frère, près de Lisbonne, il montait à cheval le matin et recevait l'après-midi. Des officiers, anciens adjoints des états-majors de Bissau, des commandants d'unité comme le colonel Durao, patron de la base aérienne de Tancos, des civils, professeurs, hommes d'affaires, avocats, qu'il avait parfois appelés à ses côtés en Afrique dans sa résidence de proconsul et qui se considéraient encore à son service, des hommes politiques liés à l'ancien ou au nouveau régime, des émissaires de dirigeants trop proches du gouvernement ou du M.F.A. pour se déplacer eux-mêmes, des diplomates enfin qui voyaient, bien entendu, en Spinola le probable et futur président de la République d'un Portugal où les capitaines révoltés seraient rentrés dans leurs casernes.

« *Je ne regrette rien et je ne renie rien...* », affirmait, en souriant, le général à monocle, à ses visiteurs. Il préparait un livre de Mémoires. Il savait que ses adversaires, dans les partis de gauche, comme dans cette armée qui se proclame avec passion « humaniste et révolutionnaire », songeaient de leur côté à publier des documents très compromettants pour lui.

(Lire la suite page 3.)



(Dessin de KONK.)

LA LOI ET LE SERVICE PUBLIC

par MAURICE DUVERGER

Les avortements « sauvages » de Cochin sont la conséquence de deux défauts graves des institutions françaises : l'imprécision dans la mise en vigueur des lois et la dégradation des principes du service public. Les citoyens pensent qu'une loi s'applique dès qu'elle a été promulguée par décision du président de la République, laquelle est obligatoirement prise dans les quinze jours au plus après l'adoption du texte par le Parlement. Les juristes n'enseignent-ils pas que « la promulgation est l'acte juridique constatant officiellement l'existence de la loi et marquant le point de départ de son exécution » (Marcel Prélot) ?

Peu de gens savent que cette formule est trop générale et qu'elle comporte une exception étrange : quand une loi renvoie à des décrets (qu'ils revêtent ou non la forme de règlements d'administration publique) le soin de définir ses conditions d'application, elle n'est pas applicable tant que les décrets en question n'ont pas été pris par le gouvernement. Cela a été décidé par une vieille jurisprudence qui remonte à la IIIe République et que les tribunaux n'ont cessé de confirmer sous la IVe et la Ve République. Elle précise même que si le législateur a fixé un délai au gouvernement pour prendre les décrets d'application et que ce délai n'a pas été respecté, son expiration ne suffit pas à rendre la loi applicable. Le pouvoir exécutif devient ainsi le pouvoir d'empêcher l'exécution des lois et de faire obstacle définitivement aux décisions du législateur. Notons cependant que ce dernier a toujours le moyen de faire respecter sa volonté : il suffit qu'il menace de voter une motion de censure pour obliger le gouvernement à prendre les décrets prévus.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

JEUNE LIBERTÉ

« Quand on a trop attendu la liberté, me disait un Portugais, on est sévère pour elle. » C'est vrai, mais il ne faut pas être trop sévère pour une jeune liberté.

Celle du Portugal n'a pas encore un an. Fallait-il déjà que ses tuteurs se disputent sur son maintien et ses bonnes manières ?

Peut-être les dernières heures leur ont-elles appris, par l'exemple du général Spinola, que ce qui se donne peut aussi se reprendre. Il leur faut maintenant adopter cette liberté qui n'a plus de père et lui accorder toute la tendresse dont un enfant a besoin.

ROBERT ESCARPIT.

AU LOUVRE

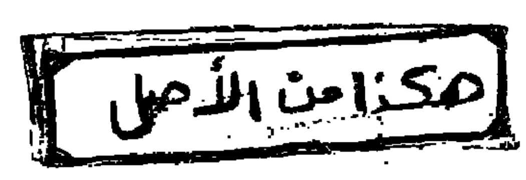
Florilège de dessins italiens

La venue au Louvre d'un grand choix des dessins italiens de l'Albertina est une occasion — et quelle occasion ! — de réfléchir au problème des collections. Il semble qu'il y ait un intérêt croissant du public pour les dessins ancien. Mais, contrairement à ce qu'on dit souvent un peu vite, la montée régulière du prix des moindes feuilles datables du seizième ou du dix-septième siècle n'a pas une grande signification culturelle. L'action spéculative ne coïncide que très imparfaitement la curiosité ; elle est trop occasionnelle et décousue. Une œuvre rare peut être un placement ; une collection, avec ses impératifs et ses perspectives propres, c'est autre chose. Et les beaux dessins ont toujours été payés cher.

(Lire page 15 l'article d'André Chastel.)

IL Y A CINQUANTE ANS MOURAIT SUN YAT-SEN PÈRE DE LA RÉPUBLIQUE CHINOISE

Lire page 5.



APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Le film des événements

12 h. 45 (heure locale). — Des avions et des hélicoptères attaquent la caserne du 1er régiment d'artillerie légère, *cantonné à Sacavem, dans* la banlieue de Lisbonne.

13 h. 15. — Le conseil des ministres *se réunit* avec des *responsables* du commandement opérationnel du continent (COPCON), des services de sécurité et du Mouvement des forces armées (M. F. A.).

13 h. 26. — Le 5e bureau de l'état-major général des forces armées fait radiodiffuser un communiqué appelant la population de Lisbonne à rester calme.

13 h. 35. — Le même bureau affirme que le M. F. A. a la situation en main. Selon le communiqué, seule *la radio nationale* est habilitée à diffuser des informations.

14 h. 20. — L'aéroport de Lisbonne *est fermé* au trafic. Selon des informations non confirmées, deux autres unités se seraient soulevées, dans la banlieue de Lisbonne et à Santarem.

15 h. 35. — Des *tracts* invitant les travailleurs à se rendre au siège de leurs syndicats et la population à rester unie au M. F. A. sont distribués dans les rues de Lisbonne.

15 h. 50. — Un communiqué du *commandant* de la région militaire de Porto affirme que toutes les unités militaires du nord du pays sont restées fidèles au M. F. A.

16 h. 15. — Le général de Carvalho indique à la radio que la tentative de coup d'Etat n'a fait que des blessés légers. Il affirme qu'elle a *été menée* par des parachutistes abusés par leurs officiers.

16 h. 40. — Le général Costa Gomes, *président* de la République, déclare que les forces aériennes agissent sous ses ordres et ceux du chef d'état-major de l'aviation.

17 h. 59. — Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, dénonce, dans un message radiodiffusé, « une minorité de criminels » au *sein des forces armées et affirme* que « les véritables ennemis sont les réactionnaires et les fascistes ».

18 heures. — La radio nationale annonce que les généraux Spinola, ancien président de la République, et *Galvao de Melo*, ancien membre de la junte, se sont enfuis en *voiture vers l'Espagne*.

18 h. 35. — Un communiqué du 5e bureau de l'état-major général *des forces armées confirme la fuite* des généraux Spinola et Galvao de *Melo vers l'Espagne. Le communi*qué précise que le colonel de parachutistes Rafael Durao a été arrêté et que des officiers de la marine impliqués dans la tentative de *de coup d'Etat sont en fuite*.

18 h. 40. — Le commandant de la garde nationale républicaine, le général Pinto Ferreira, qui avait été séquestré, a repris ses fonctions, *annonce un communiqué de l'état-*major des forces armées.

18 h. 45. — On apprend à Madrid que tous les postes de la frontière luso-espagnole sont fermés, sur *ordre des autorités portugaises*, depuis 16 h. 30 G.M.T.

19 h. 16. — Le 5e bureau de l'état-major *général des forces armées* indique que le général Galvao de *Melo s'est présenté* en compagnie d'hommes politiques de droite à la caserne de Viseu, dans le nord du pays.

19 h. 30. — L'agence Europa Press annonce à *Madrid* l'arrivée du général Antonio Spinola à la base militaire espagnole de Talavera-la-Real, près de Badajoz.

20 h. 5. — On apprend de Madrid que le général Spinola et les officiers arrivés avec lui à la base de Talavera-la-Real ont été « inter*nés » sous la surveillance des forces* espagnoles.

20 h. 28. — Le général de Carvalho *annonce l'arrestation du général* Galvao de Melo, ancien membre de la junte de salut national, à la caserne de Viseu, dans le nord du pays.

20 h. 32. — Le *général de Carvalho* met en cause, dans une interview à Radio-Clube, M. Frank Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, et estime qu'il serait « peut-être bon » que ce dernier demande lui-même son rappel à son gouvernement. *Le chef du* COPCON annonce également l'arrestation du général d'aviation Rui Tavares Monteiro et de plusieurs autres officiers.

21 h. 55. — On apprend que l'antenne de l'émetteur Radio-Clube, station connue pour le caractère progressiste de *ses* programmes, a été bombardée mardi matin par les éléments rebelles de l'aviation.

22 h. 33. — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Frank Carlucci, déclare qu'il est « absolument persuadé que le gouvernement portugais est capable et a l'intention d'assurer sa protection ».

22 *h. 36. — Un porte-parole du* ministère des affaires étrangères de Bonn confirme que quatre militaires, dont l'identité n'est pas révélée, se sont réfugiés mardi soir dans les locaux de l'ambassade de la R.F.A. à Lisbonne.

22 h. 40. — *Une manifestation réunit* à Lisbonne plusieurs milliers de personnes, et le siège du parti de la démocratie chrétienne est saccagé.

23 h. 14. — Le Mouvement de la gauche socialiste accuse dans un *communiqué le parti de la démo*cratie chrétienne, le parti démocrate et le parti populaire démocratique d'avoir soutenu la tentative de « coup d'Etat contre-révolutionnaire ».

23 h. 41. — Allocution télévisée du *président de la République, le* général Costa Gomes, qui déclare que la tentative de coup d'Etat « s'est basée sur la création d'un climat général d'inquiétude politique et sociale dans tout le pays ». Le général donne la liste des officiers impliqués dans la tentative de putsch, « qui, a-t-il dit, seront rapidement jugés et punis ». Cette liste comprend une trentaine de noms d'officiers supérieurs et subalternes, et, en tête, celui du général Antonio Spinola.

23 h. 45. — *Saccage des sièges du* P.D.C. et du P.P.D. à Porto ; un adolescent est blessé par balle au cours des incidents.

24 heures. — Des manifestations de soutien au Mouvement des forces armées sont convoquées dans plusieurs villes. Les manifestants se séparent sans incidents, mercredi, vers 1 heure du matin.

FORCES MILITAIRES ET FORCES DE L'ORDRE

Les forces armées portugaises sont composées, selon le « Military *Balance* », de 217 000 *hommes*, qui se répartissent de la façon suivante :

***ARMEE DE TERRE : 179 000* hommes, deux régiments blindés, quatre régiments de cavalerie, vingt et un régiments d'infanterie, dix-huit régiments d'artillerie. L'armée de terre dispose notamment de chars M-41 et M-47.**

AVIATION : 18 500 hommes, dont un régiment de parachutistes de 3 300 hommes. *Elle* comprend notamment deux escadres de bombardiers légers (B-26 Invader et PV-2, des Noratlas, une centaine d'hélicoptères *Alouette II et III et Puma*, un escadron de chasseurs F-86 F.

MARINE : 19 500 hommes, dont 3 400 fusiliers marins. Elle dispose notamment de quatre sous-marins de type *Daphné* (français), huit frégates, six corvettes.

MAINTIEN DE L'ORDRE : il *existe une garde républicaine de* 9 700 hommes et une police de sécurité publique, considérées comme des forces n'ayant pas adhéré au mouvement du 25 avril. La légion portugaise, organisation paramilitaire d'extrême *droite servant de police* supplétive sous l'ancien régime, a été dissoute après le coup d'Etat.

Depuis le 12 juillet 1974, un organisme appelé commandement opérationnel du continent (COPCON) est chargé d'intervenir directement pour le maintien ou le rétablissement de *l'ordre. Il est dirigé en fait par* le général Otelo Saraiva de Carvalho.

UNE COALITION TRÈS SPÉCIALE...

(Suite de la première page.)

L'après-midi, accompagné de *dix-huit officier*, il s'était réfugié en Espagne en hélicoptère. Selon les dernières informations l'ancien président de la République doit partir jeudi pour le Brésil. D'autre part le général Galvao de Mello aurait été arrêté à Viseu dans le *nord du pays et durant la nuit* plusieurs arrestations ont encore été opérées à Lisbonne, à Beja et à Porto. Dans cette ville, selon un communiqué du syndicat des employés de la banque, plusieurs grands capitalistes — parmi lesquels *MM. Jorge Espirito Fanto, Jose Maria Espirito Fanto*, Ricardo Espirito Fanto et José Roquete — auraient également été appréhendés.

La fureur populaire n'a pas épargné les sièges du parti de la droite, le *C.D.S.* (Centre démocratique et social), à Porto et à Lisbonne, dont les locaux ont été dévastés. La résidence particulière du général Spinola a *été également mise* à *sac*.

Le nouveau rapport des forces

Comment s'établira le nouveau rapport des forces au Portugal ? A l'issue d'une réunion du M.F.A. qui a duré toute la nuit de mardi à *mercredi*, la *réponse* apparaît plus clairement. Les officiers ont décidé la dissolution des conseils de l'armée dans laquelle servaient les responsables des derniers événements. l'*institutionnalisation* immédiate du M.F.A. avec création d'un organisme exécutif appelé « *Conseil de la révolution* » qui sera responsable devant une assemblée du mouvement. Il a également été décidé que les élections auraient lieu à la date prévue et que le mouvement donnerait son appui au premier ministre, afin que celui-ci puisse mener des négociations en vue d'un remaniement gouvernemental permettant une application plus facile du programme du *M.F.A. L'entrée au gouvernement* du Mouvement démocratique portugais est presque certaine. De toute façon, en raison de la position de force que le M.F.A. détient actuellement, le parti socialiste sera obligé d'accepter un certain nombre de *principes* qu'il y a quarante-huit heures encore il considérait comme inadmissibles.

Reste à savoir comment pourront s'organiser les élections, et avec quels partis. D'autre part, il est *peu probable* que les partis à droite du P.S., qui continuent à bénéficier d'une grande audience dans la province portugaise, imperméable à ces « *révolutions de Lisbonne* », soient en mesure d'affaiblir les positions acquises par les courants les plus à gauche, qui sont plus que jamais maîtres de la situation. Les organisations d'extrême gauche paraissent également condamnées. Leurs attaques contre le gouvernement de coalition ont été considérées comme une des causes du conflit.

Commencée à *12 h. 45, le mardi* 11 mars, la tentative de coup d'Etat de la droite a été de courte durée : à 13 h. 35, déjà, l'état-major général des forces armées déclarait qu'il contrôlait entièrement la situation.

La population de Lisbonne a vécu des moments d'anxiété lorsque deux avions et deux hélicoptères sont apparus dans le ciel bleu de la capitale, volant à très basse altitude. Très vite, la nouvelle est arrivée dans tous les bureaux, dans toutes les usines, *dans tous* les cafés : la caserne de Sacavem, située à proximité de l'aéroport et à 4 kilomètres du centre de la ville, était bombardée, encerclée par les parachutistes.

La première réaction fut l'incrédulité : « *Au début, je pensais qu'il s'agissait d'un exercice aérien* », nous disait un locataire d'un des grands immeubles qui s'élèvent juste à côté de la caserne touchée par les bombes.

Après, on craignit le pire : « *C'est le retour de la réaction* », commentaient quelques personnes attendant leur tour pour faire le plein du réservoir de leur voiture. En effet, de nombreux automobilistes s'étaient précipités chez les pompistes dès les premiers signes du coup d'Etat.

Pendant deux heures, les avions et les hélicoptères ont survolé la caserne de Sacavem, laissant tomber quelques bombes, qui auront fait finalement un mort et quelques blessés. « *Nous avons été surpris au moment où nous nous apprêtions à déjeuner* », a avoué un soldat. Mais que faisaient exactement tous ces paras qui, à plat ventre, la mitrailleuse en position de tir, regardaient les bâtiments militaires d'où aucune réaction ne venait ? « *Nous sommes là*, disaient-ils, *pour défendre la démocratie. Le quartier est occupé par des éléments hostiles au M.F.A.* » Telle était alors la version officielle. Il a fallu quelque temps pour que ces militaires se rendent compte de l'erreur. Ils avaient été trompés. Les conversations pour le « cessez-le-feu » entre le capitaine Dinis de Almeida, officier du régime attaqué, et le capitaine Sebastiao Martins, qui dirigeait les forces de parachutistes, ont été transmises par la télévision et publiées dans un quotidien du soir. Elles constituent un document révélateur sur la manière dont s'est déroulée cette tentative contre-révolutionnaire.

CAPITAINE DE ALMEIDA. — Alors, qu'est-ce qui se passe ici ?

CAPITAINE S. MARTINS. — *J'ai des ordres pour occuper cette unité.*

— Mais pourquoi ? J'ai des ordres pour défendre mon unité.

— Vous n'avez pas d'ordre pour vous rendre ?

— J'ai des ordres pour la défendre. Toujours. D'ailleurs, j'étais loin de m'attendre à une chose pareille. Tout se passait normalement ici, quand nous avons été surpris par l'attaque aérienne. Plusieurs de mes hommes sont blessés. Que se passe-t-il ?

Le capitaine Martins exhibe un document qui parle d'attentat au programme du Mouvement des forces armées : « *Vous avez sûrement connaissance de ce communiqué !*

— Mais vous attaquez une unité militaire à cause d'un papier ? demande le capitaine Almeida.

— Ce n'est pas à cause du papier. Il y a des individus mécontents de la façon dont les choses se passent. Nous voulons garantir la réalisation des élections, le 12 avril.

— Les forces armées sont garantes de la réalisation de ces élections. Mais finalement qui vous a donné l'ordre d'attaquer ?

— Nous sommes ici pour dialoguer et empêcher que le sang ne coule. Il y a d'autres forces militaires qui sont déjà en route. Voulez-vous vous rendre oui ou non ?

— Alors nous allons nous battre. Je ne me rends pas. »

Des personnes qui entourent le petit groupe commencent à crier en *direction* du capitaine des paras : « *Le peuple n'est pas avec vous !* »

« *Pourquoi le camarade ne vient-il pas avec moi parler à nos chefs du COPCON ?* demande le capitaine de Almeida. *Apparemment, nos chefs ont donné des ordres contradictoires. A vous d'attaquer, à moi de défendre. Pourquoi ne pas leur laisser le soin de régler ce problème ?*

— Les forces armées ne sont pas avec vous, réplique le capitaine Martins.

— Si c'était vrai, je n'aurais pas la moindre hésitation à accepter la décision.

— D'accord, on va voir. Nous allons attendre que nos chefs décident. »

Entretemps, le peuple entoure les paras. On s'explique. Petit à petit, la situation devient claire. Mais un blindé s'avance à une centaine de mètres. Il faut éviter l'affrontement. Un groupe de personnes courent en direction du blindé, les autres restent près des paras qui, *finalement*, se laissent convaincre. On fraternise, on s'embrasse. Les paras expliquent à la population leur attachement à la démocratie : « *Nous ne sommes pas fascistes. Nous avons été trompés. C'est une honte.* »

On apprend que l'unité militaire de Santarem, ville située à moins de 100 kilomètres au nord de Lisbonne, *refuse* de bouger et regagne sa caserne. Au régiment de l'Amadora, dans la banlieue de la capitale, la situation est également redevenue normale.

Vers 15 heures, le général Otelo de Carvalho, commandant du Copcon, parle à la télévision. Une seule position reste à reconquérir, la caserne du Carmo occupée par les éléments de la garde nationale républicaine, qui détiennent leur *commandant nommé* par le M.F.A. Le peuple converge vers le bâtiment. En peu de temps, la place se remplit d'une foule qui injurie les gardes. Ceux-ci n'osent pas se montrer. Ils restent derrière les lourdes portes bien fermées. Les militaires ne sont pas encore arrivés mais il est presque impossible de franchir le barrage populaire. Presque, car à 16 heures, deux blindés sortent de l'édifice, transportant à l'extérieur le chef des mutins, qui va *demander* le *droit* d'asile à l'ambassade d'Allemagne.

« Vous avez été trompés »

A 17 heures précises, un garde en uniforme arrive sur la place, près de la caserne. Il regarde autour de lui sans rien comprendre apparemment à ce qui se passe. Etrangement, la foule le laisse passer. Tout à coup, quelqu'un s'approche de lui pour l'interroger. Aussitôt, quinze à vingt personnes font de même. *L'homme* ne savait rien. Comme d'habitude, il se présentait pour prendre son service à 17 heures. On le laise passer.

Les forces militaires sont arrivées peu de temps après. Les portes ont été ouvertes. « *Vous avez été trompés encore une fois* », s'exclame un officier, s'adressant aux mutins. Ceux-ci n'attendent pas d'autres explications. Le poing levé, ils saluent la liaison « peuple-forces armées ».

Durant tout l'après-midi, les postes émetteurs ont intercalé des marches populaires et des chansons de José Afonso avec des déclarations officielles. « *On a voulu lancer les militaires les uns contre les autres* », déclare le premier *ministre*, le général Vasco Gonçalves. Un avis est adressé aux partis politiques et aux syndicats : « *Nos véritables ennemis sont les fascistes, les réactionnaires, ceux qui s'opposent à l'évolution démocratique du pays, en accord avec le programme du M.F.A.* »

Radio-Renascença, qui se trouvait en grève contre l'épiscopat, propriétaire de la station, a repris ses émissions. A un moment donné, Radio-Clube s'est arrêté. Ses *installations*, situées dans la grande banlieue de Lisbonne, avaient été momentanément occupées par des forces rebelles.

De leur côté, les syndicats appelaient les travailleurs à se mobiliser.

JOSÉ REBELO.

(Dessin de BONNAFFE.)

LE « RÉGIMENT ROUGE »

Le régiment d'artillerie légère n° 1, dont la caserne à Lisbonne a été attaquée par les aviateurs putschistes, le 11 mars, est considéré comme l'un des plus « sûrs » de toute l'armée par les officiers de gauche du M.F.A. Certains militants des partis de gauche l'appellent le « régiment rouge ».

Le RAL n° 1 avait déjà joué un rôle décisif en septembre 1974 lors de l'affrontement entre le M.F.A. et le général Spinola. Apprenant que le général Otelo de Carvalho était « retenu » au palais de Belem par le général Spinola, les officiers du régiment faisaient sortir leurs hommes et les mettaient en position de combat à l'entrée de Lisbonne. Une partie des effectifs du régiment s'était jointe aux groupes de militants de gauche qui contrôlaient les voitures aux barrages. Le 7 février dernier, des soldats et des officiers du RAL n° 1 avaient fraternisé avec les manifestants ouvriers sous des banderoles dénonçant le chômage et les manœuvres de l'OTAN.

LE GÉNÉRAL GALVAO DE MELO

Le général d'aviation Carlo Galvao de Melo avait été limogé de la junte de salut national après l'échec de la manifestation de la « majorité silencieuse » du 28 septembre 1974. Il avait en effet publié un communiqué accordant son appui total à cette manifestation, qui fut finalement interdite par le Mouvement des forces armées. Considéré comme l'un des officiers les plus antimarxistes de l'armée, le général Galvao de Melo est né en 1922. Volontaire en Angola, il commande la base aérienne de Luanda puis participe comme parachutiste à plusieurs missions. En 1966, il est colonel et directeur de l'Institut des hautes études militaires. Il décide de passer dans le cadre de réserve alors qu'il allait être promu général pour protester contre les conditions faites à l'armée. C'est son opposition au régime Caetano qui l'avait fait désigner, en avril 1974, pour siéger à la junte, mais, très vite, il s'était fait remarquer par ses prises de position antimarxistes.

Il avait, en particulier, fait l'apologie du régime brésilien lors d'un voyage officiel à Rio en mai 1974. Il avait à cette occasion trouvé des « analogies » *entre le soulèvement du 25 avril et le coup d'Etat contre le gouvernement Goulart de mars 1964 au Brésil. Responsable de l'épuration de la PIDE (police politique), il a fait preuve d'indulgence à l'égard de plusieurs anciens agents de cette police du régime Salazar.*

DU 25 AVRIL

1974

AVRIL

25. — Plusieurs unités de l'armée se soulèvent contre le gouvernement de M. Marcelo Caetano et forment une junte de salut national. Le général Spinola, relevé quelques semaines auparavant de son poste de chef d'état-major adjoint, est appelé par les jeunes officiers révoltés à prendre la *tête du mouvement*.

MAI

15. — Le général Spinola est investi des *fonctions* de président de la République.

16. — Un modéré, M. Adelino Palma Carlos, est nommé président du conseil. Son gouvernement comprend deux ministres communistes, des socialistes, des libéraux du parti populaire démocratique (P.P.D.) et des techniciens apolitiques. Le même jour, M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, rencontre à Dakar M. Aristides Pereira, secrétaire général du P.A.I.G.C. (parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert).

23. — M. Soares *engage* à *Londres* des négociations avec les représentants du P.A.I.G.C.

29. — A Porto, le général Spinola adresse une mise en garde sévère aux « *tenants du désordre et de l'anarchie* ».

JUILLET

2. — Les partis de gauche protestent contre la nomination de M. Veiga Simao, ancien ministre de l'éducation du gouvernement Caetano, *comme représentant du* Portugal aux Nations unies.

9. — Le conflit qui oppose les *modérés et la gauche du gouvernement* entraîne la démission de M. Palma Carlos.

17. — Sous la *pression* du mouvement des forces armées (M. F. A.), le général Spinola nomme le colonel Gonçalves premier ministre. Quatre représentants du M. F. A. entrent au gouvernement.

28. — Les droits de grève, de réunion et de *manifestations* sont reconnus mais strictement réglementés.

SEPTEMBRE

20. — Des milliers d'affiches apposées sur les murs de Lisbonne et des tracts lâchés d'avion appellent la « *majorité silencieuse* » à manifester.

26. — Des manifestants se réclamant de la « majorité silencieuse » insultent le général Gonçalves, premier *ministre*, et acclament le général Spinola, qui assiste à une course de taureaux à Campo-Pequeno.

28. — La grande manifestation de la « *majorité silencieuse* » est annulée par le général Spinola, alors que des militants de gauche dressent des barricades aux entrées de la capitale. Cent cinquante personnalités de droite sont arrêtées.

30. — Le général Spinola annonce qu'il démissionne, affirmant que « *la crise et le chaos sont inévitables* ». Le général Costa Gomes lui *succède* comme chef d'Etat.

OCTOBRE

4. — Le secrétaire général du parti communiste affirme que « *le rôle du mouvement des forces armées ne s'arrêtera pas aux élections* ».

20. — Le parti communiste retire de son programme, à l'issue de son congrès, la référence à la « *dictature du prolétariat* ».

28. — Création d'un conseil supérieur du mouvement des forces armées ou « conseil des vingt », qui est l'organisme suprême du M.F.A.

MACHINE 29 machine 29

NOVEMBRE

25. — Reprise, à Alger, des négociations pour l'accession à l'indépendance des îles de Sao-Tomé et Principé.

DECEMBRE

15. — M. *Mario* Soares, *ministre* des affaires étrangères, est réélu secrétaire général du parti socialiste à l'issue du premier congrès national de cette formation.

1975

1975

JANVIER

Dans *une* interview accordée à l'hebdomadaire *Expresso*, le général Spinola lance un appel en faveur d'un « socialisme démocratique » et dénonce les *risques d'une « dictature de gauche* ».

14. — 150 000 personnes manifestent à Lisbonne en faveur de l'unité syndicale.

16. — *Meeting du parti* socia-

MANQUÉ AU PORTUGAL

LE GÉNÉRAL COSTA GOMES : les auteurs de la tentative de putsch ont voulu profiter d' « un climat général d'inquiétude ».

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Dans une déclaration radio-télévisée mardi soir, le général Costa Gomes, président de la République, a dit : « *Une aventure réactionnaire a été une nouvelle fois mise en marche. Chacun connaît*, a-t-il ajouté, *le climat alarmiste dans lequel l'indiscipline sociale est exploitée et encouragée par des agitateurs professionnels au service des forces de la réaction. Ces agitateurs ont profité de ce climat pour faire des critiques tendant à ternir le prestige du mouvement des forces armées et du gouvernement provisoire.* »

« *Comme on a pu déjà le vérifier*, a poursuivi le président de la République, *la tentative de coup d'Etat s'est fondée sur la création d'un climat général d'inquiétude politique et sociale dans tout le pays comme en sont l'exemple l'aggravation des problèmes du travail, les grèves de l'enseignement, le boycottage des lois du gouvernement provisoire, le sabotage économique, la naissance de conflits entre les partis politiques et la propagation de rumeurs et de calomnies portant atteinte aux principaux dirigeants du M.F.A. et du gouvernement provisoire* ».

Le président de la République a cité également des actions « *tendant à opposer les forces armées aux forces de police pour les jeter dans une guerre civile* ».

QUINZE PARTIS POLITIQUES COMPTENT PRÉSENTER DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La campagne électorale pour les élections législatives, prévues le 12 avril, devrait s'ouvrir le 20 mars. Peuvent présenter des candidats les partis qui sont légalisés et qui avaient déposé leurs listes avant le 3 mars. Quinze partis remplissent ces conditions. Ce sont :

● EXTRÊME GAUCHE.

L'Union démocratique populaire (U.D.P.), l'Alliance ouvrière paysanne (A.O.C.), le Parti de l'unité populaire (PUP), le Front électoral communiste (FEC-MIL), la Ligue communiste internationaliste (L.C.I.-trotskyste) et le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.-maoïste).

● GAUCHE.

Le Parti communiste portugais (P.C.P.), le Parti socialiste (P.S.P.), le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), le Front socialiste populaire (F.S.P.), qui est un mouvement dissident du parti socialiste, et le Mouvement de la gauche socialiste (MES).

● CENTRE ET DROITE.

Le Parti populaire démocratique (P.P.D.) et le Parti populaire monarchiste (P.P.M.). Le Centre démocratique et social (C.D.S.) et le Parti démocrate chrétien (P.D.C.), qui ont constitué une alliance électorale, l'Union du centre et de la démocratie chrétienne (U.C.D.C.).

Des partis ne participent pas à la compétition parce qu'ils n'ont pas demandé la législation dans les délais fixés ou parce que les élections ne les intéressent pas. Parmi eux se trouvent la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (L.U.A.R.), les Brigades révolutionnaires du parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.-B.R.), le Parti communiste portugais (P.C.P.-M.L.) et le Parti révolutionnaire des travailleurs (P.R.T.-trotskyste).

Des partis de droite constitués après le 25 avril tels que le parti social démocrate indépendant, le Parti travailliste démocratique portugais et le Parti chrétien social-démocrate ont disparu.

UN PUTSCH SUR MESURE

(Suite de la première page.)

Deux de ses collaborateurs, le colonel Firmino Miguel et le lieutenant-colonel Almeida Bruno avaient déjà été accusés de participation aux « opérations » montées à Conakry contre Sekou Touré et Amilcar Cabral. L'état-major de l'armée a démenti avec vigueur ces allégations, mais il en restait quelque chose. Le général Spinola ne pouvait pas non plus ignorer que cinq seulement des deux cents officiers de l'assemblée plénière du Mouvement des forces armées avaient osé, ces derniers jours, se prononcer devant leurs pairs en faveur de son éventuelle candidature à la présidence de la République. Pour la grande majorité des hommes du M.F.A., il était entendu que l'ancien chef d'Etat, associé dans leur esprit à une évolution « droitière » du processus de décolonisation, ne devait en aucun cas revenir au premier plan de la scène politique. Tel était le sens du veto figurant dans le programme d'« institutionnalisation » du M.F.A. soumis à discussion aux représentants des partis politiques.

Une énorme erreur de la droite

La personnalité du général Spinola était bien, ces dernières semaines, au centre du débat principal qui agite civils et militaires à Lisbonne. Les élections, pourquoi faire ? C'est sans enthousiasme que les jeunes officiers le plus à gauche du M.F.A., sachant les risques courus par leur expérience, connaissant les sondages qui accordaient une majorité de suffrages aux formations du centre, c'est-à-dire, de leur point de vue, réactionnaires, envisagent cette échéance. « *Aurons-nous fait la révolution d'avril*, demandaient les capitaines de la commission de coordination du M.F.A., *pour assister à la victoire, par le biais des élections démocratiques, des nostalgiques de l'ancien régime ?* » Et certains ajoutaient : « *Dans ce cas, nous ferons une nouvelle révolution.* » Tous pourtant avaient choisi de maintenir la date des élections à la Constituante d'abord, à la nouvelle Chambre des députés ensuite. Seule une erreur, énorme, de la droite pouvait encore stopper cette lente évolution vers le retour du pendule politique au centre gauche sinon même au centre droit. Cette erreur, les amis du général Spinola l'ont commise le 11 mars en décidant de passer à l'action.

Le moment a été si mal choisi, la préparation et surtout la réalisation de la tentative de coup d'Etat si maladroite que l'on reste confondu. Les conseillers civils et militaires du général Spinola sont tombés avec emportement dans un « piège » que la gauche n'avait pas encore eu le temps de mettre en place.

Le général a-t-il été abusé par son entourage, trompé sur l'importance réelle des soutiens dont il disposait dans certaines unités d'élite, les parachutistes par exemple ? N'a-t-il pas tenu compte, à la dernière minute, du rapprochement, sans doute contraint mais réel entre le parti communiste d'Alvaro Cunhal et le parti socialiste de Mario Soares ? Pensait-il vraiment être encore considéré comme le « sauveur » par la « majorité silencieuse » ?

La thèse de la « connivence » entre l'aile gauche du M.F.A. et les partisans du général Spinola n'est pas très sérieuse. L'opposition politique est trop grande entre les uns et les autres, la conviction de leurs sentiments respectifs trop profonde pour que cette hypothèse puisse être retenue. Il faut donc admettre, sous réserve d'inventaire, que la droite spinoliste a tout fait pour donner raison au secrétaire général du parti communiste qui annonçait, la veille, comme il l'avait annoncé à la veille du 28 septembre, que la réaction était sur le point de passer de nouveau à l'offensive.

« *Je suis décidément un piètre politicien...* », reconnaissait en privé le général Spinola lorsqu'il évoquait la manière dont il avait quitté le pouvoir en septembre. En effet. Déjà en juillet 1974, l'« affaire Palma Carlos » avait mis en évidence les faibles qualités de manœuvrier politique du chef de l'Etat. Mal conduite, mal organisée, confiée à un homme, le Dr Palma Carlos, peu fait pour les intrigues de palais, la première tentative du général Spinola pour réduire ou annuler la force montante des officiers de gauche du M.F.A. s'était soldée par un cuisant échec. Seul son prestige encore intact dans l'armée lui avait alors permis de surnager, de conserver son poste. En acceptant, il est vrai sous la pression du M.F.A., l'accession du général Vasco Gonçalves, ami des dirigeants du parti communiste et du Mouvement démocratique populaire, au poste clé de premier ministre.

Nouvelle opération, nouvel échec en septembre. Le ralliement de la majorité silencieuse trop claironné, mal orchestré, maladroitement organisé et sans moyens réels débouchait cette fois sur le départ de l'homme qui avait accepté, avant le soulèvement d'avril, de donner sa caution au coup de force des capitaines à la condition que ces derniers révisent sérieusement un programme jugé trop révolutionnaire. Ce qu'ils avaient fait, la mort dans l'âme, persuadés qu'ils ne pouvaient, seuls, assumer si vite la totalité du pouvoir.

On peut compter aujourd'hui qu'ils vont mettre les bouchées doubles. Le résultat le plus clair de l'échec piteux de la tentative de coup d'Etat du 11 mars est qu'elle lève une hypothèque sur le chemin de la consolidation de l'expérience révolutionnaire, esquissée le 30 septembre, après le départ du général Spinola. Tous les officiers spinolistes n'avaient pas été limogés. Loin de là. L'un d'entre eux, au moins avait été ardemment prié par les officiers de la commission de coordination du M.F.A. de ne pas renoncer à ses fonctions au Conseil d'Etat. On les retrouve aujourd'hui, pour la plupart, sur la liste des soldats impliqués dans le putsch du 11 mars.

Les Portugais ont le sens du compromis et du pardon porté au plus haut degré. Bien que le général Gonçalves ait dénoncé mardi soir la « *poignée de criminels* » qui se sont lancés les armes à la main contre leurs camarades, il est douteux que les sanctions soient trop lourdes. Mais l'épuration, mal faite après septembre, va certainement se développer ainsi que le réclamait, non sans raisons le plus souvent, M. Alvaro Cunhal. Les officiers révolutionnaires du M.F.A. ont les mains libres, encore qu'ils continuent d'accepter avec sportivité les aléas et les risques d'une campagne électorale pour la désignation d'une Constituante dont le centre de gravité ne sera pas nécessairement à gauche. Mais ils ont déjà exploité l'erreur de la droite pour décréter l'institutionnalisation du M.F.A. que les formations politiques de la coalition gouvernementale les plus modérées, socialistes de M. Soares et démocrates populaires de M. Sa Carneiro, avaient bien l'intention de contester pied à pied.

C'est, pourrait-on dire, un putsch « sur mesure » pour le M.F.A. qui n'avait pas encore réussi la lente et difficile incorporation au mouvement des capitaines de tous les officiers de toutes les forces armées. Les armes, comme l'aviation et, dans une moindre mesure, l'armée de terre où des « foyers » spinolistes demeuraient vivaces, vont être « assainies ».

« *Les choses seront plus claires après le 11 mars...* », déclarait mardi soir un porte-parole du gouvernement. Elles le sont effectivement. Depuis le 25 avril 1974, chaque offensive des secteurs civils et militaires conservateurs a accru en fait l'emprise et les pouvoirs de la gauche révolutionnaire du M.F.A., qui apparaît aujourd'hui comme la seule « formation » ayant suivi sans broncher toute la logique de ses positions de départ. Sans doute M. Alvaro Cunhal peut-il aussi se féliciter de voir les adversaires de l'union « *entre le peuple et l'armée* » mordre une nouvelle fois la poussière, et de quelle piteuse manière ! Mais ce n'est pas lui le vrai vainqueur. Bien au contraire. Les évènements du 11 mars renforcent encore la marge de manœuvre et l'indépendance de fait du M.F.A. à l'égard des partis politiques qu'il a tolérés jusqu'à présent et auxquels il peut maintenant imposer ses options.

Le Portugal révolutionnaire et humaniste, penche un peu plus à gauche. Le M.F.A. a fait la preuve le 11 mars qu'une opération « à la chilienne » à Lisbonne ne serait pas avant longtemps possible sans une véritable intervention étrangère. C'est sans doute ce qu'a voulu signifier le bouillant général Otelo de Carvalho, vrai « patron » du Commandement opérationnel du continent (COPCON) en conseillant à M. Franck Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis au Portugal, de « *demander lui-même son rappel* ». Le général de Carvalho parle beaucoup depuis avril 1974, et son influence au sein du M.F.A. n'a cessé de grandir. C'est lui, le 11 mars, bien plus que le timide général Costa Gomes, chef de l'Etat, qui a paru prendre les choses en main pour faire échec au putsch.

Après le 11 mars, le Portugal ressemble un peu plus aussi à sa véritable image, un pays qui se veut indépendant des grandes puissances et rêve de construire un « socialisme » à la portugaise...

MARCEL NIEDERGANG.

LES OFFICIERS IMPLIQUÉS

Voici la liste des officiers impliqués dans la tentative de coup d'Etat, qui a été lue mardi soir par le président de la République portugaise :

Général Antonio Spinola, général d'aviation Rui Tavares Monteiro, général de l'armée de terre Freire Damiao, lieutenant de vaisseau Guilerme Calvao, colonel d'aviation Durval Serrano de Almeida, capitaine de vaisseau Paulo Costa Santos, capitaine parachutiste Antonio Ramos, commandant de l'aviation Neto Portugal, commandant de l'aviation Arantes Oliveira, lieutenant-colonel de cavalerie Xavier Brito, commandant d'artillerie Rosa Garoupa, commandant d'artillerie Carlos Simas, colonel d'aviation Moura Santos, colonel parachutiste Rafael Dureo, colonel d'infanterie Espadinha Mireu, capitaine d'infanterie Valerio Silva, capitaine de cavalerie Lopes Mateus, capitaine d'infanterie Almeida Coelho, capitaine d'infanterie Carlos Alves, lieutenant de cavaleria Oliveira Santos, colonel d'infanterie Martiniano Gonçalves, commandant de cavalerie Simges Pereira, commandant de cavalerie Ferriera Fernandes, commandant d'infanterie Teotonio Pereira, lieutenant Canavarro, lieutenant Barros.

LE SIÈGE DU CENTRE DÉMOCRATIQUE ET SOCIAL SACCAGÉ A PORTO

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Mardi 11 mars, dans l'après-midi, environ deux mille personnes appartenant à des groupes d'extrême gauche ont saccagé le siège du parti du Centre démocratique et social (C.D.S.) à Porto, apprend-on à Lisbonne.

DU 25 AVR... AU 11 MARS

liste au cours duquel le P.C.P. est accusé de vouloir la suppression des libertés publiques.

21. — Le gouvernement approuve le projet de loi consacrant le principe de l'unicité syndicale, défendu par le parti communiste et le M.F.A. mais combattu par le parti socialiste et le parti populaire démocratique.

25-26. — Plusieurs centaines de manifestants gauchistes provoquent l'annulation du congrès du parti du centre démocratique et social à Porto.

30. — Le M.F.A. interdit les manifestations « rivales » prévues pour le 31 par le parti socialiste et le parti communiste.

31. — Quelques milliers de militants gauchistes manifestent, malgré l'interdiction du M.F.A.

FEVRIER

8. — Trente mille ouvriers manifestent à Lisbonne contre le chômage et les manœuvres de l'OTAN.

— Par un arrêté publié au *Journal officiel*, la junte de salut national est dotée de pouvoirs législatifs.

10. — Le président de la République annonce que les élections à la Constituante auront lieu le 12 avril.

15. — Le Portugal et le Vatican signent un protocole additionnel au concordat de 1940, qui autorise les couples mariés religieusement à demander le divorce civil.

25. — Violents incidents à Lisbonne lors d'un meeting de la démocratie chrétienne ; manifestants d'extrême gauche et forces de l'ordre s'affrontent.

MARS

7-8. — Des manifestants d'extrême gauche à Setubal attaquent un meeting du parti populaire démocratique. Les heurts entre la police et les manifestants font deux morts et vingt-cinq blessés. Des militants de la LUAR (Ligue d'union et d'action révolutionnaire) occupent les locaux d'un club sportif de la cité résidentielle de Cascais près de Lisbonne. C'est la quatrième occupation de locaux depuis le début du mois au nom du « pouvoir populaire ».

11. — Des unités de l'aviation et des parachutistes attaquent la caserne du régiment d'artillerie de Sacavem, à Lisbonne. Dans la soirée, le gouvernement annonce que la tentative de coup d'Etat a échoué.

Libres opinions

UNE LEÇON ET UN EXEMPLE

par GEORGES SARRE (*)

CERTES, un séjour d'une semaine à Lisbonne ne peut donner une connaissance suffisante du pays. Mais à travers les entretiens que nous avons eus avec des dirigeants du parti socialiste, Marcello Curto, Rodolfo Crespo, Mario Soares, des dirigeants communistes, des responsables des autres partis, de l'intersyndicale, des journalistes, des sociologues, des militaires, nous avons pu prendre la mesure des problèmes qui se posent aux diverses forces en présence.

Ce qui retient tout de suite l'attention touche à l'enchevêtrement apparent des pouvoirs. Il ne s'agit que d'une apparence.

Il y a d'abord les partis de la coalition gouvernementale, le P.S.P., le P.C.P., le P.P.D., les ministres, qui siègent au gouvernement. C'est une première réalité, et leur œuvre n'est pas négligeable. La décolonisation, réussie en Guinée-Bissau et au Mozambique, plus difficile mais sans doute en bonne voie en Angola, et la signature d'un avenant au concordat apportant le droit au divorce pour la majorité catholique du peuple portugais sont d'une certaine façon de véritables prouesses. Les socialistes y sont pour quelque chose. Toutefois, très vite, s'impose une évidence : le pouvoir appartient pour l'essentiel au Mouvement des forces armées.

.•.

Qu'est-ce que le M.F.A. et pourquoi a-t-il renversé le régime fasciste ? Il est probable que les causes altruistes n'ont pas été les seules. Jeunes hommes issus des classes moyennes, mais peu considérés par la grande bourgeoisie affairiste corrompue, marqués par les guerres coloniales et pressentant la fin de l'empire, inquiets de leur carrière dans une armée pléthorique qui devrait être rapatriée et réduite en nombre, les militaires ont fait irruption dans la politique. Fidèles à une tradition, minoritaire mais vivace, d'opposition au régime, ils ont réussi à chasser les tenants du pouvoir fasciste.

L'articulation du M.F.A. est pyramidale. A la base, une assemblée plénière composée exclusivement d'officiers (des assemblées de sous-officiers se réunissent mais ne jouent pas encore un grand rôle) et qui rassemble les délégués des diverses unités. A l'échelon supérieur, le conseil des Vingt regroupe les membres de la junte nationale (dont le président de la République et les chefs d'état-major), les sept membres de la commission de coordination (dont le premier ministre), les ministres militaires et le général Otelo de Carvalho.

Jusqu'à présent, toutes les décisions prises par le M.F.A. l'ont été à l'unanimité, mais celle-ci est de façade. Sur les questions examinées récemment par les militaires, au-delà des nuances, deux courants se sont dégagés. Le premier semble partisan de faire du M.F.A. le moteur principal du processus en cours. Le second incline plutôt vers un choix qui ferait du M.F.A. seulement l'arbitre de la vie politique portugaise

Les propositions en sept points du M.F.A. soumises aux partis politiques : la constitution d'un Sénat ou d'un Conseil d'Etat à forte participation du M.F.A. ; le maintien de militaires aux postes ministériels liés aux questions de sécurité et au Plan ; l'approbation par le M.F.A. de la liste des candidats à l'élection présidentielle ; un droit de veto sur les délibérations de la Constituante, montraient que l'option la plus ambitieuse l'emportait.

Cette option ne satisfaisait pas toutes les organisations en présence, dont le P.S.P. Mais, comme la campagne électorale ne pouvait commencer qu'après l'acceptation par les partis des sept propositions négociables, on comprend mieux pourquoi l'ouverture officielle de la campagne avait dû être reportée.

Evidemment, le coup d'Etat manqué de mardi bouleverse les données de la vie politique. Le général Spinola, qui guettait dans l'ombre toute occasion pour revenir, déguisé en sauveur, refaire la politique pour laquelle il avait dû quitter le pouvoir le 28 septembre 1974, est maintenant en exil. Cela signifie pour un temps qu'il n'y a plus d'homme providentiel et de recours à droite. Ceux qui ont poussé les factieux à agir se sont montrés trop pressés. Les rassemblements qui s'opéraient à droite pouvaient favoriser une poussée électorale en faveur des conservateurs. Aujourd'hui, fort heureusement, cette hypothèse semble compromise. Les progressistes du M.F.A. l'emportent.

.•.

Avant le 11 mars, les forces politiques de gauche et le M.F.A. disposaient d'une marge de manœuvre faible. Après la journée de mardi, la consolidation du régime issu du 25 avril ne fait pas de doute. La situation est plus claire. Un coup d'accélérateur a été donné au processus démocratique. Il ne s'agit plus d'obtenir un compromis acceptable entre les divers partis de la coalition gouvernementale, mais de jeter les bases d'un accord politique encore plus profond qui fasse avancer le Portugal dans une voie progressiste.

Ces événements montrent qu'il n'est pas possible de transposer la situation portugaise en France, ou réciproquement. En ce sens, les rapports entre les socialistes et les communistes ne peuvent pas être comparés avec ceux qui existent dans notre pays. Le parti socialiste portugais ne rassemblait au 25 avril qu'une poignée de militants qui revenaient d'exil ou qui émergeaient de la clandestinité ! Il en compte aujourd'hui cinquante-cinq mille, ce qui représenterait chez nous trois cent cinquante mille adhérents ! C'est un parti en création, dont l'expérience grandit tous les jours, mais qui ne peut d'un coup griller toutes les étapes. Le P.C.P., bien organisé mais minoritaire, se veut, comme chez nous, le parti de la classe ouvrière et affirme idéologiquement un rôle dirigeant, qui lui est naturellement contesté. Il a conquis ses lettres de noblesse sur le terrain dans la résistance au fascisme et s'est, durant cette période, préparé à assumer un rôle important. Qui peut le récuser ?

Mais l'union de la gauche comme nous la connaissons chez nous n'existe pas. Il n'y a pas de programme commun, car tout s'ordonne autour et par rapport au M.F.A. De plus, la forte tradition anarchisante du Portugal, l'inexistence d'un héritage socialiste, n'ont pas permis au P.S.P. et au P.C.P. d'avoir de longs rapports faits d'ententes et de séparations, qui favoriseraient une union plus profonde.

En ce sens, la controverse sur l'unicité syndicale, qui a pris un moment un tour vif, était plus une querelle de principe que de fait. Tous voulaient un syndicat unique. Les uns, les socialistes, souhaitant qu'il soit d'abord bâti par les travailleurs, les autres, les communistes, appréciant le contexte et désirant que l'unicité syndicale soit décrétée par la loi, ce qui interdisait les manipulations et ingérences intérieures et extérieures. Cette deuxième thèse l'a emporté. Maintenant, socialistes et communistes travaillent à la formation d'une centrale unique, dans laquelle tous les courants du mouvement syndical pourront s'exprimer. L'épreuve du 11 mars, où les deux partis se sont unis, doit servir de leçon et d'exemple.

Au plan économique, la situation reste difficile. Le taux d'inflation, de près de 30 %, n'a pas empêché le chômage d'atteindre un record : deux cent mille personnes sans emploi. Le redressement économique s'impose. C'est la tâche de l'heure, la condition du succès.

Le plan d'urgence qui vient d'être adopté semble bien timide. Pas de nationalisations, reconnaissance élargie de l'initiative privée, voire étrangère, dans l'économie. Deux mesures sociales sont prévues : l'établissement d'une allocation chômage et d'un système de sécurité sociale étendu à tous.

Cela montre assez que le Portugal est loin de la France, et que la politique qu'on y mène n'est, en tout cas, pas celle du programme commun. Un point de politique étrangère pour s'en convaincre : malgré la présence au gouvernement de ministres socialistes et communistes, le Portugal reste membre de l'OTAN.

Le bilan des neuf mois écoulés depuis le 25 avril est largement positif. Que tous ceux qui, en France ou dans le monde, veulent aider le peuple portugais à marcher vers le progrès le fassent dès maintenant. Cela commence pour nous par renoncer à se servir des tâtonnements des autres pour appuyer ou dénoncer ses propres thèses.

(*) Animateur du CERES, membre du bureau exécutif national du P.S.

APRÈS LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ AU PORTUGAL

LES RÉACTIONS

Madrid nie toute ingérence dans les affaires de son voisin

Le général Spinola, accompagné de son épouse et de dix-huit officiers portugais, a trouvé refuge en Espagne après l'échec du coup d'État. La radio portugaise avait annoncé sa fuite *« en voiture »* et assuré qu'il était *« essentiel » de s'emparer de l'ancien président de la République*. En fait, *c'est à bord de trois hélicoptères* que les fugitifs sont arrivés, le *mardi 11* mars vers *19 heures*, à la base-école de Talavera-la-Real, à 10 kilomètres de Badajoz et à 16 kilomètres de la frontière.

Les officiers portugais, aussitôt *« internés »*, ont été placés *« sous la surveillance des autorités »* et ils n'ont pu prendre aucun contact avec la presse.

En fin de soirée, le chargé d'affaires brésilien à Madrid — le nouvel ambassadeur n'ayant pas encore présenté ses lettres de créance — a *été convoqué* au ministère des affaires étrangères. *Aussitôt le bruit a couru* que les officiers en fuite allaient trouver *asile politique* au Brésil. En toute hypothèse, Madrid a tenu à prendre ses distances à l'égard de leur tentative manquée ; une note officielle réaffirme *« l'adhésion totale de l'Espagne au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, principe qui a été maintenu et est maintenu dans les relations avec le Portugal »*. La note émanant du ministère des affaires étrangères ajoute que les *« informations mensongères »* diffusées à propos d'une assistance espagnole aux militaires rebelles *« ne peuvent provenir que de milieux cherchant à troubler les rapports de bon voisinage entre les deux pays »*. Un représentant de l'ambassade d'Espagne à Lisbonne aurait obtenu de *« responsables militaires portugais »* l'assurance qu'ils n'impliqueraient pas son pays dans le coup d'État manqué.

Selon notre correspondant à Madrid, les accusations portées à Lisbonne contre l'Espagne pourraient tenir à un mouvement de troupes qui s'est produit récemment le long de la frontière, entre Placencia et Ciudad-Rodrigo. Il s'agissait alors de renforcer la surveillance de la frontière à la suite d'informations assurant que des militants d'extrême gauche portugais cherchaient à pénétrer en Espagne.

● *Le ministre des affaires étrangères brésilien* s'est refusé à tout commentaire sur les informations selon lesquelles le général Spinola pourrait se réfugier au Brésil.

DEUX LEADERS PORTUGAIS ONT CONDAMNÉ LE SOULÈVEMENT

● **Le chef du Centre démocratique et social (*conservateur*) envoie un télégramme au président Da Costa Gomes.**

Le professeur Diego Freitas do Amaral, chef du Centre démocratique et social (C.D.S.), mouvement politique de tendance conservatrice, s'est déclaré surpris et choqué par la tentative de coup d'État du 11 mars. M. Freitas do Amaral, qui se trouvait à Londres, invité par le parti conservateur britannique, a adressé un télégramme au président de la République, le général Costa Gomes, pour l'assurer de sa solidarité et de sa volonté de défendre la démocratie dans son pays.

● **L'amiral Rosa Coutinho (junte de salut national) : « On ne peut être indulgent. »**

De son côté, l'amiral Rosa Coutinho, membre de la junte de salut national, a fait mardi soir une déclaration dans laquelle il affirme que l'*« on ne peut être indulgent envers ceux qui guettent le moment propice pour instaurer un régime qui a déjà été condamné »*.

L'ambassadeur des États-Unis mis en cause

En réponse à un journaliste de Radio-Clube, qui l'interrogeait sur *« les nouvelles techniques dont se sert l'impérialisme mondial pour troubler la situation dans certains pays »*, le commandant en second du COPCON, le général Otelo Saraiva de Carvalho, a mis en cause l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Frank Carlucci.

« Peut-être serait-il bon, a-t-il dit, *que M. Frank Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis, demande à son gouvernement de le retirer du Portugal. Il serait bien pénible pour moi et pour le gouvernement portugais qu'il lui arrive quelque chose qui puisse faire naître des frictions entre les Etats-Unis et le Portugal. Je considère qu'il devrait être lui-même conscient de la situation que l'on vit ici et que, conscient également de ce qui est arrivé dans les pays où il est passé, ce devrait être lui qui devrait demander son remplacement. »*

Un journaliste ayant, d'autre part, fait état de la présence au large des côtes portugaises de trois navires de guerre américains, le général de Carvalho a répondu : *« En fait, nous n'avons pas encore déterminé l'exactitude de cette information. »*

Quelques instants plus tard, l'ambassadeur des États-Unis s'entretenait par téléphone avec le général de Carvalho. Il se déclarait, à l'issue de cette conversation, *« persuadé que le général et le gouvernement portugais étaient capables d'assurer sa sécurité et qu'ils avaient l'intention de le faire »*.

Dans la soirée, à Washington, le département d'État se refusait d'abord à tout commentaire sur les déclarations du général de Carvalho. Il se bornait à rappeler que M. Carlucci, qui n'a pris ses fonctions qu'au début de cette année, avait obtenu régulièrement l'agrément du gouvernement portugais. Un peu plus tard, cependant, un porte-parole déclarait : *« Je démens catégoriquement que l'ambassade ou le gouvernement des Etats-Unis aient été impliqués en quoi que ce soit dans les événements de Lisbonne. »*

Agé de quarante-cinq ans, M. Frank Carlucci est entré en 1956 au département d'Etat, et a successivement occupé des fonctions diplomatiques à Johannesburg, Léopoldville, Zanzibar et Rio-de-Janeiro. De retour à Washington, il travailla notamment au département du budget, puis fut *sous-secrétaire d'Etat* à la santé et à l'éducation. Depuis quelque temps déjà, les milieux de la gauche portugaise l'accusaient, ainsi que quatre de ses collaborateurs à l'ambassade américaine, de travailler pour la C.I.A. La semaine dernière, un article publié par un journal de Lisbonne l'avait accusé d'avoir trempé dans une tentative de coup d'Etat. L'ambassade des Etats-Unis avait démenti ces allégations.

M. MENDÈS FRANCE : il ne faut pas se laisser retenir par le côté spectaculaire des événements.

Dans une interview à TF 1, M. Pierre eMndès France a dit que, si la tentative de coup d'Etat avait réussi au Portugal, les putchistes n'auraient pas pu résoudre *« les vrais problèmes de fond »* qui subsistent aujourd'hui dans ce pays, tels le chômage et le niveau de vie. *« Ils auraient été probablement en plus mauvaise posture pour les résoudre que le pouvoir actuel, car ils n'auraient pas bénéficié de la confiance populaire. »*

M. Mendès France, qui impute les difficultés rencontrées aujourd'hui par le Portugal aux *« quarante-huit années de salazarisme et d'oppression »* subies par ce pays, a déclaré qu'il ne fallait pas *« se laisser retenir par le côté un peu spectaculaire ou théâtral »* des derniers événements.

« Si le Portugal, a-t-il poursuivi, *donne dans les mois et les années à venir l'exemple d'un modèle qui prend forme et qui réussit, cela servira de précédent en Espagne, en Italie et en Grèce. La France même en sera influencée. »*

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : la droite ou les durs du régime.

« Deux interprétations possibles : la droite portugaise est la plus bête du monde, ou bien les « durs » du régime se sont conduits avec un remarquable machiavélisme pour éliminer définitivement leurs adversaires de la scène politique. Il était difficile hier soir de choisir entre ces hypothèses.

» Il est possible que les militaires de « droite » aient cru à leur chance. Plusieurs informations sérieuses avaient fait récemment état d'une poussée conservatrice à l'intérieur des forces armées. (...)

» Il est possible aussi que toute l'affaire soit une provocation fort bien montée : les parachutistes, fer de lance du coup d'Etat manqué, croyaient en fait attaquer des unités rebelles. Qui leur avait donné des ordres ? Qui les a manipulés ?

» Une certitude, en tout cas : les élections sont cette fois sérieusement menacées, et le parti communiste sort renforcé et grand vainqueur de ce drôle de putsch. »

(YVES CUAU.)

L'HUMANITE : les communistes sont sous-représentés.

« La campagne présentant les communistes comme exerçant une autorité dictatoriale à Lisbonne est dénuée de tout fondement. Même s'ils se sont acquis une large audience populaire — au prix du sang versé dans la lutte contre le fascisme — ils sont au contraire sous-représentés au gouvernement où ils n'ont qu'un seul ministre, et, mis à part leur hebdomadaire Avante, *ils ne contrôlent aucun grand moyen d'expression.*

» Dans ces conditions, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le formidable battage déclenché contre le parti communiste avait pour objectif de diviser le mouvement démocratique, d'en affaiblir la composante essentielle (au besoin en lui attribuant, au moyen de l'amalgame classique, les excès des groupes gauchistes) et de créer ainsi une situation favorable à la remise en selle des conservateurs et des fascistes.

» Est-ce parce qu'il a pris — tardivement — conscience du péril ? Le parti socialiste, non sans quelques réticences, vient de déclarer qu'il acceptait l'offre de collaboration que lui a faite Alvaro Cunhal. Mais sa participation à la campagne contre un imaginaire « coup communiste » a fait le jeu des forces de la réaction. »

(RENE ANDRIEU.)

LIBERATION : une triple démonstration.

« La journée du 11 mars aura fait plusieurs démonstrations :

» Le Portugal n'est pas le Chili, *et le travail politique opéré par le M.F.A. dans l'armée a porté ses fruits, paralysant l'entreprise de chefs militaires prestigieux. L'armée n'a pas basculé du côté du putsch des généraux et du coup d'Etat réactionnaire.*

» Spinola s'est démasqué, *aux yeux de l'opinion mondiale, pour ceux qui gardaient des illusions sur le personnage, mais surtout vis-à-vis d'une fraction importante de la population pour qui le 25 avril était encore identifié au général Spinola.*

» L'aile radicale du M.F.A. est aujourd'hui libérée de cette aile droite qui la freinait dans toutes les décisions importantes *par une succession de compromis qui jalonnent l'histoire politique depuis le 28 septembre. »*

(SERGE JULY.)

L'AURORE : la victoire de la gauche est-elle définitive ?

« On s'est battu hier au Portugal, militaires politisés contre militaires autrement politisés.

» Il est rarement bon de politiser les militaires.

» Les militaires sont mal préparés, pour la plupart, à la politique. Aussi les voit-on si souvent faire le jeu d'autres, de civils plus avisés et plus réellement formés, habiles à parler et à manipuler les bonnes volontés.

» La gauche l'a emporté hier. Mais est-ce une victoire vraiment définitive ? Qui peut dire comment se termineront les événements au Portugal ?

(ANDRE GUERIN.)

QUÉ AU PORTUGAL

Dans la presse parisienne

MORT IL Y A CINQUANTE ANS

Sun Yat-sen est honoré à Pékin comme à Taiwan

Le 12 mars 1925, à 9 h. 30 du matin, le premier révolutionnaire de la Chine contemporaine, Sun Yat-sen, mourait à Pékin dans la maison du diplomate Wellington Koo.

par JACQUES GUILLERMAZ

Sun Yat-sen était protestant depuis sa jeunesse : le 19 mars a lieu un service religieux chanté selon le rite anglican par un chœur de quatorze étudiants en théologie. Un peu plus tard, dans le cortège funèbre qui le conduisait au Parc central pour y être exposé, à la manière de Lénine, avant d'être porté au « temple des Nuages azurés », dans les collines de l'Ouest, l'ambassadeur des Soviets, Kharakhan, semblait mener le deuil. Le 16 mars, une cérémonie présidée par Radek avait eu lieu à Moscou, Marcel Cachin y avait prononcé une allocution, Staline avait envoyé un message de condoléances.

Peut-être faut-il voir dans ces témoignages si dissemblables un symbole de la personnalité de Sun Yat-sen, nationaliste anti-étranger, mais profondément occidentalisé et même chrétien, révolutionnaire ami de l'U.R.S.S. et prétendument socialiste, mais libéral de cœur et d'intention, novateur, mais très attaché à la morale traditionnelle. L'homme est en effet si divers que tous les partis politiques chinois ont pu légitimement le revendiquer : le Kouomintang de Tchiang Kaï-chek, qui en a fait le Kuo Fu, le « Père de la patrie » le Kouomintang réformé de Waug Ching-wei, collaborateur des Japonais ; le Kouomintang révolutionnaire qui subsiste encore à Pékin, et même, jusqu'à un certain point, le parti communiste chinois d'aujourd'hui. Comment s'étonner que dans les boutiques des Chinois d'outre-mer son image soit devenue l'emblème d'une neutralité politique affirmée ou le camouflage commode et irréprochable d'opinions inavouées ?

Né le 12 novembre 1866 (la date exacte est incertaine), au Kwangtung, dans le petit village de Te'uiheng, district de Hsiangshan (actuellement Chungshan), non loin de Hongkong et de Macao, il est de bonne heure informé de l'Occident. Comme beaucoup de jeunes paysans de la région, son frère a émigré pour s'installer aux îles Hawaï. Sun Yat-sen le rejoindra en 1879 et, de treize à seize ans, y fréquentera une école religieuse anglaise. En 1883, après un bref retour au village, il étudie la médecine à Canton, puis à Hongkong, devient chrétien, se marie une première fois, repart aux Hawaï, revient encore à Hongkong, où il termine ses études de médecine dix ans plus tard. Mais déjà, à travers des sociétés secrètes, comme « la Triade », il est entré dans la vie politique et s'est adressé sans succès au vice-roi Li Hung-chang, à qui il a proposé un plan de réformes pour l'empire. Désormais, toute sa vie sera faite d'errances, de coups de main malheureux, d'action révolutionnaire clandestine appuyée sur les Chinois d'outre-mer. En 1894, il fonde, à Honolulu, la « Hsing Chung-hui » (Association pour la régénération de la Chine). Dès l'année suivante, il tente de soulever la ville de Canton, échoue, regagne les Hawaï, puis les Etats-Unis, l'Angleterre, où l'ambassade de Chine le fera kidnapper. Miraculeusement sauvé, il se réfugie au Japon, où, en 1905, il créera la « T'ung-men hui » (Alliance révolutionnaire) et publiera le *Min Pao*. Du Tonkin, aidé en sous main par les Français, il tentera de prendre pied en Chine avec une centaine de partisans. D'incessants vagabondages le mèneront en Malaisie, en Europe, aux Etats-Unis, où la nouvelle de la chute de l'empire, survenue le 10 octobre 1911, le surprend. Poursuivant son voyage pour obtenir le soutien des grandes puissances au nouveau régime, il est reçu à Paris par Clemenceau. Le conspirateur est devenu un homme politique de premier plan, président provisoire de la nouvelle République chinoise.

Le fondateur du Kouomintang

Dupé par Yüan Shih-kai, il lui cède la présidence, puis se brouille avec lui. Le parti nationaliste, le Kouomintang, qu'il avait mis sur pied pour remplacer le « T'ung-men hui », devient le parti révolutionnaire de Chine (Komintang) en 1914 et, à nouveau, Kouomintang en 1919. La confusion politique, qui suit la mort de Yüan Shih-kai, en 1916, permet à Sun Yat-sen d'installer à Canton, en 1917, un gouvernement militaire qui ne contrôle qu'un morceau de la province. Encore devra-t-il s'enfuir à deux reprises pour ne revenir définitivement dans sa capitale qu'en février 1923. Ses nombreuses mésaventures, la trahison de ses alliés militaires, l'indifférence des puissances qu'il sollicite vainement, les avances de l'Union soviétique, le désir d'entreprendre la reconquête et la réunification politique de la Chine, vont l'amener à prendre un virage décisif. Le 26 janvier 1923, c'est la célèbre déclaration Sun-Joffé qui ouvre une période de collaboration politique entre le Kouomintang, d'une part, le parti communiste chinois et les Soviets, de l'autre.

Au mois de janvier 1924, avec l'aide de Borodine, le Kouomintang est réorganisé sur le modèle bolchevik et les conseillers militaires russes aident à créer l'académie militaire de Whampoa, dont Tchiang Kaï-chek est le président et Chou En-lai l'instructeur politique. De substantielles livraisons de matériel militaire permettent au régime de Canton de disposer de forces sûres et indépendantes. L'« expédition du Nord » va pouvoir commencer. Cependant, elle n'aura lieu que deux ans plus tard, et Sun Yat-sen ne sera plus là pour la conduire.

Au printemps de 1924, en effet, le président Tuan Ch'i-jui propose de réunir à Pékin une conférence de restauration nationale. Sun Yat-sen s'y rend avec Wang Ching-wei à la fin de l'année. C'est à Tien-Tsin qu'il tombe malade au début de 1925 et c'est, comme on l'a dit, dans la vieille capitale, que se terminera une vie dont ce bref raccourci ne peut dire tout le mouvement, l'aventure, le romantisme.

Depuis maintenant cinquante ans, des flots d'histoire révolutionnaire et guerrière ont passé sur la Chine, et l'ombre gigantesque de Mao Tse-toung a rejeté dans l'obscurité tous ses prédécesseurs. Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée et de l'œuvre du plus ancien d'entre eux ?

De la pensée, dont le Kouomintang pratiquera le culte et à laquelle il rendra chaque lundi matin un hommage officiel (lecture du testament de Sun et minute de silence), il ne reste que peu de chose, même à Taiwan. Dispersée dans des ouvrages tardifs et mal recomposés, peu rigoureuse, dévaluée par de prodigieux bouleversements politiques et sociaux, elle n'est plus guère connue que des historiens et des sinologues. Quelques formules survivent pourtant : les « *trois principes du peuple* » (ou triple démisme), nationalisme, démocratie, bien-être, trois termes dont le sens a beaucoup varié avec la conjoncture. Ainsi, le nationalisme, d'abord anti-mandchou, est devenu anti-étranger pour atteindre parfois le sommet de l'orgueil chinois — ce qui n'empêchait point Sun Yat-sen de songer à faire appel à l'intervention extérieure pour moderniser la Chine après avoir ramené l'ordre politique. De même, la démocratie, expressément reconnue par la définition de quatre pouvoirs populaires, restait subordonnée à un long apprentissage (période militaire, période de tutelle du Kouomintang, période constitutionnelle). Enfin, le « *bien-être du peuple* » allait d'un simple réformisme agraire fondé sur la plus-value des terres à un socialisme humanitaire appuyé sur un puissant capitalisme d'Etat.

Dans le domaine des institutions politiques, la « *théorie des cinq pouvoirs* » (pouvoirs de contrôle et d'examen s'ajoutant aux trois pouvoirs classiques) n'est plus guère qu'une curiosité juridique. Quant aux bases morales indispensables à tout système politique chinois, Sun Yat-sen a pensé les trouver dans un syncrétisme souvent inconscient entre confucianisme, christianisme et socialisme utopique (en partie emprunté au vieux fonds taoïste chinois) et dans la famille et le clan.

A distance idéologique convenable du président Mao

Des centaines d'ouvrages sur la pensée de Sun Yat-sen ont été écrits dans la Chine d'avant 1949 et le sont encore aujourd'hui à Taiwan, où elle sert de doctrine fondamentale au régime.

Mao Tse-toung et le parti communiste chinois ont fait, non sans calcul, une place à Sun Yat-sen dans le panthéon révolutionnaire chinois. Son souvenir est officiellement perpétué. La maison natale de Te'uiheng est devenue un musée, le temple de Pi-Yün-Ssu est visité, le superbe mausolée de la Colline-de-Pourpre, à Nankin, est un lieu de pèlerinage, les grands anniversaires sont célébrés.

Sur le plan doctrinal, Mao Tse-toung a régulièrement utilisé le crédit de Sun Yat-sen tout en restant attentif à maintenir ce dernier à distance idéologique convenable. Les « *trois principes du peuple* » ont été réinterprétés à la lumière des « *trois politiques* » définies par le premier congrès du Kouomintang en janvier 1924 (rapprochement avec l'U.R.S.S., collaboration avec le parti communiste chinois, soutien aux ouvriers et paysans). Le message adressé par Sun Yat-sen mourant aux dirigeants soviétiques a tendu à se substituer au véritable testament. A diverses reprises, et notamment dans *Démocratie nouvelle*, écrite en 1940, Mao Tse-toung s'est placé momentanément dans la ligne de Sun en matière de politique et d'économie.

Idéologiquement parlant, pour Mao et les communistes, Sun Yat-sen reste pourtant un représentant de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, un dirigeant d'une révolution démocratique bourgeoise, étape indispensable vers une révolution authentiquement prolétarienne. Cette étape est aujourd'hui franchie, le doyen des révolutionnaires chinois n'appartient plus qu'à l'histoire.

Pourtant, l'histoire retiendra sinon la pensée au moins l'œuvre de Sun Yat-sen, dont on a dit très justement qu'il était plus une force qu'un homme. Cette force a largement contribué à la chute de l'empire. Elle a servi à lancer et à faire triompher l'« expédition du Nord », à maintenir tant bien que mal, pendant vingt ans, un régime semi unifié que les guerres civiles et la guerre sino-japonaise devaient finalement ruiner. Mais elle n'a pu aller au-delà. Les plans de construction nationale, grandioses et naïfs, dont on s'est parfois moqué (150 000 kilomètres de voies ferrées, 1 million et demi de kilomètres de routes modernes), n'ont pu être accomplis, et l'on est encore bien loin de leur réalisation. Des « *trois principes du peuple* », seul le nationalisme est vraiment passé dans les faits, dès 1943, avec l'abolition des « traités inégaux ». Mais on ne saurait oublier que Sun Yat-sen œuvrait dans des conditions plus difficiles encore que celles que connaissent les dirigeants chinois d'aujourd'hui. Son mérite n'est pas moins grand que le leur, sans doute les égale-t-il en ténacité, en courage et en patriotisme et les dépasse-t-il dans son désir de préserver la meilleure part de la civilisation chinoise. Pour cela au moins, tous ceux qui s'attachent au destin de la Chine lui doivent une pensée après cinquante ans d'absence.

La mise en service d'un nouveau barrage sur le fleuve Jaune

La production chinoise d'électricité atteindrait 110 à 120 milliards de kWh

De notre correspondant

Pékin. — Sur le rebord des hauts plateaux du Tsinghaï fonctionne à plein rendement depuis la fin de l'année dernière la plus importante centrale hydro-électrique de Chine. *Le Quotidien du peuple* en a fait récemment sa manchette de première page, présentant la centrale du défilé de Liuchia comme un grand succès de la révolution culturelle.

Comme elle avait fait pour l'oléoduc de Taching à la mer et les chemins de fer du Sud-Ouest, la Chine a préféré attendre plusieurs semestres avant d'annoncer la réalisation du projet. En fait, le premier groupe de turbines de la centrale de Liuchia avait commencé à fournir de l'électricité en avril 1969. Pendant toute la période de mise en place de l'infrastructure, la presse n'avait soufflé mot du projet. Il s'agit manifestement d'un ensemble de très grande importance qui utilise les eaux du fleuve Jaune à leur passage dans l'étroit corridor semi-désertique du Kansou. La régulation et la maîtrise d'un débit estimé en cette région à 7 400 mètres cubes-seconde permet d'atteindre plusieurs objectifs. Le plus important est la fourniture de l'électricité aux provinces du Kansou, du Tsinghaï et du Shensi : 1 225 000 kW et une production annuelle de 5,7 milliards de kWh. Le barrage de Liuchia à lui seul fournit plus d'énergie que ne le faisaient en 1949 la totalité des centrales du pays, qui produisaient entre 4 et 5 milliards de kWh.

On sait peu de choses sur la situation énergétique chinoise. Des sources américaines évaluaient la production électrique de 1971 à 70 milliards de kWh. Le rapport de M. Chou En-lai devant la quatrième Assemblée nationale fait état d'un triplement de la production depuis 1964. Sur la base de 30 à 40 milliards de kWh pour cette dernière année, le chiffre de 1974 devrait approcher 110 ou 120 milliards de kWh.

Dans le réservoir situé en amont du barrage de Liuchia, le fleuve Jaune accumule 5,7 milliards de mètres cubes, qui vont servir à résoudre le problème de la sécheresse et des inondations. L'irrigation garantit des récoltes stables, et l'élevage va pouvoir être développé. La régulation du débit du fleuve augmente d'autre part la production des petites centrales installées antérieurement.

Dans cette période du mouvement Pi-Lin Pi-Kong (critique de Lin Piao et de Confucius), qui vise à défendre la révolution culturelle sur le plan économique (comme il avait fallu autrefois défendre le principe du bond en avant), les journaux ne manquent pas de souligner que la construction du barrage a correspondu à la grande période de lutte « *contre les capitalistes infiltrés dans le parti* ».

Commencée en 1964, la construction du barrage de Liuchia, qui atteint 147 mètres de haut, fut achevée en 1968, avec une avance de deux ans par rapport aux prévisions initiales. A aucun moment il n'y a eu d'assistance technique étrangère.

La Chine obtient encore l'essentiel de son électricité des centrales thermiques. On ignore presque tout de ce secteur. Les plus importantes centrales se trouvent à Shichiachuang, capitale du Hepeh, à Huangtai (province du Shantong), à Wangting (province du Kiangsu), mais, bien entendu, il y en a dans toutes les grandes villes industrielles. La Chine a attaché une importance particulière ces dernières années à l'investissement énergétique. En 1973, par exemple, furent installées quatre-vingt-dix centrales nouvelles de moyenne.

La place accordée à la centrale de Liuchia par la presse contraste avec la relative discrétion avec laquelle on avait annoncé, le 4 février, la mise au point d'une installation expérimentale pour des réactions thermo-nucléaires contrôlées. Une telle réussite, flatteuse pour l'amour-propre national, aurait pu recevoir un meilleur traitement dans *le Quotidien du peuple*. Au lieu d'un chant de victoire, le journal du comité central s'est contenté d'un modeste article. Est-ce parce qu'il s'agit d'une affaire stratégique et qu'il faut observer en la matière la discrétion de rigueur, ou bien l'essai n'est-il qu'à demi concluant ? Une chose est certaine est certaine en tout cas : la Chine entend mettre les bouchées doubles dans le secteur des industries de pointe.

ALAIN BOUC.

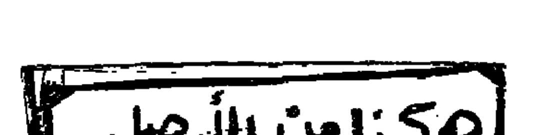


ropriation des paysans





E NATIONALE



ASIE

Cambodge

Les Khmers rouges accentuent leur pression à l'ouest de l'aéroport de Phnom-Penh

La sous-commission des affaires étrangères du Sénat américain a voté mardi 11 mars en faveur de l'attribution de 125 millions *de dollars d'aide militaire à Phnom-Penh ;* s'y ajouteraient 75 millions d'aide alimentaire et 15 millions d'aide économique. La commission correspondante de la Chambre n'a, en revanche pas réussi à se prononcer. M. Tower, sénateur *républicain*, a qualifié d'« imminente » la chute du régime de Phnom-Penh. Il venait de rencontrer M. Schlesinger, secrétaire à la défense, qui estime « *très sombre* » la situation militaire

De fait, les Khmers rouges bombardent *sans arrêt l'aérodrome de Phnom-Penh*, tirant parfois au rythme d'une roquette ou d'un obus toutes les deux minutes. Ils viennent aussi de passer à l'attaque à l'ouest de l'aérodrome, à partir de la région de Tuol-Léap (perdue fin février) *; les forces* républicaines seraient en difficulté. Si les révolutionnaires marquent encore des points dans ce secteur, les Américains pourront difficilement poursuivre, sans prendre d'énormes risques, leur pont aérien. Ils sont *désormais à peu près les seuls à oser se* poser à Pochentong ; à Saigon, un équipage taïwanais employé par Air Cambodge refuse de décoller.

Notre envoyé spécial fait le point de la *situation politique* après la « *démission* » du général Fernandez et alors que le gouvernement de M. Long Boret va être remanié.

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Le maréchal Lon Nol et sans doute aussi les Américains ont choisi un moment où la situation militaire se détériore, et où le pont aérien est régulièrement interrompu à cause du bombardement de l'aérodrome par l'artillerie khmère rouge, pour se livrer à d'importantes modifications des structures politiques et militaires.

La journée du mardi 11 mars a été fertile en événement : discours du maréchal-président ; la « démission » du général Sosthène Fernandez, chef d'état-major général et commandant en chef ; annonce d'un prochain remaniement ministériel. Mercredi matin, le nouveau chef d'état-major, le lieutenant général Saksut Sakhan, prêté serment au palais Chamcar-Mon. *Le poste de commandant* en chef demeure vacant, mais les fonctions pourraient être exercées par le maréchal Lon Nol, qui les détenait avant 1972.

Le lieutenant général Saksut Sakhan a quarante-huit ans (1). Il a surtout fait carrière dans l'état-major, où il est entré en 1954, comme sous-chef, en même temps que Sosthème Fernandez. *Plusieurs fois secrétaire* d'État du prince Sihanouk, chef d'état-major et du deuxième bureau en 1967, il devint chef de l'état-major tactique après le putsch du 18 mars *1970*. Il a *été ministre* d'État chargé de la défense nationale pendant sept mois en 1972, avant de devenir ambassadeur itinérant. On le dit proche du premier ministre, M. Long Boret, et du prince Sirik Matak.

Au contraire du général Fernandez, qui s'est opposé jusqu'au bout à ce que l'armée soit placée sous le contrôle du pouvoir civil, et qui *symbolisait* la *poursuite de* la guerre, le général Saksut Sakhan est proche des milieux politiques ; il devrait mieux se plier à la nouvelle situation créée il y a quelques jours, à la suite de l'attribution par le Parlement des pleins pouvoirs au maréchal, qui a mis fin à l'autonomie des forces armées. Moins compromis que son prédécesseur, qui organisa en 1970 les premières *manifestations anti*-vietnamiennes, qui dégénérèrent en sanglants massacres, et qui s'était illustré en faisant avancer devant ses troupes des femmes et des enfants, le général Saksut Sakhan passe, aux yeux de certains, pour un « *ami du prince Sihanouk* ».

Quelles sont les vraies raisons du départ du général Fernandez *et quelles peuvent en être les* conséquences ? Depuis plusieurs jours, des rumeurs de coup d'État circulaient en ville, où certains prétendaient même que le général Fernandez serait le prochain premier ministre. Mais celui-ci nous a affirmé qu'il était parti de son propre gré, pour ne pas passer sous le contrôle du gouvernement, ajoutant qu'il n'aurait pu être *chassé de force car « on a peur de moi et j'ai toute la force avec moi »*.

Plusieurs interprétations peuvent être avancées. Selon la première, il s'agirait avant *tout* de rivalités politiques au sein du régime, en particulier entre le général Fernandez, d'une part, et, de l'autre, le parti gouvernemental social-républicain et MM. Long Boret et Lon Non, frère cadet du maréchal. Celui-ci aurait souhaité accroître son pouvoir sans apparaître directement sur la scène, ce dont les Américains ne veulent pas. Le premier ministre, dit-on dans l'entourage de l'ancien commandant en chef, qui compte partir prochainement avec sa famille en France pour soigner son diabète, aurait réussi à convaincre l'ambassadeur des États-Unis, M. Dean, de la nécessité de ce remaniement.

On peut aussi penser que le maréchal Lon Nol, inquiet des déclarations qui se succèdent aux États-Unis en faveur de son départ, a voulu renforcer sa position et montrer qu'il était toujours le patron.

Toutefois, dans l'atmosphère actuelle, alors que les forces républicaines ne parviennent à protéger la capitale de la pression des Khmers rouges que dans la mesure où ceux-ci ne cherchent pas à pousser leur avantage, l'idée que les événements de mardi pourraient être l'amorce d'une tentative de « conciliation » ne peut être écartée. En effet, le général Fernandez était un des « *sept traîtres* » avec lequel les Khmers rouges refusaient de parler.

PATRICE DE BEER.

(1) Il a fait partie du corps expéditionnaire français pendant la première guerre d'Indochine avant d'entrer à l'École d'état-major de Paris, puis à l'École de guerre.

Vietnam du Sud

La bataille fait rage à Ban-Me-Thuot

La bataille faisait encore rage, mercredi 12 mars, dans Ban-Me-Thuot, ville du sud des Hauts-Plateaux sud-vietnamiens peuplée de quelque 75 000 habitants. Des hélicoptères font la navette entre cette capitale de province et Pleiku. Le commandement de Saigon déclare que trente-six chars ont été détruits, mais les communistes s'efforcent de contrôler l'agglomération en dépit des attaques de l'aviation.

Les combats ont en revanche cessé à Tri-Tam (anciennement Dau-Tieng), au *nord-ouest* de Saigon, dont les communistes se sont emparés. D'autres engagements sont signalés, notamment sur le front septentrional. Entre samedi et mardi, indique-t-on à Saigon, les communistes ont perdu plus de 2 000 hommes : l'armée du président Thieu a eu, selon la même source, 453 tués et 1 161 blessés ; 397 sont portés disparus.

La délégation de Saigon à Paris affirme que l'attaque contre Ban-Me-Thuot est menée par la 302e division nord-vietnamienne, qui « *fait partie d'une armée d'invasion forte de 500 000 hommes appuyés par un millier de chars et une puissante artillerie* ». A Hanoï, en revanche, le ministère des affaires étrangères indique que, les Américains et M. Thieu ne cessant de saboter l'accord de Paris, « *il n'existe pour le peuple du Sud et les forces armées populaires de libération d'autre moyen que celui de la riposte bien appliquée* ». Selon Hanoï, Washington répand des « *calomnies cyniques* » afin de persuader le Congrès de voter une aide supplémentaire au régime de Saigon. — *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

DIPLOMATIE

LE « SOMMET » DE DUBLIN

Le conseil européen a clos le dossier de la « renégociation »

Dublin. — M. Wilson considère la « renégociation » comme terminée. Après deux jours de discussions laborieuses au conseil européen de Dublin — la première des réunions trisannuelles des chefs de gouvernement de la Communauté, — le premier ministre a reconnu que les conditions d'adhésion de son pays au *Marché commun avaient été « améliorées »* et que les termes qui « *avaient été acceptés* (par son prédécesseur) *sans une attention suffisante* » avaient été « *clarifiés* ».

Harcelé de questions par les journalistes britanniques au cours d'une conférence de presse, le premier ministre a encore dit que tous les problèmes soulevés par le *Manifeste* travailliste, Bible de son gouvernement, avaient été discutés, soit à la réunion de Dublin, soit pendant les mois précédents, et qu'à son avis « *la renégociation avait valu la peine à cent pour cent* ».

« *Maintenant, nous savons où nous en sommes*, a dit encore le premier ministre. *Je ferai un rapport au cabinet, qui prendra une décision sur toutes les questions. Si mon gouvernement accepte les termes que nous avons obtenus, il fera campagne dans sa majorité, sinon dans sa totalité, pour leur adoption au cours du référendum.* »

M. Wilson a ajouté qu'il s'inclinerait devant le verdict du peuple britannique.

Les autres chefs de gouvernements *ont évité de gêner le premier* ministre par des déclarations de satisfaction intempestives, dont les plus anti-européens de ses ministres auraient pu faire usage. M. Giscard d'Estaing se borna à dire que le conseil avait œuvré dans « *un esprit de justice* », de « *réalisme* » et de coopération européenne « *raisonnable* ».

Comme la veille, l'essentiel de la discussion des chefs de gouvernement avait porté, mardi, sur l'élaboration d'un « mécanisme correcteur » des contributions au budget communautaire pour les pays qui iraient s'appauvrissant par rapport au reste de la Communauté. M. Wilson, on le sait, craint que ce ne soit le cas de la Grande-Bretagne.

Un texte de la Commission servait de base de discussion, mais M. Wilson en critiquait plusieurs aspects. Mardi matin, le premier ministre avait rejeté un amendement *franco - allemand* déposé la veille et sur lequel les experts avaient travaillé une partie de la nuit. Cet amendement introduisait certaines mesures dégressives. Mardi après-midi, M. Wilson rejeta une autre proposition — uniquement allemande celle-là — qui modifiait les barèmes de remboursement proposés par la Commission. Le *chancelier fédéral en aurait été* quelque peu ulcéré. C'est alors que M. Giscard d'Estaing, qui attendait son heure et qui avait plus ou moins laissé son ami M. Schmidt mener seul le combat d'avant-garde, prit l'initiative. A la vérité, la paternité de cette initiative est quelque peu contestée : les Allemands laissent entendre en effet que c'est *M. Schmidt qui souffla ce qu'il* fallait faire au président de la République. MM. Thorn (Luxembourg) et Tindemans (Belgique) revendiquent eux aussi la copaternité des propositions qui ont été finalement adoptées.

M. Wilson ne voulait pas, comme le demandait la commission, que les remboursements soient limités aux deux tiers des sommes auxquelles pourrait prétendre le pays intéressé si sa contribution avait été calculée uniquement en fonction de la valeur de son produit national *brut*. *Cette limite* est remplacée par un plafond global. Le budget du « mécanisme correcteur » ne poura dans l'immédiat dépasser 250 millions d'unités de compte (l'unité de compte vaut 5,50 francs), mais il sera augmenté à mesure qu'augmentera le budget communautaire, sans pouvoir jamais dépasser 3 % du total.

De nos envoyés spéciaux

D'autre part M. Wilson voulait que le pays intéressé puisse bénéficier des remboursements du mécanisme correcteur, même lorsque sa balance des paiements serait excédentaire, ce qu'excluait le projet de la commission. Fina*lement il a obtenu gain de cause*, mais, dans cette hypothèse, les remboursements seront calculés sur une assiette réduite, excluant les versements fournis par les droits de douane et les prélèvements agricoles aux frontières, qui sont les « *ressources propres* » de la Communauté. Telles sont les aménagements apportés au mécanisme correcteur, dispositif d'une *invraisemblable complexité*, dont nombre d'observateurs doutent qu'il servira jamais à quoi que ce soit, du moins dans son intégralité.

Un bref incident

A propos de la même affaire, un bref incident a mis aux prises à la fin des travaux le secrétaire au Foreign Office et M. Sauvagnargues. M. Giscard d'Estaing (comme d'ailleurs M. Schmidt) avait quitté Dublin vers 19 h. mardi, avant la fin du Conseil européen, dès que M. *Wilson* eut déclaré la « renégociation » close. Le président de la République laissait le ministre des affaires étrangères à la tête de la délégation française. C'est alors que M. Callhagan déclara qu'il était bien entendu que la balance extérieure en tant que critère pour l'application du mécanisme correc devrait prendre en compte le *service de la dette extérieure britannique*, qui est considérable. M. Sauvagnargues répondit assez vivement qu'il n'en était pas question. On en resta là. Certains — qui ne sont ni français ni britanniques — se demandent s'il n'y a pas dans ce « malentendu » le germe de conflits futurs.

Le dernier chapitre de la renégociation concernait les débou*chés dans* la *Communauté* des produits laitiers néo-zélandais, sujet qui avait déjà donné du fil à retordre aux négociateurs du traité d'adhésion. Le texte adopté à Dublin envisage, conformément à l'esprit et à la lettre de ce traité, de maintenir, au-delà d'une première étape qui s'achève le 31 décembre 1977, le régime de faveur accordé au beurre néo-zélandais. Mais le même texte constate qu'un tel régime dérogatoire ne peut être prorogé pour le fromage, contrairement à ce que demandait M. Wilson. En revanche, la Communauté proposera à la *Nouvelle-Zélande* de « *promouvoir le fonctionnement ordonné des marchés mondiaux* » des produits laitiers, dont toutes deux sont les grands fournisseurs.

Création d'un comité pour l'énergie

Soulagés d'en avoir fini avec la « renégociation », la plupart des chefs de gouvernement étaient pourtant médiocrement satisfaits de ce premier conseil européen. « *Pour des hommes politiques, nous avons beaucoup trop parlé de chiffres* », déclara M. Tindemans. Un autre des participants — qui ne veut pas être cité — rappelait que ces réunions régu*lières des chefs de gouvernement* ne devraient pas être considérées comme une « cour d'appel », destinée à régler les problèmes laissés en suspens à Bruxelles. Dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing, tel n'est pas non plus le rôle du conseil européen. Celui-ci devrait seulement débattre au plus haut niveau des grands problèmes européens et mondiaux, et non se plonger dans des négociations techniques comme ce fut le cas lundi et mardi. Ces grands problèmes, les chefs de gouvernement en ont cependant abordé quelques-uns, *mais à la hâte* et secondairement, alors que dans l'avenir ils devraient constituer l'essentiel de l'ordre du jour.

En ce qui concerne l'énergie, les chefs de gouvernement ont accepté la proposition de M. Schmidt de créer un comité *ad hoc* chargé d'examiner, dans la perspective de la conférence entre pays, producteurs et pays consommateurs de pétrole, toutes les questions : système monétaire international, recyclage des pétrodollars, aide au développement, économies d'énergie et prix du pétrole (y compris l'éventualité *d'un prix plancher*). Ce comité devra également étudier la possibilité de mettre le problème de toutes les matières premières à l'ordre du jour de la conférence. Il est vraisemblable que ce comité, qui dépendra directement du conseil des ministres des affaires étrangères, sera composé des représentants des pays membres de la Communauté à *l'Agence internationale de l'énergie*, plus un représentant de la France (qui ne fait pas partie de l'A.I.E.) et un représentant de la Commission (qui n'y siège qu'à titre d'observateur).

Ce comité « ad hoc » devra préparer les décisions, de telle sorte que la Communauté puisse parler d'une seule voix, aussi bien à la pré-conférence qu'à la conférence principale. Il se réunira pour la première fois le 19 mars et devra poursuivre son action aussi longtemps que la conférence principale ne sera pas terminée. Il devra se saisir de *toutes* les propositions, qu'elles viennent de la Commission, d'un pays membre ou de l'Agence internationale de l'énergie.

Les neuf chefs de gouvernement ont d'autre part décidé de siéger en conseil européen pour préparer la conférence principale. Ils ont transmis au conseil des ministres des affaires étrangères le document de la Commission de Bruxelles concernant les matières premières. Une tentative des Britanniques pour faire prendre à la Communauté des positions empêchant un débat sur toutes les matières *premières* à la *conférence* de l'énergie a été repoussée par les participants à la réunion de Dublin.

Le conseil européen a réaffirmé « *la volonté des Neuf de poursuivre et de développer leur politique de détente et de coopération en Europe* ». Les chefs de gouvernement souhaitent « *une conclusion à brève échéance et au niveau le plus élevé* » de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à condition que « *des résultats équilibrés et satisfaisants* » soient obtenus sur l'*ensemble* des *sujets inscrits* à l'ordre du jour. C'est la première fois que les Neuf expriment clairement leur accord pour que la C.S.C.E. se termine, selon le vœu de M. Brejnev, par une conférence « au sommet ». Toutefois, ils ne veulent pas faire oublier qu'il reste encore des problèmes en suspens. Les Neuf ont d'ailleurs eu un large échange de vues, au cours d'une discussion informelle, sur les relations Est-Ouest. Dans les milieux proches de la réunion, l'impression prévalait que si les Soviétiques poussaient à conclure rapidement la conférence c'était pour que M. Brejnev — dont l'état de santé a été évoqué au cours du conseil — puisse encore y assister.

MAURICE DELARUE.
DANIEL VERNET.

M. Wilson a obtenu satisfaction

(Suite de la première page.)

A Westminster, le débat européen vient de fournir à Mme Thatcher l'occasion de son premier grand discours depuis qu'elle a été élue à la tête du parti conservateur. Soulevant l'enthousiasme de beaucoup de ses partisans, elle s'est élevée avec vigueur contre le principe d'un référendum qui, à l'en croire, n'est pas souhaité par les citoyens et qui sape la traditionnelle souveraineté du Parlement. Elle estime aussi désastreux que la solidarité *ministérielle risque* d'être brisée, et que les membres du cabinet adversaire de l'Europe se voient reconnaître la liberté de mener campagne contre le Marché commun.

Cette hostilité à une innovation constitutionnelle qu'ils considèrent comme grosse de périls ne poussera quand même pas les conservateurs à voter contre le projet de loi sur le référendum.

Déjà, lors du vote de mardi soir, bon nombre d'entre eux se sont prononcés en faveur de la consultation populaire. Le gouvernement a été soutenu aussi, non sans de longues hésitations, par les nationalistes écossais et les *unionistes d'Ulster*. Seuls *les* champions de la cause galloise ont voté contre le projet, parce que les bulletins doivent être comptés à l'échelle nationale, ce *qui empêchera leur « nation »* de démontrer qu'elle est hostile à la Communauté européenne. Tous les libéraux, sauf un, se sont également prononcés contre le référendum. Mais, en fin de compte, la proposition gouvernementale a été approuvée par 312 voix contre 262.

A l'heure actuelle, on prévoit que tous les débats parlementaires sur ce sujet seront terminés au mois de mai. La date même du référendum n'est pas encore fixée définitivement, mais M. Short, l'adjoint de M. Wilson à la tête *du groupe travailliste*, a *indiqué* sa préférence pour le lundi 23 juin. Il s'agirait là d'une autre innovation les citoyens britanniques étant toujours appelés aux urnes un jeudi. Comme il faudra au moins cinq jours pour amener toutes les urnes à Londres et procéder au dépouillement, le gouvernement préférerait que le vote ait lieu un début de semaine.

JEAN WETZ.

Un socialiste français, M. Spénale, est élu président du Parlement européen

De notre correspondant

Strasbourg. — Il aura fallu toute la journée de mardi au Parlement européen, en ouverture de sa session annuelle 1975-1976, pour élire son nouveau président. M. Georges Spénale, député socialiste du Tarn, a été désigné à ce poste, après quatre tours de scrutin, par 86 voix contre 72 à son adversaire démocrate-chrétien belge, M. Alfred Bertrand.

Les deux premiers tours avaient vu s'affronter cinq candidats briguant la succession du représentant *libéral hollandais*, M. Cornelis Berkhouwer. Les candidats communiste et conservateur, Mme Leonilde Iotti (Italie) et et M. Peter Kirk (Grande-Bretagne), rassemblaient les voix de leurs groupes, tandis que MM. Spénale et Bertrand n'arrivaient pas à se détacher, les libéraux reportant leurs suffrages sur M. Michael Yeats (Fianna *Fail irlandais*), candidat du groupe des démocrates européens de progrès, formé surtout de gaullistes de l'ancienne Union démocratique européenne.

Au troisième tour, la *situation* se clarifiait. Les communistes retiraient leur candidat et apportaient leur douze suffrages à M. Spénale (59 voix), tandis qu'après le retrait de leur chef de file les conservateurs reportaient leurs voix — à parts égales, semble-t-il — sur MM. Bertrand (55 voix) et Yeats (54).

Pour le quatrième tour, le règlement du Parlement n'admettait plus que les deux candidats les mieux placés. C'est la fraction libérale du Parlement qui assura le *succès* du *représentant socialiste*, en lui apportant massivement ses voix.

M. Georges Spénale est le troisième représentant français à occuper le fauteuil présidentiel du Parlement européen, après Robert Schuman et Alain Poher. Il est le deuxième socialiste après M. Walter Behrendt (social-démocrate ouest-allemand), qui avait précédé M. Berkhouwer.

[Né le 29 novembre 1913 à Carcassonne, M. Spénale est un ancien gouverneur de la France d'outremer. Directeur de cabinet de Gaston Defferre, ministre de la France d'outremer *dans* le gouvernement Guy Mollet, en 1956-1957, M. Spénale a été nommé haut commissaire de France au Togo de 1957 à 1960. Élu député socialiste du Tarn en 1962, il est aussi conseiller général de son *département et vice-président* du Conseil régional Midi-Pyrénées depuis 1974. Membre du Parlement européen depuis 1964, il est devenu président de la Commission des budgets en 1967 et a été porté à la tête de son groupe politique à l'Assemblée des Neuf en 1974.]

AFRIQUE

UN OFFICIER SUPÉRIEUR DE LA POLICE ÉTHIOPIENNE DEMANDE L'ASILE POLITIQUE A DJIBOUTI

Addis-Abeba (Reuter, U.P.I.). — Un officier supérieur de la police éthiopienne, le lieutenant-colonel Asrat Zogale, commandant adjoint de la police dans la province de Shoa (centre), a demandé l'asile politique à Djibouti, indiquait-on mardi 11 mars, de source informée, dans la capitale éthiopienne. Le lieutenant-colonel, qui effectuait, la semaine dernière, une tournée des postes de police de sa *région* pour régler les soldes de ses hommes, a contraint le pilote de son avion, un petit Cessna, à mettre le cap sur le Territoire des Afars et des Issas.

Parmi les trois autres passagers de l'appareil, l'un, un civil, a demandé également à bénéficier du droit d'asile, les deux autres, des officiers de police, ont regagné l'Éthiopie.

En s'enfuyant, le lieutenant-colonel aurait emporté une partie des sommes qu'il était chargé de distribuer. Il est actuellement détenu, ainsi que le passager civil, par les autorités françaises, qui ont ouvert une enquête.

Le gouvernement éthiopien a, d'autre *part, annoncé mardi que toutes* les manifestations de rues étaient interdites sauf autorisation spéciale. Un autre communiqué a indiqué que trente-deux médecins soviétiques allaient être employés dans les institutions médicales du pays.

PROCHE-ORIENT

LA TOURNÉE DE M. KISSINGER

M. Rabin affirme que les pourparlers seront « durs, longs et pénibles »

Le journal égyptien « Al Ahram », évoquant la reprise des entretiens, ce mercredi 12 mars, à Assouan, entre le président Sadate et M. Kissinger, précise que l'Egypte ne s'engagera à l'égard d'aucune partie à mettre fin à l'état de guerre contre Israël et n'acceptera pas qu'un nouvel accord de dégagement contienne des clauses secrètes.

● A JERUSALEM, M. Rabin, premier ministre israélien, a affirmé mardi qu'il existait des chances de parvenir à un accord mais que les pourparlers seront « durs, longs et pénibles ». Dans les milieux bien informés de Jérusalem, on n'écartait pas mardi soir la possibilité d'un règlement — plus modeste que celui envisagé primitivement — avec un repli israélien dans le Sinaï de 30 à 50 kilomètres ne comprenant ni les cols ni la région d'Abou-Rodeiss.

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est ce mercredi 12 mars que la nouvelle tournée de M. Kissinger prend sa vitesse de croisière. Ayant fermé la parenthèse chypriote, le secrétaire d'Etat américain n'a retrouvé ses interlocuteurs habituels de Jérusalem que mardi vers 22 h. 30. Il avait entre-temps fêté, dans un restaurant, l'anniversaire de son épouse, en compagnie de l'ambassadeur d'Israël à Washington et de Mme Simha Dinitz.

La réunion à la présidence du conseil n'a pas été longue puisque vers minuit, soit une heure trente plus tard, M. Ygal Allon a rejoint les journalistes à l'hôtel King David pour leur dire *« qu'aucune difficulté imprévue »* n'avait marqué les entretiens et que les conversations reprendraient jeudi, *lorsque le secrétaire d'Etat sera revenu d'Assouan,* où il se rend ce mercredi. M. Allon a ajouté que rien ne nécessitait une modification de la position — connue — des négociateurs israéliens. En effet, le conseil des ministres, réuni mardi à midi, n'avait pris aucune décision nouvelle, et n'avait d'ailleurs pas été invité à le faire.

Le brouillard qui entoure la mission de conciliation ne paraît pas prêt à se dissiper. Un porte-parole israélien n'a pas contribué à éclaircir la situation en répondant à un journaliste qui s'inquiétait du ton très dur des propos entendus au Caire qu'il ne faut pas attacher beaucoup d'importance aux déclarations publiques. Il y aurait donc des *« déclarations secrètes »* moins inquiétantes ? Le porte-parole s'est replongé dans le mutisme, affirmant ne rien savoir.

Il n'est d'ailleurs pas le seul à avouer tout ignorer de la négociation en cours. Deux membres du gouvernement nous ont affirmé avec force qu'ils ne sont pas plus informés que les journalistes qui errent comme des âmes en peine dans les salons du King David à la recherche d'informations. Un ministre, à qui nous demandions si cette ignorance était due à la discrétion des négociateurs, nous répondit qu'il avait la certitude que ceux-ci n'étaient pas beaucoup plus informés que les autres membres du gouvernement. Il a ajouté que, *« vraisemblablement, Kissi* (surnom donné par les Israéliens au secrétaire d'Etat) *n'avait pas encore lui-même une idée précise sur le meilleur moyen de débloquer la situation ».*

M. Kissinger n'a pu rester insensible aux événements qui ont une relation directe avec sa mission. Deux faits importants doivent lui *fournir matière à réflexion :* l'affaire de l'hôtel Savoy et la remise en selle du roi Hussein par Moscou.

ANDRE SCEMAMA.

● *En Cisjordanie,* les forces israéliennes ont expulsé mardi une centaine de juifs nationalistes qui s'étaient illégalement établis dans la région de Ramallah, estimant que ce territoire fait partie d'Israël depuis les temps bibliques. C'est la troisième fois en huit jours que des *« colons sauvages »* tentent de s'installer en Cisjordanie.

SELON LA RADIO DU « KURDISTAN LIBRE »

Les partisans du général Barzani font face à une offensive générale des forces irakiennes

Une attaque de grande envergure des forces irakiennes contre le territoire tenu par les partisans du général Barzani est en cours depuis vendredi, a annoncé ce mercredi matin 12 mars la radio du Kurdistan libre captée à Téhéran.

Sur un front de 800 kilomètres, a précisé la radio, plus de cent mille hommes de troupe, comprenant des unités de l'armée régulière irakienne, des supplétifs et des effectifs de gendarmerie, se sont lancés à l'assaut des positions défendues par les combattants kurdes. L'offensive est appuyée par des bombardements massifs de l'artillerie et de l'aviation qui provoquent, selon la radio, des pertes importantes parmi la population civile.

La radio a ajouté que, le 9 mars, un bombardier de fabrication soviétique a été abattu et un autre le 10, près de Rawandouz. Six chars irakiens ont été détruits.

Le 10 mars, les Peshmergas ont lancé une contre-attaque dans le secteur de Rawandouz et ont reconquis plusieurs positions. Les troupes gouvernementales ont laissé cinquante morts sur le terrain. Le 11 mars, toutefois, des forces irakiennes sont reparties à l'attaque dans les secteurs de Kichane, Doukane et Soleimaniyé, utilisant pour la première fois le napalm sur une large échelle, a indiqué la radio.

La radio du Kurdistan libre a déclaré enfin que les Peshmergas, retranchés dans leurs montagnes, résistent avec la dernière énergie à cette offensive générale.

● A WASHINGTON, l'agence Associated Press affirme que de sérieuses indications laissent supposer que le chah d'Iran considère la nouvelle offensive de l'armée irakienne contre les autonomistes kurdes comme une violation de l'accord intervenu entre Téhéran et Bagdad à la conférence de l'OPEP à Alger.

Selon des sources généralement bien informées, le souverain iranien serait intervenu à ce sujet auprès du président Boumediène, qui est à l'origine du rapprochement irano-irakien et qui doit, aux termes du communiqué d'Alger scellant la réconciliation entre les deux pays, continuer à apporter une *« aide fraternelle »* aux deux parties. Les ministres des affaires étrangères irakien, iranien et algérien doivent se réunir le 15 mars pour mettre au point les détails de l'accord d'Alger. Ces conversations devraient permettre de clarifier la situation. — *(A.F.P., A.P.)*

Egypte

LE PRÉSIDENT SADATE RÉORGANISE LA PRESSE

Le Caire *(A.F.P., Reuter).* — Le président Sadate a rendu publiques lundi 10 et mardi 11 mars d'importantes mesures concernant la presse égyptienne. Elles visent à réorganiser celle-ci et à la reprendre en mains. Certains observateurs estiment qu'il s'agit de mesures de précaution pour le cas où un nouvel accord de dégagement israélo-égyptien provoquerait des remous dans l'opinion égyptienne.

M. Ishane Abdel Kouddous, proche du chef de l'Etat, a été nommé président-directeur général du groupe *Al Ahram,* poste où il remplace M. Abdel Kader Hatem. Ce dernier avait été chargé de ces fonctions l'année dernière après que M. Sadate eut révoqué M. Heykal, alors président du conseil d'administration et rédacteur en chef d'*Al Ahram.* M. Ali Hamdi El Gamal, également très proche de M. Sadate, a été nommé rédacteur en chef d'*Al Ahram,* en remplacement de M. Ahmed Bahaeddine, l'un des journalistes égyptiens les plus libéraux et les plus renommés. M. Bahaeddine continuera toutefois à collaborer à *Al Ahram* en tant qu'éditorialiste.

D'autre part, M. Abdel Moneim El Saoui a été nommé président-directeur général du groupe *Al Tahrir,* qui publie le quotidien *Al Goumhouriya, The Egyptian Gazette, le Progrès égyptien* et l'hebdomadaire *The Egyptian Mail.*

Ces nominations ont été complétées mardi par l'annonce de la création d'un conseil supérieur pour la presse en Egypte, qui sera dirigé par le premier secrétaire du comité central de l'Union socialiste arabe, et comprendra dix-huit membres. Il aura notamment pour mission d'établir une charte régissant les activités des journalistes égyptiens, et d'autoriser la publication de nouveaux journaux. Le décret portant création du conseil stipule aussi que 49 % des parts dans la propriété des différentes maisons d'édition seront détenus par leurs employés.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● QUATRE ANCIENS OFFICIERS SS — dont un neveu de l'amiral Canaris — ont été inculpés mardi 11 mars par le parquet de Kiel de complicité de meurtre à la suite de la déportation et du massacre de quelque douze mille juifs belges. Les quatre hommes — Ernst Ehlers, aujourd'hui magistrat en retraite, Constantin Canaris, Kurt Asche et Karl Fielitz — avaient occupé des postes importants de 1942 à 1944 à la tête du S.D. (police de sécurité) en Belgique. — *(A.F.P.)*

Chili

● M. WILLIAM D. ROGERS, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines, est arrivé le mardi 11 mars à Santiago du Chili pour une visite officielle de vingt-quatre heures, destinée à préparer la prochaine venue de M. Henry Kissinger. — *(A.F.P.)*

● L'ETAT DE SIEGE, en vigueur depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, a été prorogé pour une durée de six mois le 11 mars par le gouvernement militaire. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● LES OBSEQUES DE LA PRINCESSE MARIE RETTA, l'une des six petites-filles de l'ancien empereur Hailé Selassié, ont eu lieu lundi 10 mars en présence de plusieurs milliers de personnes en l'église de Saint-Joseph, dans la banlieue d'Addis-Abeba. Le corps de la princesse avait été trouvé, dimanche, avec le poignet tailladé. Selon les amis de sa famille, elle avait déjà, par deux fois, tenté de mettre fin à ses jours. — *(Reuter).*

Italie

● UN PROFESSEUR A ÉTÉ TUÉ ET UN ÉTUDIANT BLESSÉ par l'explosion d'une bombe dans l'appartement de l'enseignant, mardi soir 11 mars à Naples.

L'explosion se serait produite alors que le professeur, Carlo Di Leva, âgé de trente-cinq ans, fabriquait l'engin. Les policiers auraient trouvé trois revolvers, un fusil et une importante somme d'argent dans l'appartement, ainsi qu'un tract contre la garde à vue portant le sigle des « Cellules armées prolétariennes ». — *(A.F.P.).*

● UNE GREVE GENERALE DE 24 HEURES paralyse, ce mercredi 12 mars, la région de Rome. Le mouvement touche tous les secteurs : agriculture, industrie, transports et services publics. Les trois grands syndicats italiens (C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L.) y ont adhéré, appelant à une grande manifestation au centre de Rome, réclamant notamment un plan d'investissement dans la région du Latium. — *(A.F.P.)*

Japon

● M. FRANÇOIS MISSOFFE, envoyé en mission en Asie par le président Giscard d'Estaing, a été reçu le mercredi 12 mars par M. Miki, premier ministre du Japon. — *(Reuter.)*

Lesotho

● QUINZE MEMBRES DU PARTI DU CONGRES, mouvement d'opposition, ont été condamnés, lundi 10 mars, à des peines de prison allant de trois à neuf ans. Ils avaient été accusés le 4 mars dernier de trahison et de conspiration en vue de renverser le gouvernement, à la suite des troubles de janvier 1974. — *(A.P.)*

Pays-Bas

● LES QUATRE HOMMES, deux Néerlandais, un Français et un Palestinien, qui, en octobre dernier, à la chapelle de la prison de Scheveningen s'étaient emparés d'otages, ont été condamnés, le 11 mars, à des peines allant de quatre à six ans de prison. Le Palestinien, Ahmed Nury, a été condamné par contumace : il avait été libéré en novembre à la demande de pirates qui s'étaient emparés d'un avion britannique sur l'aéroport de Tunis. Deux complices, un moine bénédictin, le Frère Notenboom, et une prostituée, qui avaient fourni des armes aux quatre hommes, ont été condamnés à dix-huit mois de prison.

Rhodésie

● LE REVEREND SITHOLE, l'un des dirigeants de l'African National Council (A.N.C.), et responsable de la tendance la plus radicale du mouvement nationaliste africain, comparaîtra le 24 mars devant un tribunal spécial. Arrêté la semaine dernière, il est accusé d'avoir voulu supprimer ses principaux rivaux. A Genève, le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises a envoyé au gouvernement britannique un télégramme pour lui demander d'intervenir afin que le révérend Sithole ait un procès équitable et public. — *(U.P.I., Reuter.)*

Soudan

● LE MINISTERE DE LA DEFENSE a révélé qu'une mutinerie avait eu lieu le 2 mars dernier dans un poste de l'armée à Akobo, près de la frontière éthiopienne. Les mutins se seraient attaqués à une unité de l'armée qui arrivait du nord du pays. Sept membres de cette unité auraient été tués. — *(U.P.I.)*

UNESCO

● RECTIFICATIF. — Dans la première édition du *Monde* daté du 12 mars, une erreur a rendu incompréhensible un passage concernant l'attitude de Yehudi Menuhin à l'égard de l'UNESCO. Dans la lettre qu'il nous a adressée, le violoniste expliquait les raisons pour lesquelles il ne s'est pas *associé* (et non *opposé*) à l'appel des intellectuels qui refusent actuellement de collaborer avec l'Organisation tant que celle-ci n'aura pas modifié sa position à l'égard de l'Etat d'Israël. Leur déclaration est intitulée « Les intellectuels et l'UNESCO » et non « Les intellectuels de l'UNESCO » comme il a été imprimé.

EUROPE

Union soviétique

L'historien Roy Medvedev publie une revue contestataire

De notre correspondant

Moscou. — L'historien marxiste contestataire Roy Medvedev vient de publier à Moscou, sous forme de *samizdat,* le premier numéro d'une revue *« sociale, politique et littéraire »* qui est intitulée *XXe Siècle.* Cette revue paraîtra tous les deux ou trois mois. Elle sera guidée *« par la préoccupation du développement de la société socialiste en U.R.S.S., grâce à la combinaison du socialisme et de la démocratie ». Vingtième siècle* publiera indifféremment des textes d'auteurs marxistes et non marxistes.

Le premier numéro de la revue — qui compte environ trois cents pages dactylographiées — comporte notamment la première partie d'un récit intitulé *Une demi-vie.* Il s'agit des souvenirs d'un ancien prisonnier des camps, Dimitri Vitkovski, décédé il y a peu de temps. Ce manuscrit a été remis à Roy Medvedev par Tvardovski, l'ancien directeur de la revue littéraire *Novy Mir,* qui aurait voulu le publier comme il l'avait fait pour *Une journée d'Ivan Denissovitch,* de Soljenitsyne. Tvardovski, qui fut chassé de la direction de *Novy Mir* peu avant de mourir, ne put mener son projet à bien. Dans l'introduction à *l'Archipel du Goulag,* Soljenitsyne fait allusion à Vitkovski en ces termes : *« Le vieux déporté des Solovki, Dimitri Pétrovitch Vitkovski, devait être le rédacteur de ce livre. Mais la demi-vie qu'il a passée là-bas (c'est ainsi que s'appellent ses mémoires des camps :* Une demi-vie) *s'est traduite pour lui par une attaque prématurée de paralysie. Déjà privé de l'usage de la parole, il a pu lire seulement quelques chapitres achevés et se convaincre que tout serait dit. »*

XXe Siècle publie également un essai anonyme en réponse à la lettre de Soljenitsyne aux dirigeants de l'Union soviétique, jugée *« irréelle, utopiste et réactionnaire »* ; des extraits importants de l'essai écrit par Mevedev à propos des *« mystères de la création littéraire chez Cholokhov »* (1) ; un texte signé Serge Elaguine consacré à *« la christianité sanguinaire de Vladimir Maximov ».* Dans sa partie historique, la revue publie aussi deux textes de Raïssa Lert, membre du parti communiste depuis 1926, ancienne journaliste de la *Pravda* de Moscou, aujourd'hui à la retraite. Raïssa Lert traite, d'une part, des purges staliniennes dans les milieux de la presse en 1937-1938, et, d'autre part, de l'image de Staline donée par les historiens soviétiques contemporains. Toujours dans la partie historique, à signaler les Mémoires de Mikhaïl Yakoubovitch sur la période 1914-1917. Yakoubovitch, un ancien menchevik converti à la révolution, a été emprisonné de 1930 à 1956. Il s'est fait remarquer par ses attaques personnelles contre Soljenitsyne, qu'il a accusé notamment d'avoir été un informateur de la police durant son séjour dans les camps. Yakoubovitch, qui vit actuellement dans une maison de retraite à Karaganda, aurait accepté de reprendre ses accusations dans un film actuellement réalisé par l'agence officielle soviétique Novosti et destiné à discréditer Soljenitsyne.

Selon Roy Medvedev, la revue *XXe Siècle* pourrait être diffusée en Occident par deux organisations : la Fondation Alexandre-Herzen d'Amsterdam (pour la langue russe) et la Fondation Russel (pour la langue anglaise).

JACQUES AMALRIC

(1) Medvedev affirme dans cette étude que Cholokhov n'est pas le seul auteur du *Don paisible* (*le Monde* du 4 février 1975).

Roumanie

VOTE GROUPÉ PAR TÉLÉPHONE

Les citoyens roumains résidant en France, nous signale un lecteur dans ce cas, avaient reçu avant les élections du 9 mars, pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, une circulaire qui leur précisait en ces termes les modalités du vote par correspondance :

« *Les citoyens roumains qui se trouvent à Paris et dans la région parisienne peuvent voter à l'ambassade, où a été organisé un centre de vote qui fonctionnera le jour du 9 mars de 8 heures à 19 heures.*

» *Les citoyens roumains qui se trouvent hors de la région parisienne peuvent exercer leur droit de vote exceptionnellement par téléphone au cours de la journée du 9 mars entre 8 heures et 9 heures. Là où se trouvent plusieurs citoyens roumains, ils peuvent se grouper pour passer un seul appel téléphonique afin de communiquer leur vote.* (...)

» *Les citoyens roumains résidents temporaires en France votent pour le candidat de la circonscription électorale n° 1 « 23 août », Bucarest : Nicolas Ceausescu, secrétaire général du parti communiste roumain, président de la République socialiste de Roumanie.* »

[L'agence officielle Agerpress a annoncé, le 10 mars au soir, que M. Ceausescu avait été élu à l'unanimité dans sa circonscription de Bucarest.]

Turquie

APRÈS LA VISITE DE M. KISSINGER

Ankara reste opposé à tout élargissement des conversations intercommunautaires de Chypre

De notre correspondant

Ankara. — M. Kissinger a achevé le mardi 11 mars sa visite de deux jours en Turquie. Avant de quitter Ankara pour Tel-Aviv, le secrétaire d'Etat a déclaré aux journalistes qu'il estimait qu' *« il y a eu progrès en vue de la reprise des conversations intercommunautaires ».*

M. Esenbel, ministre turc des affaires étrangères, a assuré pour sa part que les pourparlers pourraient bientôt reprendre. Cependant on ne saurait parler d'un rapprochement entre Ankara et Athènes avant de connaître la suite des débats au Conseil de sécurité et les réactions des dirigeants grecs, qui doivent être informés par M. Arthur Hartman, adjoint du chef de la diplomatie américaine, de la teneur des conversations d'Ankara.

La question de l'aide militaire paraît avoir été le souci majeur de M. Kissinger, persuadé que l'embargo frappant la Turquie sera bientôt levé. Les diplomates américains en poste à Ankara avouent cependant en privé que le Congrès ne s'y résignera peut-être pas aussi facilement. En attendant le secrétaire d'Etat tenterait, afin de colmater la brèche ouverte dans le flanc sud de l'Alliance, de s'assurer le concours de certains pays membres de l'OTAN pour que la Turquie reçoive du matériel militaire — surtout des pièces de rechange lorsque ses stocks seront épuisés.

En ce qui concerne Chypre, les diplomates turcs demeurent réservés. M. Kissinger lui-même devait déclarer qu'il n'était pas venu pour proposer une solution, mais pour chercher une nouvelle procédure et un cadre qui facilitent la reprise du dialogue intercommunautaire. *« Les pourparlers devront être menés entre les deux communautés »,* a-t-il ajouté.

Dès lors, M. Esenbel peut s'estimer satisfait. Opposé à l'élargissement du cadre des conversations intercommunautaires, le chef de la diplomatie turque a déclaré que M. Kissinger lui-même en était d'accord, et qu'il n'avait pas demandé que la Turquie fît des concessions sur sa thèse fondamentale : un Etat fédéral birégional de Chypre. Il a également indiqué que la Turquie n'admettra pas la participation de membres du Conseil de sécurité, ou celle de certains pays non alignés, aux pourparlers. Sans rejeter l'offre de bons offices du secrétaire général de l'ONU, M. Esenbel a précisé que le rôle de ce dernier ne devrait pas aller au-delà d'une *« présidence d'honneur »* lors de la réouverture des conversations. — A. U.

Espagne

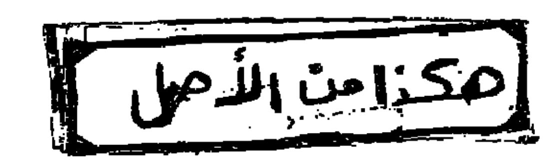
LES FORCES ARMÉES « NE PEUVENT AVOIR D'OPTION POLITIQUE » rappelle le ministre de l'air

Madrid *(A.F.P.).* — Le principe selon lequel les forces armées espagnoles ne doivent pas se mêler de politique a été réaffirmé, lundi 10 mars, pour la seconde fois depuis le début de l'année, par un ministre militaire, cette fois celui de l'air, le général Mariano Cuadra Medina.

« Les forces armées ne peuvent avoir d'option politique, a-t-il déclaré au cours d'une remise de décorations. *Ceux qui en font partie ont comme unique mission la défense de l'Espagne. »* Le ministre a aussi rappelé qu'aux termes de la Constitution les forces armées, *« expression la plus complète et la plus parfaite du peuple espagnol »,* étaient aussi garantes de l'ordre intérieur.

Le général Cuadra Medina a enfin évoqué la *« nécessaire collaboration qui doit exister entre civils et militaires, la défense n'étant pas un problème exclusif des forces armées, car la patrie est le patrimoine de tous. »*

Le 4 janvier, le ministre de l'armée de terre, le général Francisco Coloma Gallego, avait insisté sur le fait que la *« nature de la mission des forces armées se situe au-delà des options politiques concrètes ;* par la même occasion il avait invité les militaires qui estimaient mieux servir le pays en faisant de la politique à quitter, « par honnêteté », les rangs des forces armées.



POLITIQUE

LES ASSISES DU MOUVEMENT DES DÉMOCRATES

M. Michel Jobert n'aspire pas à créer une formation politique de type classique

M. Michel Jobert présidera, *samedi 15 et dimanche 16 mars* dans un grand hôtel du quinzième arrondissement de Paris, le premier rassemblement national du Mouvement des démocrates qu'il avait lancé au mois de septembre 1974.

L'agenda de M. Michel Jobert est dès maintenant bien rempli de rendez-vous, au moins jusqu'au *mois de juin*, pour des *conférences*, des colloques et des dîners-*débats, ce qui révèle un bel optimisme* de la part de l'ancien ministre des affaires étrangères et aussi une solide confiance de la part de ceux qui le convient. M. Jobert pense, en effet, qu'il n'est qu'au tout début de son entreprise, et qu'il ne vient d'effectuer que les premiers pas de *cette aventure politique insolite* qu'il avait amorcée le 11 juin 1974 en prenant ses distances envers la majorité, sans se rapprocher pour autant de l'opposition.

Ce n'est qu'en septembre dernier, en lançant le Mouvement des démocrates, qu'il avait précisé un peu « l'esquisse de l'esquisse » de ses intentions. Il va clarifier un peu plus ses desseins — mais à peine — en réunissant, les 15 et 16 mars à Paris, le premier rassemblement national des comités du Mouvement des démocrates (1). Depuis six mois l'ancien collaborateur de Georges Pompidou n'a ménagé ni son temps, ni sa voix, ni sa plume pour se faire mieux connaître à travers la France, et ses *Mémoires d'avenir* ont connu un succès certain.

Les cent quatre-vingts comités de soutien qui se sont constitués seront représentés à Paris par un millier de délégués. Selon M. Jobert, il s'agit là d'une « *affaire intérieure projetée un peu sur l'extérieur parce que cela peut être utile* », mais nullement d'un véritable congrès, d'un « barnum » avec vedettes et célébrités politiques. Sans doute MM. Gilbert Grandval, ancien ministre, président de l'union travailliste (gaullistes de gauche), René Ribière, député du Val-d'Oise démissionnaire de l'U.D.R. et Jean-Paul Passeau, président de l'Union des jeunes pour le progrès, y assisteront-ils, mais ce sont les inconnus, les militants obscurs, qui auront la vedette. Pour souligner *la singularité, aucune* tribune n'offrira le spectacle de la brochette traditionnelle des « responsables », puisqu'ils resteront dispersés dans la salle. Seuls les orateurs s'exprimeront devant un pupitre.

Sympathisants ou militants ?

M. Jobert veut garder à son mouvement son caractère spontané, informel, souple, qui, affirme-t-il, lui a assuré ses premiers succès. C'est pour cela qu'il ne souhaite pas de hiérarchie, de structures rigides entre les comités de base et la direction nationale, assurée par lui seul, entouré d'une équipe de collaborateurs anonymes. Il préfère attendre le rassemblement suivant pour établir un appareil véritable. Car pour le moment M. Jobert vise un *double objectif : mieux connaître* ses sympathisants, mieux les convaincre de demeurer autour de lui.

Les réponses que les membres des comités ont faites à un questionnaire ont permis de dégager leurs six principales préoccupations, qui seront étudiées en *commission et donneront lieu* à l'adoption de motions en séance plénière. Ce sont : la participation à l'effort économique (président : M. Perdriat, industriel à Dijon ; rapporteurs : MM. Pierre Mayer, inspecteur des finances, Guy Meyronneinc, journaliste, et Latombe, cadre de l'industrie), l'indépendance nationale et la responsabilité du citoyen (président : M. André Roussel, professeur de médecine ; rapporteur : M. Pierre Fels, de la R.A.T.P., ancien secrétaire de la *Fédération nationale* des transports Force ouvrière), pour une institution militaire rénovée (président : M. Pouille, doyen de la faculté de droit du Mans ; rapporteur : M. Michel Dabezie, professeur de droit, ancien officier), la vie du mouvement et son progrès (président : M. Michel Desvignes, économiste au ministère des P.T.T. ; rapporteur : M. Pedignielli, professeur de médecine à Toulon), préparation du « petit livre bleu » (président : M. François Baby, professeur agrégé des lettres à Toulouse ; rapporteur : M. Francis Gutmann, ancien élève de l'ENA, président-directeur général d'Ugine-Kuhlmann).

Les « jobertistes », qui se rencontreront ainsi pour la première fois, vont tenter de révéler leurs aspirations, mais surtout d'établir le constat de ce qui les rapproche.

Le nombre exact et la sociologie des *adhérents du Mouvement* des démocrates sont encore flous. Certes, M. Jobert a pu enregistrer quelque six mille cinq cents abonnements à sa *Lettre* et il en reçoit encore en moyenne une bonne dizaine chaque jour. Mais beaucoup de ces abonnés ne sont pas de vrais militants pour autant, alors qu'un grand nombre de sympathisants existent autour des comités de soutien. Aucune carte d'adhérent au Mouvement n'a encore été délivrée et il est difficile pour les dirigeants de savoir quel est le degré d'engagement des participants aux divers débats, des lecteurs des *Mémoires d'avenir* et même des membres de comités. Pendant les mois de grande incertitude de l'automne *dernier, une vague de sympathie* est venue des rangs de l'U.D.R., mais elle a été stoppée, après le 14 décembre, avec la reprise en main de l'appareil gaulliste par M. Chirac et un certain mouvement de reflux s'est même opéré.

Si des gaullistes anciens, des anti-giscardiens plus récents *demeurent aux côtés de M. Jobert* en compagnie de quelques socialistes et radicaux, la proportion d'adhérents n'ayant jamais appartenu à une formation politique s'est accrue depuis le début de l'année. Bien qu'ayant toujours affirmé qu'il ne récusait aucun autre parti et qu'il acceptait les *doubles ou triples appartenances*, M. Jobert souhaite surtout attirer les jeunes et les « sans partis ». Socialement, les « jobertistes » se recrutent essentiellement, pour le moment, dans la « classe moyenne », enseignants — surtout du secondaire et du technique, — commerçants, membres des petites et moyennes entreprises, jeunes cadres de la banque, fonctionnaires, avocats et médecins, et aussi quelques professeurs d'*université et... quelques* concierges.

La plupart des adhérents aux comités ont exprimé le désir d'appartenir à une formation avec ses statuts, ses cadres, sa hiérarchie et sa doctrine, bref à une organisation qui ressemble à un parti politique, ce que M. Michel Jobert *ne souhaite* pas pour le moment.

C'est pourquoi l'ancien ministre devra une fois de plus expliquer, s'expliquer et convaincre. Il le fera au cours de deux longues interventions prévues chacune pour une heure et demie au début et à la fin des travaux du rassemblement. Il est d'avis qu' « *il faut se répéter souvent et sur tous les sujets pour espérer seulement être entendu* ». Il ne faut donc guère s'attendre à des prises de position très nouvelles ni très fracassantes.

Voulant toujours se situer « ailleurs », l'ancien ministre estime que cette attitude est mieux comprise encore depuis que les centristes des diverses tendances recherchent eux aussi leur originalité.

Quant aux recettes d'action, il en fournira quelques modèles à ses auditeurs en donnant la parole à des présidents de comités particulièrement entreprenants.

Tous ses sympathisants attendront aussi qu'il définisse mieux la finalité de son entreprise, faute de quoi ils ne le considéreraient que comme un recours très éventuel et très lointain et leur militantisme risquerait de devenir bien académique.

ANDRE PASSERON.

(1) A l'hôtel SOFITEL, 2, rue Grognet, Paris-15e.

LA BASTILLE ADMINISTRATIVE

III. — Le purgatoire des P.D.G.

par JACQUELINE GRAPIN

L'Etat et ses « serviteurs » constituent en France une puissance qui tend à vivre pour son développement propre plutôt que pour servir la nation. Au sommet, les pouvoirs publics s'articulent de manière très subtile (« le Monde » des 11 et 23 mars). Comment se conjuguent-ils avec les « pouvoirs privés » ?

Dire que la bastille administrative est un enfer pour les patrons serait excessif : certains réussis*sent à y trouver leur bonheur.* Mais elle leur donne presque toujours un avant-goût de purgatoire. Les supplices de la lenteur, de l'incompréhension et de l'obligation y voisinent avec celui de la tentation. L'épreuve de la course aux crédits, aux commandes, aux grands programmes, est *aussi recherchée que redoutée.* Certes, tout le monde ne se coupe pas l'oreille gauche avec une paire de ciseaux pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur ses difficultés, comme l'ont fait devant une douzaine de journalistes, un peu surpris, il y a quelques semaines, le chef d'une petite *entreprise de dix-neuf salariés.* Mais nombreux sont ceux qui se déclarent prêts à baisser les bras, tant la vision de l'enfer leur semble se profiler en France à l'ombre de l'irrésistible trinité : bureaucratie - technocratie - socialisme.

D'un côté, on entend parler *de collusion d'intérêts, de complexe* politico-industriel, etc. Le nom de famille de l'épouse du président de la République, celui de la banque qui fut le marchepied du jeune Georges Pompidou, les titres de noblesse sociaux et industriels de l'actuel ministre de l'industrie sont plus que des points de mire : des cibles.

De l'autre, quatre mois après l'élection de M. Giscard d'Estaing, le président du Conseil national du patronat français n'avait pas manqué de se plaindre ouvertement de n'avoir pas encore réussi à obtenir une audience du chef de l'Etat, et de déplorer le « manque de concertation » entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Pour les uns, les communications entre le secteur public et le secteur privé tiennent du capitalisme monopoliste d'Etat ; pour les autres, elles relèvent du dialogue de sourds.

Le pire est sans doute que tout *le monde a* — au moins en partie — raison. « *Je n'ai jamais assisté dans ma branche à un exemple de collusion dans lequel des dispositions contraires à l'intérêt général auraient été prises en faveur d'une entreprise* », nous a dit le délégué général expérimenté d'une grande fédération professionnelle. Oui, mais il n'y a pas si longtemps on disait : « *Ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les Etats-Unis.* » Aujourd'hui, la vie économique et sociale est plus complexe. Il est difficile de délimiter les frontières entre l'intérêt privé et le bien public, et ceux-ci viennent parfois en contradiction. Mais, prétendre que tout ce qui est bon pour la General Motors est mauvais pour la nation, n'est-ce pas passer d'un excès dans l'autre ?

A la base, si les Français n'aiment guère leur industrie, il faut bien admettre que les fonctionnaires de l'Hexagone n'aiment guère les entreprises. D'abord, ils ne sont pas formés pour les comprendre. On le voit bien dans les instances européennes et in*ternationales : ils dominent avec* brio l'ensemble de leurs collègues étrangers, mais le moindre délégué hollandais ou allemand a une culture économique et surtout une connaissance de la vie des entreprises bien supérieures. L'élite française, par tradition, s'écarte aussi longtemps qu'elle le peut des fonctions productives.

Plus de la moitié du potentiel industriel français dépend, directement ou non, de l'Etat : près du tiers de l'industrie est nationalisé, et si l'on compte les sous-*traitants des entreprises publiques* et les fournisseurs plus ou moins exclusifs de l'Etat la proportion va bien au-delà. Au surplus, l'ensemble des entreprises, qu'elles soient liées ou non au secteur public, dépendent de plus en plus de l'administration, soit à travers les actions de « politique industrielle » et de régulation de la conjoncture qui se multiplient, soit pour l'application toujours plus délicate de la réglementation et des formalités auxquelles sont *soumises leurs activités.*

A hue et à dia

Si la *politique industrielle*, où ce qui en tient lieu, laisse à désirer, ce n'est pas faute de moyens d'intervention de l'Etat. Les fonds sont là, c'est « le fond » qui manque le plus. A travers les crédits qu'il distribue à la recherche et au développement (plus de 6 milliards de francs par an), les commandes qu'il passe (quelque 70 milliards annuels), les prêts qu'il consent à des titres divers (fonds de développement économique et social, aménagement du territoire, etc.), les systèmes de procédures combinées qui permettent de traiter un « dossier », l'Etat ne devrait pas manquer d'avoir sur l'industrie une influence suivie. Or que se passe-t-il ? « *Une absence de politique cohérente de la recherche...* » ; « *un budget qui révèle une navigation à vue...* » ; « *l'échec des objectifs qui tiennent lieu de politique...* » ; « *la nécessité de libérer la recherche de la soumission aux intérêts étroits des industriels...* » Ces jugements portant sur la seule recherche ne sont pas contenus dans le programme commun de la gauche, mais dans l'avis officiel présenté à l'Assemblée nationale par sa commission de la production et des échanges sur le projet de loi des finances pour *1975*. On imagine bien que ce qui est vrai pour la recherche est aussi vrai pour l'ensemble des autres actions de politique industrielle. Ici comme ailleurs, qui ne peut pas le moins ne peut pas le plus...

Chaque administration joue son *jeu ; du même coup, il est difficile* de dégager des priorités.

Un exemple : l'expansion française à l'étranger. Depuis plus d'une décennie elle est censée être encouragée, et de multiples organismes publics et parapublics s'en occupent. Il n'y a pas encore si longtemps, on envoyait le ministre des anciens combattants inaugurer une exposition industrielle organisée avec force moyens, alors que lec hancelier fédéral était venu lui-même inaugurer la manifestation allemande et la soutenir pendant plusieurs jours quelques semaines plus tôt.

Aujourd'hui — le déficit de la balance des paiements aidant — le gouvernement voyage et l'un de ses membres est ministre du *commerce extérieur* à part entière. Apprécié tant du côté privé que du côté public (ce qui est une performance), dispose-t-il des moyens de sa politique ? Outre que son ministère n'a pas de fonds propres, il se trouve en opposition permanente — ou tout au moins en position de négociation obligatoire — avec d'autres administrations plus puissantes, à commencer par ce qui devrait être la sienne : la direction des relations économiques extérieures, *rattachée au ministère* de l'économie et des finances, et qui n'entend pas sortir de ce cadre prestigieux.

M. Ségard a certainement vite découvert, dans l'exercice de ses fonctions, qu'il *s'agit* moins d'exporter que de s'implanter à l'étranger. Mais il aura vite perçu les obstacles à cette progression, car ils sont chez nous : hégémonie de la direction du Trésor qui fait la pluie et le beau temps des mouvements des capitaux *en* fonction de la conjoncture monétaire immédiate, inadaptation des structures et de la législation sociale qui empêchent quasiment *les Français de s'expatrier* s'ils tiennent à leur retraite, à la sécurité sociale et à l'éducation de leurs enfants, etc. S'ajoute la mauvaise qualité des garanties données par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), dont les dirigeants ont tendance à *trouver davantage* de prestige dans le fait de rapporter de l'argent à l'Etat que dans leur mission d'accompagnement de l'économie nationale à l'étranger. Mentionnons, malgré l'effort récent de certains établissements, l'inadaptation du système bancaire — à 80 % nationalisé — aux problèmes posés par l'activité dans les pays lointains.

Un autre facteur d'incohérence tient à l'ambiguïté de bon nombre de procédures administratives ou para-administrative. Ainsi, pour l'aide au développement, l'Etat prête à bas taux d'intérêt à une entreprise qui a déjà trouvé un produit nouveau la moitié de la somme qui lui est nécessaire pour mettre ce produit en pro*duction. L'entreprise* ne rembourse que si la commercialisation du produit réussit. C'est un encouragement au développement, mais on peut dire aussi que c'est une fantastique prime à l'échec, et *que la déviation* de telles procédures est facile.

Tout aussi ambiguës sont les procédures d'attribution de certaines commandes de l'Etat. Ne parlons pas de celles de l'armée, qui sont — quoi qu'on en dise — parmi les mieux gérées ; ni de celles du bâtiment et des travaux *publics qui* sont, à l'autre bout de l'échelle, le royaume du bakchich (les deux cas souffrant comme toujours des exceptions qui confirment leur règle). Prenons le cas des télécommunications. Pourquoi, en prétendu régime de concurrence, des rentes de situation s'établissent-elles au bénéfice de certaines entreprises à travers la répartition de quotas négociés dans des clubs fermés de constructeurs ? La nécessité de planifier les investissements à long terme n'est pas un argument convaincant. Surtout lorsqu'on apprend que cette industrie a surinvesti et prétend ne pas pouvoir exporter parce que les matériels qu'elle fabrique ne répondent pas aux spécifications internationales.

Si, *à la base, il n'est pas dou*teux que les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs souffrent de l'incompréhension des fonctionnaires, il faut bien reconnaître qu'au sommet les choix de haute politique se font dans le même monde. Il n'y a en France que cinq cent soixante entreprises de plus de mille salariés. Mais elles représentent une part importante de l'investissement français, et la majorité de leurs patrons ont reçu le même genre de formation que leurs interlocuteurs de l'administration. Si d'aventure tel n'est pas le cas, ils ont bien soin de « *se payer* » *l'aréopage idoine.*

Citons, parmi d'autres, le cas de l'une des plus grandes entreprises françaises, la C.G.E., qui fait avec l'Etat la majorité de son chiffre d'affaires. Polytechnicien, ingénieur des Ponts, ancien directeur de cabinet d'un ancien ministre de l'industrie, son P.-D.G. a pour homme de confiance un autre « X-Ponts », lui aussi ancien directeur de cabinet d'un ancien ministre de l'industrie, et de surcroît frère d'un inspecteur des finances influent à la direction du Trésor. Le président des laboratoires les plus importants de ce groupe est un ancien ingénieur général responsable du service des transmissions à la délégation ministérielle à l'armement. Le directeur des plans et programmes est un ancien chef de service à la direction du Trésor. C'est cette entreprise qui a accueilli l'ancien directeur général de l'Aéroport de Paris *lorsqu'il a été* invité à quitter son poste il y a quelques mois. Etc.

Si l'on observe la carrière des « quatre mousquetaires » qui se trouvaient être les interlocuteurs permanents de l'industrie en 1972 dans la haute administration, l'un est passé de l'Elysée au Crédit Lyonnais (M. Esambert), l'autre de *Matignon chez Hachette* (M. Worms), le troisième du ministère de l'industrie chez Peugeot, où il a été l'un des négociateurs de l'important accord qui a apporté Citroën et la promesse d'un milliard de francs à cette entreprise (M. Pareyre). Le quatrième reste jusqu'à nouvel ordre *dans l'administration puisqu'il* est encore conseiller technique du président de la République (M. Stoléru).

Les choses ne sont pas si simples pour autant, ni pour les industriels ni pour les fonctionnaires. Ainsi à l'époque ou M. Giscard d'Estaing était rue de Rivoli et M. Ortoli rue de Grenelle, un dossier important présenté d'abord naires. Ainsi à l'époque où M Gis- « aux finances », et réciproque*ment : il fallait donc combiner* des rendez-vous synchronisés ou, en désespoir de cause, prendre le risque — somme toute minime — de donner la préséance aux finances

A peu près à la même époque, alors que les services théoriquement compétents du ministère de *l'industrie* avaient exprimé un avis défavorable sur une prise de participation par l'un des géants de l'industrie allemande dans l'un des deux principaux groupes pharmaceutiques français, l'accord se trouvait négocié au cours d'un week-end où M. Jean-Claude Roussel chassait avec M. Pompi*dou. Dans l'une des « affaires »* de l'année 1973, le premier ministre affirmait « *Lip, c'est fini* », tandis que son ministère de l'industrie organisait la poursuite de l'activité de l'entreprise occupée.

Les faux coqs

« *La France investit autant que l'Allemagne, mais la différence est qu'elle met le principal dans des secteurs en décroissance...* » observe lui-même un fonctionnaire déçu. Quant aux grands projets nationaux, il faut regarder la vérité en face (1). Le Concorde reste un dossier peu clair : qui *connaît exactement ses futures* conditions d'exploitation ? Dans le domaine nucléaire, la France se veut exportatrice de centrales, mais, en dépit des dépenses qu'elle a consenties pour mettre au point ses propres procédés, ses références sont minces. On ne parle plus du tube couleur de télévision. Le programme spatial national a été abandonné. Le « plan-calcul » n'est-il pas sur une voie de garage ? A Moscou, un industriel apprit le limogeage du délégué *général à l'informatique* de notre pays presque en même temps que celui-ci... et en présence des fonctionnaires soviétiques avec lesquels ils étaient en train de traiter.

Heureusement, vous diront les fédérations professionnelles d'industriels, plus de neuf chefs d'entreprises sur dix ne connaissent même pas le nom du directeur dont dépend leur branche au ministère de l'industrie. « *Et d'ailleurs, ils préfèrent ne pas le connaître* ». *M. Jean Mantelet* n'a pas « fait » Moulinex en fréquentant les administrations. Quand M. Laurent Boix-Vives a accédé à « l'establishment » parisien, Rossignol était déjà bien connu. Et ce ne sont pas forcément ceux que les administrations prennent pour coqs gaulois qui remportent les succès les plus méritoires et les plus durables à l'étranger.

La meilleure incitation au développement de l'activité des entreprises françaises à l'étranger pourrait bien être dans les années à venir, surtout pour les petites, la difficulté croissante qu'elles ressentent à travailler en France. Au fil des temps, une *sédimentation* réglementaire indescriptible entrave toujours plus leur activité. Le point critique n'est pas loin d'être atteint. Les seules directions départementales d'action sanitaire et sociale auraient reçu, rien que dans les deux premiers mois de 1974, du *seul* ministère de la *santé et de la sécurité* sociale, plus de cent quatre-vingts textes à appliquer : lois, décrets, arrêtés, circulaires, instructions, etc. Ainsi des dizaines de chefs de bureaux font-ils consciencieusement leur travail, concevant des formulaires et des procédures pour appliquer des directives, et la trémie de chargement aboutit sur le bureau du chef d'entreprise ou sur celui des adjoints qu'il est obligé d'employer pour s'en occuper.

Dire que les « pouvoirs publics » *n'ont pas conscience de cet état* de choses serait injuste. Ce sont eux qui ont créé, par exemple, la mission « Entreprises-administration » destinée à aplanir les difficultés constatées entre les unes et l'autre. Et c'est le chef de cette mission, M. Paul Ripoche, qui affirme : « *La simplification devrait être aujourd'hui ce que la productivité a été dans les années 50 un état d'esprit.* » Mais les moyens sont évidemment mal proportionnés aux objectifs de sa mission.

Ce sont les pouvoirs publics aussi qui ont créé les comités départementaux d'aide aux entreprises en difficulté (dites « infirmeries Fourcade ») et le comité de restructuration que préside M. Jérôme Monod. Ainsi, lorsque les effets de la « politique d'argent rare » se font sentir peu après ceux de la « politique d'argent bon marché » et que les intentions des « macroéconomistes » se traduisent en termes de « microéconomie », procède-t-on à des opérations de sauvetages « sélectives ».

Les représentants de l'Etat — le plus gros *client* et *le plus* mauvais payeur de France — ont en général de bonnes intentions. Lorsque telle entreprise de construction connut en 1972 une *faillite* dont les deux tiers correspondaient à des sommes dues par l'administration, pour avoir construit trop vite des bâtiments universitaires demandés d'urgence, les nombreuses mesures nouvelles prises par tel et tel ministère pour améliorer ses délais de paiement (dont certains s'étalaient sur plus de deux ans...) *furent expliquées* au public. Le président du Conseil national du patronat français s'est cependant plaint en décembre 1974 des « *retards anormaux de paiements dans certaines administrations* » dans une lettre à laquelle M. Fourcade a répondu courtoisement qu'il ne saurait les tolérer.

La France vit, de part et d'autre de la grille administrative, des réalités différentes. Ainsi le temps n'a-t-il pas le même sens pour les « assujettis » et pour ceux qui assujettissent. Pour les uns il s'agit de « délais », et de papier. Pour les autres, d'« échéances », d'insomnies, de larmes, parfois de sang. C'est un fait que les fonctionnaires meurent plus rarement d'infarctus que les entrepreneurs.

(1) Voir la série sur « Les nouvelles cathédrales », par Nicolas Vichney, dans « le Monde » des 5, 6, 7 novembre 1974.

Prochain article :

PARIS, TOUJOURS PARIS !

par ÉTIENNE MALLET

EN BREF...

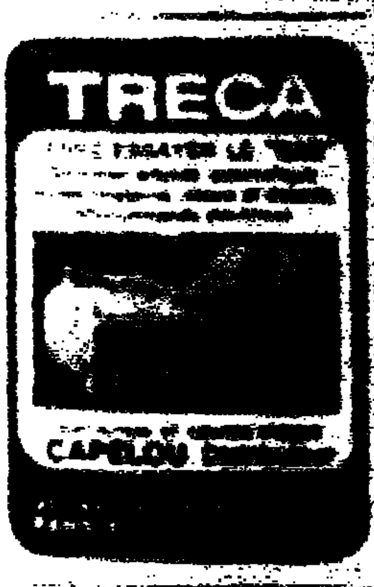
● *Le secrétaire de la fédération du Loiret du parti socialiste*, M. Maurice Combes, constate « *le silence* » du maire d'Orléans, M. Thinat, radical, sur « *les questions politiques* » qui lui ont été posées par les militants des sections socialistes d'Orléans. Ceux-ci invitaient le maire et les élus radicaux et anciens centristes à formuler « clairement leur position par rapport à l'union de la gauche et au programme commun », mise en demeure que le maire d'Orléans refusait (*le Monde* des 8 et 10 mars). « *Il y a parmi les radicaux*, déclare M. Combes, *des hommes qui ont appelé, en mai 1974, à voter pour Giscard et qui vont peut-être rallier le camp de la gauche, et inversement Mme Françoise Giroud qui a fait campagne pour Mitterrand et aujourd'hui est ministre de Giscard. Dans ces va-et-vient, les militants ne se retrouvent guère. Ils aimeraient savoir où en sont les radicaux de la municipalité.* » — (*Corresp. part.*)

● *M. Louis Mermaz*, député de l'Isère, membre du secrétariat du parti socialiste, note dans le mensuel *Combat socialiste*, organe destiné aux sections d'entreprise du P.S., que le départ des représentants du CERES du secrétariat du parti « *n'aura aucune incidence sur la ligne d'action du P.S.* ». Il précise que le parti socialiste compte 247 sections d'entreprise et 494 groupes d'entreprise, et ajoute : « *Notre implantation commence à s'affirmer dans les secteurs de la métallurgie, des P.T.T., de la santé-Sécurité sociale, d'Electricité-Gaz de France, des transports, de l'enseignement, de la fonction publique, des banques-assurances-crédit. Des progrès ont été réalisés dans la chimie, la presse et les textiles.* »

● *Une délégation du Mouvement des radicaux de gauche*, conduite par M. Robert Fabre, a rencontré mardi 11 mars une délégation du parti socialiste conduite par M. François Mitterrand au siège du parti socialiste. Les deux formations ont décidé « *de constituer plusieurs groupes de travail, en particulier sur les problèmes de la défense nationale et de la réforme de l'enseignement* ».

● *L'organisation communiste Révolution* (extrême gauche) a tenu, mardi 11 mars à la Mutualité, à Paris, un meeting consacré aux « *révolutionnaires face à la crise* », qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes. L'un des dirigeants du mouvement, M. Isaac Joshua, a notamment déclaré : « *Puisque la mode est à la lutte contre les gangs, nous disons aujourd'hui qu'il y en a un tout-puissant dans ce pays, et qu'il est au pouvoir.* »

● *Le mouvement Génération sociale et libérale*, fondé après l'élection présidentielle par les jeunes « giscardiens », réunit, du 14 au 16 mars, à l'hôtel Méridien à Paris, des Assises européennes de la jeunesse, auxquelles doivent participer des délégations de mouvements de jeunes de divers pays d'Europe occidentale, alors que l'Algérie, la Roumanie et la Tunisie enverront des observateurs. MM. Jacques Chirac, Michel Poniatowski et Jean Sauvagnargues, notamment, doivent y prononcer des allocutions.



POINT DE VUE

Qu'y pouvons-nous ?

par PIERRE MARCILHACY (*)

AUPRES de celui qu'exerce M. Giscard d'Estaing, le pouvoir « césariste » du général de Gaulle fait figure de timide tentative, on dirait presque de jeu d'enfant si la comparaison ne risquait d'être désobligeante.

En effet, le général violait la Constitution, mais il le faisait en connaissance de cause et sans la détruire. Il ne s'y pliait pas parce que, selon lui, le sort de l'Etat en dépendait. Georges Pompidou devait continuer dans cette voie dangereuse, mais avec prudence et précautions. Notre dernier président de la République accentue encore le caractère présidentiel du régime, mais il le fait simplement parce que tel est son bon plaisir. Le bilan, fort incomplet, en sera vite dressé.

Le président, irresponsable devant le Parlement, commande en direct à tout l'exécutif. Ses ministres ne dépendent que de lui. Il embauche et débauche à son gré, ministres et secrétaires d'Etat comme le ferait un vulgaire P.D.G. qui tiendrait ses pouvoirs d'une assemblée générale, laquelle ne se réunirait que tous les sept ans.

Quelle entreprise résisterait, en régime libéral, à ce genre de gestion ?

Le Parlement ne possède plus que les apparences du pouvoir législatif. Il vote des lois dont la philosophie politique ne lui appartient jamais, et les corrections juridiques que leur apporte le Conseil d'Etat sont tellement plus importantes que celles que peut faire adopter le Parlement que la presse fait état largement des avis de la Haute Assemblée administrative, ce qui ne se produisait jamais dans le passé. Or, le Conseil d'Etat, en dépit de sa compétence et de son indépendance, n'est pas, que nous sachions, une expression de la volonté nationale puisqu'il est recruté et non élu.

Sans doute parfois le gouvernement expose-t-il sa politique devant l'Assemblée nationale et même — le bruit en court — compte-t-il le faire devant le Sénat. Mais l'Assemblée nationale ou le Sénat n'ont ou n'auront devant eux que des ministres exécutants fidèles d'une politique décidée à l'Elysée. Ils peuvent être démis de leurs fonctions. Ils ne peuvent être renversés utilement, puisque l'inspirateur, le responsable de la politique est élu pour sept ans et que ce fait est, lui, constitutionnel.

Il reste, dira-t-on, les partis de la majorité, qui prétendent exister et contrôler la politique nationale. Hélas ! pour eux, et même pour nous, leur activité ne débouche que sur des querelles de préséance et fait penser à l'agitation stérile des mouches prises sous un verre renversé.

Quant aux partis de l'opposition, ils n'ont d'autre objectif que la conquête d'une majorité à l'Assemblée nationale. Quand ils l'auront, ils ne pourront imposer leur politique qu'en contraignant le chef de l'Etat à se soumettre ou à se démettre. Tout cela est fondamentalement contraire à la Constitution et, ce qui est plus grave, à l'intérêt de la France, car cela débouche inéluctablement sur une révolution, c'est-à-dire sur le contraire de ce qu'il faut rechercher en démocratie.

Le tableau que nous venons de brosser devrait faire apparaître une totale déliquescence de la gestion des intérêts nationaux, or ce n'est pas exactement le cas. La raison en est que l'administration est aujourd'hui, sans être responsable, maîtresse de tout ce qui compte et commande au point de vue social et économique. Elle gère le pays avec une liberté de manœuvre qu'elle n'a jamais connue, et la nation est en train de s'étouffer sous les décrets, arrêtés et autres circulaires qui ne sont pas, et tant s'en faut, toujours cohérents mais dans l'enchevêtrement desquels le simple citoyen ne peut que subir et souffrir. Les autres, les puissants et les riches, s'en accommodent fort bien. L'administration est devenue tellement forte que, dans la réalité des faits, le président lui-même ne peut rien contre elle. On le voit bien, et on le verra mieux encore pour l'armée avec ou sans Bigeard.

Je sais que cette situation est inconstitutionnelle et dangereuse, mais qu'y pouvons-nous ? Que pouvons-nous aussi contre un régime politique qui a tous les vices des régimes socialistes sans en avoir les avantages ? Rien, sinon tout faire pour obliger la droite à adopter un véritable régime présidentiel ou pour aider la gauche à prendre légalement le pouvoir.

La seconde solution, qui n'exclut d'ailleurs pas totalement la première, est la meilleure, car tôt ou tard, il faudra y venir et nous souhaitons ardemment que notre pays échappe aux conséquences désastreuses d'une crise politique plus grave encore que la crise économique que nous subissons.

En réalité, ceux qui, au pouvoir, en stratifiant le régime, prétendent nous épargner une révolution en sont, et de loin, les meilleurs fourriers. Faut-il chercher ailleurs l'explication du fait, par certains aspects étranges, que l'U.R.S.S. et le parti communiste ne font rien, bien au contraire, pour que la France accède à une formule socialiste humaine et nationale ?

(*) Sénateur (non inscrit) de la Charente.

LA LOI ET LE SERVICE PUBLIC

(Suite de la première page.)

On n'en est pas là pour la loi relative à l'interruption de grossesse. Le délai de publication des décrets d'application n'est pas expiré, et le gouvernement semble décidé à le respecter : l'énergie de Mme Simone Veil a les meilleures chances de l'emporter sur les freinages possibles de quelques-uns de ses collègues. En droit, la situation est correcte. En fait, elle est scandaleuse pour des milliers de femmes. Un peu moins de juridisme, un peu plus d'humanité de la part des chefs de service d'hôpitaux ou de cliniques la rendrait insupportable. Des adversaires de l'avortement qui s'abritent derrière la jurisprudence qu'on vient de citer devraient d'ailleurs l'interpréter plus exactement. Il est faux de dire, comme vient de le faire le professeur Léger, que les actes d'interruption de grossesse « *demeurent parfaitement illégaux* ».

Dans une loi qui renvoie à des décrets d'application, il faut distinguer les dispositions que ceux-ci peuvent et doivent préciser et les « *principes dont l'application ne nécessite aucune disposition réglementaire* » : ces derniers « *entrent immédiatement en vigueur* », comme le précise notamment un arrêt du Conseil d'Etat en 1956 (1). Tel est évidemment le cas de la suppression ou de la suspension des peines qui frappaient antérieurement l'avortement. Non seulement cela ne nécessite aucune disposition réglementaire, mais le pouvoir exécutif ne peut intervenir dans ce domaine. Dès la promulgation de la loi nouvelle, les interruptions de grossesse ont cessé de constituer des délits et sont devenues des actes licites, ne relevant plus du droit pénal. Les médecins, les infirmières et tout le personnel des hôpitaux publics comme des cliniques privées ont le droit — sinon le devoir — d'y participer.

Les difficultés principales des décrets d'application que prépare le ministre de la santé tiennent à la dégradation des règles du service public. Qu'un médecin ne soit pas obligé de procéder à un avortement, qu'il puisse invoquer une clause de conscience pour s'y refuser, rien de plus naturel. Cela n'est pas autre chose que l'application du principe fondamental de la liberté des croyances, dans un domaine où elles sont profondément concernées. Mais il n'est de conscience qu'individuelle, et la liberté de chacun doit être respectée, quel que soit le degré hiérarchique où il se situe. Il est inadmissible que certains chefs de services hospitaliers prétendent imposer à leurs collaborateurs et subordonnés leurs propres croyances en matière d'avortement et leur refus de procéder à des interruptions de grossesse.

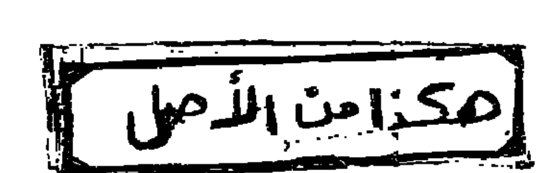
Si les décrets de Mme Simone Veil cédaient devant ces exigences, les services de santé seraient transformés officiellement en féodalités privées, ce qu'ils tendent à devenir en fait depuis longtemps. Certes, dans ce domaine, plus encore que dans d'autres, l'autorité du chef de service est nécessaire au bon fonctionnement de celui-ci. Mais elle a pour limite l'intérêt public et le respect de la loi. Il serait inadmissible que la volonté du législateur et les règles qu'il a posées en matière d'interruption de grossesse ne soient pas appliquées dans les hôpitaux publics et dans les établissements conventionnés ou subventionnés.

La bataille qui s'engage sur ce terrain dépasse le problème de l'interruption de grossesse, si important soit-il. Il s'agit pour l'Etat de reconquérir au profit de la nation un pouvoir qu'il est en train de perdre. Le féodalisme ne sévit pas seulement dans les services de médecine. Voici près d'un lustre n'a-t-on pas permis aux professeurs des anciennes facultés de Paris de choisir librement parmi les universités nouvelles et d'y transporter leur emploi, pour eux et leurs successeurs, sans se soucier des nécessités du service et de l'intérêt publics ? Jamais à ma connaissance, l'Etat faible de la IIIe et de la IVe République n'avait ainsi admis que des fonctionnaires déterminent leur affectation après une réforme sans qu'il ait auparavant dressé un tableau des emplois vacants à l'intérieur de chacun des nouveaux services, en fonction de l'intérêt public.

Ajoutons que cette dégradation féodale de l'Etat reste moins grave que sa dégradation capitaliste telle que le président Pompidou l'avait généralisée dans les entreprises publiques à la suite du rapport Nora. En érigeant le principe de rentabilité en règle fondamentale, on tournait directement le dos à la notion même de service ou d'entreprise publics. Les déclarations récentess du ministre de l'économie et des finances à propos d'Air France ont ouvert quelque espoir de redressement dans ce domaine. Ils restent faibles en face des perspectives ouvertes par le projet de louer les antennes de la télévision à des sociétés commerciales pour trouver les ressources que le gouvernement refuse aux directeurs de chaîne. Obliger les organismes publics à se plier aux exigences de la loi et au service des citoyens et leur fournir les moyens matériels de le faire : ces deux devoirs de l'Etat, l'un et l'autre oubliés par lui, sont complémentaires. Céder aux féodaux de la médecine ou tendre la sébile aux patrons, c'est une même dislocation de la puissance publique et un même mépris de l'intérêt général.

MAURICE DUVERGER.

(1) Conseil d'Etat, 6 janvier 1956, Syndicat national autonome du cadre d'administration général des colonies.



ÉDUCATION

LA JOURNÉE D'ACTION

L'agitation continue dans certains établissements

A la veille de la journée nationale d'action prévue pour le jeudi 13 mars par les organisations de lycéens et de collégiens, une certaine effervescence continue de régner dans quelques établissements d'enseignement secondaire et technique. Cette journée doit être marquée à Paris par une manifestation qui partira à 15 heures du boulevard Saint-Michel (6e).

Dans la région parisienne, notamment, les grèves ont gagné, le mardi 11 mars, de nouveaux collèges d'enseignement technique : une trentaine d'établissements seraient touchés, ainsi qu'une douzaine de lycées. En province, l'agitation se manifeste surtout dans les académies de Nantes et de Rennes. Dans cette dernière, on constate une tendance à la reprise des cours dans les lycées et les C.E.T. des Côtes-du-Nord et du Morbihan, après des grèves lundi et mardi, notamment à Saint-Brieuc, Guingamp, Rostrenen. Dans le Finistère, plusieurs établissements sont encore touchés, mais les C.E.T. d'Audierne, Pont-de-Buis et Pleyben doivent rouvrir le jeudi 13 mars. Dans l'académie de Nantes, au contraire, l'agitation se développe : une douzaine d'établissements de Loire-Atlantique sont touchés par des grèves auxquelles participent parfois la totalité des élèves. Des grèves isolées sont également signalées à Sète (Hérault), à Strasbourg et à Tours (où des professeurs se sont associés au mouvement).

Des manifestations, d'importance variable, ont eu lieu dans plusieurs villes. Des défilés ont réuni plus de 2 500 élèves dans les rues de Nantes, un millier à Saint-Nazaire, plusieurs centaines à Lannion, Guingamp (Côtes-du-Nord), Sète (Hérault) ; moins à Valence (Drôme), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Des manifestations locales, groupant quelques centaines d'élèves, ont eu lieu aussi dans la région parisienne : dans le nord de Paris, pour les collégiens des dixième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, à Sarcelles et à Argenteuil (Val-d'Oise). Un défilé doit avoir lieu ce mercredi après-

Unité et concurrence

Les acteurs sont en place. Le rideau peut se lever sur une pièce qui semble avoir été déjà jouée. Comme dans la comédie italienne, les personnages sont connus, mais les répliques et le décor ne sont pas les mêmes. La grève dans les établissements scolaires, limitée à quelques lycées jusqu'à la semaine dernière, semble prendre de l'ampleur. Elément nouveau, un certain nombre de collèges d'enseignement technique ont cessé le travail, à l'appel notamment des militants de l'organisation trotskiste Lutte ouvrière. Les jeux ne sont pas faits. Mais le noyau de lycéens mobilisés dès le départ a déjà élargi singulièrement son audience.

Les organisations lycéennes peuvent, pour l'instant, se féliciter de la tournure des événements. Comme elles l'escomptaient, la perspective de la « journée nationale d'action », *organisée le jeudi 13 mars, a déjà eu raison de la réserve d'un certain nombre d'hésitants. Mais cette journée pourrait n'être qu'une avant-première. Conscients de son caractère mobilisateur, les militants lycéens se disent prêts à récidiver dès la semaine prochaine. Le nombre de manifestants dans la rue, jeudi après-midi, l'affluence et les décisions prises aux « assemblées générales » le matin donneront la mesure des forces sur lesquelles peut compter le mouvement lycéen.*

Les militants qui animent ce mouvement depuis le début ne sont pas tous montés en ligne avec les mêmes objectifs. Certes, l'unité a jusqu'à présent été respectée. Elle correspond à l'aspiration de la « base » et constitue, sans doute, la condition sine qua non *du succès. Mais les divergences n'ont pas disparu pour autant. La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), principaux initiateurs du mouvement, n'ont pas renoncé à profiter de celui-ci pour développer leur influence.*

*L'UNCAL, créée en 1968 sur l'initiative du parti communiste, affirme compter trente mille adhérents répartis dans sept cents comités. Animée principalement par des jeunes communistes, elle a, depuis les protestations lycéennes d'il y a deux ans, dont elle avait, au départ, sous-estimé l'importance, nettement accru son audience. Cette année, ses militants se sont lancés très tôt dans l'action. Ils ne voulaient pas que soient passés sous silence les objectifs qu'ils se sont donnés au début du mois dernier, lors de leur septième congrès (*le Monde *du 4 février). L'UNCAL s'efforce, actuellement, de faire discuter par les élèves un projet de « statut du lycéen », tiré à deux cent mille exemplaires.*

Elle a présenté, lundi 10 mars, au cours d'une conférence de presse, une « lettre ouverte » de ses mille délégués de classe dans les établissements. Elle engage, dans cette lettre, les élèves à se prononcer, classe par classe, contre la réforme Haby.

Face à l'UNCAL, la Ligue communiste révolutionnaire affirme regrouper dans cent vingt Cercles rouges environ neuf cents lycéens. A l'opposé des comités de l'UNCAL, les Cercles rouges ne sont pas regroupés sur le plan national dans une organisation distincte. Ils accueillent autour de militants de la L.C.R. des sympathisants plus ou moins proches. En réalité, les chiffres traduisent mal le poids réel de cette organisation. Il semble que, malgré le rôle accru joué par l'UNCAL, la Ligue communiste révolutionnaire conserve, avec le renfort de militants d'organisations d'extrême gauche de moindre importance, une influence déterminante dans le mouvement lycéen. Les militants de la L.C.R. ont, ces jours-ci, proposé dans les assemblées générales la constitution de « comités contre la réforme Haby » et de « comités de grève » élus par les élèves.

Le contexte politique

A une organisation permanente du mouvement lycéen, la L.C.R. préfère ces comités créés lors des périodes de « mobilisation ». Ils permettent, selon elle, de regrouper sur une base « démocratique » le plus grand nombre d'élèves. C'est une doctrine différente qui prévaut à l'organisation communiste Révolution !, née en 1971 d'une scission de la Ligue communiste de M. Alain Krivine. Une soixantaine de « comités de lutte » se sont réunis à Paris pour la première fois, dimanche 9 mars, sur son initiative. Implantés principalement à Marseille, à Paris, et dans l'Ouest, ces « comités de lutte » vont tenter de jeter les bases d'un « mouvement » lycéen d'extrême gauche.

*Le renouveau de l'agitation survient dans un contexte politique et social qui lui donne une signification particulière. Parce qu'il veut mettre un terme à la séduction que pourrait exercer sur une trop grande partie de l'opinion le libéralisme giscardien, et qu'il entend s'affirmer comme le premier parti de gauche, le parti communiste multiplie depuis quelque temps les offensives. Son secrétaire général est intervenu sur un ton très dur à propos du conflit de chez Renault (*le Monde *du 5 mars).*

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France est venu, pour sa part, concurrencer les militants d'extrême gauche sur le terrain des droits des soldats. Il prépare depuis plusieurs mois un grand rassemblement des jeunes et des étudiants, qui aura lieu samedi 15 et dimanche 16 mars à Paris. Ce « festival de la jeunesse » doit, à ses yeux, marquer une étape importante dans la lutte engagée contre le pouvoir en place. Dans le même temps, l'UNCAL revendique toute sa place dans le mouvement lycéen. Mais il lui faut prendre garde de ne pas être entraînée trop loin par les « gauchistes ». De là, l'attitude prudente observée depuis le début du mouvement par ses dirigeants, d'autant que les militants d'extrême gauche tiennent de leur côté à ne pas en rester là. Ils s'efforcent, comme les années précédentes, d'établir une « jonction » avec les organisations ouvrières. Plusieurs lettres ont été envoyées, ces jours-ci, par des lycéens en grève, à des unions locales C.G.T. et C.F.D.T. pour les engager à soutenir le mouvement voire à y participer. Pour le moment, ces tentatives, n'ont pas donné de résultats significatifs. Pour l'instant, le mouvement lycéen reste un mouvement de jeunes.

BERTRAND LE GENDRE.

DU COTE DES PROFESSEURS

« POTAIN EN GRÈVE »

« CET Potain en grève » : *une affiche orange éclate sur le mur de briques grisâtres du collège d'enseignement technique de la rue du Docteur-Potain (19e), dans ce quartier du Télégraphe qui juxtapose les surgeons de béton de la promotion immobilière et des ateliers vétustes. Les portes sont fermées. A l'intérieur, le CET est presque désert. Les couloirs étroits, les escaliers raides, peints de vert à mi-hauteur, ont un aspect glauque. Quelques élèves sont restés : trois dans une classe, deux dans une autre ; trois autres tapent dans un ballon dans la grande salle qui sert de gymnase.*

En revanche, beaucoup de professeurs sont là ; en blouse grise, ils travaillent, seuls, dans les salles de cours ou les ateliers, ou vont et viennent dans les couloirs. Malgré tout, le cœur n'y est pas tout à fait. On sent une sorte de langueur, de désœuvrement : on ne sait combien de temps durera cette grève, qui a commencé le jour même, ni comment elle tournera.

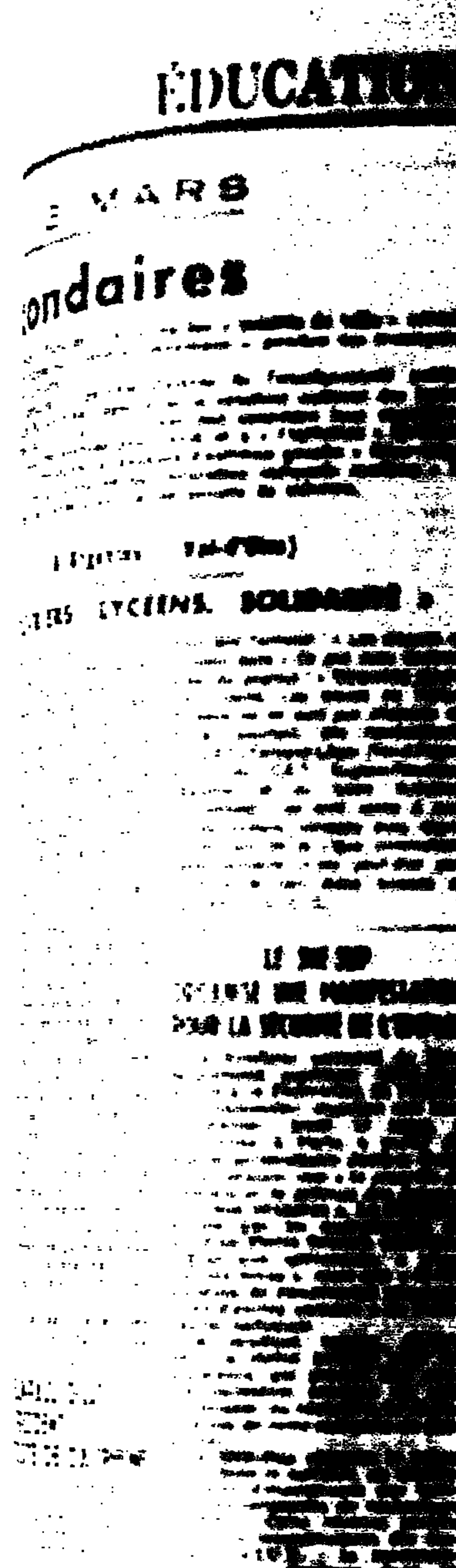
Assis à son bureau, un professeur de sciences regarde avec une sorte d'étonnement placide la salle de cours vide en face de lui : ce matin non plus, il n'y avait personne. Il ne veut pas avoir d'opinion sur la grève ni même sur la réforme : « C'est l'affaire des élèves. Je ne veux pas faire pression sur eux, ni dans un sens ni dans l'autre. »

« Nous n'avons pas à nous immiscer dans leurs décisions », *estime un autre professeur. D'ailleurs, intervenir, qu'est-ce que cela veut dire ? Par exemple, quel sens cela aurait-il de dissuader les élèves de faire* grève, alors que « deux ou trois *seulement viennent au cours* ». *Mais* « nous ne pouvons pas être neutres : d'ailleurs, nous prendrons position, sur le plan syndical ».

Situation embarrassante : on sent que les élèves, brusquement, vous échappent. Comment leur laisser leur liberté sans les « laisser tomber » ? L'essentiel, dit un professeur de mécanique, sympathique et un peu perplexe, « c'est de garder le contact avec les élèves. L'an dernier, on a réussi à ce que tout se passe bien. Comment y parviendrons-nous cette année ? » *Même s'il n'a pas encore d'opinion très claire sur le projet de réforme, faute de l'avoir lu en entier,* « on ne peut manquer d'être inquiet sur l'avenir des élèves. Certains ont vraiment une vie très dure. Le problème, c'est de créer un milieu, un climat, de leur permettre de s'exprimer », *ajoute-t-il.*

Le cadre, il est vrai, n'est pas très hospitalier : les salles plus ou moins vétustes, les ateliers entassés... Le climat : il y a bien un foyer. Quelques clubs fonctionnent bien, comme la poterie ou le travail du métal. Mais du côté des professeurs, comme du côté des élèves, il n'y a pas de continuité : ces activités ne sont pas reconnues. Et il y a d'autres problèmes plus graves : « Quand les élèves citent des cas de racisme dans les C.E.T., j'ai honte. Bien sûr, comme nous leur avons dit ce matin, on ne doit pas généraliser à propos d'un cas. Mais le simple fait qu'ils puissent le dire, l'évoquer, cela gêne... »

GUY HERZLICH.





LA JOURNÉE D'AC

ertains établissem

« POTAIN EN GRÈVE

ÉDUCATION

DU 13 MARS

secondaires

midi 12 mars à Paris sur l'initiative des « comités de lutte » animés par les collégiens de « ceux du technique », proches des trotskystes de « Lutte ouvrière ».

La fédération de parents d'élèves de l'enseignement public, que préside M. Antoine Lagarde, et le syndicat national des lycées et collèges (affilié à la C.G.C.) ont fait connaître leur opposition aux manifestations prévues pour jeudi et à « l'agitation » lycéenne en général. En revanche, la tendance d'extrême gauche « Rénovation syndicale » de la fédération de l'éducation nationale soutient « la protestation des élèves » contre les projets de réforme.

A Argenteuil (Val-d'Oise)

« OUVRIERS, LYCÉENS, SOLIDARITÉ »

« Ouvriers, lycéens, solidarité ! », « Lycéens, collégiens, travailleurs, même combat ! » Deux slogans apparemment semblables et pourtant pleins de nuances : l'un était scandé par deux cents travailleurs C.G.T. de Kléber et d'Ascinter-Otis, l'autre par une cinquantaine d'élèves du lycée technique et du C.E.T. Victor-Puiseux, dans une manifestation commune, mardi 11 mars en fin d'après-midi, dans le centre de la ville d'Argenteuil (Val-d'Oise).

Les ouvriers de Kléber sont en grève depuis le 17 février, pour réclamer des augmentations de salaires. Chez Otis, le personnel occupe l'usine pour protester contre les réductions d'horaires, qui entraînent des baisses de salaires. Depuis vendredi 7 mars, des élèves de Victor-Puiseux ne vont plus en cours pour protester contre la réforme Haby : *« Nous avons pensé qu'il était intéressant de faire venir des ouvriers au lycée pour nous expliquer leur mouvement, voir si on pourrait faire des actions communes »*, dit un membre du comité de lutte (Ligue communiste révolutionnaire, Mouvement de la jeunesse communiste). C'est ainsi qu'il fut décidé, au cours d'une assemblée générale, que les lycéens et collégiens se joindraient à la manifestation C.G.T. du mardi.

« A bas l'école des flics et des patrons ! », « Et hop ! Haby, plus haut que Fontanet ! » Les slogans se perdent dans *« Ce que nous voulons, c'est du pognon ! »* Cinquante contre deux cents. Les élèves de Victor-Puiseux ne se sont pas déplacés en force ; pourtant, des représentants du C.E.T. Fernand-Léger (Val-d'Argenteuil), du C.E.T. Eugène-Ronceray (Bezons) et du lycée Schuman (Colombes)... se sont joints à eux. *« Les lycéens,* constate avec regret un militant de la Ligue communiste révolutionnaire, *n'ont peut-être pas compris le lien entre lycéens et ouvriers. »* — C. C.

M. JEAN-PAUL GILLI PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE DAUPHINE

M. Jean-Paul Gilli, spécialiste de droit administratif et de droit de l'urbanisme, a été élu président de l'université de Paris IX-Dauphine par trente-sept voix sur cinquante-six. Il remplace M. Paul Didier. Ce dernier, qui entrait dans la dernière année de son mandat, n'avait pas voulu en attendre le terme pour l'élection de son successeur, *« estimant plus raisonnable de choisir la date de son départ au mieux des intérêts de l'université »*.

[M. Jean-Paul Gilli est né le 4 octobre 1930 à Nice, docteur en droit et agrégé de droit public en 1960, il a enseigné à la faculté de droit de Grenoble, puis à celle de Nice, dont il a dirigé le centre d'études administratives. Professeur à Paris IX-Dauphine depuis les débuts de cette université, en 1969, il en a présidé l'assemblée constitutive en 1970-1971.

Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages (*la Cause juridique de la demande en justice, les Grands Arrêts du droit de l'urbanisme, Redéfinir le droit de propriété, Aspects administratifs de la régionalisation en France*). Ses idées sont à l'origine du projet de limitation du droit de construire actuellement à l'étude au ministère de l'équipement.]

● *Contact éducation* (pour une éducation « alternative ») change d'adresse. La permanence (tous les jeudis soirs, de 20 h. à 22 h.) est transférée 22, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris, tél. 422-54-83 ou 355-66-88.

LE SNE-SUP ORGANISE UNE MANIFESTATION POUR LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), organise une manifestation, jeudi 13 mars, à 15 heures, à Paris, à partir du centre universitaire Jussieu. Cette manifestation vise *« la sécurité de l'emploi et la défense des personnels non titulaires »*. Le SNE-Sup estime que les engagements de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, *« n'ont pas été tenus »*, alors que *« la résorption de l'auxiliariat progresse dans d'autres secteurs »* de l'éducation nationale.

Le syndicat rejette, d'autre part, le statut proposé pour les assistants, qui prévoit leur contractualisation pendant six ans. Il réclame, au contraire, la titularisation de cette catégorie de personnel.

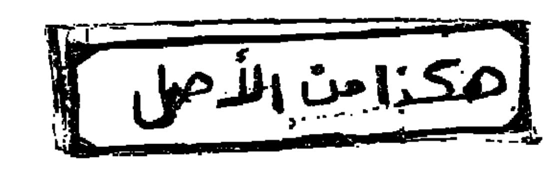
Le SNE-Sup organise le même jour, dans la matinée, un rassemblement d'enseignants des instituts universitaires de technologie (I.U.T.). Cette réunion portera sur deux revendications des étudiants d'I.U.T. : la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives, et la possibilité de poursuivre des études supérieures longues.

A Toulouse

DES ÉTUDIANTS « OCCUPENT » L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSAT) — un millier d'élèves — est occupé depuis lundi 10 mars par une centaine d'étudiants de cet institut, en grève depuis mercredi 5 mars. L'occupation a été votée par 270 voix au cours d'une assemblée générale réunissant quatre cents personnes, un certain nombre d'élèves s'abstenant.

Les étudiants contestataires de l'INSAT dénoncent le « *bachotage* » dans les études ainsi que *« l'autoritarisme et l'arbitraire »* qui, selon eux, règnent au sein de l'établissement. Plusieurs rencontres, apparemment sans résultat, on eu lieu entre les grévistes occupants et M. Jacques Farran, directeur de l'INSAT. Les forces de police, qui avaient pénétré un moment dans l'établissement, ont finalement été retirées.



مكبرا من الأصل

DÉFENSE

Selon un projet du secrétaire d'État

Les généraux commandant les régions militaires seront « patrons » des forces stationnées sur leur territoire

Les généraux commandant les régions militaires — il en existe sept en France — auront autorité *sur les forces opérationnelles stationnées* sur le territoire qu'ils ont la charge d'administrer, au terme d'une réorganisation du commandement dans l'armée de terre, en préparation au ministère de la défense. Ce n'était pas le cas à ce jour. Cette réforme sera mise en place progressivement et la première étape prévue pour cette réorganisation territoriale serait décidée par le prochain conseil des ministres, avec la nomination de nouveaux responsables à ces postes, qui seront ensuite reçus par le secrétaire d'État à la défense, qui a commandé une région militaire.

On prête l'intention au général Bigeard *d'expliquer aux généraux* commandant ces régions militaires qu'ils seront, désormais, les véritables « patrons » des forces cantonnées sur leur territoire et les correspondants directs du haut commandement à Paris. Toutefois, selon une expression fréquemment utilisée au ministère de la défense, ce commandement régional est considéré comme « *une fonction prêtée* » et non pas comme « *un poste assuré* » pour le restant de sa carrière à son titulaire, c'est-à-dire que ces officiers généraux seront régulièrement appréciés selon leurs aptitudes au commandement et leurs résultats.

Savoir « qui commande quoi »

Jusqu'à présent, les généraux commandant les régions militaires, dont les états-majors se situent à Paris, Lille, Rennes, Bordeaux, Lyon, Metz ou Marseille, ont essentiellement des tâches d'administration et de soutien des forces installées sur leur territoire. *A ce titre*, ils sont aussi responsables des liaisons avec l'autorité civile régionale et locale, du recrutement et de la gestion des réserves, de la mobilisation. Ils exercent leur autorité sur les services locaux (établissements de l'intendance ou du matériel, écoles et centres d'instruction), ils administrent le domaine immobilier militaire et assument les charges de contentieux. A l'exception des unités de défense opérationnelle du territoire stationnées dans leur région, ces officiers généraux n'ont pas la responsabilité du commandement des forces de manœuvre, de sécurité générale ou d'intervention, lesquelles dépendent de grands commandements opérationnels constitués selon les missions.

Il est prévu de modifier cette situation de façon à créer une *unité du commandement* territorial et opérationnel. Ainsi, on espère, au ministère de la défense, définir « *qui commande quoi dans une région militaire* ». Une telle organisation de la chaîne du commandement suppose un changement d'hommes à la tête de certaines régions militaires ou de certaines forces dites opérationnelles, et elle entraîne une définition nouvelle du rôle du général commandant la division territoriale ou du délégué militaire dans chaque département.

L'esquisse de ce plan apparaît dans une directive « *confidentielle-défense* » *(le Monde* du *28 février)* que le secrétaire d'État à la défense a adressée, après sa prise de fonctions, aux différents chefs d'état-major, dans les trois armées.

Ce n'est pas la première fois que l'organisation territoriale de la défense est modifiée, et, depuis les textes inspirés par le général de Gaulle, après 1959, sur une organisation générale de la défense, il est intervenu de nombreuses adaptations, comme si le gouvernement, en France, éprouvait des difficultés à équilibrer, dès le temps de paix, les attributions respectives de l'autorité opérationnelle et territoriale. Le décret en préparation sur les nouvelles tâches du chef d'état-major des armées et la possibilité qui lui sera ainsi reconnue d'arbitrer — avant la décision ministérielle — entre les propositions des chefs d'états-majors de chacune des trois armées, relèvent du même souci de modifier *périodiquement la chaîne du commandement* et selon les ministres de la défense en place et leur conception des liens avec leurs subordonnés militaires.

Systématiser une pratique

Pour l'armée de terre, le plan du général Bigeard consiste, en fin de compte, à systématiser une pratique déjà observée dans la marine, où les préfets maritimes cumulent des responsabilités territoriales et opérationnelles avec le commandement des escadres. L'armée de l'air a également placé sous une même autorité le commandement de la région aérienne de Metz et celui de la force aérienne tactique. En République fédérale d'Allemagne, le général commandant en chef les troupes françaises, occupe, de longue date, des fonctions territoriales et opérationnelles. — J. I.

MÉDECINE

UNE PRESCRIPTION SERA DORÉNAVANT NÉCESSAIRE POUR ACHETER DU BISMUTH

Les médicaments contenant du bismuth ne pourront dorénavant être obtenus que sous prescription médicale. Ils sont en effet inscrits, depuis un mois, au tableau A, à la *demande du service* central de la pharmacie et des médicaments du ministère de la santé, alors que leur délivrance était libre jusqu'à présent.

Cette mesure ne changera pas grand-chose pour les utilisateurs, qui, pour 95 %, n'achetaient des produits bismuthés que sous prescription, étant donné leur prix élevé et leur désir de remboursement par la Sécurité sociale.

Cette décision, qu'ont commentée mardi 11 mars les membres du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, est motivée par l'observation dans certains services de neuro-psychiatrie de troubles neuro-psychiques (encéphalopathie) observés depuis juillet dernier chez certains malades ayant absorbé des préparations bismuthées.

Nul ne s'explique à l'heure actuelle la raison pour laquelle le bismuth qu'utilisent chaque année deux millions de Français (sans compter les Italiens, Belges, Espagnols, Suisses et Américains), à raison de 580 tonnes en 1974, aurait de tels effets. Effets si caractéristiques que les neurologues affirment n'en avoir jamais observé le tableau auparavant. Nul n'explique non plus la raison d'une apparition si soudaine de ces troubles, alors que le bismuth est utilisé depuis un siècle et très largement en gastro-entérologie depuis vingt-cinq ans, tant chez les colitiques que chez les ulcéreux ou les constipés.

Une enquête épidémiologique a été demandée à l'INSERM à ce sujet par le ministère de la santé. Son bilan sera connu dans deux mois. En attendant, le Centre national de pharmacovigilance a demandé aux médecins d'observer des règles de prudence.

JUSTICE

LA MORT DE PATRICK MIRVAL

A LA PRISON DE FLEURY-MÉROGIS

La justice s'arrête-t-elle aux portes des prisons ?

L'univers carcéral est un monde inconnu et silencieux. Une ordonnance de non-lieu, si elle était rendue dans l'information ouverte après le mort d'un jeune détenu de Fleury-Mérogis, Patrick Mirval, le vendredi 22 février 1974, accroîtrait ce secret, couvrirait ce silence. Or, selon les avocats de la mère du jeune homme, Mes Lederman et Henri Legrand, tout se passe comme si l'instruction menée au tribunal d'Evry-Corbeil par M. Jean-Pierre Michau devait atteindre cet objectif. La justice s'arrête-t-elle aux portes des prisons ?

Dans la matinée du 22 février 1974, un jeune Antillais âgé de vingt ans passait au « prétoire » devant le directeur de Fleury-Mérogis et s'entendait condamner à quatre jours de « mitard » pour injures et violences parce qu'il s'était emporté à l'annonce du rejet de sa demande de mise en liberté. Il était alors détenu depuis le 20 janvier 1974 pour un vol présumé de 57 francs en pièces de monnaie dans une machine à sous.

Patrick Mirval, jeune homme de 1 m. 85 en pleine santé, est alors transporté au quartier disciplinaire, menottes aux mains et pieds entravés, par trois surveillants, dont le surveillant-chef du centre des jeunes détenus. Selon un autre détenu, puni lui aussi, Patrick Mirval, jambes allongées, fut tenu par le cou pendant toute la durée du trajet par un surveillant qui, assis derrière lui, appuyait du genou sur son dos. « La pression était si forte, *ajoute-t-il*, que la bave apparut autour de ses lèvres. »

Les surveillants, eux, prétendent que Patrick Mirval était très excité et qu'ils ont eu du mal à le maîtriser.

Pour se rendre au « mitard », il faut ensuite prendre un ascenseur. Etrangement, celui-ci tomba en panne pendant vingt minutes lorsque Patrick Mirval y sera enfermé avec cinq surveillants. Quand il entre dans l'ascenseur il semble vivant, puisque son codétenu l'entend geindre. A sa sortie de l'ascenseur il est inanimé. Transporté dans une cellule du « mitard », une infirmière constatera qu'il ne respire plus. Tardivement appelé, l'interne de service, malgré une tentative de réanimation, ne pourra, lui, que constater la mort du détenu, en précisant que « l'examen sommaire de Mirval ne permet pas de constater une cause courante de décès ».

Pourtant, à la mère de la victime on parlera d'abord de « suicide de désespoir », puis d'accident. L'autopsie pratiquée peu après paraît claire. Elle relève de très nombreuses ecchymoses de la plèvre et de très nombreuses lésions traumatiques au niveau de la hanche, des bras, du cou et du crâne dont un hématome de 5 centimètres de diamètres et 5 centimètres d'épaisseur. Dès lors le juge d'instruction va-t-il, comme le lui demande la partie civile, confronter les surveillants les uns avec les autres, puis avec le codétenu, entendre le directeur de Fleury-Mérogis, effectuer un transport de justice ou une reconstitution des faits ? Point du tout, disent les avocats.

Le magistrat refuse toutes ces requêtes sans pour autant rendre d'ordonnance qui serait susceptible d'appel, mais ordonne de nouvelles expertises. Pas moins de douze médecins se Patrick Mirval qui restera près de quatre mois à l'institut médico-légal. Claires, à l'origine, les expertises deviennent difficilement compréhensibles et la dernière, une expertise de synthèse, « inaugure. *aux dires des avocats,* un genre nouveau, l'expertise psychiatrique *post-mortem* à la fois moralisatrice et subjective ».

A la lecture de ces expertises, le professeur Jean Rouleau, spécialiste d'anatomie pathologique à l'hôpital Lariboisière, n'hésite pas à écrire : « On ne peut s'empêcher d'éprouver une impression extrêmement désagréable quand on lit, dans l'ordre chronologique, les différents rapports, car il apparaît à l'évidence que certains éléments, qui paraissent *primordiaux* dans le premier, sont peu à peu minimisés, puis oubliés pour faire place à des considérations pathologiques qui relèvent souvent de la plus haute fantaisie. »

Bref, ces expertises semblent destinées à faire accroître la thèse d'un décès accidentel. Ce qui explique l'inquiétude de Mes Lederman et Henri Legrand, et justifie la conférence de presse qu'ils ont réunie, mardi 11 mars. Parce que la mort de Patrick Mirval éclaire ce monde d'« infra-droit » qu'est le milieu carcéral, qu'elle est un signe inquiétant de la « médicalisation » de la justice, non seulement par la substitution de l'expert au juge, mais aussi par l'utilisation de l'expert par le juge ; parce qu'il y a des milliers de Patrick Mirval en détention provisoire et que la suspicion pèse désormais sur tous les décès en prison, de nombreuses associations se sont jointes à cette conférence de presse.

L'Association des juristes démocrates, le Comité d'action des prisonniers, le Groupe multiprofessionnel des prisons, le Mouvement d'action judiciaire, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des internes des prisons et le Syndicat des avocats de France, par leur présence active, réclamaient la levée du secret dont la prison s'entoure et se nourrit, c'est-à-dire un véritable débat judiciaire. « Si le silence était maintenu, *devait dire un participant,* chacun en serait complice. »

BRUNO DETHOMAS.

SCIENCES

Deux nominations au Centre national d'études spatiales

M. JACK MULLER, secrétaire exécutif du programme Symphonie
M. JEAN GRUAU, directeur du Centre spatial guyanais

Le conseil d'administration du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) a approuvé la nomination de M. Jack Muller comme secrétaire exécutif du programme Symphonie, en remplacement de M. Bernard Deloffre, nommé directeur du programme Spacelab à l'Organisation européenne de recherches spatiales. D'autre part, M. Jean Gruau a été désigné pour succéder à M. Bortzmeyer comme directeur du Centre spatial guyanais. M. Gruau prendra ses fonctions cet été.

[Né en 1931, M. Jack Muller est ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité et de l'Ecole de l'air. Il commença sa carrière dans les stations radar de la défense national et entra au CNES en 1964 pour créer le centre d'opérations du centre spatial de Brétigny. De 1967 à 1971, il fut chef de projet du programme Eole et simultanément responsable de la division « ballons » de 1969 à 1971. Depuis cette date, M. Muller était chef de la division des « systèmes et projets satellites » et avait été nommé directeur adjoint au directeur des « systèmes et engins spatiaux » en novembre 1974.]

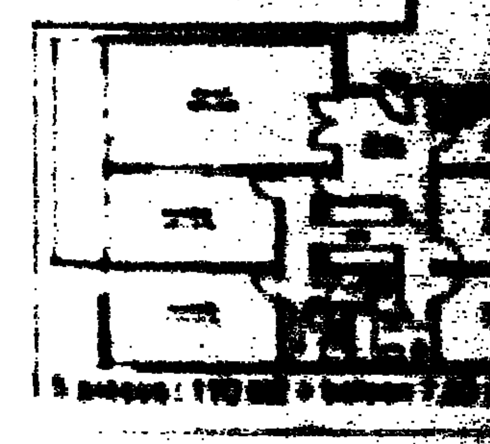
[Né en 1933, M. Jean Gruau est diplômé de l'Ecole polytechnique et a commencé sa carrière en Afrique dans les transmissions. En 1961, il obtient le diplôme de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et entre comme chef de projet dans la société Thomson-Houston. De 1963 à 1965, il commande la compagnie de recherches de guerre électronique de l'armée de terre, puis est chargé d'études à long terme sur ce sujet pour l'état-major de l'armée de terre jusqu'en mars 1967. De septembre 1967 à mars 1968, il est directeur de l'instruction « guerre électronique » de l'armée de terre. En mars 1968, M. Gruau entre au CNES, où il est d'abord chef du département « production industrielle » de la division « lanceurs », puis chef de la division « qualité industrielle et productivité ». En janvier 1973, M. Gruau avait été nommé adjoint au directeur général adjoint chargé des programmes et de la politique industrielle, et s'était vu confier les relations avec les organismes relevant du ministère de la défense.]

A l'Académie des sciences

M. GUY LAZORTHES ÉLU MEMBRE « NON RÉSIDENT »

M. Guy Lazorthes, qui était déjà correspondant de la section pour la médecine et la chirurgie de l'Académie des sciences, a été élu le lundi 10 mars membre non résident de cette même Académie.

[Né en 1910 à Toulouse, M. Guy Lazorthes est professeur de clinique neurochirurgicale à l'université Paul-Sabatier de cette ville. Ses travaux les plus importants portent essentiellement sur l'anatomie et la chirurgie du système nerveux. Il est membre de l'Académie de médecine.]



JUSTICE

A Carcassonne

UNE SOIXANTAINE DE VIGNERONS DEMANDENT, EN VAIN, LA LIBÉRATION DE M. PRATX, ÉCROUÉ POUR ESCROQUERIE.

(De notre correspondant.)

Carcassonne. — Écroué, le 28 février, sous l'inculpation d'escroquerie et de fraude fiscale (*le Monde* du 28 février), M. Henri Pratx, négociant en vins à Carcassonne, s'est également vu dans l'obligation de déposer son bilan après avoir cessé tout paiement et, notamment, à une soixantaine de vignerons de l'Aude qui lui avaient vendu leurs récoltes. M. Henri Pratx leur doit, ainsi qu'à huit coopératives, une somme de 2 200 000 francs. D'autre part, le fisc lui réclame environ 800 000 francs, qui représentent le montant global des fraudes fiscales qu'il a commises, entre autres avec l'aide de factures de complaisance.

Les viticulteurs sont inquiets, bien que la banque de M. Pratx ait honoré ses chèques jusqu'au moment où il fut dit que celui-ci *« se trouvait dans l'incapacité physique d'en signer de nouveaux »*. Les viticulteurs, qui se sont groupés en syndicat de défense, ont demandé au préfet de l'Aude, M. Charles Gosselin, et au procureur de la République, la libération de M. Henri Pratx. C'était, estimaient-ils, *« le seul moyen de faire rentrer de l'argent dans les caisses du négociant afin de lui permettre de payer ses dettes »*.

Mais le préfet de l'Aude a simplement indiqué que M. Pratx était entre les mains de la justice et qu'il ne pouvait en aucune façon intervenir.

S'estimant diffamé

LE M.R.A.P. RÉCLAME 20 000 FRANCS AU DIRECTEUR DE « MINUTE »

A la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Hennion, a été plaidé, mardi 11 mars, le procès en diffamation que le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix) et son secrétaire général, M. Albert Lévy, ont intenté pour réclamer l'un et l'autre 10 000 F de dommages-intérêts à M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*.

La plainte visait un article du 16 octobre insinuant, selon les requérants, que le M.R.A.P. et M. Lévy pouvaient être tenus pour responsables d'attentats commis à l'occasion de la tournée des « Springboks » d'Afrique du Sud opposés durant un mois environ aux rugbymen français.

M[es] Jacoby et Ratié ont souligné le caractère purement pacifique et légal de l'action menée par le M.R.A.P. contre toutes les formes de racisme.

M[e] Chiloux, conseil de M. Boizeau, a soutenu que l'article incriminé n'entendait nullement contester ce point mais avait seulement pour objet d'alléguer que de telles campagnes contre des sportifs aboutissaient, en attisant les haines, à inciter des organisations extrémistes à user de la violence.

Jugement le 8 avril.

● *Les agriculteurs corses* qui avaient déculotté M. Guy Degos, directeur départemental, au cours de la manifestation organisée le 27 août dernier à Ajaccio, ont été condamnés ce mardi 11 mars par la 14[e] chambre correctionnelle de Paris : MM. François Musso, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse, à six mois d'emprisonnement avec sursis ; Ange Acquaviva, Charles Peretti et Lucien Tiroloni à quatre mois avec sursis ; Roger Simoni à deux mois avec sursis.

Poursuivi pour faux et abus de confiance

UN ANCIEN NOTAIRE DE L'ORNE EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE

(De notre correspondant.)

Alençon. — La cour d'assises de l'Orne a condamné, vendredi 7 mars, M. Marcel Gosselin qui fut, pendant dix-sept ans, notaire à Condé-sur-Huisne, à cinq ans de réclusion criminelle et 1 000 F d'amende et M. André Thomas, marchand de biens parisien, à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 400 F d'amende.

Ce notaire qui, selon l'expert psychiatre, manquait de jugement, d'esprit critique et de sens des responsabilités avait réalisé des opérations immobilières douteuses avec M. Thomas. Très vite dépassé par ses opérations, M. Gosselin fut amené à faire des faux en écriture, à falsifier des chèques et à commettre des abus de confiance.

L'ensemble des détournements était estimé à 3 837 316 F.

Déjà la Caisse de garantie des notaires a remboursé près de 2 000 000 de F aux clients réguliers de M. Gosselin.

A Toulouse

DES AFFICHES INVITENT LES HABITANTS A NE PAS REMETTRE LES IMPRIMÉS AUX AGENTS DU RECENSEMENT

Le maire a déposé une plainte

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Des affiches à l'en-tête de la République française imprimées en noir et blanc, et portant les signatures de MM. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, et de M. Pierre Baudis, maire de Toulouse et député de la Haute-Garonne (app. R. I.) ont été placardées dans des quartiers de Toulouse pour inviter la population à ne pas remettre aux agents recenseurs les imprimés du recensement, mais à les déposer au commissariat et à la mairie. L'affiche indique que de faux agents recenseurs chercheraient à se procurer des renseignements d'ordre confidentiel.

« Ces affiches ont un caractère clandestin. Elles comportent des informations dénuées de tout fondement », a précisé, mardi 11 mars, le maire de Toulouse, qui a annoncé qu'une plainte contre X... a été déposée auprès du procureur de la République. M. Pierre Baudis demande aux Toulousains d'apporter leur concours à la campagne de recensement qui, dit-il, va dans le sens des intérêts des habitants de la ville, puisque c'est sur la base des résultats de ces opérations que seront fondées les aides financières de l'Etat au bénéfice de la commune, participations qui allégeront d'autant la charge fiscale des contribuables locaux.

A SOMMEDIEUE (Meuse)

Le conseil municipal adopte un projet de création d'un « comité d'intervention d'urgence »

Le conseil municipal de Sommedieue (Meuse) a adopté le 11 mars, à l'unanimité moins une voix, un projet de création d'un « comité d'intervention d'urgence en milieu rural ». Le maire de la localité, le docteur Barat-Dupont, avait décidé de proposer cette création après le saccage d'un restaurant de la localité par une cinquantaine de jeunes gens venus de Verdun (*le Monde* du 11 mars).

« *Chaque année*, a expliqué le maire, *les effectifs de gendarmerie diminuent. A Sommedieue, nous sommes isolés de tout. Ce n'est pas — je tiens à le souligner — la faute des gendarmes. Quand il s'agit de défendre l'ordre public de l'Etat, il y a de l'argent. Il doit y en avoir pour les petites communes. Pour la constitution de ces comités de défense ruraux*, a poursuivi le maire, *nous ferons appel à des gens sérieux, pondérés, qui feront respecter l'ordre sans faire usage de leurs armes.* »

Pour éviter le retour d'incidents semblables à ceux du week-end, le préfet de la Meuse a décidé, en accord avec le commandant du groupement départemental de gendarmerie, de constituer des patrouilles mobiles qui auront pour mission de surveiller en fin de semaine les endroits « sensibles » du département : fêtes patronales, bals, etc.

Les personnels de police municipale doivent être agréés par l'administration préfectorale

C'est le code de l'administration communale qui, dans son titre V, fixe les pouvoirs de police des maires. Ces pouvoirs sont très étendus, encore que l'article 96 précise bien que la police municipale est placée *« sous la surveillance de l'administration supérieure »*

L'article 97 énumère les domaines dans lesquels les maires exercent leurs pouvoirs de police, afin d' *« assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques »*. Cette police comprend notamment *« le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique (...) et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique »*. Le maire doit aussi maintenir le *« bon ordre dans les endroits où il se fait des grands rassemblements d'hommes, tels que les foires, marchés, réjouissances et cérémonies publiques, spectacles, jeux, cafés, églises et autres lieux publics »*.

Cette police, toutefois, ne peut être exercée que par des agents ou gardes nommés dans des conditions impératives énumérées par les articles 591 à 593 du même code, qui précise : *« Les agents de la police municipale nommés par le maire doivent être agréés par le sous-préfet ou le préfet. Ils peuvent être suspendus par le maire. Ils ne peuvent être révoqués que par le sous-préfet. »*

En l'absence d'un nouvel agrément préfectoral ou sous-préfectoral, les pouvoirs de police dévolus au maire ne peuvent donc être exercés que par les agents municipaux déjà en poste (et qui, eux, ne peuvent être révoqués) et non par des « volontaires ».

Dans un certain nombre de villes, des lois successives ont institué une police d'Etat aux dépenses de laquelle (article 115) les budgets communaux doivent faire face à raison de 25 %, ce qui avait provoqué en juillet 1973 une polémique entre certains maires et M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur.

● *Neuf tableaux volés à la galerie Urban*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, le 27 octobre dernier (*Le Monde* du 5 novembre), ont été retrouvés par les policiers de la brigade de répression du banditisme au domicile d'un receleur qui a été arrêté. Parmi les tableaux dont la valeur a été estimée à près de deux millions de francs se trouvaient des œuvres de Renoir, Courbet, Van Dongen et Pissarro. Il manque une toile de Renoir.

FAITS DIVERS

L'enquête sur les attentats

Dix-neuf personnes interpellées le 11 mars ont été relâchées

Dix-neuf personnes interpellées au cours d'opérations de police dans les milieux extrémistes parisiens, le 11 mars en début de matinée (« le Monde » du 12 mars), ont toutes été remises en liberté le même soir après avoir passé la journée dans les locaux de la brigade criminelle, au quai des Orfèvres.

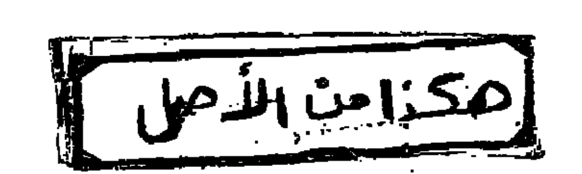
Il ne semble pas que leur arrestation ait apporté beaucoup d'éléments nouveaux aux policiers qui enquêtent sur l'origine des attentats à l'explosif qui se sont multipliés au cours des dernières semaines et notamment celui qui a causé la mort d'un jeune soldat, le 9 mars à la gare de l'Est.

S'élevant contre des mesures qui ont pour but d'effectuer « un amalgame entre l'extrême droite et l'extrême gauche », le P.S.U. « proteste contre ce type d'opération politique qui a toujours servi de prétexte au pouvoir pour accentuer sa répression contre les organisations révolutionnaires. Il souligne que, dans les derniers jours, des agressions répétées de commandos d'extrême droite contre des locaux et des réunions de militants n'ont pas donné lieu à poursuites ».

● *M. Louis Terrenoire*, président de l'association de solidarité franco-arabe, dont les bureaux ont été endommagés par une explosion dans la nuit du 10 ou 11 mars, a déclaré, dans un communiqué : « *Nous souhaiterions entendre une voix autorisée, c'est-à-dire gouvernementale, se joindre à notre indignation et annoncer que les coupables, assez faciles à découvrir, ne seront pas impunis.* » L'inscription « *Israël vaincra* » avait été tracée sur les murs du local

● *Explosion dans le seizième arrondissement.* — Un engin explosif de fabrication artisanale et de faible puissance a été lancé, ce mercredi 12 mars, vers 1 heure, contre la façade d'un hôtel, 32, rue de Boulainvilliers, à Paris-16[e]. Les dégâts sont peu importants.

● *La Maison des jeunes et de la culture de Rillieux, dans la banlieue de Lyon, a été entièrement détruite*, le lundi 10 mars, par un incendie. Il n'y a pas eu de victime. Le feu s'est en effet déclaré vers 20 heures, peu après la fermeture de l'établissement aux usagers. Des témoins ont déclaré avoir vu au début des flammes jaillir du local de la chaufferie. Le feu s'est propagé en quelques minutes à tout le bâtiment, qui était fait d'éléments en bois et en matière plastique. Les dégâts sont évalués à 250 000 francs.



CARNET

Naissances

— M. et Mme J. Blaess,
Le docteur A. Lazarovici et Mme,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille
Celine,
au foyer de Catherine et Roland-Yves *Lazarovici et de son frère* Julien.
9 mars 1975.
17, rue Gazan,
Paris.

— Marie-Christine et Jean-Michel Cadiot-Robert
ont la joie d'annoncer la naissance de
Benjamin.
Paris, 21 février 1975.

— Mme Jean B. Panouse,
M. et *Mme Robert Michelet*,
sont heureux d'annoncer l'arrivée de
Erwan
chez Jacqueline et Jacques,
le 7 mars 1975.
Camblanes 33360 Latresne.
Landrezac 56370 Sarzeau.
94500 Champigny-sur-Marne.

M. Jean-François Pétillot et Mme, née Dominique Letellier, ont la joie de faire part de la naissance d'
Alice,
le 7 mars 1975.
47370 Tournon-d'Agenais.

Fiançailles

— Le baron Paul Angleys, et la baronne, née Gabrielle Rouge,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de *leur fille*,
Marie-Christine,
avec M. Philippe Weil.
Albertville.

— L'ingénieur général de l'armement Bertrand Weil, et Mme, née Georgette Pinet,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils,
Philippe,
avec Mlle Marie-Christine Angleys.
Sèvres.

— M. Joseph Jastrebski et Mme, née Dorothy-Anne Cornett,
M. et Mme Solomon Opoczynski,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Joanne-Marie et René.
1314 Lowrie Street, Pittsburgh, Pennsylvania 15212 U.S.A.
153, boulevard *Voltaire*,
75011 Paris.

— Le comte et la comtesse Barnard de Monts de Savasse,
Mr et Mrs Graham Hoare,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Béatrice et Michael Graham.
Cambremer - Londres.

Décès

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
M. Jean d'ARMAU DE POUYDRAGUIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
le 8 mars 1975 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
De la part de
Mme Jean d'Armau de Pouydraguin, son épouse,
M. et Mme Maurice Ruby, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Gabriel, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Jean-Pierre Huillard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Charvet et leurs enfants,
Ses enfants,
Et des familles Boissard, Ropartz, Dagallier, Rendu, Parrin-Lacroix.
La cérémonie religieuse aura lieu *dans la plus stricte intimité familiale* et l'inhumation au cimetière de Dijon, le jeudi 13 mars, à 15 heures.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
12, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.

— Montpellier, Barcelone.
M. Jacques Durand et ses enfants,
M. et Mme Joan Alavedra,
M. et Mme Mathias Alavedra,
Les familles Durand et Alavedra,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques DURAND,
née Maria Alavedra,
leur épouse, mère, fille, sœur,
survenu le 1er mars 1975, à l'âge de quarante-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au Frouzet *(commune de Saint-Martin-de-Londres* (34).
On ne reçoit pas.

— La Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, la librairie Marcel Didier et la revue « Etudes anglaises »
ont la tristesse de faire part de la mort de leur vice-président d'honneur, collaborateur et ami,
M. Pierre LEGOUIS,
décédé le 3 février 1975 et inhumé dans l'intimité familiale.

— De Vence (A.-M.).
Mme Luisa Martefon,
Son fils René Patrick Martefon, et Mlle Georgette Martefon,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et frère,
M. René-Noël MARTEFON,
survenu le 6 mars 1975.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. l'abbé Robert Mougeot,
Ses frères et sœur,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Aline MOUGEOT,
leur mère, décédée à Urimenil (88220), le 4 mars 1975.
39, boulevard des Invalides,
75007 Paris ;
88700 Rambervillers.

— Mme Perrin, son épouse,
Mme Kervizic, sa tante,
Mme Passemard, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Marcel PERRIN,
agrégé des lettres,
professeur honoraire,
survenu le 1er mars, à Saint-Brieuc, dans sa soixante-huitième année.
14, boulevard des Alliés,
Choisy-le-roi.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre BOILLY,
directeur honoraire
d'agence de la Société générale,
survenu à l'âge de soixante-six ans, le 8 mars 1975.
De la part de toute la famille et de ses nombreux amis.
La cérémonie religieuse a lieu ce mercredi 12 mars, à 15 h. 30, en l'église Saint-Maurice, rue du Maréchal-Leclerc, à Saint-Maurice.
Cet avis tient lieu de faire-part.
103, avenue de Gravelle,
94410 Saint-Maurice.

Messes

— Un service sera célébré à la mémoire de
M. Michel de SURMONT,
le vendredi 14 mars, à 10 heures, en l'église Saint - Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris.
De la part de
Mme Michel de Surmont,
M. Richard de Surmont et ses enfants,
Mme Patricia de Surmont et M. Philippe Giraud, son fils,
M. et Mme Paul Dupuy et leurs enfants,
Mlles Paola, Sandra, Ariana Azcarraga,
M. et Mme Georges de Surmont,
Mme Jean Segard,
Du conseil d'administration, de la direction, et du personnel des sociétés :
Celatose, à Wattrelos,
Celatose-Industries, à Troyes.

Messes anniversaires

— On nous prie d'annoncer qu'une messe pour le deuxième anniversaire *de la mort de*
M. Roland DORGELES,
sera dite, par le R.P. Michel Riquet, le mardi 18 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis. On se réunira ensuite au cimetière Saint-Vincent devant la tombe de Roland Dorgelès où une allocution sera prononcée par l'un des *membres* de l'académie Goncourt.

— Les parents d'Hélène LAPORTE demandent de penser à ELLE pour le onzième anniversaire de son décès.

Remerciements

— M. Marcel Leduc
Et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre personnellement, à la suite du décès de
Mme Simone SAINT-CLAIR,
prient tous leurs amis et tous ceux *qui se sont associés à leur grande* peine de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance et leurs très sincères remerciements.

Communications diverses

— Le peintre Bruno BERAN vécut pendant de longues années à *Paris* et fut sociétaire du Salon de la Nationale des beaux-arts, ainsi que du Salon des indépendants. A présent, il réside à Palma-de-Majorque (Baléares) où il présente une importante exposition à la galerie Circulo de Las Bellas Artes. Il vient de recevoir du gouvernement espagnol la décoration le nommant « Caballero de la orden del Merito civil », pour son œuvre artistique.

Visites et conférences

JEUDI 13 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le musée du vieux Montmartre ». — *15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques*, Mme Bouquet des Chaux : « Le Val de Grâce ». — 15 h., entrée de l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « Saint-Gervais et son quartier ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Pennec : « L'hôtel de Sens et la bibliothèque Forney ».

15 h., métro Sully-Morland : « Le *Marais. Hôtel de Sens, d'Aumont* » (A travers Paris). — 14 h. 30, 73, boulevard Haussmann : « Un rêve à la Huysmans, chez Trousselier » (Mme Hager). — 15 h., 60, rue de Turenne : « L'hôtel du Grand-Veneur et Saint-Denys du Saint-Sacrement » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, M. Thirion : « Louis XV : sculptures funéraires ». — 17 h. 45, Institut *catholique* de Paris, 21, *rue* d'Assas, M. Raymond Bousquet : « Sommes-nous dupes de la détente Est-Ouest ? » (Société d'économie et de science sociales). — 18 h. 15, 3, rue de l'Abbaye, M. Mohammed Arkoun : « Le destin (qadar) et la liberté dans le Coran et la Sounnat » (Fraternité d'Abraham). — 18 h. 30, *14, cours Albert-Ier*, M. Serge Gut : « Les rapports du texte, du drame et de la musique dans l'œuvre de Richard Wagner » (Les Amis de Richard Wagner). — 20 h. 30, salle des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Inde et Népal à travers l'histoire des dieux et des hommes » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marie-Madeleine Davy : « Non pas la révolte mais la liberté » (L'Homme et la Connaissance). —

RADIO-TÉLÉVISION

Le projet de station du parti socialiste

M. SÉVENO : notre émetteur fonctionnera le 15 décembre.

M. ROSSI : nous ferons respecter le monopole.

« *Il n'est pas question d'autoriser le parti socialiste à créer sa propre station de radio. L'argument qui consiste à dire que Radio-Monte-Carlo a une antenne en France ne tient pas... Le gouvernement fera respecter le monopole* », a déclaré mardi soir, au micro d'Europe 1, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, en réponse aux déclarations faites le même jour par M. Maurice Séveno, membre du P.S., responsable des moyens audio-visuels.

Celui-ci avait annoncé qu'un émetteur de 10 kWh, en modulation de fréquence, avait été commandé à A.E.G.-Telefunken, pour le compte de la société Unitélédis, filiale du P.S., dont M. Séveno est le responsable (*le Monde* du 23 janvier).

Installé, soit sur la tour Montparnasse, soit sur les hauteurs de Saint-Cloud — ayant une portée de 60 à 80 kilomètres, — cet émetteur commencerait à fonctionner vers le 15 décembre 1975. Le financement de la nouvelle station, à l'étude, ne se ferait pas par la publicité commerciale.

Interrogé sur la question de l'entorse au monopole que constituerait la réalisation de ce projet, M. Séveno a déclaré au micro de France-Inter :

« *Le monopole n'existe plus, et ce n'est pas nous qui l'avons enterré... Nous ne pouvons pas rester les bras ballants devant une telle situation et nous décidons de faire la démonstration à la fois de la disparition du monopole et des limites du libéralisme du régime, en créant une station de radio.* »

Aux actualités régionales télévisées « Paris-Ile-de-France », le responsable socialiste déclarait *mardi soir*, sur ce même sujet, que « *la situation évolue de manière telle qu'on peut penser qu'il y aura du nouveau dans ce domaine avant la fin de l'année* ».

Allusion probable au projet d'Antenne 2 d'« émissions-service » diffusées le matin et « vendues » à différents secteurs professionnels, administratifs ou commerciaux...

LES PARTIS DE GAUCHE DEMANDENT UN DROIT D'EXPRESSION A LA TÉLÉVISION

Dans l'hebdomadaire *Télé-Magazine*, MM. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, et Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, se plaignent des nombreuses interventions télévisées du chef de l'Etat et des membres du gouvernement. M. Estier déclare :

« *Le parti socialiste revendique pour l'opposition, non un droit de réponse mais un « droit d'expression » sur les antennes après chaque allocution de Valéry Giscard d'Estaing. Ce droit d'expression correspondrait au temps d'antenne utilisé par le président de la République et serait réparti proportionnellement entre les partenaires de l'union de la gauche. Alors on pourrait commencer à parler de libéralisme.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 MARS

— *Les catholiques* exposent leur point de vue sur le *divorce* (FR 3, 19 h. 40).

— « *La police et la nation* » fait l'objet d'un face à face entre MM. Louis Verger, directeur général de la police nationale, Honoré Gévaudan, directeur adjoint de la police judiciaire, Guy Badin, sous-directeur de la police municipale chargé de la prévention, et Me Raymond Lindon, ancien avocat général à la Cour de cassation, Jacques Derogy *(l'Express)* et Jean Laborde *(l'Aurore)* sur Antenne 2, à 21 h. 30.

— « *Liberté et déterminisme* » est le thème de la table ronde qui réunit MM. André Frossard, Paul Ricœur, Pierre Boutang, André-Michel Vergez, Francis Hincker, Armand Salacrou, Roger Garaudy et Marie-Hélène Lavallat, avec une interview de Jean-Paul Sartre sur TF 1 à 21 h. 35.

JEUDI 13 MARS

— « *L'avenir de Paris* » est le sujet des deux cents minutes de France-Culture à partir de 14 h. 5.

— Notre collaboratrice *Yvonne Baby* est interviewée par Jacques *Chancel, sur France-Inter*, à 17 h.

— *Le parti socialiste* expose son point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Michel Jobert* est l'invité du magazine Satellite sur TF1 à 21 h. 20.

— VU —

Hitler est mort

Chaque fois que, de près ou de loin, on évoque aux « Dossiers de l'écran » la bataille de Berlin, les appels pleuvent drus comme grêle : Hitler est-il bien mort ? Il y a toujours quelqu'un au studio pour tenter — en vain — de convaincre ces incrédules : oui. Tout ce qu'il y a de plus mort. On a reconnu le cadavre à son dentier. S'est-il tué ou l'y a-t-on aidé ? Dans le film d'Ozerov qu'on venait de voir, Hitler, les mains tremblantes, le regard fou, n'avait pas osé se servir de son arme. C'est un suicide-assassinat. Il a commencé au cyanure et on l'a achevé au revolver. Ce film est absolument conforme à la réalité, consignée dans les archives de Moscou, ont précisé, le crâne lisse et la poitrine hérissée de décorations, les généraux soviétiques invités au débat.

Très médiocre ce film, soit dit en passant, anecdotique et bavard comparé à celui de Tchiaoureili — rappelez-vous la prise du Reichstag, l'envol des drapeaux et l'apothéose saint-sulpicienne de Staline à la fin, — moins spectaculaire et moins parlant que le merveilleux documentaire de Raizmann présenté immédiatement après guerre. Dans ce remake de l'histoire, tourné en 1972 — c'est l'avant-dernière partie d'une fresque intitulée Libération, *— le petit père des peuples est quasiment réduit à un rôle de figurant.*

Et la vedette, un führer étonnant, aussi ressemblant que le Charlie Chaplin du Dictateur. *Un peu agité tout de même, un peu dément, se sont étonnés les téléspectateurs, décidément très soucieux de la santé du cher Adolf. Ils se sont inquiétés aussi (on est toujours surpris par la simplicité toute réaliste de leurs réactions), ils se sont émus de la fin tragique des six enfants de Goebbels, piqués par leur mère dans le bunker. On les a rassurés : ils n'ont rien senti, ils étaient sous soporifiques.*

Qui des Français SS de la division Charlemagne ? Quelle part ont-ils prise à la défense de Berlin ? On nous rassure. Ils étaient peu nombreux, à peine quatre-vingts ou quatre-vingt-dix, mais courageux ; il n'y en avait pas parmi les morts et les prisonniers. Vrai, précisera assez drôlement Guy Darbois. Ils sont tous là, pendus au bout du fil. Et l'inondation de l'U. Bahn, du métro, accident ou, comme le laisse croire le film, sabotage ? Le colonel von Dufving, ancien chef d'état-major du 56e panzerkorp — il a signé la capitulation de Berlin, — penche pour l'accident : une bombe mal placée, une explosion destinée à faire sauter un pont. Pardon, rétorquera un historien de la R.D.A., il s'agissait bel et bien d'un ordre venu d'en haut, dans l'espoir de retarder l'avance russe.

On s'interrogera pour finir sur la façon dont la population a été traitée pendant l'occupation par l'Armée rouge. Un ange passe sur nos écrans, les Allemands de l'Est et les Soviétiques ont la réaction lente. Mais sûre. Certificats de bonne conduite et liste de bonnes actions se succèdent, poliment interrompus par Joseph Pasteur. Appelons les choses par leur nom, on a un peu violé, c'est exact, on a pillé. Que voulez-vous, les soldats ne sont pas des saints ! Et puis quoi, à la guerre comme à la guerre.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 12 MARS

● CHAINE I : TF1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Dramatique : « Plus amer que la mort », d'après F. Kassak ; adaptat. et réalis. M. Wyn, avec J.-M. Flotats, G. Fontanel, F. Bergé, N. Vassel, M. Peyrelon.
Pierre veut épouser Marie-Thérèse, qui aime l'argent. Alors, il séduit Simone, la demoiselle de compagnie de sa tante à héritage. Et Simone tue la vieille femme, par amour pour Pierre. Mais Pierre (qui a laissé une lettre compromettante) sera lui-même poussé à tuer — pour devenir la proie d'un cinquième personnage.
21 h. 35 Interrogations, de D. Huysman et M.-A. Malfray, réal. J. Guyon : Liberté et déterminisme.
Avec la participation de MM. André Frossard (écrivain), Paul Ricœur (professeur à l'université de Nanterre), Pierre Boutang (professeur à l'université de Brest), André-Michel Vergez (professeur à l'université de Besançon), Francis Hincker (maître-assistant à l'université de Paris I), Armand Salacrou et Roger Garaudy (écrivains) et Marie-Hélène Lavallat. Interview de Jean-Paul Sartre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleurs.
20 h. 35 Série : Kojak. « Soir de terreur. »
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2. La police et la nation.
22 h. 20 Magazine sportif : Basket-ball C.U.C.-Prague (2e mi-temps).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Jeu. « Trois contre X ».
19 h. 40 Tribune libre : Les catholiques face au divorce.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « Hantise », de G. Cukor (1944), avec Ch. Boyer, I. Bergman, J. Cotten, A. Lansbury.
Londres 1870. Une jeune fille a épousé, sans le savoir, l'assassin de sa tante qui, poursuivant un plan machiavélique, cherche à la persuader qu'elle devient folle. Un remarquable suspense psychologique.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Liederkreis » (Schumann), avec F. Koening, chant ; « Quatuor, opus 27, en sol mineur » (Grieg) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « l'Arbre [illegible] racines », de D. Fernandez ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : « les Algues, promesse de vie », avec le docteur J.-P. Ehrhardt ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon, avec P. Henry ; 23 h., Aux quatre vents : Le feu et l'environnement ; 23 h. 25, Communauté radiophonique de langue française.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Retransmission en direct de l'Opéra de Paris : « Don Giovanni », de Mozart, dir. G. Solti, avec J. Barbié, M. Price, K. Te Kanawa, S. Burrows, K. Moll, R. Soyer, R. Van Allan, J. Van Dam (à partir de 22 h. 15, sur France-Inter également) ; 24 h., Musique et poésie : Raoul Hausmann ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 13 MARS

● CHAINE I : TF1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot. »
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien. »
20 h. 30 Série. — Jo Gaillard : « l'Inconnu », réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani.
En route pour Tunis, le Marie-Aude a recueilli un homme qui gisait sans connaissance dans une barque.
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite.
Michel Jobert et le « jobertisme ». Le Portugal.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P.-R. Benayoun.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « l'Age en fleurs. »
20 h. 35 Dramatique : « le Cardinal de Retz », de B. Da Costa, réal. B. d'Abrigeon, avec J.-P. Zehnacker, R. Varte, A. Mottet.
Sous la régence d'Anne d'Autriche, Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, tente, par tous les moyens, d'abattre Mazarin. Après de nombreux complots, auxquels il participe, il devient cardinal de Retz. Arrêté par Louis XIV, exilé, il revient en France et il écrit ses Mémoires.
22 h. Documentaire : « Max Ernst, ou combien de couleurs dans la main », réal. P. Schamoni.
New-York rend hommage à Max Ernst, qui aura quatre-vingt-quatre ans le 2 avril, en organisant une rétrospective de son œuvre au Guggenheim Museum. Un reportage sur les méthodes de travail du peintre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

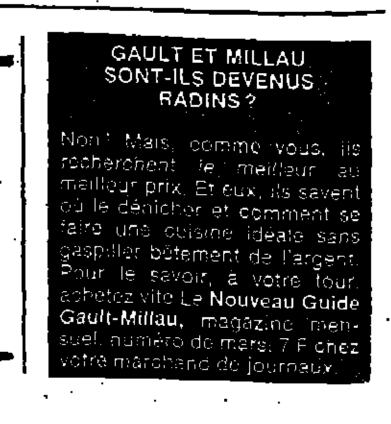
19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
Le moineau.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Liaisons secrètes », de R. Quine (1960), avec K. Douglas, K. Novak, E. Kovacs, B. Rush.
La liaison d'un architecte, marié et père de famille, et de la femme d'un homme d'affaires que délaisse son mari. Les difficultés du bonheur et l'échec mélancolique d'une passion.

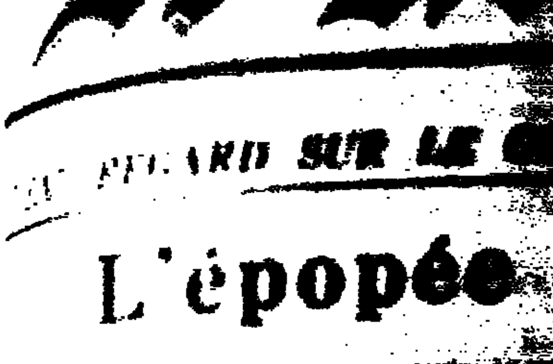
● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Thérèse ou la Contestation », de P.-O. Lapie. Avec R. Murzeau, B. Giraudeau, A. Tainsy, R. Bret, G. Jor (réalisation E. Cramer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et H. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or. *Semaines de musique contemporaine d'Orléans* : « Alissa », de D. Milhaud, par I. Jarsky et J. Mefano ; 22 h. 40, Emission G.R.M., par M. Chion : Les sons électroniques du matériau à l'œuvre, par B. Durr ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Mettra : Natuli, d'après le folklore de la prairie indienne.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de Radio-France. Direction J. Mercier. Avec le concours de C. Bonaldi, violoniste : « Concerto no 8 en sol majeur dans le goût théâtral » (Couperin, adaptation A. Cortot) ; « Concerto en ré mineur pour violon et orchestre à cordes » (Mendelssohn) ; « Intermezzo pour instruments à cordes, opus 12 » (Enesco) ; « Divertissement en ré majeur » (Mozart) ; 21 h. 45 (S.), Concert ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le Quartette d'Ornette Coleman ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

NOUVEAU REGARD SUR LE GUGGENHEIM MUSEUM DE NEW-YORK

L'épopée américaine de Max Ernst

LE chauffeur de taxi porto-ricain qui traverse lentement les allées mal famées de Time-Square, le quartier des drogués, en direction du musée Guggenheim, 5e Avenue, est formel : « *Neva-York ha cambiado mucho.* » New-York a beaucoup changé depuis deux ou trois ans. On s'y sent davantage en sécurité. Les policiers se seraient infiltrés partout, au besoin déguisés en clochards, pour traquer le drogué. On ne sait plus qui est qui : « *Ça va mieux...* ».

Mais le touriste averti, à tort ou à raison, apporte son inquiétude avec lui. Et c'est à travers elle qu'il voit cette atmosphère lourde et grise de New-York l'hiver. D'ailleurs les gens semblent tendus en ces temps de crise économique. Et lorsque les affaires vont mal en général, elles vont encore plus mal pour le commerce de l'art assimilé ici à celui du luxe, plutôt qu'à cette étrange déviation en vogue en France qui s'appelle « placement ».

Morosité donc dans les innombrables galeries de l'avenue Madison d'autant que la morosité règne également dans la création artistique américaine qui, avant les années 70, tenait encore la dragée haute au reste du monde. En Europe, la création artistique se satisfait souvent d'un climat de crise. Aux Etats-Unis, l'expérience le montre depuis 1945, c'est la richesse et la vigueur économique qui la stimulent. Or aujourd'hui c'est la « crise » que l'on perçoit. New-York est une ville quasiment en faillite désertée par les contribuables les plus riches pour les *suburbs* gazonnées ; et où restent les plus pauvres. Des quartiers encore nets il y a peu se dégradent aujourd'hui. La foule semble fripée et les rues paraissent plus sales encore en dépit des orgueilleux buildings d'acier aux parois miroitantes de verre dont on trouve aujourd'hui les frères jumeaux du côté de la Défense. Naguère encore le style new-yorkais était le symbole du renouvellement, de l'inlassable autodestruction de la ville, pour réapparaître, ici et là, plus neuve et *up to date*.

Aujourd'hui, New-York vieillit. Même l'éclatante spirale de béton blanc du musée Guggenheim semble marquée par l'âge. Elle commence à virer au jaune et aurait besoin d'un bon coup de peinture et d'un replâtrage des jointures qui craquent par endroits. Il y a seize ans, lorsque cette structure tourbillonnante, la seule qui soit circulaire dans un Niew-York par ailleurs réglé sur le carré et le rectangle, était apparue brisant tout à coup l'alignement de la 5e Avenue, elle imposait une sorte de révolution de l'architecture muséale, avec sa rampe continue comme une vis sans fin.

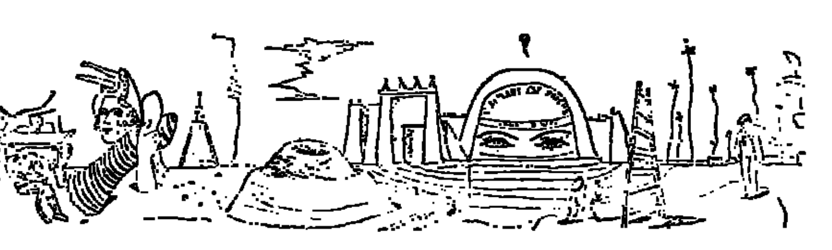
Naguère les musées étaient d'anciens palais avec leur succession de salles devenues des cimaises. Mais Frank Lloyd Wright, l'architecte de l'américanité, avait inventé un musée singulier. Le contraire en tout des musées traditionnels : un musée blanc et rond où la forme suit la fonction. Et selon la conception de l'architecte, cette fonction est de montrer des tableaux à des visiteurs qui seraient des promeneurs. Comme s'ils étaient dehors, à la lumière du jour dans quelque allée de jardin où les arbres seraient des œuvres d'art.

Le Guggenheim est le musée le moins fatigant que l'on connaisse. C'est le seul dont on commence la visite par le haut en descendant la rampe douce qui porte les pas comme dans une promenade au centre d'un double spectacle : celui de l'architecture elle-même, d'une architecture qui s'offre comme une sculpture, et celui des tableaux. On ne retrouve plus ici l'habituelle symétrie du musée à quatre murs. Des murs, les « salles » du Guggenheim n'en ont qu'un seul, à gauche en descendant de l'ascenseur...

A droite, c'est le grand vide central. Les visiteurs s'y penchent comme sur le bastingage d'un paquebot, pour voir le musée *lui-même*, et, d'une rampe à l'autre, les tableaux accrochés sur l'autre berge. Formes blanches, arrondies et nettes qui évoquent l'esthétique puriste des années 30. L'architecture y vaut plus par elle-même que par la manière de répondre à la fonction finale qui est de donner à voir des tableaux.

Nous sommes comme dans un tourbillon architectural où une invisible force centrifuge aurait plaqué les tableaux sur la périphérie. L'architecture est elle-même un spectacle, et on a plaisir à déambuler dans ce musée, mais dans un seul sens seulement, en avant. Pas question de revenir sur ses pas pour revoir telle ou telle œuvre dans la « salle » précédente, à moins d'accepter l'épreuve de l'escalade : le « fonctionnalisme » du musée repose sur la circulation. Celle-ci est implicitement à sens unique et, au fond, la grande rampe, malgré son allure d'escalier monumental sans marche formulait avant la lettre le schéma du parking des villes modernes, un « parking » pour œuvres d'art qui se montrent à une machine circulante nommé visiteur.

Ce musée a une autre singularité : celle de nous donner le sentiment de s'y promener dans la clarté du jour. Frank Lloyd Wright a réussi la prouesse de bâtir un édifice fermé et « aveugle » et de donner pourtant au visiteur l'illusion d'être dans un espace ouvert. Un remède extraordinaire au sentiment de claustrophobie que connaissent bien les habitués des musées qui éprouvent après quelque temps le besoin de sortir prendre l'air. Au Guggenheim, nous sommes « dedans » tout en ayant le sentiment d'être « dehors », baignant dans la lumière du jour qui tombe du dôme de cristal opalescent et que renvoie indéfiniment la blancheur un peu ternie des murs. Cette architecture, née avec l'art moderne américain, et comme en accord avec lui, ne convient pas forcément aux tableaux secrets qui ont besoin de la complicité d'un climat d'ombres et de lumière. Trop de clarté en dévore les nuances et en aplanit les replis. Ainsi en va-t-il des quelque trois cents tableaux, collages et menus frottages de Max Ernst, le plus subtil des surréalistes que présente actuellement le Guggenheim.



Ils perdent quelque chose de leur approche mystérieuse, et, dans le meilleur des cas, magique. Il faut le souligner : les visiteurs sont nombreux en ce samedi matin froid. Couples d'amateurs en tenue de week-end, dégagés, qui scrutent ces tableautins énigmatiques des années 20, jeunes gens, familles conduisant leurs enfants au musée...

Ce n'est pas sans raison si la rétrospective Max Ernst commence par New-York avant d'aller à Paris en mai prochain. Le principal de cette exposition provient du prêt de l'extraordinaire collection américaine de Jean et Dominique de Menil (que nous avons d'ailleurs vue en partie à l'Orangerie). Bien qu'ayant vécu à Paris dans les années 20, en venant de Brühl, Max Ernst a été Américain avant de devenir Français en 1958. C'est en France qu'il s'est formé aux côtés de ses amis poètes et peintres surréalistes : Eluard, Breton, Tanguy... Mais c'est l'Amérique qui l'avait reconnu pendant ses années d'immigration durant la guerre.

Le voyage en Amérique avait changé la vie de Max Ernst et, dans une certaine mesure, son œuvre. Il menait, en 1941, une vie de fugitif dans une France occupée. Allemand, devenu pacifiste, il ne voulait plus cette fois combattre comme en 1914. A plusieurs reprises, il est arrêté et s'évade. Et lorsque, en définitive, il retourne à Saint-Martin-d'Ardèche, il trouve sa maison vendue... contre une bouteille de Cognac par sa compagne Leonora Carrington, que ses arrestations répétées avaient rendue folle.

Démuni et n'ayant plus que quelques toiles pour bagages, Max Ernst cherche à quitter les rivages de l'Europe pour les Etats-Unis et tombe sur une autre femme américaine et mécène, qui, celle-là, le sauve : Peggy Guggenheim, justement, la nièce de Solomon Guggenheim, fondateur du musée qui porte son nom. Elle se trouvait à Marseille, où elle s'occupait du sauvetage des artistes européens et de leur transfert aux Etats-Unis. Elle lui obtient un visa, lui paie son passage pour New-York et finit par l'épouser peu après (*le Monde* du 5 décembre 1974 sur la collection de Peggy Guggenheim).

Max Ernst avait de la chance : son œuvre était familière aux New-Yorkais, qui avaient quelques années auparavant organisé une exposition surréaliste, où il avait tenu une bonne place. Poète dadaïste et anti-peintre, son art subversif et inquiétant n'était pas de celui qu'on avait l'habitude de voir dans les musées en France. Max Ernst avait trouvé à New-York un terreau favorable, lui et les six autres surréalistes émigrés : Breton, Tanguy, Masson, Matta, Seligman et Chagall. Ils étaient sept en tout, dont la plupart se rencontraient dans une nouvelle galerie ouverte par Peggy Guggenheim avec Max Ernst pour conseiller et qui portait un nom triomphal : « Art of this century », l'art de ce siècle.

De jeunes peintres américains, encore inconnus, venaient y rôder. C'est là que Jackson Pollock allait découvrir, chez André Masson, les vertus de l'« écriture automatique », et, chez Max Ernst, le « rêve automatique », qui s'apparentent tellement à la technique des « coulures » libres de l'« abstraction lyrique », devenue la gloire de la peinture américaine depuis 1945. Et que voici préfigurée dans ce tableau de Max Ernst au titre énigmatique de « poète regardant voler une mouche non euclidienne », qui coule comme un Pollock avant la lettre.

Les Européens ont donné des idées aux jeunes Américains, auxquels il a aussitôt poussé des ailes. La peinture américaine contemporaine s'est formulée à partir de cette confrontation. Elle entendait peindre « neuf », par rapport à une culture spécifiquement américaine, en oubliant le passé européen et son esthétique muséale. Et c'est à New-York, en 1942, que Max Ernst achève cette œuvre commencée en France en 1940, au moment de la déclaration de la guerre, qui a pour titre : *l'Europe après la pluie.* Peinture pleine de désarroi et de nostalgie : c'est un univers minéral et organique, où les cités et les hommes tombent en décomposition.

Mais, en dépit de sa légende, la vie quotidienne n'est guère brillante pour les émigrés parisiens. Les « jeunes turcs » de la peinture new-yorkaise s'activent autour de l'idée d'indépendance culturelle dont ils ont besoin pour s'affirmer. Et il prend soudain à Max Ernst l'envie de s'abstraire de cette Amérique *« qui a beaucoup d'artistes et peu d'art »*, comme l'écrit John Russel dans son livre.

En fait Max Ernst est en froid avec le milieu artistique *new-yorkais*. Il a rencontré une jeune femme, fille de l'Illinois, d'autant plus qu'elle peint elle aussi d'étranges tableaux fantasmagoriques. C'est avec Dorothea Tanning, sa nouvelle épouse, qu'il s'enferme à Sedona, petite cité de l'Arizona, au milieu d'un paysage minéral de terre rouge et de pierres sèches, tellement prenant qu'il suffit de le peindre tel qu'il est pour passer sur le versant de la surréalité.

Paysages vides qui invitent à la rêverie et à l'évocation du passé. C'est à Sedona, en 1943, que Max Ernst a peint cette toile majeure qui récapitule son œuvre ancienne : *Vox angelica.* C'est un tableau fait de plusieurs tableaux, tel un livre qui serait ouvert à tous les chapitres à la fois et montrerait simultanément des paysages, des forêts, des cités et des cités et des cieux d'ici et d'ailleurs... En 1949, Max Ernst quitte le Nouveau Monde en cargo mixte pour gagner le rivage de l'Europe. Mais ce ne sera pas un retour définitif. Il y reste un an, repart à nouveau pour New-York où avant de retourner à Paris.
Il vit trois ans, devient citoyen américain,

Cette rétrospective, dont nous aurons à reparler lorsqu'elle sera au Grand Palais, retrace bien en trois cents tableaux et sculptures l'aventure d'un artiste qui a fait de ses propres obsessions une imagerie devenue symbolique avec ses oiseaux de malheur, ses forêts pétrifiées, ses cités en déréliction et ses rapprochements contre nature, ses objets chargés de magie.

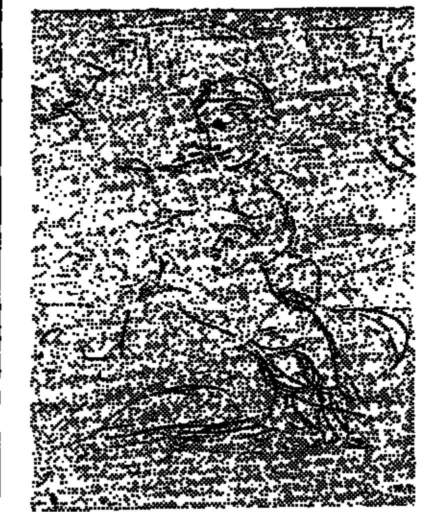
JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Max Ernst au Musée Guggenheim de New-York. Trois cents peintures et sculptures.

★ Nouveaux documents sur Max Ernst, Galerie Iolas, boulevard Saint-Germain.

★ Antenne 2 diffuse en reportage « Max Ernst, ou combien de couleurs dans la main », le jeudi 13 mars, à 22 heures.

AU LOUVRE



Raphaël : Vierge à l'enfant. Dessin à la plume, 1509.

LE FLORILÈGE DES DESSINS ITALIENS DE VIENNE

SOIXANTE dessins de la Renaissance italienne envoyés par l'Albertina. Ce nom à résonance proustienne désigne l'établissement de Vienne où est conservé le fonds graphique somptueux et mondialement célèbre, dont le principal noyau se trouve précisément constitué par les acquisitions du duc Albert de Saxe-Teschen : plus de quatorze mille pièces à sa mort en 1822. Il collectionnait les dessins depuis cinquante ans. Ses ressources répondant à son tempérament, il tira un parti remarquable des facilités offertes par le marché parisien si vivace et si bien achalandé des années 1780 ; Albert et son ami le prince de Ligne s'y approvisionnaient en ne manquant pas une vente, mais surtout en surveillant les pièces provenant de chez Crozat et Mariette, les deux grands experts internationaux de la génération passée.

On retrouve la marque de Mariette sur la feuille d'étude à la sanguine de Raphaël (n° 30), où le trait serre de près le rythme du mouvement, ou encore sur celle où ce dessinateur inspiré qu'était Polidore de Caravage a fait surgir, comme en rêvant, une scène de gitans. Dans quelques cas, comme pour trois feuilles de Michel-Ange (nos 17-19), c'est par les mains de Rubens que les dessins sont passés.

Il y a plus. Un certain nombre de ces études remontent très vraisemblablement, comme beaucoup de leurs sœurs du Cabinet du Louvre, à l'initiateur que fut en ce domaine le vieux Vasari avec son « Libro dei Disegni », au milieu du seizième siècle : ainsi, le curieux portrait dolichocéphale du Parmesan (n° 45) et la merveilleuse étude de mains à la pointe d'argent (n° 8) ; cette feuille doit son charme aigu aux fins rehauts de gouache sur papier teinté, technique reprise souvent dans le Nord et hier encore par Hans Bellmer. Vasari y avait inscrit le nom de Filippo Lippi, il s'agit d'un autre Florentin.

Mais deux choses sont à relever : d'abord l'importance du montage, cette page est, en fait, l'assemblage de plusieurs dessins, et la fascination due à ce rassemblement de mains errantes vient de l'amateur qui les a ainsi recomposées. Celui-ci, au moment où il recueille, encadre et présente un croquis ou un travail préparatoire, l'arrache à sa nature propre et en fait un objet esthétique : ce n'est plus l'exercice, avec ses conditions, ses difficultés et ses finalités, qui compte, c'est un témoin des styles, une forme recueillie et considérée pour elle-même. Disons avec Malraux : métamorphose.

Cela explique les nombreux découpages, recollages, ajouts divers, voire les reprises à la plume... qui nous gâtent un peu certains dessins, comme la Tête d'enfant *doucement modelée du Parmesan (n° 47), mais découpée à vif. Quand nous regardons ces œuvres, non seulement nous entrons dans ce jeu culturel, aux conséquences multiples, mais nous bénéficions — et il faut le savoir — de l'expérience et des passions d'un certain nombre de personnages qui s'y sont adonnés autrefois. Le savoir qui s'inscrit dans les notices des catalogues est le résultat d'échanges, de conflits et d'initiatives qui s'enchaînent depuis des générations.*

L'effort accompli est à la fois celui de l'amateur égoïste et voluptueux de Balzac, armé de sa loupe et parfois plein d'illusions, et du savant qui arrache consciencieusement quelque chose de rare à l'oubli. Certaines des personnalités qui interviennent dans ce domaine donnent une haute idée de leur action. Le fils de l'électeur de Saxe était de celles-là.

Il est aujourd'hui intéressant et même indispensable de préciser les « pedigrees ». On y est aidé par les estampilles, les marques de collection, d'autant plus faciles à identifier qu'un recueil fondamental de ce grand et exigeant « curieux » que fut Frits Lugt en a donné le répertoire (en 1921, avec un supplément en 1956). Mais quelles pouvaient être les préoccupations intellectuelles de ces amateurs éclairés ? Constituer pour la mémoire une galerie de visages oubliés ? Ainsi le jeune Vénitien d'attribution difficile (n° 13), le pénétrant portrait de gentilhomme par Lotto (n° 57). Ou encore retrouver les processus artistiques ? Sans aucun doute. Le Parmesan, qui englue curieusement les formes de Raphaël dont il procède ; mais le rapprochement avec son maître (n° 27) nous éclaire, comme celui de têtes par Solario (n° 43) avec un apôtre aux yeux caves de Léonard (n° 6).

Mais Albert de Saxe-Teschen appartenait à l'âge des Lumières. La cour de Vienne, où il se forma, croyait à la bienfaisance universelle de la culture ; on attache aux dessins des maîtres non seulement une fonction de modèle pour les artistes mais une valeur formative pour l'esprit.

En réunissant des exemplaires remarquablement élevés de la manière de Raphaël — dont voici six pièces merveilleuses de délicatesse et de vitalité (nos 27 à 32) — on pensait, en un sens, faire œuvre pie, en considérant que quelque chose d'essentiel pour la civilisation passe par ces ouvrages et ce qu'ils représentent. C'est quelque chose d'analogue qu'avec des méthodes quelque peu différentes voulurent réaliser les commissaires de la Révolution et de l'Empire en ramenant de force au Louvre des chefs-d'œuvre de l'Occident. Gouverneur des Pays-Bas pour l'empereur d'Autriche en 1776, Albert fut l'un des vaincus de Jemmapes en 1794 et se replia, bien malgré lui, à Vienne, où l'accroissement et l'organisation de sa collection devinrent en vieillissant sa préoccupation essentielle. Il y continuait à sa manière l'œuvre de l'âge des Lumières. On aurait tort de s'y tromper.

Limiter les anthologies

C'est ce qui rend encore plus intéressante la part faite aux talents ingénieux et un peu troubles ; leur particularité devient tout à fait manifeste dans l'ordre du dessin. Ainsi, le nu en torsion de Beccafumi (n° 26), la sanguine de Diane *par le Primatice, figure en longue arabesque, dotée de trois jambes, grâce à un « pentimento » sensationnel (n° 44), ou encore l'étude peu connue d'un buste de cavalier, rendu maintenant au Pordenone (n° 54), ou le grand dessin-maquette tourmenté du Baroche pour une madone « della cintola » (n° 40), qui répond fort bien, avec ses contrastes, à la pierre noire sur le même thème de Fra Bartolomeo (n° 22).*

Tout cela indique l'attention portée à une écriture veloutée, complexe, très éloignée des normes classiques. Mais on prendra garde au fait que le fonds albertien s'est accru notablement il y a à peine un demi-siècle (1923) par l'acquisition partielle d'une vieille collection de Vérone. D'où la présence de quelques dessins étonnants du quinzième siècle en tête de l'exposition : la singulière figure féminine étirée et cassée comme une lettre gothique, provocante au possible avec sa chevelure fleurie et l'emblème vénusien du lapin, chef-d'œuvre du tracé à la plume (n° 1) à comparer aux nus célèbres du même Pisanello au musée Boymans ; et, enfin, pièce rarissime et maintes fois scrutée, la mise au point des silhouettes de bourreaux par Ghiberti, à l'aide d'une plume nerveuse, travaillant par longs traits en hachures (n° 4).

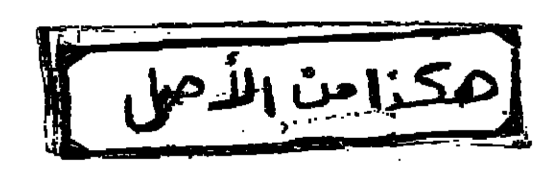
Chacune des soixante pièces — ou presque — appellerait un commentaire, mais l'énumération est le prix amer de l'anthologie. La sélection faite pour le Louvre par les directeurs du Cabinet viennois a épousé le cadre d'un album récemment publié en Italie. On ne s'en plaindra pas, puisque cela a permis la vue des vedettes en personne et non des fac-similés, aujourd'hui très convenables, qu'on expose le plus souvent à l'Albertina même.

Pourtant, la solution de l'anthologie n'est plus depuis longtemps tout à fait satisfaisante. Elle montre tout et n'enseigne rien. Elle enchante parce qu'elle est facile ; elle joue sur le velours de la célébrité ; elle rafraîchit et enrichit la mémoire, mais elle ne comble pas l'esprit. Les groupements thématiques, par familles d'œuvres, par milieu, par problème, tels qu'on les pratique au Cabinet des dessins du Louvre ou à Londres, demandent un effort plus soutenu ; ils ont l'avantage de mêler le moins connu au meilleur, d'élargir l'horizon, de concentrer l'attention en faisant participer le visiteur à l'élaboration du savoir.

Watteau a réalisé autrefois un dessin qui se trouvait chez Mariette et que tout le monde croyait du Titien ; ce dessin est passé à l'Albertina ; il est exposé sous l'attribution nouvelle et nullement invraisemblable à Domenico Campagnola (n° 53). C'est l'association, peut-être fortuite, de deux figures roulées de vigoureux traits de plume et d'un paysage de « fabriques » très giorgionesque. La notice n'est intelligible que si l'on recourt aux rapprochements nécessaires ; or trois ou quatre des pièces en cause se trouvent à Paris. Il valait la peine de les grouper. Les éminents visiteurs ne s'en sont pas souciés. Le Duc Albert y aurait songé.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Dessins italiens de l'Albertina de Vienne (soixante-septième exposition du Cabinet des dessins), soixante-cinq numéros, musée du Louvre. Jusqu'au 2 juin.



Une sélection

Cinéma

VÉRITÉS ET MENSONGES
d'Orson Welles

Une éblouissante réflexion sur les rapports du vrai et du faux dans l'art. Illusions, tricheries, fraudes, escroqueries en tout genre. Elmyr de Hory berne pendant vingt-cinq ans les meilleurs experts du monde avec ses faux tableaux. Biographe de Hory, Clifford Irving vend les droits d'une fausse autobiographie de Howard Hughes, lui-même mystificateur de génie. Et Welles se souvient de l'imposture qui lui valut la célébrité... Charlatan parmi des charlatans, l'auteur construit son film comme un tour de prestidigitation. Vérité, mensonge, passez muscade, la vérité est mensonge. C'est Picasso qui le dit. Et Welles ajoute : « Un mensonge qui fait comprendre la réalité. »

UNE PAGE FOLLE
de Teinosuke Kinugasa

Un film datant de 1926 et qui a pour auteur un des vieux maîtres du cinéma japonais (150 films parmi lesquels la Porte de l'Enfer). Sur une trame romanesque, une peinture hallucinante de la folie. Tout en s'apparentant par le style aux œuvres des réalisateurs occidentaux de l'époque (Murnau, Gance ou L'Herbier), le film de Kinugasa est d'un stupéfiant modernisme. Sa beauté formelle égale son intérêt historique.

Au même programme, l'Empereur Tomato Ketchup, de Shuji Terayama, l'auteur de Jetons les livres et sortons dans la rue. Une version nippone des « enfants au pouvoir ».

PAULINA S'EN VA
d'André Téchiné

L'itinéraire — vers quoi, la vie, la mort, la folie ? — d'une jeune fille (c'est Bulle Ogier) dans un monde qui constamment lui échappe. Cinéma et psychanalyse. Un film que son originalité formelle a longtemps écarté de la distribution commerciale.

AU NOM DE LA RACE
de Marc Hillel et Clarissa Henry

Pendant trois ans, les auteurs ont arraché au passé les secrets et les mystères des « Lebensborn », organismes placés sous le contrôle d'Heinrich Himmler. Toute la folie et l'horreur de la politique raciale du IIIe Reich.

LES AUTRES
de Hugo Santiago

Hugo Santiago, Argentin (Invasion), en collaboration avec ses compatriotes Borges et Bioy Casares, juxtapose dans une France de carte postale le quotidien le plus banal et la projection de ce quotidien dans l'imaginaire. Au spectateur de rétablir l'équilibre.

LE FLAMBEUR
de Karel Reisz

James Caan, professeur de littérature au City College de New-York, compense l'ennui de sa condition d'Américain moyen bien rangé en s'adonnant à la passion du jeu. Il perd une fortune, en gagne une autre à Las Vegas, pour perdre encore, et accepte de se libérer en trichant. Il joue alors sa propre mort. En toile de fond, une Amérique inquiétante où règnent dans l'ombre le pouvoir de l'argent, la corruption et la violence. Premier film américain du metteur en scène de Morgan.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner Herzog

Au seizième siècle, sur une rivière de l'Amazonie, dans un monde de fantasmes, une petite troupe de conquistadores a rendez-vous avec la mort. Film d'aventures, dont le véritable sujet est l'ambition, la volonté de puissance, la fascination de l'échec. Extraordinaire interprétation de Klaus Kinski.

CALIFORNIA SPLIT
de Robert Altman

Rencontre d'Elliot Gould, dont le jeu est la raison de vivre, et de George Segal, pour qui le jeu est une activité provisoire — et une passion. Une fois de plus, Robert Altman détourne un genre hollywoodien de sa mythologie pour filmer des comportements.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR
d'Otar Iosseliani

Après la Chute des feuilles, un nouvel hommage du cinéaste soviétique Iosseliani à son pays natal, la Géorgie, observés amoureusement dans un style précieux et raffiné, loin de tout néo-réalisme.

LA COUPE A DIX FRANCS
de Philippe Condroyer

La chronique du monde du travail, en province, dans les petites entreprises, et le portrait d'un garçon à cheveux longs qui ne peut pas accepter d'être atteint dans sa dignité. Un film sobre et vrai, sur une réalité contemporaine.

PAS SI MÉCHANT QUE ÇA
de Claude Goretta

La double existence d'un artisan, fabricant de meubles, qui commet des hold-up pour sauver de la faillite son entreprise. Gérard Depardieu remarquable. Confirmation du talent de Claude Goretta.

Théâtre

L'AGE D'OR
par le Théâtre du Soleil

Dans le miroitement cuivré de la Cartoucherie se donne le « Grand Théâtre du monde » avec les masques éternels de la société d'aujourd'hui. Arlequins et Pantalons, valets et maîtres, directeurs et travailleurs, et toujours les mêmes jeux du pouvoir, et toujours la joie de jouer : et si nous étions en l'an 2000, et si l'an 2000 était l'âge d'or, et si nous était raconté, avec un plaisir truculent et féroce, le temps des jours blêmes et de l'injustice.

LES FRUITS D'OR
au Biothéâtre

Les élèves du Conservatoire jouent le livre de Nathalie Sarraute : l'intelligentsia parisienne s'emballe soudain pour une œuvre, les Fruits d'or. Attentisme, intolérance : qui n'aime pas les Fruits d'or est rayé de la société. Deux mois plus tard, le livre sera oublié. Mise en scène et interprétation exceptionnelles d'allant et de gaieté.

LES BREAD AND PUPPET
à la Cartoucherie de l'Aquarium

La Cantate de la dame grise, sixième version, confronte les longues poupées aux lents mouvements à un dragon, dans une maison en flammes, et propose la vision d'un monde lumineux. De retour d'Allemagne, Peter Shumann s'arrête une semaine à Paris, du 16 au 23 mars.

BRITANNICUS
à la Nouvelle-Comédie

En prenant le pouvoir, Néron a libéré les prisonniers politiques, créé des conseils de travailleurs. Sa mère, Agrippine, ressemble à un colonel dépassé par les événements. Mesguich, après Racine, dévoile le déséquilibre des gouvernants.

RODOGUNE
au Petit-Odéon

Un « Anti-Œdipe » de Corneille, mis en relief par la stupéfiante beauté des costumes et des décors de Béni Montrésor, — ouragans de couleurs. Josette Boulva interprète une reine de Syrie mi-dieu mi-peuple, aussi lointaine et proche qu'une blanchisseuse de Degas.

LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR
à l'Essaïon

Exercice d'hypnotisme du jeune Autrichien Peter Handke : un fermier, son aide et leur chat s'observent en silence, attendant l'instant de se sauter dessus. Beaucoup plus curieux que la Chevauchée sur le lac de Constance, du même auteur.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
à Saint-Denis

Parabole sur la justice jouée à la manière du théâtre naïf dans un décor de ruines, de rouille et d'Apocalypse.

DANSE DE MORT
au Centre culturel suédois

Un chant de sirènes perverses dans une prison sulfureuse où Harry Pillsbury et Cleo Athanassiou jouent au jeu de la torture.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
au Studio d'Ivry

Un frère aime sa sœur, la tue, et se fait justice. Le dramaturge post-élisabéthain John Ford pratique le théâtre de la cruauté. La traduction de Stuart Seide est belle comme du Lautréamont. L'inspiration brûlante des comédiens gagne le public par contagion.

CRIME ET CHATIMENT
au Théâtre de Paris

Les cours, les quais, les tribunaux, les églises, les chambres, de Saint-Pétersbourg, revécus par l'imagination cinématographique d'Hossein. Jacques Weber exprime les nuances du conflit de Raskolnikov, qui voudrait être libre quand la société est esclave.

LA STATION CHAMPBAUDET
à la Cour des Miracles

Le mélodrame s'introduit dans le burlesque pour démasquer les horreurs de la comédie bourgeoise et les ridicules de la bourgeoisie.

VIENS CHEZ MOI...
au Studio des Champs-Élysées

Luis Rego, Didier Kaminka et leurs amis invitent. Ils sont jeunes, ils sont beaux, ils ne sont pas méchants. Ils sont drôles et jouent avec beaucoup de fraîcheur une situation scabreuse.

Musique

RAVEL INÉDIT
à Créteil

Au sein d'une « année Ravel » jusqu'alors sans surprise, la maison de la Culture de Créteil a pris le parti d'innover à demi. Elle place l'orchestre des Concerts Lamoureux sous la direction de Marius Constant. Et, en contrepoint au Concerto pour piano pour la main gauche (soliste : J.-C. Pennetier) et à Daphnis et Chloé, elle propose la découverte d'inédits : l'orchestration par Ravel des Papillons de Schumann et son ouverture (également inédite) pour Shéhérazade (le 15, à 21 heures).

— INITIATION A LA MUSIQUE ORIENTALE : les instruments à cordes pincées de l'Inde du Sud (le 12) et du Nord (le 14), de la Chine et du Proche-Orient (le 17) et de Madagascar (le 19, à 18 h. 30 au Centre culturel du Marais) : Avec la participation de solistes ou d'ensembles instrumentaux autochtones.

— « L'ITINERAIRE » : Hellermann, Marietan, Mestral, Varèse, par l'ensemble instrumental du groupe (le 13, à 20 h. 30, au Nouveau Carré Silvia Monfort) : Un tour du monde en quatre œuvres, dont deux créations pour guitare et ensemble.

— NEVILLE MARRINER au pupitre de l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields : Mozart (le 17), Warlock, Mendelssohn, Grieg et Schoenberg (le 18, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées). Toute la fantaisie du baroque, dans le répertoire le plus large.

— « CONCERT BLEU » : L'Histoire du soldat de Stravinsky et le quintette la Truite de Schubert par une phalange de jeunes solistes français (le 18, à 18 h. 30, au Palais des Congrès) : Dernier programme d'une série réjouissante : les interprètes jouent quand ils veulent et ce qu'ils aiment.

THÉATRE LYRIQUE

— « ELEKTRA » de Richard Strauss, à Toulouse, mise en scène par J.-C. Riber et dirigée par M. Plasson, avec Elga Dernesch (à partir du 14) : Dans le rôle de Clytemnestre, une fort belle wagnérienne.

— « LE CHEVALIER A LA ROSE » de Richard Strauss, à Rouen (les 14 et 16) : Une distribution française de bonne qualité.

— « L'OR DU RHIN » de Wagner, à Marseille, mis en scène par J.-P. Ponnelle, direction : R. Giovaninetti (les 14 et 16). Avec, en particulier, Zoltan Kelemen.

— « IDOMENEE » de Mozart, à Grenoble, mis en scène par Jorge Lavelli (les 14, 16 et 18) : La respectabilité de l'opera seria craque sous le flot de l'émotion.

Disques

FAURÉ
par Robert Casadesus

Il n'aurait pas existé de virtuoses fauréens ? Mais si : Robert Casadesus. Un toucher phosphorescent dans les nuances sombres. Une diction épurée de tous accents extérieurs, calme, poignante. Et toutes les réserves techniques nécessaires, ici discrètement exploitées. Trois Préludes, un Nocturne, une Barcarolle et le cinquième Impromptu : de quoi donner envie d'en entendre davantage, après cette unique face, composée d'anciens enregistrements new-yorkais. Le verso est consacré aux Danses méditerranéennes à quatre mains, que le pianiste composa en 1943, à son propre usage et à celui de sa femme. Première réalisation de la toute récente Association Robert Casadesus, soutenue par la société C.B.S., cet enregistrement sera suivi par toute une série d'inédits. De quoi compléter un coffret plus ancien, consacré au pianiste disparu (C.B.S. : A. C. 1. Et A Tribute to a great artist : C.B.S., M3 32 135).

— MIKIS THEODORAKIS, CANTO GENERAL (33 t. Pathé Marconi C 066 - 13006) : La cantate de Theodorakis sur le poème de Pablo Neruda. Avec Maria Farandouri, Petros Pandis et les Percussions de Strasbourg. Le produit de la vente de ce disque servira à la création d'une fondation Neruda.

— MELANIE, AS I SEE IT NOW (33 t. C.B.S. NBH. 80636) : Mélanie revient avec ses folk-songs nerveux et fait le point sur ses rêves, sur ses voyages.

— LES CHANSONS DES ANNEES 1949-1959 (Double album Philips 6641-264) : La mode « rétro » bouscule les années trente et quarante et remet dans la mémoire la chanson des années cinquante. L'affiche est plus qu'honorable, avec Jacques Brel, Boris Vian, Georges Brassens, Mouloudji, Francis Lemarque, d'autres encore.

— JOHN LENNON, ROCK N'ROLL (33 t. E.M.I. P.C.S. 7169) : Lennon reprend des vieux thèmes du rock n'roll dont certains de Chuck Berry, les arrange avec la complicité de Phil Spector et fabrique un album nostalgique.

— LED ZEPPELIN, PHYSICAL GRAFFITI (Double album. Dist. W.E.A.) : Le retour d'une belle machine de rock qui éclate d'une puissance encore jeune, qui a ses moments de poésie et de lyrisme.

— JONI MICHELL, MILES OF AISLES (Double album WEA. AS 63001) : Sur des ballades rock-jazz, nostalgie, solitude, amertume, regards sur le quotidien. Enregistrée en public et accompagnée par The L.A. Express déjà vu au concert de Wembley en septembre dernier, Joni Mitchell est au mieux de sa forme.

— PLANXTY, COLD BLOW AND THE RAINY NIGHT (33 t. Polydor 2442 130) : Dans un pays (l'Irlande) où la musique a longtemps été considérée comme la mémoire d'un peuple, les Planxty poursuivent avec rigueur (et éclat) une modernisation des vieux thèmes irlandais.

Danse

LE THÉATRE DU SILENCE
au T.E.P.

Préoccupés de trouver leur style personnel au milieu de nombreuses recherches de la danse contemporaine, Jacques Garnier et Brigitte Lefèvre reviennent au T.E.P. pour une douzaine de représentations. Ils proposent deux créations : Intervalle, sur une musique de Bernard Parmegiani (scénographie Claude Boufon) et Quadrivium, musique de Bruno Maderna.

Deux reprises complètent le programme : Collage, six pièces pince-sans-rire de Brigitte Lefèvre sur une partition allègre du compositeur américain Charles Ives et l'Ange, présenté l'été dernier au Festival d'Avignon. Paul Clarke, danseur étoile du London Festival Ballet, reprend le rôle créé par Michael Denard (du 11 au 23 mars).

Arts

CARPEAUX
au Grand Palais

Une exposition pour commémorer le centenaire de la mort de Carpeaux. Elle tente d'aller sur les traces de l'un des sculpteurs qui résument le mieux la sensibilité française du dix-neuvième siècle. Quatre cents pièces, allant progressivement de l'esquisse sur papier aux sculptures, montrent par des modèles et variantes comment Carpeaux dessine, pétrit la terre glaise, taille le marbre et coule le bronze.

Travailleur inlassable, Carpeaux est l'auteur de nombreux groupes, bustes et statues dont certains parent les plus grands monuments parisiens. Parmi ces chefs-d'œuvre, la Danse au Palais Garnier et la fontaine de l'Observatoire, sa dernière œuvre monumentale.

65 CHEFS-D'ŒUVRE ITALIENS DE L'ALBERTINA
au Louvre

— Lire notre article page 15.

LES FANTASMAGORIES DE GRANDVILLE
à la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale rend hommage à Grandville dans sa galerie Mansart. Dessinateur romantique et surréaliste avant la lettre, Grandville, dont les images ont illustré des manuels scolaires, est mal connu. Il est l'inventeur de ces personnages métamorphosés en animaux pour en illustrer le caractère : homme-rat, homme-chien, femme-fleur... Le délire sur-réel, Grandville l'avait déployé dans ses dessins, une génération avant les fantasmagories de Tenniel pour Alice et un siècle avant les surréalistes.

Virulent dessinateur politique, Grandville a mis son imagination au service de la défense des faibles et de la dénonciation des scandales. Une des grandes figures du dessin du dix-neuvième siècle qui avait régné au temps où l'image mécanique n'avait pas encore envahi les media.

ALECHINSKY
au Musée d'art moderne

Cent peintures à l'acrylique depuis 1965. Un Alechinsky avec son écriture torrentueuse et ses couleurs plus vives et plus crues que jamais.

HANS REICHEL
au Musée d'art moderne

Une quantité de petites aquarelles tendres avec leurs couleurs transparentes et fraîches, et ce graphisme léger qui en explore les nuances pour cerner la réalité d'une rêverie intimiste.

ARMAN
au Musée d'art moderne

En soixante œuvres, souvent monumentales, Arman revoit d'un œil nouveau les objets de ses « accumulations ». Voici qu'il les noie dans du béton.

MANESSIER
à la Galerie de France

Peintures récentes. Il est plus grave et plus violent dans cette série de toiles politiques en rouge et noir. Et lorsqu'il peint un certain bonheur d'être au milieu de la nature, sa joie semble plus profonde. Des œuvres de grande allure.

L'ACTUALITÉ CULTURELLE

TRENTE-CINQ MILLE MINISTRES DE LA CULTURE

L'Etat a décidé de réviser le tracé des frontières entre son domaine culturel et celui des villes. Maires et représentants du secrétariat d'Etat à la culture se concertent depuis six mois ; les premières chartes devraient être signées prochainement. Au centre de ces accords, une question : qui paie quoi ? La culture manque d'argent. En associant les pauvretés, en les organisant, le déficit pourrait être moins grand ; c'est le raisonnement qu'on a tenu rue de Valois. En province, les élus ont fait leurs comptes : dans leur budget, les affaires culturelles sont infiniment mieux traitées que dans celui de la nation. Ils leur accordent deux à trois fois plus de subventions en moyenne. Des chartes culturelles ? Pourquoi pas, si l'Etat est décidé à aligner ses efforts sur ceux des communes.

Dans ces négociations, l'enjeu n'est pas seulement d'ordre financier. Le secrétariat d'Etat à la culture souhaite que les municipalités opèrent des arbitrages en faveur d'opérations communes et évitent la dispersion de leurs crédits. Mais les maires ont des contraintes qu'un ministre ne connaît pas : ils tiennent leur pouvoir de leurs administrés. Leurs actes provoquent des effets « de retour » immédiats. Le maire d'une grande ville du Sud-Est disait, à propos d'une compagnie théâtrale réputée contestataire, qu'il ne s'opposerait jamais à ce qu'elle joue sur son territoire. « Mais, rendez-vous compte, que se passerait-il si on apprenait que je la subventionne ? »

La culture municipale et la culture d'Etat ne peuvent se confondre. Et il y a sans doute autant de cultures municipales que de municipalités. L'histoire exemplaire de l' « expansion culturelle » d'une petite commune rurale mérite, à cet égard, d'être relatée.

Deux mille villageois eurent un jour à leur tête un maire bâtisseur. Ils ignoraient ses ambitions quand ils le portèrent à sa charge. L'homme était industriel, propriétaire de la seule usine locale ; il garantissait la prospérité de la cité. Elu, il tint ses promesses. Trottoirs coupés en deux au bénéfice des voitures, destruction des maisons vétustes témoins d'un autre âge, encouragement aux ravalements par crépi, feux de croisements et sens uniques : la commune prenait des allures modernes. Les administrés étaient satisfaits. Mais leur maire eut des visions plus larges. Pour faire de son village un centre régional, il décida de construire un édifice culturel. Cinéma, bal, théâtre, café, seraient ainsi concentrés en un seul lieu. Il posa la première pierre. Les impôts locaux, cette année-là, marquèrent une sensible hausse. La construction monta et devint triomphalement visible. Les contribuables, à nouveau sollicités, gémirent. La municipalité dut avouer, au bout de six mois, qu'elle ne pouvait plus assumer les frais de fonctionnement de sa « maison de la culture ». L'établissement ferma et fut transformé en salles pour noces et banquets ; le maire perdit son poste aux élections suivantes.

Les quelque trente-cinq mille maires ne se ressemblent pas. La carrière de celui-ci est une démonstration, par l'absurde : la gestion des affaires culturelles, que l'on situe souvent en marge, sinon hors des réalités socio-économiques, traduit plus sûrement que toute autre activité administrative, les désirs profonds des détenteurs de pouvoir. Beaucoup de maires parlent de culture en termes d'équipement, de construction : « Si nous avions une salle de deux mille places... » M. Pierre Messmer répondit à leur besoin lorsqu'il nomma, dans son troisième gouvernement, M. Peyrefitte ministre de l'environnement et des affaires culturelles.

Aujourd'hui, alors que l'Etat entame un dialogue avec les villes, il n'est pas inutile d'opérer un recensement de ces cultures municipales. L'entretien avec M. Henri Duffaut, maire d'Avignon et député socialiste de Vaucluse, que nous publions ci-dessous, est le premier d'une série dans laquelle prendront la parole des élus de grandes villes et de petites communes.

LOUIS DANDREL.

M. Duffaut, maire d'Avignon : « Je n'aime pas que l'Etat me donne des conseils »

« Votre situation d'élu ne vous incite-t-elle pas à gérer vos affaires culturelles avec prudence ?

— Je ne me suis jamais déterminé en fonction de telles considérations. J'ai toujours cherché à résoudre les problèmes en fonction de l'intérêt général, mais sans faire l'addition des satisfactions ou des mécontentements. On me reproche souvent d'entretenir un Opéra. C'est vrai, le théâtre lyrique est assez dispendieux et il n'est pas rentable. Mais il est une forme de culture dont la province n'a pas à être privée. Je souhaiterais une aide de l'Etat. En attendant, nous passons des accords entre villes. Cette année, l'Opéra d'Avignon ira à Alès et à Valence.

— Avez-vous des griefs contre l'Etat ?

— Oui. J'estime que son aide est trop réduite. Son budget culturel est largement inférieur à 1 % du budget de la nation. Celui d'Avignon représente 11 % du budget total de la ville. Si dans le budget de l'Etat on enlève les grandes opérations — Beaubourg, Opéra de Paris, théâtres nationaux... — il ne reste plus rien pour nous. On vient nous proposer des chartes. Bien. Mais il y a longtemps que j'ai devancé le secrétariat d'Etat à la culture avec mes subventions au Festival. Et personnellement je n'aime pas que l'Etat me donne des conseils. Il y a vingt-huit ans que nous avons créé un festival. Il est le fruit de notre inspiration collective. Nous n'avons pas si mal réussi que ça. Nous voyons venir toute proposition avec sympathie, mais il faut savoir que nous avons quand même une certaine expérience.

— Comment définissez-vous vos responsabilités en matière culturelle ?

— Les réalisations faites à Avignon parlent pour nous. Nous avons agi dans toutes les directions. Le patrimoine artistique ? Nous l'avons remis en état, nous avons engagé des crédits importants. Et nous voudrions maintenant agir très largement en faveur des vieux quartiers. Je sais qu'il y a des légendes qui courent à propos du quartier de la Balance. Mais il faut savoir ce qu'était la Balance avant l'opération de rénovation. Un quartier ruiné, un terrain vague, des immeubles mal entretenus, squatterisés par les gitans, qui eux sont des destructeurs. Là où il y a des maisons neuves aujourd'hui, il y avait un terrain en friche. Que fallait-il faire ? Du néolithique ? du XVI[e] siècle, du XX[e] siècle ? Je pense que, lorsqu'il n'y a rien, il vaut mieux faire du XX[e] siècle. A Florence, j'ai vu des coexistences pacifiques, un palais à côté d'une maison moderne. Il y a de vieux quartiers à Avignon qui méritent d'être restaurés. Mais la Balance n'en était pas un. On a pourtant remis en état ce qui pouvait l'être. Et Dieu sait que le « restauré » se vend mal. Malraux m'avait dit : « Ne vous inquiétez pas, je vous enverrai des duchesses. » Je les attends toujours.

» Vous me demandiez comment je concevais mes responsabilités. Je vous répondrai : en favorisant la liberté de création. Je suis partisan de laisser aux créateurs toute la liberté possible. C'était facile avec Vilar, qui était un grand génie. Il m'est arrivé quelquefois d'être en désaccord avec lui, mais je n'ai jamais rien voulu imposer. On commet des erreurs dès que la culture devient dirigée. Je crois qu'en laissant une liberté totale, je donne des limites aux initiatives du créateur et j'augmente ses scrupules. Il tient compte de mes problèmes, il fait son autodiscipline. Je suis là pour fournir des cadres, des appuis logistiques. J'ai aidé le Théâtre du Chêne noir, j'ai aidé André Benedetto.

— Avignon, c'est un festival, mais sans Avignonnais.

— Ce n'est pas exact. 15 % de la population fréquentent le Festival. Les Avignonnais, en tout cas, sont conscients que la culture, à Avignon, est aussi une forme d'économie. Le Festival se traduit par des retombées de 15 à 20 millions de francs lourds sur la cité. Les festivaliers dépensent peu, mais ils sont tellement nombreux... En dehors du Festival, Avignon n'est pas une ville morte. Il n'y a pas un soir où il ne se passe quelque chose, un concert, une représentation lyrique...

— La culture, selon vous, fait-elle partie de la vie politique ?

— La culture ne peut être exclue de la politique. Mais elle ne peut être fixée par les orientations politiques, elle ne doit pas devenir un moyen, c'est-à-dire un outil de propagande. Ce serait alors la fin de la culture. »

Le Festival 1975

L'EXPÉRIENCE DES UNS ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES

CHAQUE année, le Festival d'Avignon se pose les mêmes questions : Comment empêcher de s'enliser une institution installée sur ses rails depuis près de trente ans ? Comment lui garder son caractère de fête ?

« D'une certaine manière, *dit Paul Puaux, qui a présenté les programmes d'Avignon 1975, au cours d'une conférence de presse,* le festival s'impose. Nous n'avons jamais pensé le maintenir à tout prix. Mais le public, comme les gens de théâtre, le réclame. C'est ce besoin qui le fait exister. Pendant l'été de 1974, la fréquentation des spectacles sur la côte a diminué. Chez nous, elle a augmenté. Cet état de fait traduit une situation dangereuse, un manque. Si d'autres festivals remplissaient la même fonction, Avignon pourrait évoluer d'une façon plus radicale.

» Pour l'instant, nous essayons d'équiper de nouvelles salles. L'antagonisme entre le « in » et le « off » a disparu. Gérard Gélas entre dans l'organisation tout en conservant son théâtre. Benedetto cherche un très grand lieu... Les autres, nous essayons de les aider dans la mesure de nos moyens, qui ne sont pas suffisants. Nous aurions souhaité organiser des ateliers et nous ne le pouvons pas. Mais nous invitons Jacques Rosner et les élèves du Conservatoire, qui donneront des spectacles et participeront à une réunion de plusieurs écoles internationales. Nous ne pouvons pas non plus, comme nous l'avions envisagé, demander à Bob Wilson de venir. Il aurait voulu travailler avec un matériel audio-visuel, qu'il nous a été impossible de nous procurer. C'est dommage. Si nous possédions un équipement permanent avec des techniciens, nous pourrions le mettre à la disposition de la région. »

Donc, cette année encore, il n'y aura pas de super-vedette. Le programme de la cour d'honneur ne tournera pas autour d'une seule personnalité. Georges Wilson y montera Othello, *et Guy Rétoré* Coquin de coq, *d'O'Casey. Marcel Marceau y donnera un récital. Le cloître des Carmes accueillera le Théâtre de la Carriera avec* la Pastorale de Fos, *la Compagnie Daniel Benoin avec* Woyzeck, *de Buchner, et le Théâtre de la Salamandre avec* l'Ombre *de Schwarz. D'autre part, Fabio Pacchioni y mettra en scène* Lucrèce Borgia, *avec Silvia Monfort. A Champfleury, Pierre Constant et le Centre dramatique de La Courneuve présenteront* Lucelle *et* Nuit de guerre au musée du Prado, *ainsi que* le Jeu de Robin et Marion ; *le Théâtre de la Liberté jouera* le Cercle de craie caucasien, *et une création qui n'est pas encore choisie. Les Tréteaux de France abriteront Marcel Marceau et le Théâtre de la Reprise avec* 14 Juillet, *de Ganzl, mise en scène de Robert Girones ; la salle Benoît-XII, deux pièces d'Adamov :* Monsieur le Modéré, *mis en scène par Alain Rais, et* Ping-Pong, *mis en scène par Pierre-Etienne Heymann.*

« Théâtre ouvert »

La danse, avec Carolyn Carlson et Felix Blaska, sera de nouveau dans la cour d'honneur. Le Théâtre musical, présent avec Dieu le veut, *de Jean-Michel Ribes et Georges Couroupos,* le Pavillon au bord de la rivière, *opéra chinois, mis en scène par Bernard Sobel,* Raindog, *par le Red Buddha, sera au cloître des Célestins.* Allô ! ici la Terre II, *de Luc Ferrari, se donnera au Théâtre municipal. Concerts de musique contemporaine, musique sacrée, cycle d'orgue et musique de notre temps, opération France-Culture, se poursuivront comme chaque année. Au cinéma, Jacques Robert a programmé tous les films de Sacha Guitry et les inconnus de John Ford. Il propose également la découverte d'un auteur nouveau, Clarence Badger.*

Enfin, le Théâtre ouvert de Lucien Attoun, qui entre dans sa cinquième année, poursuit sa politique d'auteurs, avec cependant un changement : l'affiche ne comporte pas de « vedettes », mais seulement des premières sorties professionnelles en France. Souvenir d'Alsace, *de et par Bruno Bayen et Yves Reynaud.* Le Train du Bon Dieu, *de Jean Louvet et Marc Liebens.* Pourquoi avoir quitté Hagondange ? *de et par Jean-Paul Wenzel.* Histoire, *d'Uccio Esposito-Torrigiani, par Hortense Guillemard.* Nizan, *de François Rey, par Bernard Sobel.* Catherine, *théâtre-récit d'Antoine Vitez, à partir des* Cloches de Bâle, *d'Aragon.*

Est-ce révélateur des préoccupations actuelles ? Le Théâtre ouvert 1975 ne va pas vers la dénonciation mais vers un style plus subtil, passant par l'imaginaire.

Comme l'an dernier, les auteurs viendront lire leurs pièces au « gueuloir ». Une innovation, cette année : la cellule de création. Elle est confiée à Daniel Mesguich, qui, pendant un mois, répétera une pièce de Paul Huet, Des épaules au pied. *Le public sera invité à assister au travail, à en discuter. Le spectacle sera peut-être présenté au festival, peut-être plus tard, peut-être jamais :* « Le droit à la recherche, *dit Lucien Attoun,* implique le risque de ne pas obligatoirement aboutir à une représentation. »

Le Théâtre ouvert d'Avignon peut être considéré comme le tremplin de l'opération qui commencera en préfiguration à la rentrée, à Paris, et aura sa pleine activité en 1976 : cellules de création, lectures de textes, spectacles légers pouvant tourner dans de petites villes de province, mise en contact d'auteurs, de metteurs en scène : « Nous voulons, *dit Lucien Attoun,* organiser une sorte de centre professionnel ouvert. Jusqu'ici, seul France-Culture poursuivait une action permanente en direction des auteurs. Nous espérons la compléter, et agir un peu comme font, au cinéma, les producteurs délégués : suivre la création, trouver les moyens financiers, organiser la distribution et l'exploitation. »

COLETTE GODARD.

Au musée d'Aquitaine

Le retour des belles pierres du Sud-Ouest

DEPUIS 1938, le « musée d'Aquitaine », malgré une activité que plusieurs brillantes expositions temporaires ont révélée au public, affiche pratiquement « fermé » sur une collection de six cent mille objets.

Certes, la première tranche des travaux d'aménagement du nouveau local dans les bâtiments des anciennes facultés des lettres et des sciences, 20, cours Pasteur, s'ouvre cette année. Son achèvement est prévu pour 1978.

La ville (car le musée est municipal) a voulu, cependant, avec prudence, meubler l'attente du transfert. L'exposition, qui répond à ce souci d'une reprise de contact, n'allait pas sans risques : proposer une sélection des meilleures œuvres prélevées dans chacune des trois sections — préhistoire, histoire et ethnographie — risquait de déflorer, sinon de compromettre l'avenir. En effet, même prévu largement, le futur musée ne présentera certainement pas six cent mille pièces mais précisément cette sélection plus ou moins étoffée. Une présentation provisoire, extrait essentiel des collections, aurait difficilement évité d'être un prémusée durable. D'où un programme complexe : une politique de l'attente qui offre un peu de « fine fleur », mais pas toute, multiplie les exemples habilement pris comme au hasard (la « romanisation »), initie le visiteur aux conceptions nouvelles, lui fait la confidence des problèmes d'acquisition, de conservation ou de pédagogie. Bref, suscite l'envie du futur musée en se gardant d'une entrée en fonction par modèle réduit et illustre des thèmes de structure sans aligner des échantillons. M. L. Valensi, conservateur qui œuvre inlassablement depuis des années pour le futur musée, a su, très sagement tenir bon sur ce point.

Une vocation lapidaire

Le musée d'Aquitaine est né de la pierre, dans une ville de pierres qui a drainé une région — l'Aquitaine — où l'expression lapidaire est restée majeure, de la préhistoire au béton armé. Créé très tôt, en 1781, car il est l'un des rares musées antérieurs à la Révolution, il a réuni, depuis l'heure où les constructions de « l'âge d'or » de Bordeaux les détenaient, les fragments monumentaux d'une « petite Rome », les stèles, les inscriptions, les sarcophages en marbre pyrénéen, les sculptures médiévales et classiques taillées dans ce calcaire doré, couleur locale, stabilisée ici par beaucoup plus de deux mille ans d'histoire.

Les grands chefs-d'œuvre comme la célèbre « Vénus de Laussel », l'une des pièces maîtresses de la sculpture du paléolithique supérieur, ou le « Dieu tricéphale » celte de Condat (II[e] siècle) ne viennent pas de Bordeaux mais semblent avoir roulé là suivant la faible pente du « bassin ». Dans ce creux voué à la Lune où tant de maçons du Périgord et du Limousin sont descendus bâtir, la pierre est partout. Il fallait bien qu'on en voie enfin, après près de quarante ans d'ombre poussiéreuse des réserves, au musée d'Aquitaine. L'exposition qui calmera — sans doute pour quelques années — l'impatience a su utiliser plusieurs attentes : le local qu'elle occupe (450 m2) est promis aux collections de peinture et se développe en enfilade de salles dont plusieurs obscures, à partir d'un hall à colonnes (aile sud du musée). Vers le milieu du parcours, assez linéaire, les deux bas-reliefs du piédestal de la statue de Louis XV par C. Francin, marbres que leur poids rend difficilement transportables, viennent rompre un développement chronologique (ils se trouvent avant la sculpture médiévale). On a manœuvré avec toutes ces contraintes.

Les pièces ont été groupées autour de trois thèmes qui donnent l'orientation du futur musée. Musée d'histoire bien entendu, c'est le premier thème. Illustré par les vitrines d'acquisition scientifique dues soit au hasard des travaux d'urbanisme — stèles romaines trouvées en 1756, chapiteaux de l'église Saint-André recueillis en 1865 lors du percement du cours Alsace-Lorraine, vitrail de l'église du Sacré-Cœur récupéré au vingtième siècle, — soit aux donations (collection Lalanne 1961), aux achats (« la Sœur de la Vierge » 1973), aux enquêtes sur le programme (objets de tonnellerie recueillis dans l' « esprit G.H. Rivière ») et aux fouilles. Pour les fouilles, signalons que du musée d'Aquitaine dépend le site de Raignac (Dordogne), où Alain Roussot et Juléa Roussot-Larroque travaillent depuis plusieurs années, ce qui nous vaut une brillante vitrine d'outils paléolithiques et de pièces protohistoriques. Cette section d'histoire illustre les problèmes de restauration par un beau vase du « Turc » de Bourdiou (Hallstatt) du bronze et du verre romain. Elle est complétée par trois programmes audio-visuels portant sur l'urbanisme à Bordeaux de 278 au milieu du vingtième siècle.

Le deuxième thème montre en prenant pour exemple la « romanisation » comment un musée organise son espace. C'est évidemment l'occasion de mettre à l'honneur les ressources énormes du fonds gallo-romain : les inscriptions illustrent l'intégration politique, la grande statue d'Hercule (fin du deuxième siècle, bronze) vient à point au chapitre des dieux et le fameux autel taurobolique de Texon évoque l'importance des religions orientales, tandis qu'une série de stèles précise l'apport romain du culte des morts.

C'est dans le troisième thème, « Une exposition pédagogique », qu'entrent bon nombre de sculptures de l'art roman au dix-huitième siècle. Elles répondent à des demandes précises des enseignants du groupe de travail d'animation pédagogique et socio-culturel du musée. Ces demandes portent sur l'urbanisme et l'architecture (quinzième, dix-huitième siècle) et sur la vie religieuse au Moyen Age. Des fragments d'architecture, des sculptures, évoquant les pèlerinages (Saint-Jacques-de-Compostelle) ou le culte du Christ, de la Vierge et des saints, sont ici produits.

Une situation privilégiée

Ainsi replacées dans une orientation très ouverte, les pierres s'apprêtent à répondre aux questions d'aujourd'hui. Il est certain que le futur musée d'Aquitaine occupe, d'avance, une situation privilégiée. Dans une ville où les abords immédiats sont particulièrement pauvres en œuvres préhistoriques (sauf pour les bronzes), il a réussi à constituer l'une des cinq plus importantes collections préhistoriques de France. Les ensembles des sites de Pair-non-Pair, de Combe-Capelle et des Jean-Blancs sont riches, mais la prestigieuse donation Lalanne reste inestimable avec ses bas-reliefs de Laussel et du cap Blanc. Il faut y joindre les dépôts des fouilles néolithiques et chalcolithiques chaque année accrus.

La collection historique a une richesse plus légitime avec ses 254 inscriptions romaines (deuxième série d'inscriptions romaines des Gaules), ses 354 fragments d'architecture (surtout de la fin du deuxième et du troisième siècle), sa centaine de stèles et reliefs, ses sarcophages et chapiteaux paléo-chrétiens, etc. Parmi les trouvailles récemment recueillies, signalons une belle série de statues polychromes du quinzième siècle.

Enfin, la collection ethnographique a eu la chance de partir d'un fonds de 3 000 objets (Daleau), d'accueillir les 3 300 clichés de Félix Arnaudin (Landes), d'acheter 30 000 clichés et de recevoir l'impulsion de J.-H. Rivière.

Un monde où la pierre et la vie d'une terre s'associaient bien.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret, Bordeaux. Du mardi au samedi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril. De 15 h. à 19 h., du 1[er] mai au 30 septembre.



Ballets

LES ÉTOILES DANSENT AU 21e GALA DE L'ESSEC

Le gala est une tradition qui se perd. Manifestation charitable et mondaine, il tient à la fois de la Piste aux étoiles et du Grand Prix de l'Arc de Triomphe, et n'est réussi que grâce au mélange subtil d'un public d'aficionados et d'exhibitions d'une haute qualité. La soirée organisée le 7 mars par la Fondation de la danse, en liaison avec l'Ecole supérieure des *sciences économiques* et commerciales, a été un modèle du genre. Tous les styles du ballet classique y étaient représentés, depuis les morceaux de bravoure de *Don Quichotte*, les pizzicati de *Sylvia*, les arabesques contournées de Serge Lifar, jusqu'aux raffinements byzantins des pas de deux de Roland Petit, un poème barbare du jeune Jean-Marc Torres ou une *Suite excentrique* de Christian Conte, pastiche d'école plus vrai que nature. Plusieurs artistes avaient poussé l'exploit jusqu'à forcer leur tempérament, comme Noëlla Pontois, grande triomphatrice de la soirée, s'essayant aux portés fluides à la russe, avec son athlétique époux Danai Kudo, *ou Claire Motte*, pliant sa nature vigoureuse aux spasmes évanescents de *la Mort du Cygne*. Il y eut encore le profil perdu de Cyril Atanassoff, faune mélancolique et concentré, et, couronnant le tout, Hideo Fugakawa, une tornade japonaise traversant la scène du Théâtre des Champs-Elysées en deux grands jetés. A l'entracte, le professeur Jacques Monod était venu sur scène recevoir pour l'Institut Pasteur le vingt et unième prix ESSEC du cancer.

MARCELLE MICHEL.

EN BREF

Kafka, vu par Tim : « Tentative d'évasion »

Disques

LE PALMARÈS DE L'ACADÉMIE CHARLES-CROS

Le palmarès de l'académie Charles-Cros a été proclamé ce mardi au Palais des Congrès.

— *Prix du président de la République* : Maurice Ohana, vingt-quatre préludes pour piano interprétés par J.-C. Pennetier (Arion).

— *Prix Marc-Pincherle* : L'œuvre pour orchestre de Debussy, direction Martinon (E. M. I. - V.S.M.).

— *Prix Paul-Gilson* : Raymond Devos, *Au théâtre Hébertot* (Philips).

— *Prix Roland-Manuel* : *Le Couronnement de Popée*, de Monteverdi, direction Harnoncourt (Telefunken).

— *Prix Claude-Rostand* : *Comouna ola de fuerza y luz*, direction Cl. Abbado (D.G.G.).

— *Le Grand Prix international du disque* couronne également cette année les enregistrements classiques suivants :

Les symphonies de Haydn nos 93 à 104, direction A. Dorati (Decca) ; les trente et une symphonies de jeunesse de Mozart, direction N. Marriner (Philips) ; *la sonate-fantaisie en sol majeur*, op. 78, de Schubert, par W. Ashkanazy (Decca) ; les 5 toccatas de Scarlatti par L. Sgrizi (Erato) ; les suites du 1er, 2e, 3e et 4e ton de Guilain, par A. Isoir (Calliope) ; *Deux Quatuors* de Haydn, par le quatuor Alban Berg (Telefunken) ; les *Mörike Lieder* de Wolf, par D. Fischer-Dieskau (D. G. G.) ; les *Gurre Lieder* de Schoenberg, direction P. Boulez (C.B.S.) ; *les Larmes de saint Pierre* de Roland de Lassus, par l'ensemble vocal Raphaël Passaguet (Harmonica Mundi), et la *Messe en ut* de Mozart, direction R. Leffard (E.M.I.-V.S.M.).

— *Musique ethnique* : Raga Malkuns, par Imrat Khau (Stil).

— *Jazz* : Sony Rollins, *The Cutting Edge* (Emi/Milestone).

— *Pop'music* : Robert Wyatt, *Rock Bottom* (Virgin/Barclay).

— *Variétés* (prix Robert Brive) ; P. Tisserand, *Comme le temps file* (Sonopresse) ; P. Font, *la Grande Jaje* (Emi/Pathé) ; C. Cler et Ch. Borel, Chansons de Mireille et Jean Nohain (Musidisc) ; Musique Cejan de Louisiane, *Les haricots sont pas salés* (Express-Spontanée) ; Los Vagos, *Un homme a voulu savoir* (S.M. Arc-en-Ciel); Souvenirs d'Hollywood (R.C.A.); Pablo Neruda, *Moi chanteur*, par Anne et Gilles (Chevauce) ; C. Besson, *Besson instrumental* (Perides) ; M. Dalle, *la Scie musicale de Maurice Dalle* (Déesse).

— *In Memoriam* : l'académie Charles-Cros a également salué la mémoire de Darius Milhaud, de Pierre Fresnay, d'André Jolivet, de Luigi Delleticcole et de Frank Martin.

Etranger

FEMMES-PEINTRES D'ÉGYPTE

L'Egypte admet toujours la polygamie et l'autorité maritale. Elle a cependant vu les premières citadines musulmanes dévoilées, et possède la seule femme ministre du monde arabe. On saura désormais, par une exposition organisée au Caire, à l'occasion de l'Année internationale de la femme, que ce pays compte aussi des pionnières en *peinture*.

Le parti et le comité de la paix ont réuni au palais de l'Union socialiste arabe cent tableaux peints par des Egyptiennes au cours des cinquante dernières années. Le choix, indépendant de tout critère politique, s'est porté sur dix artistes vivantes. Bien que la plupart de ces femmes-peintres soient imprégnées de culture française — notamment la doyenne de l'exposition, Marguerite Nakhla, qui a étudié aux Beaux-Arts de Paris avant 1939, — on chercherait en vain à rattacher leurs œuvres à un courant européen précis. Même si Khadiga Ryaz, marquée par le surréalisme, fait penser à Leonor Fini, Zineb Abdel Hamid à *Carzou*, et *Amal Matouk* à Chagall, les femmes-peintres égyptiennes, peut-être plus que leurs collègues masculins, ont réussi à *donner à leur peinture* un caractère propre.

JEAN-PAUL PERONCEL-HUGOZ.

• Galeries

CHAN KIN-CHUNG : DU JADE POUR DU RIPOLIN

Des paysages de murs et de portes, sans visages humains, habités pourtant, on le sait. La grille est entrouverte ; sur l'appui de fenêtre, il y a des pots de géraniums, les marches de l'escalier se sont écornées : on a marché, ici. La vie est derrière ces plans de béton, ces grilles et ces rampes de fer, ce soupirail...

C'est un monde clos, bouclé sur lui-même, à l'abri des extrapolations, qui vous ramène là où commence la peinture, à la composition, à la couleur, à la matière. Une qualité de matière, une consistance de la couleur, qui ne sont pas, tant s'en faut, celles des fabricants de trompe-l'œil européens. Il n'y a ni lourdeur ni sécheresse dans ce que fait Chan Kin-chung — Chinois de Canton, Parisien depuis cinq ans. C'est une peinture raffinée, infiniment précise dans ses moindres détails, de la tache d'humidité qui imprègne le béton aux traces de rouille qui cloque et écaille la peinture d'un portail de fer, et pourtant vide d'anecdote... Raffinée dans son chromatisme, le gris, les gris et les verts, du jade, aux lieu et place du Ripolin.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Darial, 22, rue de Beaune (exposition réalisée avec le concours du secrétariat d'Etat à la culture dans le cadre de l'aide à la première exposition).

Livres

LES MÉROVINGIENS REVIVENT GRACE A LEURS TOMBES

L'ouvrage récent de R. Joffroy, conservateur en chef du Musée des antiquités nationales, est un peu particulier. C'est la publication d'un très riche cimetière mérovingien fouillé de 1905 à 1913 près de Lavoye (Meuse), par un médecin et fouilleur local, *le docteur Meunier, qui* n'avait pu mener à bien l'étude de sa découverte : une seule tombe, la plus riche, sur un total de 367, dont 265 contenant du mobilier, avait été publiée par son gendre, G. Chenet, plus connu des archéologues pour un classement, encore très utilisé, de la céramique d'époque gallo-romaine. Mais le matériel était entré, presque entièrement, au Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, avec le journal de fouille, tenu avec un soin remarquable pour l'époque.

C'est ce journal qui a permis à R. Joffroy d'étudier la nécropole à peu près comme s'il l'avait fouillée lui-même, en tout cas avec toutes les indications nécessaires sur le regroupement des objets tombe par tombe, condition nécessaire pour pouvoir *en donner une datation sérieuse*.

CLAUDE ROLLEY.

★ R. JOFFROY, *le Cimetière de Lavoye (Meuse), nécropole mérovingienne*. Paris, A. et J. Picard, 1974, 180 pages in-4°, 76 fig. dans le texte, 36 planches, 6 plans.

Théâtre

« TENTATIVE D'ÉVASION » AUX DEUX-PORTES

Toute sa vie Kafka a tenté d'échapper au souvenir, au regard de son père, et toujours il est revenu se cogner au mur d'autorité qu'il avait lui-même édifié, consolidé.

Eric Cyrille tente de traduire ces « tentatives d'évasion » en s'appuyant sur des textes pris un peu partout dans l'œuvre de Kafka, avec trois comédiens, une passerelle, des éclairages expressionnistes, les murs noirs du théâtre, avec des images dures qui atteignent parfois une sombre beauté. Les comédiens représentent l'auteur et les créatures nées de son imagination angoissée. Ils superposent les reptations silencieuses, les gesticulations burlesques, le jeu neutre, le jeu emphatique. Ils passent d'un extrait à l'autre, d'un personnage à l'autre sans indication. A moins d'être spécialiste de Kafka, de pouvoir se repérer sur une phrase, on s'égare dans cette tapisserie noire et blanche dont le dessin reste mystérieux.

C. G.

★ Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30.

VIENT DE PARAITRE

PIERRE KAELIN : « L'Art choral ». — Une encyclopédie de la technique, de la pédagogie et de l'expression chorales par le maître suisse. (Berger-Levrault, 384 p., relié, 59 F.)

ROMAIN ROLLAND : « Haendel ». — Réédition d'un grand classique. (Albin Michel, 314 p., 36 F.)

MUSIQUE EN JEU 17 : « De la *sémiologie à la sémantique musicale* (par J.-J. Nattiez, N. Ruwet, J. Molino, G. Naud, F. Orlando, M. Imberty). — Avec un panorama critique de la vie musicale en 1974. (Seuil, 142 p., 23 F.)

FLORIAN BRUYAS : « Histoire de l'opérette en France (1855-1965) ». — Une somme de poids sur un art léger. (E. Vitte, Lyon, 696 p.)

GEORGES FAVRE : « Histoire musicale de la principauté de Monaco du XVIe au XXe siècle ». — Un foyer de culture méditerranéenne où furent créées de nombreuses œuvres françaises. (A. et J. Picard, 154 p., 45 F.)

MARCEL CARRIERES : « La musique occitane de 1550 à 1800 ». — Une histoire riche et peu connue. (Ed. Cap e Cap, 82700 Finhan, 154 p.)



Un document : « Fous de vivre »

LA VIE QUOTIDIENNE DANS LA «COMMUNAUTÉ» DU Dr LAING

Un homme nommé David entre et sort par une petite lucarne. Attitude étrange puisque la porte est juste à côté. Comme peut paraître étrange son discours ininterrompu et violent. Mais quand cet homme de quarante ans explique les raisons qui l'ont conduit à la « communauté thérapeutique » d'Archway, tout, brusquement, s'éclaire, se décode. On pénètre — un peu — dans le monde intérieur de David.

Un homme respectable descend d'un taxi, entre dans la « communauté » d'Archway. Costume sombre, strict, « normal ». Il fait partie du monde « normal », « extérieur », et vient chercher son fils « malade » pour le ramener dans la famille. Mais au fur et à mesure que cet homme parle, qu'il sort de sa poche son chéquier, dans une sorte de vision inversée surgit une question : n'est-ce pas lui, serait-ce lui, le fou, l'incohérent, l'aliéné ?

Dans Fous de vivre, *le film de Peter Robinson, il apparaît à l'évidence que la ligne qui sépare le « normal » du « non-normal » est une ligne arbitraire. Les petits cris fragiles de Julia, le va-et-vient de Francis, l'immobilité de Jamie, ce ballet de mots, de gestes incompréhensibles, laisse parfois entrevoir des fils. Une question, un soupir imperceptible, invitent à saisir l'insaisissable, la logique de ces souffrances inquiètes ou paralysées. La souffrance de ces êtres appelés « schizophrènes » et qui vivent ici, dans la communauté d'Archway, un mode de relations tout à fait particulier.*

La « communauté thérapeutique » d'Archway, qui avait été créée après celle de Kingsley Hall, en 1965, par le docteur Ronald Laing, à Londres, réunissait, en dehors des institutions psychiatriques, un petit groupe de gens — médecins, malades, thérapeutes — qui, ensemble se proposaient d'approcher, à partir du point de vue du « malade », l'expérience de la folie.

Pour Laing, chef de file du mouvement antipsychiatrique en Grande-Bretagne et auteur d'ouvrages controversés comme le Moi divisé, la Politique de l'expérience, la Politique de la famille, *la schizophrénie n'est pas envisagée comme une incapacité psychique, une maladie ayant des « causes » comme n'importe quelle autre maladie. Elle est plutôt l'étape d'un processus, elle s'apparenterait à un « voyage » permettant à l'individu qui l'entreprend de remonter le temps, de régresser, de redevenir successivement ou en même temps adolescent, enfant, embryon, de se délivrer de ses chocs, pour ensuite se réunifier, rassembler les fragments éclatés de sa personnalité, se recréer. Ce « voyage » dont il ne s'agit pas de freiner le cours par des médicaments ou des électrochocs, mais qu'il faut au contraire encourager, implique des relations thérapeutiques nouvelles, essentiellement humaines et non hiérarchisées, et un lieu où le malade se sente en parfaite sécurité.*

Le film n'explique ni ne montre le processus de ce voyage, les tenants et les aboutissants de la théorie de Laing, mais il révèle, par l'intérieur, de façon intime, ce « lieu privilégié » qui a soulevé tant de curiosité. Tourné en 1971, au moment où le docteur Ronald Laing se préparait à partir en Inde, il témoigne des tensions et des temps morts, des doutes et des erreurs, des intenses moments de communication des différents membres de la communauté. C'est un document (il doit être pris en tant que tel) sur la pratique quotidienne de la psychothérapie à Archway.

Le docteur Ronald Laing consacre actuellement ses recherches à la période qui se situe, pour l'individu, entre la conception et la naissance. Il refuse aujourd'hui le titre « d'anti-psychiatre ». « Je suis un psychiatre », *a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, le 18 février à Paris.* « Ce n'est pas parce que les médecins traînent cette profession dans la boue, en traitant les gens sans amour, sans charité, sans sympathie, qu'on doit leur laisser le monopole du terme ». *Mais il a déclaré, par ailleurs, qu'il restait solidaire de l'ensemble du mouvement anti-psychiatrique, qu'il était partie prenante du « réseau international » qui s'est constitué le 26 janvier à Bruxelles et qui a réuni quatre cents participants européens. Une déclaration importante dans la mesure où son absence, remarquée, avait inquiété tous ceux qui cherchent à sortir du cadre de la psychiatrie d'asile et de la psychiatrie de secteur.*



Dessin réalisé à la clinique de La Borde.

« Nous voulons donner au mot asile son vrai sens, celui de refuge »

« Quelles sont les raisons qui vous ont amené à quitter définitivement l'institution psychiatrique ?

— Un fait, d'abord, dit le docteur Ronald Laing. La peur que les malades avaient de l'hôpital. Le sentiment qu'ils éprouvaient d'être dans une prison et que les traitements qu'on leur faisait subir non seulement ne les guérissaient pas mais aggravaient leur situation — je suis arrivé, pour ma part, à la même conclusion.

En 1956, j'ai tenté alors, au sein même des structures pshychiatriques en place, dans un centre hospitalier, une expérience avec douze femmes — douze femmes qui étaient là depuis six ans ou plus et dont personne ne croyait qu'elles pourraient guérir. Nous avons essayé de changer les conditions de vie d'un service, de créer un lieu privilégié. Pendant un an, deux infirmières sont restées toute la journée à leur parler au lieu de se limiter au rituel des tâches traditionnelles. Au bout de dix-huit mois, toutes ces femmes ont été aptes à sortir, mais elles ont « rechuté » un an plus tard et sont revenues. Cette expérience traumatisante fut aussi déterminante. J'ai compris qu'on ne pouvait pas guérir vraiment des malades psychotiques à l'intérieur de l'hôpital, parce que les mêmes problèmes pathogènes se retrouvent ensuite à l'extérieur. Pendant six ans j'ai étudié le comportement des personnes dites « normales » et des personnes dites « schizophrènes », j'ai étudié leur passé, et je suis arrivé à un certain nombre d'hypothèses, dont celle-ci. Quels que soient les changements somatiques qui peuvent se manifester en cas de maladie mentale (on peut même considérer qu'il existe une biochimie de la maladie mentale, une chimie du désespoir), le plus important est le contexte social. Le fait que les gens — et pas seulement les malades — ont peur des *autres*. Or il n'existe pas dans le langage psychiatrique un seul terme pour qualifier cette peur. La première chose à faire était donc d'offrir au malade un endroit où il se sentirait en sécurité et où il le serait effectivement.

— Est-ce une chose absolument impossible à l'intérieur de l'hôpital ?

— Non. Tous les malades ne se sentent pas persécutés. Mais les structures de l'hôpital sont telles qu'elles rendent les relations personnelles difficiles — sinon impossibles — à établir. Or les malades, parce qu'ils sont effrayés quand ils arrivent, parce qu'ils sont dans la plus grande confusion, ont besoin, d'abord et avant tout, de ces rapports humains. Le système de rotation des infirmiers, les tâches qu'ils ont à remplir tel jour à telle heure, tous ces diktats bureaucratiques qui constituent la base même de l'hôpital, ne font que renforcer la fragmentation de la personnalité, la dépersonnalisation — termes cliniques qui caractérisent la schizophrénie dont souffrent les malades. D'autre part, et ceci est important, le personnel médical a sur ses malades, à l'hôpital, un pouvoir sans pareil ailleurs. Si le malade ne se conduit pas « correctement », s'il ne pense pas « correctement », on peut lui donner des médicaments, on peut lui faire des piqûres, des électrochocs, on peut le faire entrer dans un coma profond, l'enfermer, lui prendre ses vêtements, ses livres, son argent, on peut l'empêcher de voir des gens, d'avoir des responsabilités — même juridiques. Tout cela, on peut le lui faire, qu'il le veuille ou non.

— Il est très difficile, quand on regarde le film, de savoir qui est schizophrène, et qui ne l'est pas, qui est infirmier, médecin, psychiatre...

— Il n'y avait en effet pas de véritable distinction quand ce film a été tourné en 1971. Nous étions juste un groupe, essayant de vivre ensemble, de communiquer, d'explorer collectivement l'expérience de la folie. Cette communication humaine était une première étape à franchir dans ce travail qui consiste à aider une personne à retrouver sa « totalité », à faire d'elle un individu « rassemblé ». Mais il s'agit d'une étape difficile, à cause de la formation du médecin. La preuve ? Ce sont les psychiatres qui, chez nous, ont eu le plus de mal à s'intégrer. Ils ne savaient qu'être psychiatres.

— Faites-vous de cette communication humaine la condition nécessaire et suffisante pour guérir la schizophrénie ?

— Comme je l'ai écrit dans de nombreux livres, je ne crois pas au concept de schizophrénie tel qu'il est défini par les psychiatres traditionnels. Je ne pense pas que la schizophrénie soit une maladie — ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de perturbation, — c'est une maladie inventée par les psychiatres pour rassembler une série de symptômes qu'ils n'expliquent pas. Lévi-Strauss a démontré que le « totémisme » était un terme qui servait à couvrir un ensemble de phénomènes n'ayant pas grand-chose en commun. De la même manière, la « schizophrénie » est un terme qui a été inventé comme « fourre-tout ».

— Comment définissez-vous alors le rôle, la fonction du psychiatre ? Quand on voit le temps — illimité semble-t-il — accordé par le docteur Léon Redler à l'ingénieur nommé David, on a l'impression qu'il s'agit non plus d'un métier, mais presque d'un apostolat. Pensez-vous que ce type de pratique puisse être généralisé ?

— On ne demande pas *plus* au personnel soignant dans une « communauté thérapeutique » que dans une institution. Au contraire, on lui demande moins. Si l'on prend le cas de Léon Redler, au moment précis dont vous parlez, c'est lui qui avait fait le choix de travailler ainsi. Personne ne le lui demandait. En réalité, je vais vous dire ceci : si tous les soignants pouvaient laisser les malades en paix, se contenter de ne pas les torturer, les choses iraient déjà beaucoup mieux.

— Mais le docteur Redler ne tente-t-il pas justement de « freiner » David, de l'empêcher d'accomplir son « voyage » à travers la folie, au lieu de l'accompagner dans son parcours ?

— Ce film ne doit pas être considéré comme un modèle, un exemple des relations thérapeutiques. Il montre simplement, très honnêtement, ce qui s'est passé, à un moment donné, à un endroit donné. Le docteur Redler avait lui aussi, comme tout individu, des problèmes personnels. Il est probable qu'aujourd'hui il n'agirait pas de la même manière. Il passerait beaucoup moins de temps avec David — c'est un « meilleur » psychiatre !

Des foyers que l'on appelle asiles

— Est-il arrivé que des malades ne supportent pas ces communautés thérapeutiques ?

— Oui, ils viennent et, ensuite, ils repartent.

— Pour quelles raisons ?

— Pour toutes sortes de raisons. Je le répète, je ne prétends pas faire de ces communautés *la* réponse idéale aux questions qui se posent dans notre contexte socio-économique. Nous cherchons — et nombre de gens autour de nous aussi. Toutes ces recherches sont en constante évolution, elles n'ont rien de dogmatique.

— Quel bilan en tirez-vous pour l'instant ?

— Ces expériences se sont développées. Il existe aujourd'hui sept foyers à Londres, un foyer dans le pays de Galles, que l'on appelle sans honte, sans complexe, « asiles » — nous ne voulons pas laisser « kidnapper » ce mot par d'autres, nous voulons au contraire lui redonner son vrai sens, celui de refuges, de sanctuaires où viennent des individus qui, souvent, se sont enfuis des hôpitaux, des individus qui ont été soignés par des psychiatres que je qualifierais d'antipsychiatres, parce qu'ils créent des maladies plutôt qu'ils ne les soignent. De juin 1965 à septembre 1974, trois cent seize personnes sont passées par ces asiles : deux cent quatre-vingt-huit en sont reparties après un séjour qui a varié de trois mois à un an. Des médecins continuent ailleurs, dans d'autres pays, ce type d'expérience. Ainsi un psychiatre américain est venu. Il avait exercé deux ans dans l'armée, un an dans le civil. Il avait ses « schémas », ses « étiquettes » ; mais après avoir passé quatre mois au milieu des malades, vivant au milieu d'eux, sans leur donner d'ordres, ni de drogues, il en est arrivé à ne plus retrouver ses catégories cliniques. Il en est arrivé au point où ces catégories de langage ne voulaient *plus rien dire, où il ne pouvait* plus percevoir qui était schizophrène. Il s'était tellement remis en question qu'il se trouvait dans un état d'anxiété profonde, il ne « fonctionnait » plus. Il était dans la position qu'on lui avait appris être celle d'un schizophrène. Nous étions tous très contents. S'il continue ainsi et qu'il ne se « panique » pas, il deviendra ce que j'appelle un « psychiatre ».

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

★ 14-Juillet, Quintette.

LES SOUVENIRS DE GERMAINE LUBIN

UNE voix de soprano dramatique d'une absolue pureté, vaste, souple, dont le timbre seyait admirablement à l'interprétation des mythes wagnériens, une beauté de princesse franque, altière et distante, « un visage au reflet de nacre », encadré de cheveux blonds : Germaine Lubin, née parisienne à la fin du siècle, avait hérité ces dons scéniques d'une mère et d'une grand-mère maternelle qui eussent pu elles aussi s'illustrer comme cantatrices d'opéra. On comprend qu'une si brillante carrière, s'exprimant sur près de trente ans dans la plupart des créations lyriques du palais Garnier, ait tenté une historiographe de la qualité de Nicole Casanova.

Son excellent livre Isolde 39, *que vient de publier Flammarion, est d'abord un recueil des confidences que l'auteur a reçues de la bouche même de Germaine Lubin, sur ses triomphes en pleine lumière, à l'époque d'avant-guerre où nous l'entendions chanter à l'Opéra. C'est aussi une vision objective de la face cachée de cette forte personnalité, peu encline aux concessions et aux tendresses de son sexe, et comme telle, n'attirant pas les sympathies, au long des années d'après la Libération, où elle fut poursuivie, incarcérée, condamnée, payant le maximum pour des relations compromettantes avec l'occupant, nouées naguère à Bayreuth. A cette triste époque, qui vit l'extinction de sa voix coïncider avec une tragédie intime, Germaine Lubin fut surtout la victime de son répertoire... Le paradoxe veut que cette grande wagnérienne, la plus grande en langue originale dans l'histoire de notre théâtre lyrique, à l'apogée de sa carrière, commençât celle-ci en glorifiant uniquement les opéras français :* Castor et Pollux *de Rameau,* les Troyens *de Berlioz,* la Légende de Saint-Christophe *et* le Chant de la cloche *de Vincent d'Indy. Lubin fut ainsi appelée pour la matinée exceptionnelle du 11 novembre 1918 à chanter sur le perron de l'Opéra* la Marseillaise *(que Marthe Chenal chantera le soir). Sans nul doute, sa destinée théâtrale n'aurait pas connu la moindre traverse si elle était restée insensible aux voix d'outre-Rhin. Mais comment la femme du poète Paul Géraldy aurait-elle pu résister à l'admiration d'un Hugo von Hofmannsthal, d'un Richard Strauss, dont elle avait reçu en don magique les premiers rôles d'*Ariane à Naxos *et du* Chevalier à la rose *? De même, on ne saurait reprocher à Germaine Lubin sa conversion parsifalienne, cette soudaine et totale immersion dans la passion d'Isolde qui lui fera rédiger sur le tard sa profession de foi essentielle : « Je n'aime l'amour qu'interprété et par-dessus tout je l'aime dans* Tristan... »

OLIVIER MERLIN.

★ Flammarion, 36 F.

Les délires à deux

LA maladie « inventée par les psychiatres », comme Laing baptise la schizophrénie, atteint dans nos pays une personne sur cent avant quarante-cinq ans. L'étape majeure de son traitement a été la découverte de l'action favorable sur son évolution de substances qui, si elles sont absorbées de façon continue, permettent de stabiliser les patients, dont beaucoup — et notamment en Angleterre — peuvent être socialement réintégrés. La moitié des schizophrènes mènent une vie normale après traitement. Un quart connaissent des rechutes. Les autres échappent pour l'instant aux thérapeutiques disponibles, et les travaux se poursuivent sur les dérèglements chimiques et la prédisposition héréditaire qui forment le lit de cette affection.

Un changement radical s'est produit durant ces trente dernières années dans les hôpitaux psychiatriques anglais qui se sont ouverts sur la communauté et qui *pratiquent une thérapie intensive* de la communication et de la réadaptation sociale. Tout un programme d'activités culturelles ou industrielles vient s'ajouter aux échanges permanents qu'organisent les communautés hospitalières. En outre, une surveillance de post-cure et deux cent cinquante-neuf « foyers ou résidences » où peuvent vivre ces malades ont été organisés.

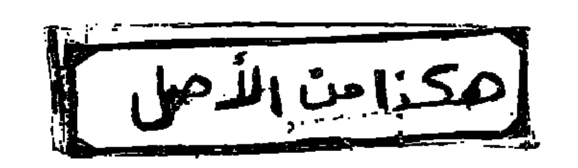
Les expériences de R. Laing se sont traduites depuis dix ans par un tel laxisme nosologique et par de tels échecs thérapeutiques et sociaux que son influence a diminué dans les pays anglo-saxons.

L'Union nationale des amis et des familles de malades mentaux (UNAFAM) vient d'éditer à l'intension de ses adhérents et du public une remarquable brochure sur la schizophrénie (1). L'information intelligente et les témoignages qu'elle contient permettront aux familles et aux malades concernés de se mieux protéger contre les abus ou les théories plus ou moins délirantes qui risquent d'entraver définitivement toutes possibilités de réinsertion sociale et qui nuisent aussi gravement au développement de la psychiatrie.

Dr E.-L.

(1) *La Schizophrénie*, dix-neuf pages, édité par l'UNAFAM, 8, rue de Montyon, Paris-9e, 4,50 F.





Expositions

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi : 5 F (gratuité le 27 mars). Jusqu'au 5 mai.

JEAN DUBUFFET : PAYSAGES CASTILLANS, SITES TRICOLORES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Prolongée jusqu'au 16 mars.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le *dimanche : 3 F (donnant droit à la* visite du musée); gratuite le 13 avril. Jusqu'au 2 juin.

KRAJCBERG, SCULPTURES RECENTES et JACCARD, NŒUDS ET EMPREINTES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Du 13 mars au 14 avril.

ARMAN, OBJETS TROUVES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 mars.

PIERRE ALECHINSKY : DIX ANS DE PEINTURE A L'ACRYLIQUE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 avril.

YONA FRIEDMAN : UNE UTOPIE REALISEE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 mars.

HANS REICHEL : PEINTURES, GOUACHES, AQUARELLES (1892-1958). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 3 F. Jusqu'au 20 avril.

MARK BRUSSE : *rétrospective 1959-1974* ; **ERIK DIETMANN** : rétrospective 1958-1974 ; **HESSIE**, survival art. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C.2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 mars.

CENTENAIRE DE L'OPERA, HOMMAGE A CHARLES GARNIER : 1875-1975. — Théâtre national de l'Opéra (073-90-93). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 1, quai Conti (326-52-07). Sauf *dimanche et jours* fériés, de 11 h. à 17 h. L'exposition sera exceptionnellement ouverte les dimanches 16 mars et 6 avril, de 11 h. à 17 h. et le jeudi 20 mars en soirée, de 19 h. à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

SALON DES INDEPENDANTS : LES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS, du XVII

SALON DES INDEPENDANTS : LES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS, du XVIIe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 27 mars.

SALON POPULISTE : SQUARES ET JARDINS PUBLICS. — Musée d'art moderne, 14, avenue de New-York (704-70-94). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 24 mars.

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, galerie Mazarine (266-62-62) Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en mai.

JEAN EFFEL. — Bibliothèque nationale, cabinet des estampes (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

UN GRAVEUR DU XIXe SIECLE : GRANDVILLE. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

PARIS AU XIXe SIECLE ET ASPECTS DE L'ARCHITECTURE RURALE EN REGION PARISIENNE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLES D'ART, CITES D'HISTOIRE, VILLAGES DE TRADITIONS. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 6 avril.

JAN VOSS, LITHOGRAPHIES. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 26 mars.

LOUIS KAHN, architecte. — Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanche, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

JIM DINE : quarante gravures, 1969-1974. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Du lundi au vendredi, de 10 h. à 21 h. ; le samedi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

HANS VIKSTEN : Signes de vie. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

L'OPEN STUDIO DE TORONTO, ESTAMPES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

JEUNES GRAVEURS SUISSES. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (254-68-86). Sauf dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

LES GALERIES

ART SOCIOLOGIQUE 2. — Galerie Mathias-Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 22 mars.

LES PRIX KANDINSKI 1946-1961. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Jusqu'au 10 avril.

AEPPLI. — Galerie Alexandre-Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 29 mars.

MIHAIL CHEMIAKIN : dessins. — Galerie J.-C. Gaubert, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 28 mars.

DOTREMONT : LOGBOOK. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 5 avril.

DOWNING. Peintures récentes. — Galerie Arnaud, *212*, boulevard St-Germain (548-46-31). Jusqu'au 5 avril.

DUNOYER DE SEGONZAC : aquarelles, dessins, gravures. — Galerie le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 22 mars.

FROMANGER : Le désir est partout. — Galerie Jeanne Bucher (326-22-32). Jusqu'au 22 mars.

GARACHE. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'à mi-avril.

IBGEERTSEN, peintures et Borge **JORGENSEN**, sculptures. — Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. Le dimanche, de 15 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 avril.

EDOUARD GOERG. — Galerie J.-C. Bellier, 30, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (359-38-10).

GRAU-GARRIGA. — La Demeure, 6, place Saint-Sulpice (326-02-74). Jusqu'au 22 mars.

HERBIN 1882-1960. — Galerie M. Lamy, 4, r. Beaubourg (277-15-12). Mars-avril.

KARSKAYA. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 30 mars.

KIJNO : Signes et gestes. — Galeries Creuzevault, 9, avenue Matignon (225-36-35). Jusqu'au 27 mars.

PETER KLASEN : Œuvres récentes. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 14 mars au 26 avril.

ALFRED MANESSIER : Peintures actuelles. — Galerie de France (voir Dotremont) Jusqu'au 5 avril.

JAMES PICHETTE. — *M.J.C.* « Les Hauts de Belleville », 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

JEROME TISSERAND : Peintures *récentes. — Maison de Toulouse*, 38, av. George-V. Sf samedi et dimanche, de 9 h. à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

VIRGIL 1973-1975. — La Hune, 170, boulevard Saint-Germain (548-35-85). Jusque fin mars.

HUGH WEISS. — Galerie Le dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 9 avril.

EN BANLIEUE

AULNAY-SOUS-BOIS. La technique du livre. — Bibliothèque municipal (929-71-52). Jusqu'au 22 mars.

AUVERS-SUR-OISE. Bioedé, Cellery, Despois, Nolet, Turbelin. — Maison de Van Gogh (465-71-03). Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 mars.

BIEVRES (Essonne). — Carzou et Marguerite Bordet. Moulin de Vauboyen (sauf mardi, de 14 h. à 18 h.). Jusqu'au 7 avril.

CLICHY-LA-GARENNE. Salon de printemps. — 39, boulevard du Général-Leclerc. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 23 mars.

EPINAY. De l'atelier au circuit, sur les traces de l'Alpine Renault. — M.J.C. d'Orgemont (845-08-95). Jusque fin mars.

TRAPPES. Karskaya-Kijno. Papiers froissés. Salle des fêtes. Jusqu'au 23 mars.

Concerts

MERCREDI 12 MARS

SALLE GAVEAU, 45, r. La Boétie, 8e (225-29-14) 20 h. 30 : Orchestre du *Conservatoire de Paris*, dir. : J. Mercier. Solistes : A. Galperine (violon), O. Gardon (piano) (Brahms, Schumann, Prokofiev).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e, 21 h. : M. Chapuis (Buxtehude).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 26, rue des Francs-Bourgeois, 4e, 18 h. 30 : Musique de l'Inde du Sud.

JEUDI 13 MARS

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61) (studio 104), 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. L. de Froment. Solistes : A. Malevsky, A.-M. Sanial, Ch. Chateau et J.-C. Benoit (*A.-D. Philidor*, Tom Jones).

EGLISE SAINT-ROCH, 296, rue Saint-Honoré, 1er, 20 h. 45 : Chœurs, cuivres et orgues à Saint-Marc de Venise (*Monteverdi, Gabrielli, Lotti*).

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. P.-C. Casadesus (Varèse, Mestral, Hellermann, Marietan).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Orchestre Lamoureux et l'ensemble vocal Contrepoint (Bizet, Gounod) (centenaire de Bizet).

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e, 21 h. : François Duchable (Brahms, Chopin, Prokofiev, Ravel).

INSTITUT D'ART, 3, rue Michelet, 6e 12 h. 30 : Arnaud Dumond (Dowland, Sor, Ohana, Bach, Villa-Lobos).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Isabelle Tinico. Dir G. Akoka (Bach, Haydn, Mozart, Beethoven) et les Musiciens de Paris.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 5, rue de Constantine, 7e (551-35-73), 20 h. 45 O. Armin (violon), M. Blanchot (piano)

TEMPLE DU FOYER DE L'AME, rue du Pasteur-Wagner, 20 h. 30 : Orchestre des étudiants de Paris (Wagner, Bach, Grieg, C. Franck, Brahms).

VENDREDI 14 MARS

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Quatuor Via Nova (Haydn : les Sept Dernières Paroles du Christ).

SALLE CORTOT, 78, rue Cardinet, 17e : 20 h. 45 Magda Tagliaferro (interprétations pianistiques).

MUSEE GUIMET, place d'Iéna, 16e, 21 h. : Ensemble instrumental Quatra dir. Cyril Diederich. Solistes : Aïda Mouradian et J.-C. Jaboulaye.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 18 h. 30 : Musique de l'Inde du Nord.

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron (musique latino-américaine).

SAMEDI 15 MARS

THEATRE DE LA GAITE-MONTPARNASSE, 20, rue de la Gaîté, 14e 18 h. 20 . Geneviève Chauveau (Tchaïkowski, *Ravel*, Moussorgski).

DIMANCHE 16 MARS

EGLISE AMERICAINE, 65, quai d'Orsay, 7e, 18 h. : J.-C. Bouveresse (violon), et Maureen Bothuyne (piano), (Leclair, Bach, Mozart, Prokofiev).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 . P. Delpit (Pachelbel, Hanff, Bach).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. J. Paray.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 17 h. 45 : Concerts Pasdeloup (Beethoven : IXe Symphonie), dir. G. Devos.

LUNDI 17 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Academy of Saint-Martin-in-the-fields, dir N. Marriner (Mozart).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 18 h. 30 : Musique du Proche-Orient.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e, *20 h. 45 : Les* Dilettantes (musique baroque).

GAVEAU, 20 h. 30 : T. Dussaut (Ravel).

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e *(326-57-23), 20 h. 30 : Anne Parmen*tier et Anne Bocquillon (harpes) (Dussek, Haydn).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : New Irish Chamber Orchestra, dir. A. *Prieur. Solistes : M. Chauveton et* J. Vandeville (Bach).

MARDI 18 MARS

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-28-78), 18 h. 30 : J.-L. Bonnafous, F Boury (Schubert), G. Boussinot, J. Leber (Stravinsky).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 . Academy of Saint-Martin in-thefields, dir. N. Marriner (Warlock, Mendelssohn, Grieg, Schoenberg).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Magda Tagliaferro.

EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : « Choralies » (350 exécutants) dir. J.-H de la Montagne (Van Berchem, Vittoria, Gabrielli, Aichinger, Chailley, H. de la Montagne, Stravinsky, Gretchaninov, Bach).

EGLISE DES BILLETTES, 24, rue des Archives, 4e, 21 h. : M. Dintrich (guitare), (Renaissance, Baroque, Contemporaine)

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 11 h. : Dir. et Orgue : Cl. Rolland, avec M.-T. Mayenez, Bl. Gérard, B. Leroy (Charpentier).

EGLISE SAINT-GEORGES, 7, rue Auguste-Vacquerie, 16e, 20 h. 45 : William Christie (Böhm, Haendel, Fischer, K.-P. Bach, J.-S. Bach).

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Nouvelle revue de R. Petit avec Lisette Malidor.

COUR DES MIRACLES, 24, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Julos Beaucarne (jusqu'au 15) ; à partir du 17 à 20 h. 30 . Jean Hugues.

DIX-HEURES, 36, boulevard de Clichy, 18e (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : France Léa.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : R. Devos.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 15e (326-57-23) (L.), 22 h. : Luis Arti.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), 22 h. : Henri Des.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 12 et 14 à 21 h. : D. Annegarm ; le 18 à 21 h. : Soirée Saravah.

OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, 9e (742-25-49), 21 h. 30 : Michel Sardou ; le 16 à 18 h. : Luis Llach.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), 21 h. : Maxime Le Forestier (jusqu'au 21).

VARIETES, 7, boulevard Montmartre, 2e (231-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : J. Martin.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), les 13, 14, 15 et 16 à 20 h. 30 : Manitas De Plata.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h 30 : Au nom du père et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48) 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.) 23 h. : Paris-Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29) 22 h. et 0 h. 30 : Revue.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45) 22 h. : Bons baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (mer.) 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-19-59) (D.) 20 h. : les Années folles

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45) jusqu'au *15* : 21 h. : De toutes façons, il nous reste le cheval. A partir du 15 : le Cabot de la République.

Le jazz

PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-06-30), le 17, à *21 h. : Oscar Peterson Solo et Joe* Pass.

ARC 2, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, le 12, à 20 h. 30 : *Corcovado.*

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e, le 17, à 20 h. 30 : Hamsa.

BATACLAN, 50, bd Voltaire, 11e (700-30-12) *le 12, à 19 h. 30 : Kraeft*werk, musik cosmik.

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), le 14, à 21 h. : Jazz Fouchtra, Bob Vatel ; le 13, à *21 h. : Folk, avec Blue Grass Long* Distance ; le 15, à 21 h. : Free Music : Bal Kids ej Carroll.

Les festivals

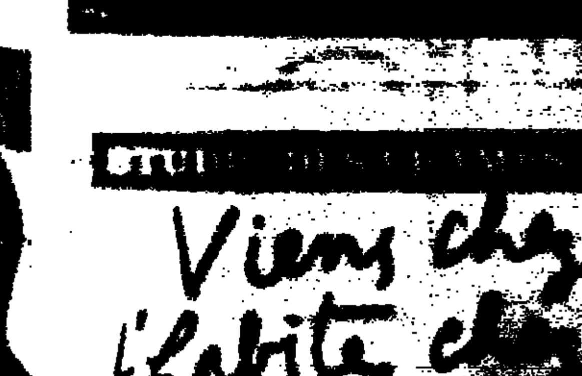
XIIe FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE ROYAN (17-3 au 7-4) (tél. : 46-05-56-60), jusqu'au 21 mars : Semaine d'animation (musique populaire du sud de la Louisiane et les Charentes-Poitou).

FESTIVAL DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS, Palais des Sports, porte de Versailles, 15e, le 15, à 18 h. : Mikis Theodorakis, G. Vigneault, Alan Stivell, Magic Circus ; le 16, à 17 h. : Soft Machine.

Les galas

ESCP, 79, avenue de la République, 11e, le 14, à 21 h. 30 : G. Vigneault, G. Chelon, Cl. Bolling et son Big Band.





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 12 MARS. — 15 h., *la Couronne de fer*, d'A. Blasetti ; *le Monde du silence*, de J.-Y. Cousteau et L. Malle ; 18 h. 30, *le Signe de Zorro*, de R. Mamoulian ; 20 h. 30, *Le train sifflera trois fois*, de F. Zinnemann ; 22 h. 30, *le Lion à sept têtes*, de G. Rocha.

JEUDI 13 MARS. — 15 h., *le Journal d'une fille perdue*, de G.-W. Pabst ; 18 h. 30, *Vivre sa vie*, de J.-L. Godart ; 20 h. 45, *la Condition de l'homme* (première partie), de M. Kobayashi (en présence de l'auteur).

VENDREDI 14 MARS. — 15 h., *la Condition de l'homme* (deuxième partie) ; 18 h. 30, *I Vinti*, de M. Antonioni ; 20 h. 30, Film inédit de J.-M. Straub (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *The Ballad of Cable Hogue*, de S. Peckinpah.

SAMEDI 15 MARS. — 15 h., *la Kermesse héroïque*, de J. Feyder ; 18 h. 30, Quatre nuits d'un rêveur ; 20 h. 30, *Ned Kelly*, de T. Richardson ; 22 h. 30, *La corruption, l'ordre et la violence*, de T. Gries.

DIMANCHE 16 MARS. — 15 h., *Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde*, de S.-M. Eisenstein ; 18 h. 30, *Ainsi va l'amour*, de J. Cassavetes ; 20 h. 30, *Fais-moi très mal mais couvre moi de baisers*, de D. Risi ; 22 h. 30, *Zorba le Grec*, de M. Cacoyannis.

LUNDI 17 MARS. — 21 h., *la Condition de l'homme* (troisième partie), de M. Kobayashi.

MARDI 18 MARS. — 15 h., *Il importe d'être constant*, d'A. Asquith ; 18 h. 30, *M. Puntilla et son valet Matti*, d'A. Cavalcanti ; 20 h. 30, *Anna Christie*, de C. Brown ; 22 h. 30, 22 h. 30, *Fando y Lis*, d'A. Jodorowski.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche

LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-de Saint-Germain, 6e (633-10-82). Victoria (508-94-14).

LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Diderot, 12e (343-19-29).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40).

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 13e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e ((522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST *MOUILLE* (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.

MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-89-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).

LE MONSTRE EST VIVANT (A., v.o.) (*) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04).

LES PIRATES DU METRO (A. v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny - Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Bilboquet, 6e (222-87-23).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Nations, 12e (343-04-67).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 6e (033-72-71).

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Templiers, 4e (272-94-56), Athéna, 12e (343-07-48).

TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

THOMAS (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v. o. : Gaumont - Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).

UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

UNE PAGE FOLLE (Jap., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 2e (236-71-72).

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les films nouveaux

PAULINA S'EN VA, film français d'André Techiné, avec Bulle Ogier et Marie-France Pisier : Le Seine, 5e (325-92-46), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI, film français d'A. Arrieta : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 20.

VERITES ET MENSONGES, film américain, d'Orson Welles, avec Oja Kodar, Laurence Harvey, O Welles : v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).

JEANNE LA FRANÇAISE, film français de Carlos Diegues, avec J Moreau et P. Cardin : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97)

LE PROFITEUR, film italien de S. Nasca, avec Valeria Moriconi et Al Cliver : v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Raspail, 14e (326-38-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SIDDHARTA, film américain de Conrad Rooks : v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

FOUS DE VIVRE, film anglais de Peter Robinson : v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).

LE MALE DU SIECLE, film français de Claude Berri : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-07), *Concorde*, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

BANDE A PART (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

BLONDE VENUS (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

LES CONTES IMMORAUX (Fr., **) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).

LE CONVOI SAUVAGE (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).

IF (Ang.) v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), jeu., ven., lun., mar., à 20 h. ; sam., dim., à 14 h. 30 et 19 h. 30.

MASH (A.) v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), ven. à 22 h. ; sam. et dim., à 17 h. et 22 h.

MONKEY BUSINESS (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

MORT A VENISE (It.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH (A.) v.o. : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), le 18 à 10 h., 13 h., 15 h. 50 et 18 h. 30.

WINTER SOLDIERS (A.) v. o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), le 18 à 20 h. 30 et 22 h. 30.

VOTRE TABLE CE SOIR

LA PECHERIE 236-92-41 24, rue Pierre-Lescot, 75001.	Vérit. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Homard. Entrecôte. 1/2 Clos La Poussie. 70 à 80 F. VSnc. Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiq.
LOUIS-XIV 208-56-56 8, bd Saint-Denis, 75010. F. mardi.	Assiette fruits de mer. Gigue de chevreuil. Purée de marrons. Airelles. Plat. fromages. Crêpe flambée Gd Marnier. Bourgogne. 70 à 100 F. VSnc.
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart, 2e (face Opéra Comiq.).	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère. Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces. 38 à 53 F. Vin discrétion. Snc.
LE MERCURE GALANT 742-82-98 15, rue des Petits - Champs, 75001.	Foie de canard frais maison. Escalope de saumon au Noilly. Carré agneau aux herbes. Fromages. Millefeuilles Mercure. Café. 60 F. VSnc.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui. 75013. F. l.	Gratin crabes. Poularde morilles. Plateau fromages. Salade. Glaces et pâtisseries maison. Sancerre de Salmon Christian. Saumur Bresse 1969. *Comte de Colbert.* 50 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles.
LA FICELLE 387-22-92 (Villiers) ● 97, rue des Dames, 75017. F. dim.	(Une ★ au Michelin). Souper apr. spect. Foie gras frais brioch. Ficelle normande. Homard beurre bl. Fil. bœuf truff. Gde cave. 80/100. VcSnc.
LE BOUCANIER 033-53-79 11, rue J.-Chaplain, 75005 (discothèque au sous-sol) ★	Crêpes fruits de mer. Filet sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc. internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. Ts les soirs au piano Robert Herman. Vedette USA King David. Animat. J. Walter.
LE TOURTOUR 887-82-48 20, rue Quincampoix, 75004. T.l.j.	Un menu unique à 30 F Sc signé Claude Verger. Servi jusqu'à 1 heure du matin dans une vieille maison des Halles.

● Ambiance musicale et orchestre ★ Spectacle en soirée



Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 2, *rue Scribe, 9e (073-15-59)*, les 12 (abonn. Md), 15, 19 et 21 (abonn. Vi) à 19 h. 30 : Don Giovanni ; le 18 à 20 h. 30, les 20 et 22 à 19 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique, ballets de Roland Petit.

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (236-04-41), 20 h. 30 (salle réservée le 13, abonn. E le 17, *abonn. B le 18*), mat. les 16, 19 et 23 à 14 h. 30 : l'Idiot. Sous chapiteau le 12 à Saint-Gratien, le 13 à Boussy-Saint-Antoine, le 14 à Rambouillet, le 15 à Trappes, le 18 à Sarcelles, 20 h. 30 : le Misanthrope.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Une lune pour *les déshérités. (Jusqu'au 23 mars.)*

PETIT-ODEON (L., Ma.), 18 h. 30 : Rodogune. (Jusqu'au 23 mars.)

CHAILLOT, au Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 14e (727-81-15), (D., L.) 21 h. : le Règne blanc.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09) (J., D., soir., L.) 20 h. 30, *mat. dim. à 15 h. : le Théâtre du silence.*

PETIT T.E.P., les 13, 14 et 15, à 20 h. 30 : Atelier-spectacle.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 12, 13, 14 et 15 à 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France ; à partir du 18 mars à 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre ; les 12, 15, 18, 19, 20 et 21 à 20 h. 30, mat. le 16 à 14 h. 30 : la Mouette ; les 13, 14, 22 à 20 h. 30, mat. le 23 *à 14 h. 30 : Turcaret.*

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. *à 15 h. : le Tube.*

ATHÉNÉE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim. à *15 h. : la Folle de Chaillot.*

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D. soir), 20 h. 15, mat. dim à 15 h. : Britannicus ; 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Fruits d'or.

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue Monsigny, 2e (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pourquoi tu chanterais pas.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. : l'Age d'or. A partir du 16, à 20 h. 30 : Bread and Puppet Theatre (au Théâtre de l'Aquarium).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e (277-77-30) (L.), 20 h. 30 : la Danse de mort.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.), 20 h. 45 : Dzi Croquettes.

***COMEDIE CAUMARTIN**, 25, rue* Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Zouave.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60), 18 h. 30 : *la Station Champbaudet (dernière,* le 13) (D.), 21 h. 30 : la Femme aux ciseaux.

***ECOLE NORMALE SUPERIEURE**, 45,* rue d'Ulm, 5e, les 13, 14, 15, 18, à 21 h. ; le 16 à 17 h. : Peinture sur bois.

DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) (Dernière, le 16 à 16 h. 30), 20 h. 30 : Tentative d'évasion.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Le pape kidnappé.

ESPACE CARDIN, 1, av. Gabriel, 8e (265-97-60) (D.), 20 h. 30 : Hot L. Baltimore.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.) I : 20 h. 30 : Enluminures autour du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis Balthazar. II : 20 h. 30 : les Petites Pompes ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

***GAITÉ-MONTPARNASSE**, 26, rue de* la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : l'Abîme, la Visite.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15), à partir du 13 (D. soir), L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Chat (générale, le 19).

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim., 14 h. 30 et 17 h. : la *Cantatrice chauve ; la Leçon.*

LYCEE HONORE DE BALZAC (Salle des fêtes), 118, bd Bessières, 17e, le 15 à 21 h. : Noces de sang, par le groupe théâtral « le Faune ».

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : l'Alboum de Zouc.

LUCERNAIRE, 16, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D. soir, L.), 22 h. : Extraits de fin de partie, Goglu (à partir du 13) ; le 12 à 24 h. : J.-B. *Moraly et lit J.-B. Moraly ; 24 h.* (D. soir, L.), mat. dim. à 18 h. 30 : le Plaisir des dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-03) (Mer.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

***MICHODIERE**, 4 bis, rue de la Michodière*, 2e (742-95-22) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et *18 h. 30 : les Diablogues.*

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Zorglub.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : *Hell's Army (in english) (jusqu'au 15).*

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, *9e (770-52-76) (J.) 21 h., mat. dim.* à 16 h. : la Libellule.

NOUVELLE COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Britannicus.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 18 h. : la Bande à Glouton.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) 20 h. 30 : le Marathon (dernière le 15) ; II (D., L.) 23 h. : A bâtons brisés.

PALAIS ROYAL, 38, rue Montpensier-1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 13 à 14 h. 30 et le 17 à *20 h. 30 : Rencontres du Palais-Royal.*

PLAISANCE, 111, rue du Château, *14e (273-12-85) (D., L.) 20 h. 30 :* la Folie.

PARIS NORD T.N.P., 16, *rue Georgette-Agutte*, 18e (229-09-27) 20 h. 45 (dernière le 15) : Jeppe de la rue *du Mont.*

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 45 et 23 h. 30 : le Premier.

RANELAGH, 5, rue des Vignes, 16e (224-14-08). A partir du 17 (D. soir, L.), 22 h. 15, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : les Mirabelles dans fauves.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : *Derrière le rideau.*

RIVE GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, Ma.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. à 16 h. : les Adieux de la grande duchesse ; le 16, à 20 h. 45 : Adieu jeune homme que je fus.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et *18 h. 30 : Croque-Monsieur.*

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) *(L.), 20 h. 45, mat. sam. à 18 h. :* Viens chez moi, j'habite chez une copine.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : La chanson d'un gars qu'a mal tourné.

THEATRE DE LA LISIERE, 12, rue des Meuniers, 12e (366-17-75), à partir de 18 h. ; les 12, 14, 15 à *20 h. 30 : Le jeune homme livré* aux arbres (dernière le 15).

THEATRE D'ART, 19, avenue Victoria, *1er (236-12-60)*, J., V., *Sam.* à 20 h., dim. à 15 h. : la Femme de Socrate (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. *dim. à 17 h.* : le Dernier Empereur.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), Galerie (D.), 21 h. : Couples-Jardin (D., L.), 21 h. : Nuits sans nuit (dernière le 15). Resserre (D.), 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville ; Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : le Règne blanc.

THEATRE D'ORSAY, quai *Anatole-*France (548-65-90). — I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : *le Chili de Neruda (chant général)* ; II. Le 12, à 20 h. 30, le 16, à 15 h. : Harold et Maude. Les *13, 14 et 15, à 20 h. 30 : Christophe* Colomb. Le 17, à 20 h. 30 : *Rencontre débat à propos de Christophe* Colomb.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, *9e (874-20-44) (D. soir, L.)*, 20 h. 45, mat. sam. et dim à 15 h. : Crime et châtiment.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Alex Métayer : « Mémoires d'un amnésique ».

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. *soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. :* les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99), J., V., Sam. à 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Labiche-Folles.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Lorenzaccio (à partir du 15).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-83-54), 22 h. : l'Inconfortable (jusqu'au 15). A partir du 18, à 22 h. : Xà Hât.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Résidence universitaire (350-61-87), le 13 à 21 h. : Folk, avec Mélusine.

CRETEIL, Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville *(899-90-50)*, le 15 à 21 h. : Orchestre sous la direction de M. Constant (Ravel).

CREIL, Parc municipal, *Centre* culturel, allée Nelson (455-20-19), le 15 à 20 h. 30 : Baden Powell, Sam Wooddyard, F. Guin, J. Kuhn, D. Humair. Les Swingers.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal, 25, avenue V.-Cresson (645-21-70), le 15 à 20 h. 45 : Mam'zelle Nitouche.

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain.

LE VESINET, CAL, 59, boulevard Carnot (976-00-27), le 15 à 21 h. : Godspell.

MALAKOFF, *Théâtre 71*, place du 11-Novembre (655-43-45), le 13 à 14 h., les 14 et 15 à 20 h. 15, le 18 à 14 h. : Hamlet.

MARLY-LE-ROI, M.J.C.-Théâtre, allée des Epines, le 15 à 21 h. : Orchestre de Marly, soliste, E. Krivine (Mozart, Haydn, Schubert).

***NANTERRE**, Théâtre des Amandiers,* 60, rue Greuze (204-18-81), les 13, 14 et 15 à 20 h. 30 : Quelle heure peut-il *être à Valparaiso ? (dernière le 15)* ; M.J.C., bd J.-Mansart (204-74-09), le 15 à 21 h. : Femmes que vous êtes...

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, 59, bd J.-Guesde (243-00-59), les 12, 14 à 20 h. 30, le 15 à 20 h. 30 et 15 h., le 16 à 17 h. : le Cercle de craie caucasien.

SARTROUVILLE, Théâtre, rue Louise-Michel (962-33-73), *le 13 à 21 h.* : Mercedes Sosa.

STAINS, Centre Paul-Eluard, place M.-Pointet (752-28-80), le 15 à 20 h. 30 : Les Frères Jacques.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 14 à 21 h. Reine Gianoli (Schumann) ; les 12 et 15 à 21 h., le 16 à 15 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu ; le 18 à 21 h. : Butley.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland, 18, rue E.-Varlin (726-15-02), *le 12 à 21 h. : Manitas De Plata,* Mamolita et Raphaël Aguilar ; le 16 à 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Paris (Bach, Mozart, Schubert).

VITRY, Théâtre Jean-Vilar, avenue Y.-Gagarine (680-80-20), le 15 à 20 h. 45 : Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld (Paganini, Abbott, Mozart, Bartok, Prokofiev).

YERRES, CEC (925-38-91), le 15 à 21 h. : Martin Carty (guitare folk).

Les comédies musicales

***ELYSEES-MONTMARTRE**, 72, bd de* Rochechouart, 18e (606-38-79) (D. soir), 21 h., mat. sam. à 17 h. : le Bonheur (à partir du 15).

THEATRE DE MENILMONTANT, 15, rue du Retrait, 20e (636-97-67), le 15, à 21 h. et le 16, à 15 h. : la Passion.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim. à 14 h. : Valses de Vienne.

***HENRI-VARNA-MOGADOR**, 25, rue* de Mogador, 9e (285-28-80) (relâche les 16 soir, 17, 18 et 19), *20 h. 30, mat. sam. à 15 h., dim.* à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta.

PRESSE

CHAUDS, LES POINTS CHAUDS

Nous savons d'expérience, au *Monde*, que lorsqu'on parle de la presse, sujet tabou... dans la presse, on s'expose à provoquer quelques crispations.

La direction du *Parisien libéré* nous fait savoir que le 20 novembre 1974 le Comité intersyndical du Livre (C.G.T.) n'avait pas indiqué *expressément* que l'accord sur de nouvelles conditions de fabrication devait être recherché dans un cadre parisien et non pas pour les seuls quotidiens de M. Amaury. Pour quiconque connaît les structures du syndicalisme ouvrier dans la presse de Paris, cela allait sans dire, et cela a été dit clairement en janvier. Quant à la fermeture de l'imprimerie d'Enghien, elle avait en effet été annoncée le 19 février comme un « plan de survie ». Disons que la mesure n'avait pas été prise au sérieux.

Le Figaro, de son côté, dans une « mise au point », s'émeut d'une incidente. *Le Monde* avait écrit : « La rédaction du *Figaro*, si divisée qu'elle soit, admet mal d'être vendue avec les meubles et fait valoir sa responsabilité collective dans le domaine de l'information. » On peut avoir une belle écriture et ne pas savoir lire. Explicitons lourdement, puisqu'il le faut : « *Toute* la rédaction du *Figaro*, si divisée qu'elle soit *sur d'autres points*, admet mal... », la suite sans changement.

Le quotidien du Rond-Point, n'ayant point chaussé ses bésicles, déplore l'hostilité que, de temps en temps, *le Monde* manifesterait à son égard.

Un si long article sans évoquer la déontologie de la diffusion, sans dire un mot des exemplaires gratuits et paragratuits du *Figaro* généreusement distribués aux jeunes mariés, aux étudiants, aux voyageurs ! On est bien mal récompensé.

J. S.

Le conflit au « Parisien libéré »

M. FLORNOY : le principe de la liberté de la presse est mis en question.

M. Bertrand Flornoy, député (U.D.R.) de Seine-et-Marne — dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac, premier ministre, — évoque les prolongements du conflit au *Parisien libéré* dans sa circonscription électorale et constate que « *le principe de la liberté de la presse est ouvertement mis en question, sinon bafoué.*

» *En effet, des publications hebdomadaires régionales étaient prévues, qui auraient permis de reclasser une partie du personnel menacé. Or,* le Journal de Seine-et-Marne, *auquel collaborent des journalistes du* Parisien libéré, *a été par deux fois empêché de paraître par l'intervention de véritables commandos : imprimerie occupée, exemplaires déjà tirés « passés au bleu », voitures détériorées, journaliste séquestré. Il en a été de même dans des régions voisines avec menaces directes aux dépositaires.*

» *De telles méthodes, si elles n'étaient pas immédiatement condamnées, aboutiraient à contraindre à la clandestinité l'impression et la distribution de toute presse qui déplairait à un seul groupe politico-syndicaliste qui substituerait son autorité de fait à celle de l'Etat. (...)*

» *Vous estimerez, j'en suis sûr, qu'il serait tragique que l'imprimerie, outil majeur de la liberté d'expression, soit utilisée un jour, dans notre pays, comme un moyen de pression et de servitude.* »

Rappelons que les « publications hebdomadaires régionales » en question sont, en fait, les journaux-pirates conçus pour remplacer les éditions régionales du *Parisien libéré*, supprimées depuis le 4 mars sur décision de la direction, en raison du conflit qui l'oppose au Syndicat du livre (C.G.T.).

● *Au centre de formation des journalistes*. — Les non-bacheliers qui voudraient se présenter à la sélection d'entrée au Centre de formation des journalistes (4 et 5 septembre 1975) doivent passer un examen préliminaire le *samedi 31 mai*. Ces candidats doivent répondre aux conditions suivantes : ne pas s'être présentés au baccalauréat dans les deux années précédentes ; avoir vingt et un ans au moins et vingt-trois ans au plus, sauf dérogation éventuelle à demander au moment de l'établissement du dossier d'inscription ; et, pour les garçons, être dégagés des obligations militaires ;

Les dossiers d'inscription à l'examen préliminaire pourront être retirés auprès du secrétariat du C.F.J. : 33, rue du Louvre, Paris-2e ; ou adressés, sur simple demande, à partir du 1er avril 1975 (réception des dossiers, dernier délai : le 25 mais 1975).

SPORTS

CYCLISME

L'étrange tactique d'Eddy Merckx

De notre envoyé spécial

Beaune. — Les coureurs de Paris-Nice se dirigent vers les premières difficultés importantes, le col de la République et le mont Ventoux, qui précèdent elles-mêmes la corniche du Faron et le col d'Eze. En deux jours, ils ont couvert près de 450 kilomètres, qui n'ont apporté aucun élément de réponse aux questions que l'on se posait dimanche 9 mars au départ de Fontenay-sous-Bois.

Or, ces questions concernent l'élite du cyclisme international : Merckx, Poulidor, Zoetemelk, Ocana, Thévenet, Ovion, le jeune Italien Baronchelli, ainsi que les meilleurs amateurs polonais, dont Kowalski et Szurkowski, font en effet partie du peloton. A Beaune, où le Belge Freddy Maertens a gagné, mardi 11 mars, la deuxième étape et où le Français Cyrille Guimard occupe la première place du classement général, vingt-deux concurrents au nombre desquels la presque totalité des favoris se tiennent en 12 secondes. C'est le prologue qui continue !

La traversée du Morvan n'ayant pas dégagé les lignes de force de cette compétition incertaine entre toutes, on peut se demander à qui profitera la course d'attente. A Zoetemelk ou Poulidor, qui envisagent de passer à l'offensive sur les routes de montagne ? A Danguillaume et Santy, qui spéculent sur l'effet de surprise ? A Eddy Merckx, dont le comportement inattendu intrigue les suiveurs ?

En queue de peloton !

Le champion du monde devra faire preuve de réalisme et d'imagination s'il veut obtenir sa revanche dans Paris-Nice, qu'il a perdu trois années de suite, contre Poulidor d'abord, puis contre Zoetemelk. De toute évidence, cette épreuve, différente des autres, le place devant des problèmes délicats, dans la mesure où elle se joue le plus souvent sur une distance réduite — les 9 kilomètres du col d'Eze — et, de surcroît, sur un terrain qui lui est peu favorable. Est-ce pour tenter de les résoudre qu'il a modifié sa tactique et qu'il a fait à ses adversaires le coup du mépris ? Durant 150 kilomètres nous l'avons vu rouler en dernière position et se désintéresser des opérations. D'aucuns estiment qu'il a voulu détourner l'attention pour contre-attaquer plus efficacement. Mais les efforts qu'il a déployés en fin de parcours sont restés improductifs.

En ce sens, certains faits paraissent assez troublants : Merckx a négligé des échappées qu'il n'eût pas manqué de contrôler en d'autres circonstances ; il n'a pas réussi à se classer parmi les cinq premiers au sommet de la côte de Saint-Douchard ; à Beaune, enfin, il a renoncé au sprint qui attribuait de précieuses bonifications. Cette attitude n'est conforme ni à son caractère ni à sa manière de courir. Les observateurs ont le choix entre deux hypothèses : ou le champion belge ne se trouve pas dans sa meilleure condition, ou il se réserve pour les secteurs dits stratégiques, en considérant, comme Poulidor et Zoetemelk, que Paris-Nice commencera effectivement au pied du Ventoux.

JACQUES AUGENDRE.

Automobilisme

LE GRAND PRIX DE FRANCE AURA LIEU AU CASTELLET

Le comité directeur de la Fédération française du sport automobile, réuni le 11 mars à Paris, a décidé que le Grand Prix de France de formule 1 aurait lieu le 6 juillet prochain sur le circuit du Castellet.

Jusqu'à ces dernières semaines (« le Monde » du 8 février), la Fédération française croyait pouvoir organiser cette épreuve sur le circuit de Charade, à Clermont-Ferrand. Elle se heurtait, sur ce point, à la commission sportive internationale et aux pilotes, qui ne trouvaient pas dans le circuit de Charade toutes les garanties souhaitées. C'est donc pour des questions de sécurité que le comité directeur a pris une décision, à laquelle s'est ralliée l'Association sportive de l'Automobile-Club d'Auvergne.

***

— L'Automobile-Club de l'Ouest a annulé l'épreuve des Quatre Heures du Mans prévue pour les 22 et 23 mars, en raison du manque de concurrents.

OMNISPORTS

M. Pierre Mazeaud chahuté à Toulouse où il présentait son projet de loi

De notre correspondant

Toulouse. — Les étudiants ont réservé, mardi 11 mars à Toulouse, un accueil mouvementé à M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Vivement chahuté et très souvent interrompu pendant son exposé sur le projet de réforme du sport et de l'éducation physique, le secrétaire d'Etat a annulé la conférence de presse qu'il devait réunir en fin de matinée et a gagné directement Bordeaux par avion.

M. Mazeaud devait prendre la parole de 9 heures à 11 heures au Palais des congrès en présence des autorités, des élus et des représentants des clubs. Plusieurs centaines d'étudiants et de manifestants, brandissant des banderoles et réclamant le rattachement de l'éducation sportive à l'éducation nationale, l'attendaient devant les grilles du Palais, où l'on entrait avec des cartes d'invitation. Une partie des manifestants avaient pu pénétrer dans la salle en présentant de fausses cartes et, dès que le secrétaire d'Etat a commencé son exposé, il a été l'objet d'une opposition systématique (« *Mazeaud comme Royer ; Mazeaud, tu mens ! ; Mazeaud, c'est faux !* »), qui s'est terminée par un concert de sifflets à roulette, et aux cris de « *Mazeaud démission !* ».

***

Le secrétaire d'Etat, qui a connu quelques heures plus tard une aventure identique en arrivant à Bordeaux, a qualifié le point de vue des enseignants de « *systématique* ». « *Je pense, et je sais, que le projet de loi que je défends trouvera un accueil favorable* », a-t-il encore affirmé.

Rugby

LE C.S.S.A. PROTESTE CONTRE LA TOURNÉE EN AFRIQUE DU SUD

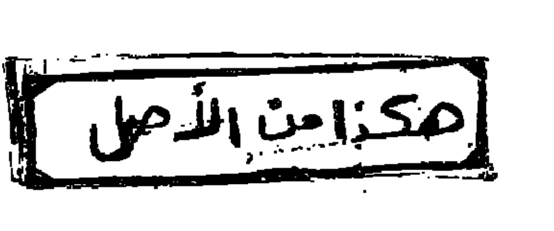
Dans un message adressé le 11 mars au premier ministre français, M. Jacques Chirac, le Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.) proteste contre la tournée que doit effectuer l'équipe de France de rugby en Afrique du Sud à partir du 30 mai.

Le C.S.S.A. estime que la présence d'un ou deux Noirs dans l'équipe dite « multiraciale » que rencontrera la France n'est qu'une « *mascarade* » destinée à intoxiquer l'opinion internationale. « *Après la compétition, les joueurs blancs rejoindront les clubs réservés aux Blancs et les joueurs noirs les clubs réservés aux Noirs, comme des singes regagnant leur forêt, la kermesse finie* », affirme le C.S.S.A.

Le programme était à l'intention de l'équipe de France a été quelque peu modifié pour lui permettre de rencontrer, outre l'équipe multiraciale, une sélection de rugbymen noirs, « les Léoperds », et une équipe de joueurs métis, « les Quaggas » (les zèbres).

***

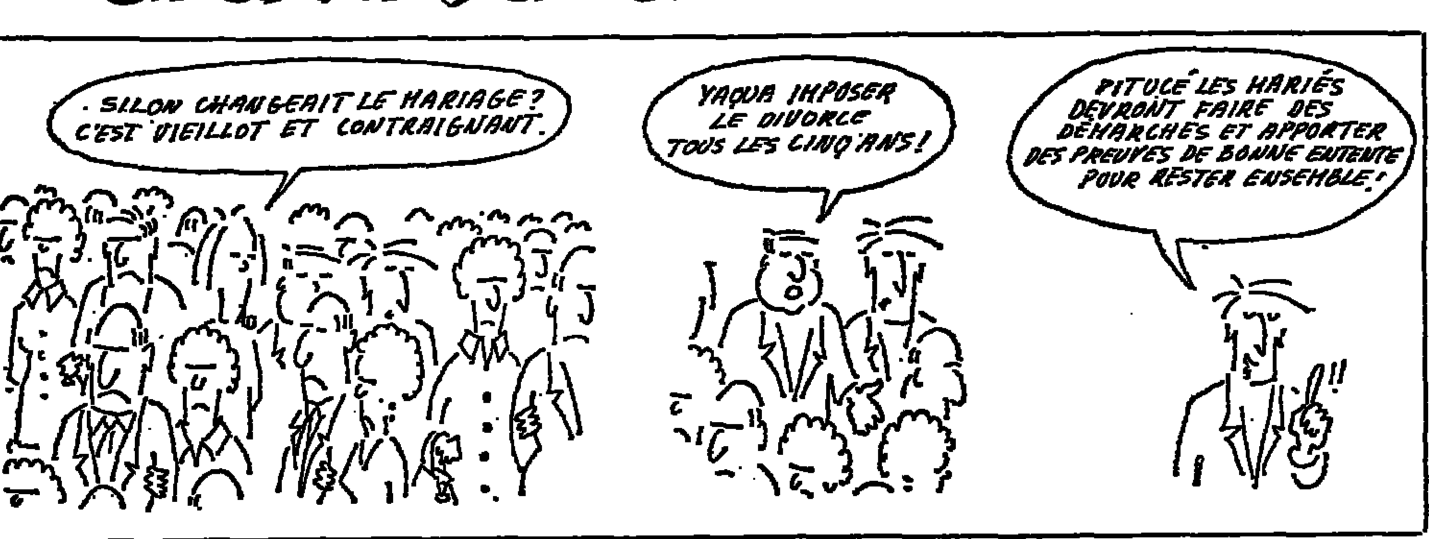
Le gouvernement mexicain a refusé les visas aux joueurs de tennis d'Afrique du Sud qui devaient se rendre à Mexico le mois prochain afin d'y disputer les premiers tours de la Coupe Davis. Vainqueurs de la compétition en 1974, à la suite du forfait de l'Inde, les tennismen sud-africains sont résolus à se maintenir dans la compétition même si d'autres pays suivent l'exemple du Mexique et refusent de jouer contre eux.



AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 mars à 0 heure et le jeudi 13 mars à 24 heures :

La France restera sous l'influence des basses pressions de Méditerranée qui s'étendront progressivement vers le nord, mais le centre principal se situera toujours sur le nord de la Méditerranée occidentale. La perturbation associée à cette zone de basses pressions progressera aussi vers le nord, mais en s'affaiblissant.

Jeudi, à part des éclaircies le matin ainsi que quelques brouillards sur la Bretagne, les nuages seront en général abondants sur notre pays. Sur les régions s'étendant des Pyrénées centrales et de la Méditerranée aux Alpes, le temps prendra un caractère variable avec des averses. Ces dernières, qui tomberont sous forme de neige en moyenne et haute montagne, pourront être accompagnées d'orages près des côtes. Sur le reste de la France, le temps sera *parfois brumeux* : *quelques pluies éparses se produiront.*

Les vents, orientés le plus souvent entre est et nord-est, seront très irréguliers ; des rafales, assez fortes, se produiront près de la Méditerranée sous les orages.

Il fera toujours un peu frais de la Bretagne à la frontière belge. Les températures diurnes varieront peu par rapport à celles de la veille.

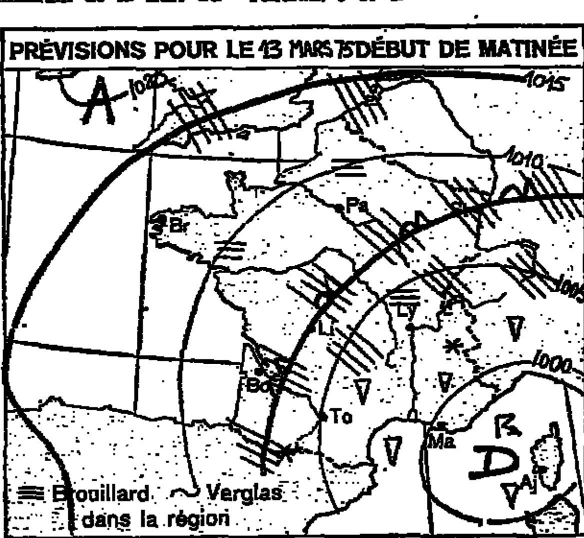
Mercredi 12 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mars ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Brest, 10 et 1 ; Caen, 9 et 2 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 4 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 6 et 3 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 8 et 5 ; Marseille, 13 et 7 ; Nancy, 9 et 3 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 13 et 12 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 7 et 2 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 8 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 5 degrés ; Athènes, 17 et 8 ; Bonn, 7 et 5 ; Bruxelles, 6 et 5 ; Le Caire, 25 et 14 ; îles Canaries, 21 et 11 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 7 et 4 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 8 et 3 ; Moscou, 4 et —1 ; New-York, 5 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 7 ; Rome, 13 et 9 ; Stockholm, 5 et —3 ; Téhéran, 9 et 4.

SITUATION LE 12-3-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Éducation

● *Le troisième tour des Olympiades de russe* se déroulera les samedi 15, dimanche 16 et lundi 17 mars à Paris (1), à l'initiative de la Société des professeurs de russe. Ces épreuves, analogues dans leur principe aux Olympiades de mathématiques, sont une sorte de compétition ouverte à tous les élèves de russe de l'enseignement du second degré (de douze à quinze ans). Les meilleurs lauréats représenteront la France aux Deuxièmes Olympiades internationales de russe qui auront lieu à Moscou en juillet 1975.

(1) Foyer des lycéennes, 10, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.

● *L'exposition « Visions d'enfants du monde des insectes »* (laboratoire d'entomologie, 45, rue Buffon, Paris-5e, est prolongée jusqu'au 5 avril.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 099

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II								■	
III			■						
IV						■			
V			■						
VI	■				■				
VII		■				■	■	■	
VIII								■	
IX									
X			■		■		■		■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Le souci de nos cadets ; Invisibles chez un poussah. — II. Objets de collections. — III. Traite chinoise ; S'immobilise dès qu'il sent le gibier. — IV. Assure de constants échanges ; Vieille armée. — V. Point répété ; Prendrai une décision audacieuse. — VI. Préposition ; Peut tout au plus soliloquer. — VII. Facile à trouver le long des côtes bretonnes. — VIII. Etait bien vue des artisans romains. — IX. Tout à fait semblable. — X. Précise une désignation. — XI. Trouva finalement que son père tardait à revenir.

VERTICALEMENT

1. A besoin d'être dressé ; Linge d'office. — 2. Oiseaux diurnes ou nocturnes ; Tient lieu de souvenir. — 3 Symbole chimique ; Intéressait la vie familiale antique avant que d'être mêlée à la vie sociale actuelle. — 4. S'intéresse souvent à des choses qui ne sont pas de son âge. — 5. Frontières naturelles ; Ne risque pas de passer inaperçu quand il est grand. — 6. Coule en France ; D'un auxiliaire ; Changea de voie. — 7. Passe son temps à la fenêtre ; Se frappaient (épelé). — 8. Vieux négociateur sans génie ; Roi. — 9. Stupéfie des foules primitives.

Solution du problème n° 1 098

Horizontalement

I. Banc ; Tari. — II. Ou ; Hiatus. — III. Utricules. — IV. Drap ; Pa. — V. Iu ; Omises. — VI. Niet ! — VII. Mer. — VIII. Abiu ; Rusé. — IX. Verrière. — X. Eta ; Eau. — XI. Nettoyeur.

Verticalement

1. Boudin ; Aven. — 2. Autrui ; Bête. — 3. Râ ; Emirat. — 4. Chipoteur. — 5. Ic ; Iso. — 6. Taupin ; Ré. — 7. Atlas ; Purée. — 8. Rue ; Et ; Seau. — 9. Issus ; De ; Ur.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

Jeudi

S. 1. - Tableaux mod. Haute époque. Tapis d'Orient. MM. Martin, Roudillon, Béchirian. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 3. - Bijoux, certains par Cartier à Paris. MM. H.D. et J.P. Fromanger. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 6. - Objets d'art et d'ameublem. Art 1900 et des XVIIIe et XIXe s. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. - Armes : anciennes, blanches et à feu. Souvenirs historiques. — M. Charles. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Tableaux mod. Me Renaud.
S. 10-11. - Succession Chisholm. Meubles et sièges du XVIIIe dont cert. estampillés. Tableaux : Hubert, Robert Van Delem, J.-B. Huet, etc. — S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 14. - Tabl. Bon mob. Me le Blanc.

VENTES

S. 17. - Meubles. Me Thullier.

EXPOSITION

PALAIS GALLIERA
10 h. à 18 h. et 21 h. à 23 h.
TABLEAUX MODERNES
TABLEAUX ANCIENS
OBJETS D'ART - MEUBLES ET SIEGES XVIIIe - XIXe - Tapisseries
S.C.P. COUTURIER, NICOLAY.

Rapatriés

M. MARIO BENARD ANNONCE QUE LES POURSUITES DE L'AGENCE JUDICIAIRE DU TRÉSOR SONT SUSPENDUES

M. Mario Bénard, parlementaire en mission chargé des rapatriés, a fait connaître, à Hyères, les mesures qu'il comptait faire adopter en faveur de ces derniers.

« Jusqu'à ce jour, les rapatriés qui présentaient des demandes d'indemnités particulières allant de 10 000 à 40 000 francs étaient forclos depuis le 31 décembre dernier, a déclaré M. Mario Bénard. *Ce sera de nouveau possible, car le délai a été prolongé de deux ans et le taux des indemnités augmenté de 25 % du fait de la dépréciation monétaire. » « Dès à présent,* a indiqué M. Bénard, *les poursuites de l'agence judiciaire du Trésor sont suspendues. »*

M. Bénard a encore précisé que *« les rapatriés qui veulent se réinstaller et qui ont beaucoup de difficulté à obtenir des prêts de diverses commissions centrales (commissions économiques et agricoles) en rencontreront moins maintenant, du fait qu'ils seront représentés dans ces organismes et qu'ils y seront même admis en qualité d'experts ».*

« Les pouvoirs publics et les rapatriés, a-t-il ajouté, *examineront ensemble la possibilité de mettre en place une commission qui sera présidée par un conseiller d'Etat et qui sera chargée d'étudier un moratoire de délai de paiement. »*

A ce sujet, M. Bénard a affirmé : *« Lorsqu'un sursis sera accordé à un rapatrié par un juge pour le règlement d'une dette, il ne faudra pas que, pendant ce temps-là, les organismes prêteurs, les banques notamment, prennent prétexte de cette situation pour couper le robinet du crédit. Des instructions,* a-t-il dit, *seront données en ce sens aux préfets. »*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 mars 1975 :

UN DECRET

● Portant création d'une indemnité pour services en campagne allouée à certains militaires de l'armée de terre, et un arrêté du 3 mars 1975 fixant le taux de cette indemnité.

UN ARRETE

● Relatif au contrôle du gaz.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

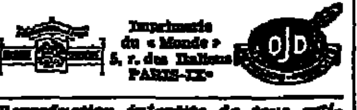
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Logement

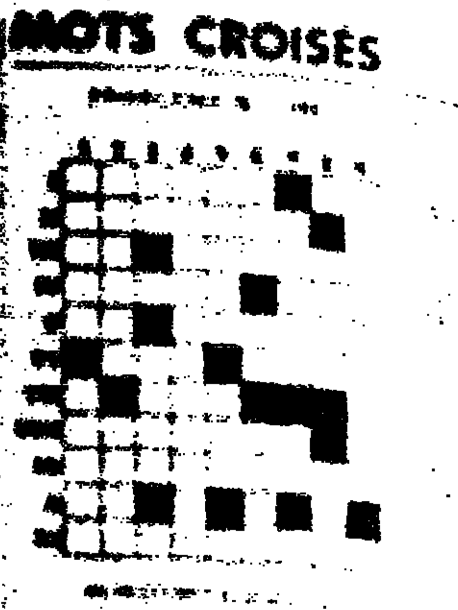
● *Le cinquième colloque sur l'expropriation* se déroulera le samedi 15 mars, à l'hôtel George-V, de 9 heures à 17 heures. Il sera traité des différents aspects de l'expropriation : utilité publique, procédures, problème foncier, préjudices, fiscalité.

★ Renseignements et inscriptions au CEPRI, 31-33, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e). Tél. : 225-36-64, 225-41-65 et 41-66.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MOTS CROISÉS





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL

100/140.000 F — CENTRE EST FRANCE

Notre Société est spécialisée dans le domaine de la transformation à froid des aciers en barre. Actuellement nous recherchons le Directeur de notre Département Commercial.

A ce titre vous serez chargé de déterminer, en accord avec le Président du Directoire, la politique commerciale de la Société et son budget prévisionnel. Vous définirez ensuite les objectifs à atteindre et la stratégie à mettre en œuvre pour les réaliser.

En contact étroit avec le personnel dont vous êtes responsable, vous veillerez tout particulièrement à la qualité et à la formation des équipes de vente, de manière à améliorer l'efficacité du réseau et sa force de pénétration.

Vous êtes diplômé d'un Enseignement Supérieur avec l'expérience d'une fonction similaire de plusieurs années et bien sûr doué d'une grande facilité de contact à tous les niveaux. Vous avez le souci du but à atteindre.

Si vous avez comme nous le sens de la réussite nous aimerions vous rencontrer.

Merci d'envoyer votre curric. vitae sous référ. 1.958,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
8 RUE DE LA ROSSIÈRE, PARIS 15e
à qui nous avons confié cette recherche.

LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

recherche pour seconder le Directeur de sa

SUCCURSALE DE STRASBOURG

Jeune CADRE

chargé des relations avec la clientèle industrielle et commerciale

Qualifications requises :
— Diplôme de l'enseignement supérieur ;
— 3 ans d'expérience bancaire dans les services d'exploitation.

Env. C.V. man. + photo au Chef du Personnel « Recrutement Cadres » de la Banque de l'Union Européenne, 4, rue Gaillon. — 75002 PARIS.



SLIGOS

GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche

ingénieurs
chefs de projet confirmés

ayant une expérience de 3 ans minimum.

Notre Société vous offre l'opportunité de réaliser vos ambitions si vous avez le potentiel et le dynamisme indispensables à l'exercice de nos activités.

Les postes à pourvoir sont situés à Tours, Cholet-Angers, Lyon, Clermont-Ferrand, Arras.

SLIGOS — Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. et photo à SLIGOS Direction des Filiales 91, Rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

C&C

GROUPE METALLURGIQUE (1000 personnes) (3 usines région BELFORT — BESANCON) Fortement implanté à l'Etranger recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant acquis solide expérience dans BUREAU D'ETUDES OU DEMARRAGE D'INSTALLATIONS de grandes entreprises pour accéder rapidement au poste de

directeur technique

TRAVAIL ACTIF ET PASSIONNANT
LANCEMENT DU DEPT ENGINEERING
AVENIR GARANTI

Qualités souhaitées : - imagination technique, - grand dynamisme, - autorité et sens des relations humaines.

Adresser C.V., appointements actuels et photo à No 98034 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra. DISCRETION ASSUREE.

Importante Société Textile (étoffes de maille)

recherche

UN DIRECTEUR

— Homme de production (Ingénieur textile de préférence) de haut niveau.
— Sens des relations humaines et de l'organisation.
— Capable d'animer une équipe, de concevoir et de réaliser un fort programme de productivité.

Ecrire n° 8.148, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

---

développement international

futur directeur général

- Un grand groupe français, implanté dans les cinq continents, propriétaire d'un procédé exclusif de traitement de la laine, désire recruter le futur D.G. de sa filiale spécialisée dans l'implantation et l'exploitation de ce procédé à travers le monde.
- Le poste sera confié à un homme de haut niveau, (formation grandes écoles françaises + MBA acquis dans une des grandes universités américaines) expérimenté dans la négociation et les finances internationales.
- C'est un poste à larges responsabilités auquel s'attache la rémunération souhaitable pour un homme ambitieux et réalisateur.

Pour inf. compl. écr. à G.L. STIKER qui traite personnellement cette affaire sous réf: 32125 B.

ORES Groupe BOSSARD — Centre Vauban 201, rue Colbert 59000 - LILLE -

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

CAPITALE CENTRE-OUEST

Effectif 500 - C.A. h.t. 50 millions - 3 usines leader dans sa branche et en pleine expansion recherche

CONTROLEUR DE GESTION

EXPÉRIMENTÉ

Rattaché au Directeur Financier, il sera appelé à mettre en place une gestion prévisionnelle moderne et à lancer l'Informatique dans l'Entreprise.

La Société fait partie d'un groupe anglais important mais dispose d'une totale autonomie de gestion.

Evolution de carrière possible dans le cadre du groupe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2.127 à :

CORT — 65, avenue Kléber, PARIS (16e), qui transmettra.



CREUSOT-LOIRE

recherche

CHEF de SERVICE du PERSONNEL

Il sera chargé de la gestion administrative du personnel d'une usine d'environ 800 personnes, située dans la région de SAINT-ETIENNE.

Il sera placé sous l'autorité du Directeur de l'Usine et sous l'autorité fonctionnelle du responsable des affaires sociales du secteur.

Dans le cadre d'une politique de décentralisation, il participera à l'élaboration de la politique sociale et à l'organisation de son service.

Une expérience de plusieurs années dans la fonction en milieu industriel et une motivation marquée aux problèmes humains sont indispensables.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à CREUSOT LOIRE - Gestion des Cadres - 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

C&C

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON recherche

ingénieur grande école

DEFINITION DU POSTE :
- Etudes d'ensembles relatives aux programmes en cours ou en projet et aux études de diversification (esprit d'initiative, dynamisme et goût pour les affaires nouvelles).
- Bonne lecture de l'anglais indispensable.

Adresser c.v. et prétentions en précisant réf. 103 à : S.E.P. Service du Personnel B.P. N° 802 - 27207 VERNON.

SEP

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche pour ses activités d'IMPORT-EXPORT

collaborateur

compétent, capable de gérer seul un entrepôt industriel important et d'en assurer toutes formalités de Douane.
Anglais ou Allemand souhaité.

Sérieuses références exigées.

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence 207 S.E.P. Service du Personnel B.P. N° 802 – 27207 Vernon

SEP

HAVAS CONTACT

Important groupe industriel du Nord

recherche

CHEF de SERVICE INFORMATIQUE

Pour système 370-145 - Bases de données

Qualités recherchées : maturité, volonté de réalisation, aptitude au commandement, connaissances techniques.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au n° 8.119, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

STEIN INDUSTRIE

FABRICATION DE GROS EQUIPEMENTS THERMIQUES ET NUCLEAIRES

RECRUTE

POUR SON LABORATOIRE D'ÉTUDES

UN INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

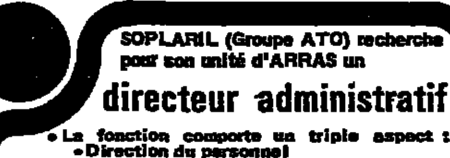
DEBUTANT
- Libéré des obligations militaires.
- Pratique des langues étrangères souhaitées.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser un C.V. détaillé à M. DESCHAMPS, 1 ter, rue Jules-Guesde, 59390 LYS-LEZ-LANNOY.

SOPLARIL (Groupe ATO) recherche pour son unité d'ARRAS un

directeur administratif

- La fonction comporte un triple aspect :
  - Direction du personnel
  - Gestion des stocks
  - Contrôle de gestion
- Promotion possible au sein du Groupe
- il sera adressé un dossier de candidature sur simple demande écrite (Réf. 33124 A:)



ORES Groupe BOSSARD — Centre Vauban 201, rue Colbert 59000 - LILLE

La S.L.E. CITEREL, filiale de C.I.T. ALCATEL et ERICSSON (1.300 personnes) recherche pour région LANNION (22300) service méthode de production

INGENIEUR

formation A.M. débutant. Ecrire : S.L.E. CITEREL, Boîte postale 64, 22304 LANNION (Service du personnel).

Recherche pour REIMS et REGION MARNE - AISNE

TECHNICIEN SUPERIEUR DU BATIMENT

Connaissance T.C.E. et prix, aimant contacts humains. Bonne présentation. Expérience. Adres. lettre manuscrite, référ., C.V. prétentions sous n° 8.128, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUISANT DU MATERIEL DE CONCASSAGE BROYAGE, CRIBLAGE ET DOMAINES ANNEXES

recherche

UN ADJOINT AU CHEF DES VENTES

- INGENIEUR DIPLOME ;
- CONTACT CLIENTELE ;
- Grande disponibilité ;
- Anglais souhaité.

Poste pouvant évoluer vers un poste de responsabilités.

UN COMPTABLE

CONFIRME
RELATIONS BANQUES ET COSACE
Statistiques commerciales.
Seul candidat ayant expérience sera retenu.

UN ACHETEUR INDUSTRIEL

AYANT :
- CONNAISSANCES TECHNIQUES CERTAINES ;
- Goût du travail administratif ;
- *Sens du contact fournisseurs.*

UN POINTEAU ATELIER

- NIVEAU B.E. ;
- Expérience atelier souhaitée.

Adresser C.V., photo récente (retournée si non retenue) et prétentions à HAVAS, n° 14.836, 38000 GRENOBLE, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Pour NANCY recherchons

PHARMACIEN ou DOCTEUR ES SCIENCES

EN PHYSIOLOGIE

possédant certificats pharmacodynamie et expérience professionnelle de plusieurs années indispensable, pour service de pharmacologie industrielle.

— Prendra en charge un laboratoire de pharmacodynamie rattaché à l'équipe de toxicologie industrielle et le développera dans les directions suivantes :
  — Toxicité aiguë ;
  — Tests de comportement ;
  — Exploration fonctionnelle physiologique ;
— Aura à collaborer avec des laboratoires d'anatomopathologie et de biochimie ;
— Restaurant d'entreprise ;
— 40 heures par semaine.

Adresser C.V. et prétentions à n° 98.047, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

HAVAS CONTACT

La filiale française d'un important groupe chimique international en forte expansion propose à

INGENIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

CONFIRME (H. ou F.)
30 ans minimum

Ayant plusieurs années d'expérience acquise dans CHIMIE MINERALE de lui confier la responsabilité :
— D'une grande partie de l'activité commerciale d'un des départements ;
— Des laboratoires de service ;
— De leur gestion.

Ce poste exige beaucoup de la part de son titulaire, mais offre en contrepartie un travail très diversifié et enrichissant, une rémunération stimulante et de réelles perspectives d'avenir pour un candidat ambitieux et compétent.

Logement aisé en REGION CHAMPAGNE.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous REF. 121.468

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador, PARIS (9e).

IMPORT. STE INTERNATION. recherche

PROGRAMMEUR COBOL

Matériel I.B.M. 360, 370/DOS. 2 ans d'expérience minimum. Connaissances de l'anglais très appréciées.

Lieu de trav. : 2 ans en SAVOIE puis mutation PARIS ou ETRANGER.

Envoy. rapidem. C.V. + photo à n° 3.058, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

REGION VERNON (Eure) ANALYSTES

PROGRAMMEURS

FORTRAN
Etude des vibrations.
Haut salaire + déplacement.
S.R.S. 66, r. de Provence (2e), 2e ét. gauche. 285-43-37.

Société Industrielle LOIRET recherche

CHEF DE VENTE

40 ans minimum
GRANDE CONNAISSANCE

POLYESTER

Tél. pour rend.-vs : M. SOVIED, 246-56-36 — 523-16-27.

---

emplois féminins

IMPORTANTE SOCIETE GRENOBLOISE CONSTRUISANT DU MATERIEL DE CONCASSAGE BROYAGE, CRIBLAGE et domaines annexes

recherche

UNE STENODACTYLO BILINGUE

- SERVICE EXPORTATION

Anglais lu et écrit couramment. Adresser C.V., photo récente (retournée si non retenue) et prétentions à HAVAS GRENOBLE, n° 14.846.

---

offres d'emploi

SNCF

JEUNES GENS JEUNES FILLES
LA S.N.C.F. OFFRE 164 EMPLOIS

dans ses bureaux d'Etudes

Recrutement par concours des 22, 23 et 24 avril

(Pas de diplôme exigé - Niveau term. C, E ou F)
Connaissances en dessin industriel nécessaires

Hommes et Femmes âgés de 18 à 30 ans
Salaire mensuel brut de début : 2.550 F environ.

Carrière intéressante - Emploi stable
Avantages sociaux

Pour renseignements et inscriptions avant le 24 mars s'adresser à M. le Directeur (département du Personnel) :

— Direction de l'Equipement : 17, rue d'Amsterdam — PARIS (8e) (60 emplois).
— Direction du Matériel : 20, rue de Rome. — PARIS (8e) (12 emplois).
— Réseau EST : 13, rue d'Alsace. — PARIS (10e) (16 emplois).
— Réseau NORD : 18 bis, rue de Dunkerque. — PARIS (10e) (19 emplois).
— Réseau OUEST : 20, rue de Rome. — PARIS (8e) (35 emplois).
— Réseau SUD-EST : 20, boulevard Diderot. — PARIS (12e) (22 emplois).

UN INGENIEUR COORDINATEUR D'AFFAIRES AU SEIN DU DEPARTEMENT ACHATS

Notre Société est spécialisée dans l'engineering et la construction nucléaire. Notre rapide expansion nous amène à créer un poste de coordinateur d'affaires au sein de la section électrique et électromécanique de notre département achats.

Cette section est chargée de l'achat des pompes primaires, des mécanismes d'actionnement des grappes de contrôle, du matériel de manutention de combustible. Elle a un rôle d'interface entre nos services études, réalisations et nos fournisseurs.

L'ingénieur que nous recherchons assurera l'établissement des contrats de commande des matériels destinés à l'exportation, ainsi que le suivi financier.

Une fonction à créer pour un ingénieur mécanicien qui s'est orienté vers le suivi d'affaires après une expérience de bureau d'étude.

Réf. M21

Ecrire à No 98.184 CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra votre dossier.

C&C

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour le

Département Autopropulsion

UN NÉGOCIATEUR DE CONTRATS

MISSION :
- assister le Responsable des Ventes dans la préparation et la discussion avec les clients des contrats ou marchés.

PROFIL :
- formation Ecole Supérieure de Commerce souhaitée avec expérience de quelques années de ventes techniques ;
- connaissance de la branche aérospatiale appréciée.

Adr. curric. vitae et prétentions sous n° 12.333, 12, quai Henri-IV. — 75004 PARIS.

LEADER MULTINATIONAL
DANS L'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

recherche

UN DIRECTEUR DE MARKETING

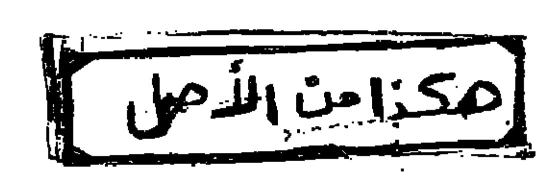
pour développer la politique « rechange »

- Adjoint direct du Directeur commercial international, il aura la responsabilité de la promotion des ventes, de la publicité, de la communication et du secteur marché-produits.
- Jeune d'esprit, il est formé aux méthodes modernes de marketing et de merchandising.
- Il est de préférence diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, SUP. de CO, etc...).
- Il parle couramment anglais et si possible a des connaissances d'une autre langue européenne.
- L'expérience de l'automobile est souhaitée, mais pas indispensable. Par contre, il aura celle d'une société au marketing sophistiqué où la politique de vente dynamique est essentielle.

NOUS OFFRONS :
- Une rémunération à la mesure de son ambition.

Le poste est à pourvoir à Paris, mais des déplacements fréquents en province et à l'étranger sont à prévoir.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à GROUPE 7 ANIMATION, 20, rue Saint-Didier, 75016 PARIS, sous référence P.G. 257 M, chargé de la sélection. Nous garantissons le secret de la sélection et la réponse à toutes les candidatures.



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES GRANDE DIFFUSION
recherche

CHEF DE PRODUITS

Le poste :
- Rattaché au P.D.G.
- Comporte le développement national et international d'un ensemble de produits complémentaires (Marketing et Ventes) en liaison avec le réseau des Directeurs de Région et des bureaux ou agents.
- Exige la mise en oeuvre dans une société de services des méthodes de commercialisation des produits de grande consommation.

L'homme
- Une expérience dans des fonctions similaires pendant une période de 5 ans environ est nécessaire. Cependant, il sera tenu compte autant de l'acquis méthodologique que de l'expérience accumulée.
- Formation : Ecoles Ingénieur + études commerciales ou HEC, ESSEC, etc...
- 35 ans minimum.
- Seuls les candidats ayant actuellement un salaire supérieur à 100.000 F. par an seront contactés.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre C.V, une photo et vos prétentions sous référence 5010 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Société Multinationale
Filiale important groupe américain
recherche pour Siège à PARIS

DIRECTEUR du PERSONNEL

— Il participera à l'élaboration et à l'ajustement de la politique humaine de l'entreprise.
— Se verra confier :
- La responsabilité de l'administration et de la gestion du personnel ;
- La coordination avec l'Unité de Production ;
- Les relations avec les représentants du personnel.

Ce poste intéressera un cadre expérimenté de formation supérieure, maîtrisant bien les différents aspects de la fonction et possédant une excellente connaissance de la législation du travail et des questions juridiques.

Rémunération de l'ordre de 90.000 F annuels.

Nous vous remercions d'écrire avec C.V. détaillé, sous référence 4.935 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.



THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

CHEF DE SECTION COMPTABLE

BTS - DUT - DECS ou équivalent

Ayant plusieurs années d'expérience comptabilité générale et analytique

Adresser curr. vitae et prétentions à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, GENNEVILLIERS.



jeune ingénieur

A et M, ENSI, ICAM ou équiv.

Une importante société pétrolière recherche pour renforcer l'équipe de VENTE à la CLIENTELE INDUSTRIELLE, un jeune ingénieur.

Il sera responsable, pour une partie de la région parisienne, de la vente de nos lubrifiants dans l'industrie, les T.P., les grandes administrations.

Il appuiera son action commerciale sur sa compréhension des problèmes techniques des entreprises contactées.

Une première expérience professionnelle serait appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 29 431/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

---

Pour prendre la responsabilité des ventes dans son secteur « MUNICIPALITÉS »

FILIALE GROUPES NATIONAUX
commercialisant produit en plein développement
recherche

DIPLOMÉ (E)

E.S.C.P., E.S.S.E.C. ou similaire

30 ans minimum.

CE POSTE EXIGE :
— Qualités de négociateur au-dessus de la moyenne.
— Assimilation problèmes techniques et juridiques simples.
— Déplacements fréquents en province.
— Promotion assurée pour élément de valeur.

Adr. curriculum vitae man., photo et prétentions, à Mme PIROT, 30, rue Mazarine, 75006 PARIS.

---

offres d'emploi

Le Service Technique de notre Division Téléphonie
recherche

ingénieur informaticien débutant

- rédaction et mise au point de programmes (pratique du Cobol appréciée),
- conception et établissement de documents pour opérations de tests et de câblage.

ingénieur électronicien débutant

études des équipements d'ensembles fonctionnels de systèmes téléphoniques électroniques.

ingénieur hardware expérimenté

au sein du département calculateurs, études d'équipements électroniques.

Ces postes conviennent à des ingénieurs INSA, ENREA, ESEO ..., ayant de bonnes connaissances en anglais.

Lieu de travail : BOULOGNE-BILLANCOURT.

Adresser C.V. à :
Direction Gestion des Emplois
B.P 402,
92103-BOULOGNE
(sous référence 304).

L.M.T.

plein emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Leader dans sa branche,
recherche pour la mise en place d'un réseau européen de transmission des données

Un ingénieur télétraitement

Il sera responsable :
- de la définition technique et de la mise en place d'un réseau,
- *des relations avec les Administrations* P. et T. des compagnies connectées,
- des opérations de maintenance.

Le candidat retenu devra avoir une *formation supérieure et l'expérience de l'installation* et de la gestion d'un réseau de transmissions de données.
La connaissance des unités de contrôle de transmission I.B.M. serait un atout supplémentaire.

Anglais courant indispensable. Lieu de travail : région parisienne.

Envoyer C.V. sous référence 1863 à : Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

POUR FACILITER LEUR RETOUR EN ACTIVITÉ L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE PARIS

propose aux informaticiens actuellement demandeurs d'emploi

Une Formation de complément pouvant aboutir au D.U.T. d'Informatique (en 36 unités de valeurs) et comprenant :
— Une session de 3 mois à TEMPS PLEIN DU 8 AVRIL AU 28 JUIN (12 U.V.) ;
— Un stage de 2 mois au moins en ENTREPRISE (contrôlé par les enseignants).
Financement public et privé (ASSEDIC par ex.) ; (*Suite de la formulation à partir de 1976 dans les cycles normaux à temps partiel de Formation Continue.*)

Informations et dépôt des candidatures avant le 18 mars

I.U.T., 143, avenue de Versailles - 75016 PARIS, Département Informatique - Tél. : 224-61-50, p. 23.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE (Banlieue Sud Paris)
recherche pour son Service Marketing

jeune statisticien débutant

pour utilisation d'outils statistiques, en vue d'application marketing.
Niveau licence mathématiques ou maîtrise Gestion/Economie avec option statistiques.
Anglais courant.
Sens de responsabilités.
Goût du contact.

Ecrire avec c.v. photo et prétentions sous réf. 35804, à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

POUR LABORATOIRES DEVELOPPEMENT PRODUITS COSMETIQUES PARIS
recherchent

INGÉNIEURS CHIMISTES GRANDES ÉCOLES

Hommes ou Femmes expérimentés ou débutants

Adresser curriculum vitae manuscrit à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 35830, qui transmettra.

---

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
C.A. 2 milliards de francs

recherche pour superviser une de ses filiales industrielles située en région parisienne

DIRECTEUR TECHNIQUE

ASSISTANT DU P.-D. G.

INGENIEUR GRANDE ECOLE, E.C.P. MINES, ARTS et METIERS ou EQUIVALENT.
Il aura acquis une expérience de 5 à 10 ans en études et méthodes (techniques de montage et mécanosoudure sur moyennes séries, hydraulique).

Envoyer votre curriculum vitae avec prétentions, sous la référence LG 31, à l'attention de M. Y. LOIRE,

COMPÉTENCES
23, rue Vaneau,
75007 PARIS.

La Direction Commerciale de la Société Française des Téléphones ERICSSON
recherche UN(E)

juriste

pour son Service CONTENTIEUX

La personne retenue, âgée de plus de 30 *ans, sera licenciée en Droit, et possèdera* au moins 5 années d'expérience.
Elle aura déjà travaillé au sein d'une Direction Commerciale et connaîtra en particulier les problèmes d'exportation.
Elle sera aussi chargée du recouvrement des créances ainsi que de la documentation concernant la règlementation juridique et fiscale.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 9285, Service Psychologie Industrielle

ericsson 36 bd de la Finlande 92700 COLOMBES

Ericsson

Proximité gares Est/Nord
IMPORTANTE SOCIETE GENIE CLIMATIQUE
C.A. 60 millions, recherche

ATTACHÉ (E) ADMINISTRATIF (E)

ADJOINT (TE) AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ayant solide formation juridique + 5 à 10 ans d'expérience dans poste similaire

Responsabilités domaines variés : Juridique (contrôle marchés, contentieux, assurances, etc.), Personnel (non cadres, gestion administrative, paie, congés, formation, etc.), Services Généraux (contrôle et statistiques diverses, documentation administrative et comptable). Notions de comptabilité générale et analytique indispensables.
Le poste pourrait convenir à toute personne possédant expérience identique, éventuellement à une femme expérimentée, ayant travaillé dans des milieux juridiques, ou à militaire retraité ayant eu des fonctions administratives.

Rémunération de l'ordre de 60.000 Francs/an, suivant qualification. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. Photo et Prétent. sous réf. 2126 à

CORT 65, avenue Kléber Paris (16e) Discrétion assurée.

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATIONS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLÉAIRE
recherche
POUR SON SIEGE RÉGION PARISIENNE et pour SON SERVICE ACHATS

COLLABORATEUR -NON CADRE-

Spécialiste révision de prix et mandatement.
Très au courant de ces deux postes et des assiettes de taxes.

Écrire avec C.V. et prétentions s/réf. 2659 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
recherche son

responsable formation

diplômé ESE, ISEP, ESME, ISEN, ou universitaire (licence ou doctorat ès Sciences) ou similaire.

Il aura une EXPERIENCE INDUSTRIELLE de quelques années ou une EXPERIENCE PEDAGOGIQUE acquise dans un ORGANISME SPECIALISE ou dans une UNIVERSITE.
Il sera chargé de la politique de formation pour un effectif de 6000 personnes (définition des besoins, élaboration des plans de formation, suivi de ces plans, tant de l'aspect quantitatif que qualitatif, gestion du budget,·etc...).

Envoyer C.V. et prétentions à No 97848, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Recherche le

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

d'un Syndicat national de Prestataires de Services :

stockage, distribution physique, transports.

Formation :
DIPLOME UNIVERSITAIRE ou GRANDE ECOLE avec solide expérience commerciale, connaissances juridiques et administratives.
Anglais courant.
Age souhaité : 35 ans minimum.
Lieu de travail : PARIS.

Aptitudes :
Devra être l'animateur de la profession, son agent promotionnel autant qu'administratif.
Avoir une grande capacité d'adaptation, le goût des contacts, être pragmatique.
Libre au plus tard sous 3 mois.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, donner emplois successifs détaillés, avec salaires et motifs de départ. Adresses et téléphone pour rendez-vous, à *numéro 3.970, TOURIN, 82, rue de Richelieu,* 75002 PARIS.

Important établissement à MASSY-PALAISEAU
recherche
pour responsabilité de son Service *«AMELIORATION DES PRIX DE REVIENT»*

INGENIEUR II

Formation ELECTROMECANIQUE

Après stages, le candidat sera appelé à animer et coordonner l'ensemble des programmes d'améliorations.

Bons contacts requis pour assurer liaisons avec *autres établissements de la Compagnie:*

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 97854 - CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

JEUNE CADRE

ESC OU SCIENCES ÉCO
POUR ÉLARGIR SON SERVICE CONTROLE DE GESTION

Adresser curr. vitae et prétentions à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, GENNEVILLIERS.

C. G. E. DISTRIBUTION
IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE
recherche pour PARIS et PROVINCE

RESPONSABLES DE POINTS DE VENTE

(25 ans minimum)

Ayant :
— un goût prononcé pour la vente et la gestion ;
— du commandement ;
— sachant animer une équipe ;
— capable d'initiatives dans un cadre opérationnel dynamique ;
— expérience professionnelle souhaitée.

Ecrire avec curric. vitae, prétentions et photo à :

INTERMEDIA, n° 450/818, 69, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

FIRESTONE FRANCE S.A.
DIVISION FILS ET CABLES METALLIQUES
recherche
pour son service Technique

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

— 5 à 10 années d'expérience industrielle traitement de surface de l'acier.
— Etirage à froid, Câblage.
— Connaissance de la langue anglaise appréciée.
Ecrire avec C.V. et prétepntions à :

FIRESTONE FRANCE S.A., B.P. 85 - 62303 LENS.

offres d'emploi

BREVATOME
recherche
pour son service
de propriété industrielle
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
A.M., E.C.P. Mines, etc.

possédant compétence et intérêt axés essentiellement sur MECANIQUE, GENIE INDUSTRIEL.

La société serait vivement intéressée par la candidature d'un INGENIEUR BREVETS confirmé. Pour les ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience société d'ingénierie ou service de recherche appliquée, une formation sera assurée.

Lecture technique anglais ou allemand nécessaire. Petite équipe. Grande diversité des problèmes traités.

Ecrire avec C.V., photo et prétent., réf. 2.116 B, à CORT 65, av. Kléber - Paris (16e) Discrétion assurée.

Important organisme bancaire
recherche
CADRE
(HEC - ESSEC - SUP de Co. - I.S.G. ou *équivalent*).
30 ans minimum.
pour animer son service
ÉTUDES FINANCIERES
(études de dossiers, évaluations d'entreprises, participation à la négociation d'affaires etc...).
Expérience en matière d'analyse financière souhaitée.
Adress.CV, photo et prét.s/réf.3763 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui tr.

LE DIRECTEUR
d'une Société de travaux publics
en forte expansion
recherche
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Familiarisé avec les négociations à très haut niveau
FORMATION :
Travaux publics, Mines, Génie civil.
EXPERIENCE :
Travaux souterrains.
— déplacements à l'étranger (40 %).
— anglais courant, autres langues appréciées ;
— très bonnes perspectives d'avenir.
Adresser curr. vitae, photo sous référence 301 à :
CERIAC - Conseil
21, rue du Rocher - PARIS (8e)

Société ÉLECTRONIQUE
Banlieue SUD (200 personnes environ),
filiale d'un GROUPE INDUSTRIEL de 1er PLAN
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
pour poste d'ADJOINT au DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le candidat devra être âgé au minimum de 30 ans, avoir une expérience dans les domaines développement, fabrication, connaître et avoir une bonne pratique de la gestion industrielle et comptable (comptes d'exploitation, bilans, etc...).
ANGLAIS NECESSAIRE.

Adr. C.V. man. avec photo et prét. à n° 98.173, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



AFREP
Association Française des Relations Publiques
recherche
DÉLÉGUÉ (E) PERMANENT (E)
pour l'organisation administrative et la mise en œuvre des programmes de l'Association. Age minimum 27 ans. Diplômé R.P. et expérience professionnelle appréciés.
Adr. lettre manuscrite, curric. vitae et photo à : AFREP, 8, rue Jean-Goujon. — 75008 PARIS.

Importante Société française leader dans sa branche, recherche
JURISTE
pour organiser son service contentieux clientèle et diriger le service juridique de la société. La rémunération annuelle à débattre ne sera pas inférieure à 70.000 francs.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae, photo et prétentions, sous référence 216 M, au : BAC, 27, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
Proche Eglise de Pantin, recherche pour son service expertation
AGENT COMMERCIAL
(de préférence femme).
Pour poste sédentaire (suivi des commandes, relations avec la fabrication, etc.).
Langue allemande exigée.
Langue anglaise souhaitée.

Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 98.248, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STE d'EXPERTISE COMP., rech, pr mission haut niveau à l'Etranger, Collaborateur niveau gde Ecole. Expérience Cabinet si possible. Audit. suite mission 3 mois, intégration non exclue, si désirée. Ecrire n° T 66.409, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Sté de Distribution Rég. Sud-Est de Paris, recrute
PROGRAMMEUR
Connais. du COBOL obligatoire. GCOS apprécié. Formation IUT pour travailler sur matériels H 100 et 61/60 Honeywell Bull. Evolution 64/60 début 1976.
Acceptons débutant.
Ecr. n° 8.147, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOSI RECHERCHE
ANALYSTE-PROGR.
CONFIRME
2 ans expérience réelle Fortran et assembleurs.
Libre rapidem. Tél. 202-60-60.

Groupe Fiduciaire recherche CONSEILLER JURIDIQUE ET FISCAL INSCRIT pour son Service Juridique et Fiscal. Discrétion assur. Env. C.V. manus. et prétent. à Mme Condat, 5, rue de Prony, Paris 17e.

Industrie moyenne second œuvre bâtiment Paris recherche
1 AGENT TECHNIQUE ET COMMERCIAL
pour une mission
RESPONSABLE D'AFFAIRE
exigeant des compétences techniques acquises en B.E.T. (études-devis-marchés) et un réel sens commercial à développer auprès de professionnels du bâtiment (architectes-entreprises, etc.).

Poste à important objectif de développement à travers possibilités nouvelles.

Nous adressons une note d'information et dossier candidature sur simple demande à n° 697, PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire, 75011 PARIS.

Important Cabinet comptable cherc. pr agence du Cameroun
EXPERT COMPTABLE
diplômé ou mémorialiste pour direction service. Expérience Cabinet plusieurs années. Ecrire avec C.V. et photo à F.F.A., 65, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

BANLIEUE OUEST
IMPORTANTE SOCIETE SAINT-LAZARE recherche
UN TECHNICIEN DE GESTION
TITULAIRE DU B.T.S.
Libéré des O.M.
Envoyer C.V. et prétentions à : n° 98.401 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE USINE
Banlieue Sud-Ouest
recherche d'URGENCE
CHEF DE SERVICE :
INGENIEUR
35 ans minimum.
Ecole mécanique industrielle intéressé par le chargement de cartouches (gdes séries).
Situation d'avenir si compétent.
Ecrire avec C.V. et photo à : n° 98.260 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ORGANISME DE FORMATION ET D'ETUDES RECHERCHE
ANIMATEUR
expérience 3 ans étude et formation secteur rural ou littoral, bon niveau économique. Adresser C.V. et lettre manuscrite à n° 3.988, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TELECOMM. ALGERIE
INGENIEURS
Grandes Ecoles
et
AGENTS TECHNIQUES
spécialistes hyperfréq., pour install., exploit. et maint. liaison hertz. littoral alg. Hte rémunér. Voit. fonct. Contrats long. durée. Anglais courant
Disponib. 15/4 pour futur Dir. tech. (séjour préal. Japon) et 1/8 pour autres collab.
Env. C.V. dét. avec photo : HSC, 107, r. Paris, 92190 Meudon

Importante société d'Engineering
recherche pour son
AGENCE D'ALGER
UN INGENIEUR B.A.
confirmé
capable de diriger et d'animer un département de B.A. (ouvrages d'art, génie civil industriel, etc.).
— Indemnité expatriation importante
— Logement payé par la Sté.
Env. C.V. à SAFEGE, 76, rue des Suisses, 92000 NANTERRE.

LABO. PHARMAC. PARIS rech.
PHARMACIEN
ayant déjà expér. ds visas et A.M.M., parlant et écrivant parfait. anglais, pr son Serv. d'enregistrements étrangers.
La connaissance de l'espagnol serait appréciée. - Sal. en fonct. de la qualifi. et de l'expérience.
Ecrire avec C.V. à : ECLAT PUBLICITE 28, Fg Poissonnière, Paris, q. tr.

Groupe de P.M.E. en expansion
rech. COMPTABLE
D.E.C.S. pr tenue comptabilités système C.C.M.C.
Envoyer CV et prétentions : NAVONA SERGAT 9, rue Guénégaud. Paris (6e)

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement
COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité générale - Déclarations fiscales et para-fiscales.
AIDES COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
TEL. 758-12-20 (poste 370 ou 418)

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
PORTE NORD DE PARIS
Décentralisation prochaine dans
L'OISE
recherche
1 CHEF DE FABRICATION
Formation chimiste - Expérience des ateliers indispensable.
Adr. C.V. man., photo, prét., à S. 44 - Brio, 5, pl. des Victoires. 75001 PARIS, qui transmettra.

Import. Société rech. pour son Service Comptabilité Générale
CHEF COMPTABLE
HOMME
Libre de suite. Rompu aux techniques comptables, financières, administratives, ayant not. ccials, inform. et connais. lois fisc., juridiq. et sociales. Niv. : D.E.C.S., B.P. ancien régime ou préliminaire expertise. Conviendrait à personne 40 ans min., ayant un bon contact humain et l'habitude des responsabilités. Ecr. C.V. et prétentions à DELACOSTE, B.P. 377 Paris Cédex 03.

SOCOMEC PARIS recherche
Technicien supér. électronicien déb., lib. O.M., pour son départ. Onduleur. Ecr. ou tél. : 156, rue de la Roquette - 355-68-62.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
pour étud. technico-économiques, un ou deux ans minimum expér. Equipements audiovisuels et Matériels Télévision.
Angl. souhait. Lieu de travail : BRY-SUR-MARNE.
Ecr. avec C.V. et prétentions à B.E.T.E.A., Institut de l'audiovisuel, voie des Pilotes, 94360 BRY-SUR-MARNE.

BANQUE PRIVEE RECHERCHE
CADRE ADMINISTRATIF
av. bnes connaiss. informatique, analyse comptable et contrôle, organisation, sécurité. Bonne expér. et sér. référ. exigées. Il s'agit d'un poste nouveau et d'un travail en relation avec la Direction de la Banque.
Ecr. n° 8.145 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPE DE SOCIETES de SERVICES aux ENTREPRISES offre, dans le cadre de son expansion : une SITUATION DE TRES REEL AVENIR à
DIRECTEUR COMMERCIAL
REGION PARISIENNE
CE POSTE CONVIENDRAIT : à Collaborateur, 35 a. min., ayant réelle expérience vente et organisation commerciales (introduction milieux industriels et commerciaux souhaitable).
MISSION :
— Créer et entretenir relations ccials au niveau Direction d'entreprises ;
— Animer sur le terrain et développer réseau de collaborateurs commerciaux.
Nécessité d'assurer brefs déplacements en province.
Il sera répondu à toutes lettres manuscrites accompagnées C.V. et indication derniers appointements adressées
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS, référence 61-65, entrée en fonctions à convenir. Discrétion assurée.

Société FICA recherche
AT ELECTRONICIENS
niveau BTS ou DUT, dégagé O.M. pour S.A.V. Nbrx déplacements France et étranger. Indemnités élevées. Promotion rapide. Adres. C.V. et photo FICA, B.P. n° 3-78320, LE MESNIL-ST-DENIS.

COCEI
ENGINEERING
RUEIL-MALMAISON
recherche pour assister son Directeur Commercial
PETROLE CHIMIE
UN INGENIEUR
Formation Génie Chimique 32 ans minimum. Nationalité française.
Ayant expérience pétrole et pétrochimie si possible en engineering.
Connaissances anglais écrit et parlé indispensables.
Poste à pourvoir très rapidement.
Adres C.V., photo et prétent., n° 97.560, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORT. BUREAU D'ETUDES recherche d'urgence
1 Ingénieur confirmé
2 Techniciens d'exécut.
deuxième échelon
1 Dessinateur projeteur
compétent.
Chauffage - Climatisation
Anglais apprécié - Eventuellem. déplacements étranger.
Envoy. d'urgence C.V. à TETA, 7, allée de la Fontaine, 93340 LE RAINCY, *et téléphoner 927-67-34.*

Importante Société d'Assurances quartier SAINT-LAZARE
recherche
ORGANISATEUR
ou
AGENT MÉTHODES ADMINISTRATIVES
Un an de pratique minimum.
Adresser C.V. détaillé, prétentions et date de disponibilité en mentionnant sur l'enveloppe la référence 316 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, q.t.
REPONSE ASSUREE.

Société LEANORD recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX
domaine contrôle non destructif et mini-ordinateur.
Base LILLE ou PARIS.
236, rue Sadi-Carnot, 59320 HAUBOURDIN.

représent. offre

COLLABORATEUR-TRICE
contact clients haut niveau situation indépend. et stable, rentabilité élevée (plus de 4.000 mens poss.) âge indiffér. si actif et bon vendeur. C.V. ou se prés. O.E.A.R., 17, rue Bachaumont-2e. Métro Sentier. Tél. 508-18-34.

emplois féminins

DIRECTEUR POUR L'EUROPE STE AMERICAINE ayant son siège à PARIS
recherche pour début mai 1975
SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue ANGLAIS - FRANÇAIS.
Connaissance autres langues appréciée.
Poste à pourvoir nécessite esprit initiative et sens organisation.
Adresser curr. vitae et prétentions à n° 724.971, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

La Ville de NANTERRE
100.000 habitants
recrute
1 DIRECTRICE DE P.M.I.
Diplôme d'Etat de puériculture exigé.
1 MANIPULATRICE
en radiologie pr remplacement prolongé.
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de NANTERRE.

SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES HAUTE QUALITE
recherche
COLLABORATRICE 1er ORDRE
pr animer et gérer réseau de vente sur secteur sud Paris. Situation d'avenir.
Formation rémun. - Présentat. exigée. - Habiter secteur. Libre de suite.
Adr. C.V. et photo récente à Borde D 9118 AGENCE HAVAS 62, rue de Richelieu, Paris (2e).

RECH. J.F. stable, même débt. Vente apparts Rive gauche, haut salaire. URGT 222-69-58.

SOCIETE JAPONAISE IMPORT-EXPORT recherche pr ses burx des Champs-Elysées
SECRETAIRE
parfait bilingue français-anglais. sérieuses références.
Tél. Mme CHARLES : 359-26-41.

Clinique chirurgicale, Paris-15e recherche
AIDES SOIGNANTES
diplômées - nuit
INFIRMIERE D.E.
pour consultations
Libre mercredi et dimanche
Tél pr rdez-vs : 533-61-58, p. 211

animaux

Vds Chat Siamois. T. 700-31-07, tous les jours à partir de 17 h.

capitaux ou proposit. com.

Publication de presse privée parisienne, à vocation nationale et internationale, disposant très importantes possibilités information et documentation, recherche capitaux pour extension et diffusion plus large. Ecrire à C. d'Orbesseau, 2, rue Abel, 75012 PARIS ou Tél. 343-54-49.

Laine anglaise pour complets 280 F
Des tapis en laine de mouton de couleurs variées 125 F
En provenance directe du Yorkshire
Si vous voulez les examiner, écrivez à notre représentant, qui vous rendra visite
Deaville Heyes (Bradford) Ltd
Greenwood Villa
Green Lane
Shipley
Yorkshire
England
Téléphone Bradford 595501/2.

cours et leçons

Anglais par prof. d'origine. Exp. Résultats gar. 231-37-81, matin.

autos-vente

Part. Vend JEEP universelle, 6 cyl. version mixte, modèle C.I.-6, 4 R.M., empat. 2,64 m., neuve, 4.000 km. garantie. Tél. 805-27-19.

COLLABORATEUR JOURNAL Vend 204 Peugeot (Berline). Année 71. Bon état. Tél. 875-50-30, pour rendez-vous.

représent. demande

45 ans, expérience commerciale et représ. Stés indust., exc. contact niveaux élevés. Réc. établi région Caen/Lisieux, rech. reprs. pr la Basse-Normandie produits alimentation, chimique, médical, secteur tertiaire. Ecr. A. Lartigue, Saint-Ouen-le-Pin, 14340 Cambremer.

occasions

LIVRES : Achat domicile même éditions courante. Librairie Bugnard, 29, rue Durantin, 75018 Paris. 076-41-25.

ACHETE PIANOS - Daudé, 75, av. Wagram, 17e. WAG. 34-17.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-achat

Particulier recherche 504 Peugeot 73-74. Tél. 874-36-83.

pensions

Recom. hôtel, pens., demi-pens., ss cft. TV, calme, jard., quart. résid 149, bd Malesherbes-17e.

demandes d'emploi

CONSEILLÈRE EN FORMATION
intégrerait service formation entreprise à Paris ou banlieue
78.800 F-an
Animation, organisation, plans.
Gestion de la Formation, stages...
Expérience, dynamisme, adaptabilité.
Ecrire n° 8.152, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE
ET TECHNICO-COMMERCIAL
- 39 ans, expér. 15 ans dans gestion.
- Forte connaissance du milieu industriel (chimie, plastique, chaux, ciment, etc.).

recherche situation équivalente
FRANCE ou AFRIQUE FRANCOPHONE
S'adr. LUC DUPONT, résidence Orée de Sénart, bât. Esope - (91) DRAVEIL - Téléph. : 903-71-25.

JEUNE
MBA
SC. PO. - LIC. EN DROIT
TRILINGUE : FRANÇAIS - ANGLAIS - ESPAGNOL
recherche un poste de
CADRE MARKETING
Paris, Province ou Etranger
Disponible immédiatement - Libéré O.M.
Ecrire : C. SERRANO
9, avenue de la Marne, 92120 Montrouge.
567-13-38

J. F. 26 ans, 2 ans Sciens. Eco, licences anglais et lettres, tril. anglais, italien, dactylo, cherche emploi. téléphone : 945-62-34.

Sup. de co. 30 ans, 8 ans expér., chef agence import-export à Madagascar rech. situation commerc. ou administ. prov. ou étr. Ecr. n° 2.743 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., 30 ans, 5 ans expér. direct. com. et direct. financ. Sté fab. prod. gde consom. ch. poste direct. ou direct adjt Sté C.A. sup. à 50 millions de francs, banlieue sud Paris ou Paris ou gde ville du sud, ou capitale étrang. lang. angl. ou esp., ou M.-Orient. Ecr. n° 8.130 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AYANT DIRIGE 19 ANS pet. entrep. industrielle, gde expér. gén., contacts clientèle, devis, achats. surv. fabric., paie., sec. s., transac. banc. ch. situation respons. offres représent. s'abst. Tél. : 647-89-83.

Ing. T.P. 1973, anglais courant, lib. O.M. ch. poste ds bur. d'ét. engineering Paris ou banlieue. Ecr. n° 6.694 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF fem. exp. gest. compt., direct. pers. et relations publiques. Réf dans hospital. ch. poste responsabilit. Lib. rapid. Et. toutes proposit. Ecr. n° 2.740 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme Marketing, jeune dynam., Créat. Esprit équipe, relations humaines. Valeur 5.000 F mens. Net. Lib. rapid. Form. dipl. Général. entrep., options mark. Gest. org. Exp. Export. Anglais Gén./Com. Italien. Rech. sit.
COLLABORATEUR DIRECT.
Dans société préf. reg. Paris Chaque prop. comportant déf. poste (s) sera prise en considération.
Ecr. n° 2.728, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ESCP - 32 ans
MARKETING + VENTE
Connaissant bien PME (gestion négociat., achat, publ...), espagnol cour. propose collaboration PARIS - PROVINCE
Ecr. n° 2.687, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FORMATEUR D'ADULTES
35 ans, Allemand, marié avec une Française, permis travail en France, diplômé Enseignement Supérieur Allem., 8 ans expérience dans la formation d'adultes (dont 15 mois en France) :
COURS, ORGANISATION STAGE, ANIMATION
4 langues pratiquées : Allemand, Français, Suédois, Anglais, cherche poste en France (contacts humains). Ecr. Havas, 63 CLERMONT-FD, n° 33.147.

J.F., 21 a., Ecole Remington, av. stage 6 mois banque, bonne connaiss. allemand, dactylo, classement et notion sténo, ch. emploi bur., secrét., réception., libre de suite, Tél. au 551-75-33, 10-15 h., ou écr. Mlle Berveiller, 10, r. l'Exposition, 75007 Paris.

J.H. libéré O.M., 25 ans, licencié en droit privé (option fiscalité) + probatoire + niveau D.E.C.S., 1 an 1/2 expérience administrat., ch. place Paris chez conseil juridique et fiscal. Libre immédiat. Téléph. LYON 15 (78) 52-67-58.

HOMME - 40 ANS
Bonne présentation
recherche emploi
FIN DE SEMAINE
A partir du vendr. soir 18 h. Ecr. n° 6.697, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômé Estienne fin contrat DIRECTEUR TECHNIQUE à l'étranger, 13 ans expérience. Impression en continu, Typo, Offset, contacts clientèle internationale, cherche poste à responsabilités. Technique ou Technico-Commercial. Pierre PAQUET, 6, rue Balzac, 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

STENODACTYLO conf. cherche remplacement 16 F / heure ou place stab., préf. 15e ou limitrop. A défaut autre. 2.300 X 13. Dispon. 17 mars. - Mme LECAS Tél. : 533-81-22.

Chef de service import. société gérance immobilière Paris, 37 a. Sciences Po., doctorat droit, espagn., italien, anglais, ch. sit. Lyon, Marseille et Sud-Est. Ecr. n° 2.737 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DOCUMENTALISTE
(I.N.T.D. 2e cycle)
Licence anglais, licence histoire Géographie, ch. emp. mi-temps. Paris ou banlieue Ouest. Ecr. n° T 66.363 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

H. 31 a. TRILINGUE ANGLAIS ALL., diplômé Cambridge, not. espagnol, 8 a. exp. comm. très variée : Vie, Promot., Market., Pub. ; gde capac. d'adaptat., cherche poste responsab. Export ou Promotion action comm. à l'étranger. Branche Tourisme, Edit., comm. luxe, etc. Prêt à résider Méditerr., Moyen-Orient, Afrique. — Tél. : 350-35-71.

Secrét. Direction trilingue allem., angl. 25 a. Bac. ch. poste
COLLABORATRICE
3.200×13×5×8 h., libre 17 mars. Ecr. n° 97.398 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.H. 25 a., E.S.C., all. cour., not. angl., ch. sit. gestion finances en R.F.A. Ecr. Régie-Presse, n° T 66.431, 85 bis, rue Réaumur (2e).

J.H. 21 a., lib. O.M. fin mars. B.E.P.C., dessin technique, décoration, aménagement de stand, ch. emploi similaire ou autre. Ecr. n° 6.692, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 26 a., niv. D.E.C.S., chef de section ds import. groupe français, ch. poste de cadre comptable. Libre rapidement. Ecrire PHILBERT, 8, rue Emile-Zola, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

J.F. parl. 4 langues ch. Sté SERIEUSE pr relations publiq. échelon international, facilités déplac. ETRANGER. 254-60-44.

Ingénieur technico-commercial gde école électroniq. ENSEIHT, cherche poste province-étranger. Langlois, RN 136, 33370 Artigues.

E.S.C. 54 a., 15 a. direct. succ. port., 11 a. direct. comm. ds ag. mme. ser. douane, ch. situat. même branche ou indust. comm. Ecr. n° 8.133, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a., B.T.S. S. 71. Après séj. 1 an province, ch. travail agréable ds ambiance détendue et dynam. à Paris. Empl. préc. : SECRETAIRE DE DIRECTION ds ag. de pub. de 1971 à 1973 à Paris. Ecrire M. BIZOT, 70, bd Gambetta, 89500 VILLENEUVE-S.-YONNE, ou tél. 16 (86) 66-00-51.

ACTION SOCIALE
Jne sociologue, expér. enseign. psy. animat. enf., ch. poste resp. sept. Ecr. 8.138, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne femme 26 ans, dr. 3e cycle chimie macromoléculaire, 2 ans laboratoire, ch. emploi en rapport et étud. toute autre proposition région parisienne. Ecrire n° T 066.452, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre de direction et gestion, actuellement responsable dépôt distribution, libre de suite, étudie toutes propositions Paris, banlieue Ouest. — 969-22-42.

Secrétaire sténodactylo expér., notions anglais, recherche situation stable édition, disques, décoration, domaine culturel, artistique. Ecrire n° 62.256, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

INGENIEUR CHIMISTE
début. + 3e cycle chim. organiq., anglais parlé, allemand scolaire cherche poste de préférence en Recherche-Développement. Ecrire 8.146 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. - 28 ANS
Lic. et m. angl. U.V. soc.-ethno. esp. cour., not. alle. Conn. dact., compt caisse. Exp. rech. profes. sec. ch. emp. st. Paris préf. Rech. scien. doc. ou prof sec. resp. Ecr. n° 2.732 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre supér. poss. diplômes
CHBRE COMM. BRITANN.
EXPERT COMPTABLE
DROIT DES AFFAIRES
avec fiscalité, législat. soc. ass., B.P.C. et comptabilité analytiq., allemand, informatique gestion. Sér. réf., rech. poste intéress. Ecr. n° 0.000, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉN. AGR. 26 ANS
cherche poste en relation avec développement et financement d'entreprises secteur agricole.
Téléph. (20) 80-91-77.

L'immobilier

bureaux bureaux

A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
Bureaux modernes équipés
A SERVICES COMPLETS
- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- Location à partir d'un mois.

HERSA - Tél. : 553-50-11.

A. MAILLOT. Loue tous quart. 1 à 20 BURX, ss pas-de-porte. 293-45-55 + 522-19-10.

EUROPE. 247 m² appt ccial mixte, 4 burx + 4 pièces tout conft, habit., téléph., bail 3-6-9. Neuf sans reprise. Ph. Canet. - AMP. 17-47.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plus bur. immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

A LOUER
disponible immédiatement dans immeuble neuf, quartier Montparnasse
BUREAUX
niveau indivisible de 405 m² avec parkings, téléphone, restaurant entreprise.
Appeler : ANJ. 78-70, poste 353.

8e PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus, bureaux, refait neuf. - Tél. 720-05-89.

A louer burx 50 m² gare EST. Tél. : 607-36-95.

terrains

SOlogne, rég. Lamotte-Beuvron CLEMONT-S/SAULDRE
Clos des Ardillats. - Superbes petits terrains à bâtir 700 m2 1.000 m2. Vis. sam.-dimanche : 754-19-77 et 722-12-42

villégiatures

Loue bungalow 3 pers., été. 13260 CASSIS. S'adresser SUD MARKETING n° 11.318, 3, pl. F.-Baret, MARSEILLE 13006.

Près Ibiza loue mais. campagne 4 pers. vacances Pâques, mai-juin. Tél. 033-60-72.

CALENZANA, près Calvi, maison 6-7 personnes. Juin 2.500 ; Juillet, août, 3.000 ; septembre 1.500 F. Ecr. à 6.695, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

IENA. HOTEL PART. Profess., 1.200 m² tot. ou part. 555-28-80.

Louez vide ou meubl. Paris banl., direct. par propriétaire. Petits frais. 5, rue du Helder, métro Opéra - 523-21-73.

MONTPARNASSE. Imm. neuf, lam. hab. GD DBLE LIVING, cuis. éq., bains, TEL., balc., PARKING, 1.300 F - 555-72-54.

16e. POMPE. H.P., 3 étg., belle surface + pavill. 3 niveaux. 14.500 C.C. - 380-60-79.

6e. Bd du MONTPARNASSE Beau 5 p., tt cft, refait neuf, tél., 3e étg., asc., loyer mensuel 2.700 F. Pour visite et renseign., tél. 870-58-97 et 25-53.

viagers

DORDOGNE - LIBRE
Moulin restauré 240 m² hab. + gren. Bief+étang 5.000 m², Terr. 16.500 m² bordé par rivière. AFF. EXCEPTIONN. Cpt+rente 1 tête 74 a. Vernel, 4, pl. Est.-d'Orves, Paris-9e. LAM. 01-50.

BOUGIVAL. Flanc de coteau. Maison Directoire 6 p. tt cft + 2 gdes p. à amén.+mais. gard. Garage. S/1.980 m² clos murs. Occup. 2 t. 83/70 a. Cpt+rente 2.300 F/m. Vernel, LAM. 01-50.

Voir la suite de notre immobilier en page 28

L'immobilier

appartements vente

Paris

CLUNY, ELEGANT 3 PIECES, confort, raffiné et caractère. LE POULAIN : ODE. 73-37.

R. D'AUMALE, triplex, 170 m² avec jardin au Sud, charme, calme. Prix justifié. 742-02-44.

RUE ETEX
3 P., entr., cuis., wc, bns, chff. cal, 63 m², 2ᵉ ét./rue. 200.000 F, crédit 80 %. - Tél. : 229-44-61.

Pr. bd PASTEUR. Imm. moder. salon. séj., 2 ch., s/jard. 102 m², tél., balc. 400.000 F. - 589-49-34.

Muette, beau 3 Pièces, 72 m², imm. récent, 7ᵉ sur rue, téléph., soleil : 430.000 F. — 878-21-49.

MALESHERBES, imm. p. de t., 5 Pièces, luxueusem. décorées. Martin, Dr en droit. 742-99-09.

JASMIN. Magnif. 4 P., 95 m², ref. neuf, ascens., chff. centr. Sur place, jeudi, 14 à 18 heures, 108, AVENUE MOZART.

75, rue Madame, bel immeuble 1830, 5ᵉ ét., possib. ascenseur, entr. av. gde alcôve, beau séj., 3 fenêtres, cuisine, bains, chauffage central, décorat. exception. SAMEDI, 14 h. 30 à 17 h. 30. EXCLUSIVITE EUROPA.

MARAIS
PRES PLACE DES VOSGES
40, RUE DE TURENNE,
ds imm. 18ᵉ s., P. de T., entièrem. rénové, b. standg, gd STUDIO 51 m² tt cft av. 45.000 F cpt, et 3 P. tt cft av. 125.000 cpt. Vr prop. jeudi, 14 h. 30-18 h. 30.

Pelleport, imm. P. de T., rav., TR. B. 2 P., cuis., bains, TEL., BALC. Cave. Idéal pour placem. Loyer payé d'avance par notre société 130.000 francs. 555-04-80.

Part. vd, 77, av. Ledru-Rollin, 4ᵉ ét. dr., escal. B, 90 m², dble séjour, 2 chbres, 327.000 francs. Vendredi, 13-19 h., samedi, 10-12 h. Sur place. TEL 885-82-53.

Part. vend, proxim. gare Lyon, appt bourg. 90 m² + balcon, dble séj., 2 ch., tt cft, 327.000 F. Téléphone : 885-82-53.

JACOB / FURSTENBERG
Splendide appartement d'angle, dble liv., 3 chambres, 2 bains. Le Luxembourg. — 325-10-56.

IXᵉ, SAINT-GEORGES, PETIT HOTEL PARTICULIER, 7 PIECES, 800.000 F. CORI, 548-23-80.

LONGCHAMP - IENA. Très bel imm. stdg, 1.900 F, 3 récept., en façade/balcon + 5 chambres + dépend. + personnel. - Jeudi, de 14 h. 30 à 17 heures, 20, rue de Longchamp, ou : SOL. 24-10.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue sur bois, étage élevé, duplex, 220 m² + terrasse, chbre service, garage. 577-60-10 matin.

SEVRES - BABYLONE
situation exceptionnelle
16, rue de Sèvres, Paris (6ᵉ), appartement de charme, réception + 3 ch., calme, 2 bns, gde cuis., coin repas + service, tél., décorat. raffinée, 180 m². Visite unique le jeudi, de 14 heures à 18 h. 30 (s'adresser 1ᵉʳ étage gauche).

MONTPARNASSE
Immeuble P. de T., gentil 4 P. Martin, Dr en droit. 742-99-09.

SUR CHAMP-DE-MARS (même) Splend. dble réception, chambre, vaste entrée, 115 m², 4ᵉ étage, impecc., serv. - Tél. : 705-22-60.

Verneuil, ds H.P. 18ᵉ S., duplex, 5ᵉ ét., 110 m², liv. 50 m², 2 ch., cft, pters, cheminées. 742-02-44.

EXELMANS. Immeuble P. de T. standing, gd 3 Pièces, tt conft. Martin, Dr en droit. 742-99-09.

• SUR CHAMP-DE-MARS
Appt gd luxe. 7 Pièces, 360 m², jardin particulier 450 m², boiseries d'époque Louis XV et XVI, parf. état. Prix élevé just. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

14, RUE CASSETTE
Exceptionnel - Plein ciel
Imm. récent, 7ᵉ étage, balcon, 85 m², 4 Pièces, tout confort, tél., parking. 550.000 F. S/place, JEUDI 13, 14 H. à 16 H. 30.

RUE DES ECOUFFES
Ag. s'abstenir. 38 m², 2 Pièces, tt cft, 4ᵉ étage : 128.000 francs. Téléphoner, le soir : 250-90-14.

ST-GERMAIN-DES-PRES
PETIT STUDIO, entr., kitch., dches, wc, tél., imm. caract., 3, rue Bonaparte, 3ᵉ étage, chff. cal. MERCR.-JEUDI, 15-18 h.

PLAINE - MONCEAU
230 m², gd hall, s.à m., 6 ch., gd cft, box, 2 ch. serv. 265-39-80.

PLACE REPUBLIQUE
dans bel imm. P. de T. rénové, gd 4-5 Pièces, 120 m², chff. cal. JEUDI, DE 14 à 18 HEURES. 24, RUE RENE - BOULANGER.

VOUS EXERCEZ UNE
PROFESSION LIBERALE
nous avons pour vous :
UN 5 PIECES DE 124 M2 situé au 1ᵉʳ étage dans un immeuble de haut standing.
Parc des Buttes Chaumont. Excell. prest. Livrais. fin mars.
546.000 F ferme et définitif. Tél. : MAC. 35-05 ou vis. s/pl., ts les jrs sf le vendredi, 64, rue de Crimée, de 14 à 18 heures.

QUAI D'ORSAY
Appartement 300 m². - 734-23-75.

VIIᵉ près QUAI VOLTAIRE
STUDIO, entrée, cuisine, w.-c. Tél. 3ᵉ étage. 139.000 F. Urgent. Uniquement jeudi après-midi : 15, RUE DE LILLE

IMM. RECENT 90 m2 Etat parfait. - Jeudi de 14 à 17 h : 39, av. de Versailles (16ᵉ)

7ᵉ R. VERNEUIL - 3 P., C., WC, possib. bains, 5ᵉ étage ss asc. Prix intéress. 567-22-88.

16ᵉ AV. KENNEDY - 300 m2 Splendide séj. (boiserie), s. à m., 4 ch., 3 bains, vue s/ Seine. 2 ch. service. - 567-22-88.

14, RUE CARPEAUX
TR. BEL IMMEUBLE P. de T.
2 P., cuisine, entrée, w.-c., douche, cave.
Prix total 105.000 F av. 19.000 F solde 20 ans
Vis. mercr.-jeudi-vend., 18-19 h, samedi de 15 à 18 heures.

GUY-MOQUET
TRES BEL IMMEUBLE
1ᵉʳ étage, très clair
IDEAL PLACEMENT
2 P., cuis., w.-c., salle d'eau poss. ABS. IMPECC.
Prix total 85.000 F avec 5.000 F, solde 20 ans.
Vis. merc.-jeudi-vend., 18-19 h ; samedi 15 à 18 heures ; 171 bis, R. CHAMPIONNET

AUTEUIL IMMEUB. RECENT GRAND STANDING
vaste 4 p. (belle réception), grande cuis., bs + cab. toil., 2 wc, tél., park., 465.000 F. Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., 3, RUE MOLITOR.

GUY-MOQUET
IMMEUBLE 1958 TT CONFORT
PLEIN SOLEIL
2 P., cuis., entrée, w.-c., salle d'eau, débarras, cave, CHFF. CENT, asc.-desc., V.-O.
ABSOL. IMPECCABLE
Prix total 155.000 F av. 29.000 F, solde 20 ans.
Vis. mercr.-jeudi-vend., 18-19 h, sam. 15-18 h : 69, R. GANERON

18ᵉ AU PIED DU SACRE-CŒUR
PETIT IMM. totalement rénové
STUDIOS - DUPLEX
2 PIECES
Idéal PIED-A-TERRE ou PLACEMENT
LIVRAISON IMMEDIATE
Gestion assurée
GIRPA - 325-25-25.

11ᵉ Mᵒ CHARONNE. Ds bel imm. réc., 10ᵉ ét., living dble + 2 chb., cuis., bs, état impecc. VUE EXCEPT. Visit. : jeudi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, 21-23, rue LEON-FROT.

2ᵉ - Entre
OPERA et SENTIER
200 mètres
BOURSE
Dans immeuble de caractère (rénové 100 %)
STUDIOS - DUPLEX
2 PIECES
aménagement luxueux (POUTRES et PIERRE d'origine ressorties)
RENTABILITE SURE et de QUALITE.
Propriétaire : GIRPA
325-25-25.

18ᵉ - RUE LAMARCK
très beau 2 PIECES
tout confort (GRANDES FENETRES) dans
SPLENDIDE IMMEUBLE
PIERRE DE TAILLE
325-25-25.

CONVENTION Rue Lecourbe
Résid. réc., 6ᵉ ét., 88 m²+balc. living+2 ch., lux. amén., cuis. agencée, 375.000 F. T. le mat. 260-39-11 ou, le soir, 250-90-14.

AUTEUIL Magnifique 6 pièces bel immeuble, 4 chbres, 2 bains, ch. service. Crédit poss. Taux intéressant. Ce jr 14-17 h., 45, bd Suchet.

Région parisienne

VERSAILLES R.D., 5 P. avec séj. 35 m², cave et garage : 395.000 F C.F. compr. 460-31-22.

NEUILLY (Métro). - Plein Sud, R.-de-C., face jardin, 60 m², cft, tél. URGT. 255.000 F. 531-51-10.

PANTIN (Mᵒ Eglise). Propriétaire vend, libres, studios et 2 Pièces, confort. Crédit important. - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. 75009 PARIS. Téléphone : 742-99-09.

VANVES, près gare, imm. réc., 1972, sur parc, 8ᵉ étage, avec balc., terras., stud., 40 m², entr., cuis. av. coin rep., s. bs, gde fenêtre, pender., park. possible. Téléphone : 325-32-71.

EGLISE BOULOGNE
Imm. P. de T., 5 Pces, cuis., à moderniser. TEL 622-16-98, P. 26.

PARC LA CELLE-ST-CLOUD
TR. BEL APPT 100 M2, LIV. dble, 35 m², 3 ch., bns, parf. état, à saisir : 270.000 francs. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

RUEIL 4 pièces - Vue sur golf, impecc., calme 185.000 F + C.F. - 967-62-03.

NEUILLY Rue Chauveau, nᵒ 15
Luxueux petit imm. 70, living, 2 ch., balc. s/jard., 2 bns, 3 wc, cuis. équip., park. dble. 630.000 F Jeudi 14 à 17 h - 325-28-77.

VESINET Centre 3' R.E.R.
Imm. gd standing, asc. Séjour, 2 chbres, tt conft, gar. 2 voit., except. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

IVRY-SUR-SEINE Porte de Choisy
300 m Mᵒ. Imm. 72. 3 P., 70 m² + loggia, 5ᵉ ét., tt conft, cuis. agencée. 225.000 F. - Téléph. à 260-39-11, ou le soir : 250-90-14.

Province

COTE D'AZUR
CROS DE CAGNES
« ETOILE DE MER »
petit immeuble de luxe à 100 mètres de la plage vue mer imprenable
HABITABLE IMMEDIATEM.
sur place avenue Gal-Leclerc, place Saint-Pierre, CROS DE CAGNES. Tél. : (93) 31-67-68, et FRANCE PROMOTION B 29, rue Pastorelli, NICE. Tél. : (93) 80-31-17.

appartem. achat

Mme REGY, 73, bd de Grenelle, 577-29-29, rech. pr investisseurs 2 et 3 P. Paiement comptant.

Rech. 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, Boulogne : R.-de-C. av. jard. ou 1ᵉʳ étage av. terras., liv. + 2, 3 chbres, bns, S.E., 100 m², box. Faire offres S.A. Opadim : 825-60-40.

POUR CLIENT ETRANGER RECH. : 5 à 7 P., tt cft, 16ᵉ, 17ᵉ, 8ᵉ, Neuilly, rive gauche. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

ACH., URGT, RIVE GAUCHE, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ, studio, paiement comptant chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

ACHETE, URGENT, COMPT., chbre de bonne Paris. 873-20-67.

constructions neuves

CLICHY (proximité 17ᵉ)
Studios, 2 et 4 pièces.
Habitables 1ᵉʳ trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
Vue sur la vallée de la Seine, studios, 3 et 4 pièces.
Habitables 3ᵉ trimestre 1975.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Studios .... 117.000 F (parking compris).
Habitables avril 75.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIᵉ - Mᵒ JULES-JOFFRIN
Proximité rue du Poteau, chambres, studios au 4 pièces.
Habitables 2ᵉ trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIII - PORTE ITALIE
3 pièces, 70 m² .... 245.000 F cave et parking compris.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

PANTHEON
MOTTE-PICQUET
MICHEL-BIZOT
3 immeubles, studios et apparts stdg, terras, et jard. privatif. PRIX FERMES ET DEFINIT. Parking. - Téléphone : 387-86-31.

LECOURBE 201
4 pièces, 96 m2 50 habitables
5 pièces, 114 m2 70 habitables
Très bel appartement au dernier étage 175m2 habitables avec 22 m2 de balcon et 45 m2 de terrasse
Quelques studios encore disponibles
Prix fermes et définitifs
Livraison juin 1975
Renseignements sur place : 201, rue Lecourbe ou CIME Tour Maine Montparnasse
Tél. : 538-52-52

fonds de commerce

A V. BAR-TABAC à Pau, cadre, verdure unique, plein soleil. Chiffre important. Ecr. à 2.727, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Vd Hôtel bar rest. avec murs. Rapp. mens. net 20.000 F. Px demandé 1.500.000 F, av. 50 % compt. Tél. 51-06-31 Libourne. Pour écrire : M. Emmanuel, 3, place De Lattre-de-Tassigny, 33500 LIBOURNE.

MADELEINE
Hôtel murs et fonds, 67 numéros, possibles 75, trois étoiles, faculté acquérir uniquement les murs. - Téléphone : 723-38-53.

AGENCE IMMOBILIERE Gde banlieue Ouest
Cse retraite, CA 700.000 F. Beau rapp. Px 350.000 F, lg concours. Autre porte Paris Ouest - C.A. 900.000 av. pavill. tte propriété. VIOU, 20, Pt-Neuf. CEN. 86-29.

R. JACOB PR. SOL. 39-10 le matin
Gde bout. ss p.-de-pte 6.000/m.

pavillons

FERTE-sous-JOUARRE. Centre, Prop. vend maison tout confort, 5 p., grenier, caves, jardinet. Px total 205.000 F. T. 022-08-44.

SOlogne, rég. Lamotte-Beuvron CLEMONT-S/SAULDRE
Clos des Ardillats. - Ravissants pavill. nfs tt cft, 4 et 6 P., gar. Jard. clos. Vis. sam.-dimanche. 754-19-77 et 722-12-42.

RUEIL Belle maison 1886 Centre ville, résid.
60 m2 récept., 5 ch., gde cuis., gd gar., jard. clos murs 500 m2. Possib. commercial. - 967-62-03.

immeubles

GENÈVE
PLACEMENT
DE PREMIER ORDRE
IMMEUBLE
directement du propriétaire avec autorisation de vendre aux étrangers.
Ecrire sous chiffre A.18.3214, Publicitas CH-1211 GENEVE 3.

PROPRIETAIRE
vend DIRECTEMENT
EXTRAORDINAIRE
PLACEMENT
MURS de commerce
en pleine activité :
7ᵉ - PRES RUE DE SEVRES
RESTAURANT - CLEF MINUTE
15ᵉ - BOUTIQUE BAIL ECHU
EXPULSION en cours
GIRPA - 325-25-25

locaux commerciaux

GDS BOUL. Appt 230 m², tout cft, 2 bs, ch. cent. Etat neuf, moq., balc., 2 lig. tél. PROF. et CCIAL. 770-06-33 (10-19 h.).

A VENDRE 11ᵉ ARRONDISS. local commercial ou industriel, plain-pied, 390 m², 2 accès, téléphone, force - 254-41-34.

Vend murs de boutique. Loués bail 9 ans PARIS bien placés. SOL. 24-10.

6ᵉ - RUE DE SEINE
SOL. 39-10, matin, cess. bail., lux. bout., R.-de-C. + 1ᵉʳ ét.

EXCEPTIONNEL
Il reste à louer quelques petits lots de 40 à 170 m² dans les luxueux bureaux de la colline de Saint-Cloud. Tél. 602-09-02.

PROCHE BANLIEUE 94
emplacement premier ordre
VTE EN TTE PROPRIETE
boutique d'angle + bureaux ou appartement 3 Pièces, cuisine, S. d'eau, cave, gar., tél., tt cft.
PX EXCEPT. 450.000 F
Téléphone : 871-11-03.

Londres. Bureaux très bien situés, comprenant studio + 2 bureaux, ttes facilités, meubles, télex et copieur, peut servir de résid. A LOUER ou ECHANGER contre bureau région parisienne. Contacter H. Masheder, 13 Well Walk, London NW3. Téléphone : 435-21-02.

hôtels partic.

VIEUX-MONTMARTRE. Ds hôt. particulier classé, merveilleux appt de gde classe, réception plain-pied s/terr. 3-4 ch. Exclusivité 076-63-33, le matin.

XVᵉ - RUE MADEMOISELLE
Agréable petit pavillon indép., 60 m², tt cft au calme ds beau jardin. Prix inter. - 548-36-45.

AV. DE VILLIERS (Près)
MAISON PARTICULIERE
ATELIER 220 M2
TOUT CONFT, PETIT JARD.
FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

SITUATION EXCEPTIONNEL
VICTOR-HUGO. H.P. plain-pied, tt cft, s/gd ss-sol, poss. surél. 622-10-35. Apr. 20 h. MAI. 96-53.

propriétés

ILE D'OLERON
Moulin à vent restauré, SITE CLASSE, 30 ares clos, grands bâtiments et dépendances aménagées. 527-76-30.

65 KM. PARIS-OUEST
50/130 hect. de BOIS. Eau. Electricité. VUE. Prix 9.000 F l'hectare. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-86-93.

VESINET - IBIS
Tr. bel. mais. meulière, récept., 6 chb., tt cft, jardin d'angle 1.500 m², 2 gar. - 567-22-88.

PRES SAINT-GERMAIN
dans petit résid., jolie maison, type rustiq., séj. dble + 5 ch., 2 bns, gar., jard. 540 m². Prix 360.000 F.
Mais. 3 ch., séj. dble, 1 bns, garage, jardin 250 m2. Prix : 320.000 F.
Tél., de 17 à 20 h., 460-35-60.

DAMPIERRE VILLA 8 pièces,
350 m2 habit. s/2.000 m2 parc, dépendances, situation except. AFFAIRE RARE Prix 630.000 F. - 652-15-25.

locations meublées

Offre

A louer chbre ds appt, 420 F. Ecr. Crips, 20 bis, b. Arago-13ᵉ.

domaines

GARD. 400 ha. excell. terres, entièrement irrigables. Assolement blé dur, maïs, plantes sarclées, matériel, bâtiments. Jacques DIDIER, ingén. agricole, 3, rue Monjardin, NIMES. Tél. (66) 67-53-37.

villas

SCEAUX
Splend. villa 9 Pièces, garage, sur 800 m². AIPR : 655-88-99.

COTE D'AZUR
300 mètres MER, VILLA neuve 125 m² habit., gde cuis., séj., sal., 35 m², 4 ch., bns, balc., gar., 200 m² jard. : 250.000 F av. 1/2 cpt. Sélect. gratuite sur demande. Agence MOLLARD, 37, les arcades du Port, 83110 SANARY - SUR - MER. Téléphone : (94) 74-25-03.

châteaux

Près Toulouse, beau château 1870, parfait état, confort, magnifique parc 10 ha, 1.200.000 F, hors belles demeures région toulousaine. Cabinet Montardy, 1, rue Montardy, 31000 TOULOUSE. - Téléphone : 21-27-92.

exclusivités

appartements vente

Paris

PLACEMENT EXCEPTIONNEL appts occupés, ds imm. p. de t.,
7ᵉ - CHAMP-DE-MARS
2, 3, 4 PIECES.
JARDIN DES PLANTES
2, 3, 4 PIECES.
Rens. Foncière et Immobilière, 57, av. Fr.-Roosevelt. 359-52-95.

BORDURE DU BOIS
DE VINCENNES, Mᵒ Liberté, 22, AVENUE DE GRAVELLE. Imm. récent gd stand., p. de t. Splend. 155 m² (living + 4 ch.), 2 sanit. Gd balcon. Tél. Box + park. S/pl. mercr, jeudi, 14-18 h.

MONTPARNASSE, propr vd ds imm. p. de t., ascens., du 2 au 8 p. Tél. : SAB 85-86, le matin.

XIVᵉ PLEINE VERDURE
Pr. porte Châtillon ODE. 95-10, 5 p., 2 bns, TEL., ASC., PARK., GRANDS BALCONS, soleil.

MARAIS ODEON 42-70 SOLEIL LUX. rénov. 120m² DIVISIBLE. FINITIONS GRE ACHETEUR. TERRASSE 30m², SEJ. + 5 P.

CHARME ET CALME
IXᵉ résidentiel, appart 180m² av. atelier d'artiste dans hôtel particulier. Téléphone : 878-74-90.

Près BUTTE, vue sur 30 km, 5/6 p. ou 3 p. Tél. : 326-97-23.

XVᵉ MAIS PART. AV. ATELIER à rénov., calme, idéal prof. lib. ALGRAIN 285-00-59 - 09-54.

PRES NATION
dans imm. récent gd standing appt 100m², dble livg s/balcon, 3 ch. s/terrasse, 2 s. bs luxueus. tél., parkg, cave. Tél. 325-40-66.

Mᵒ NATIONALE IMMEUBLE RECENT
Gd studio tt cft, balcon, 7ᵉ ét. Prix 170.000 F. - Facilités. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

DAUMESNIL, part vend direct. stdg, 4/5 p., terrasse 40m², vue impren., soleil, except. 344-69-97.

3 BIS, RUE CLER
angle de la rue Saint-Dominique 2 p. tt cft, immeuble rénové. bureau vente s/place 14-16 h. 30.

Près Jardin du LUXEMBOURG somptueux appts 70, 100, 160m² 326-97-23.

IVᵉ HOTEL DE VILLE, gd 3 p. imm. p. de t., tél., 310.000 F. Rens : 535-29-62

BUTTE MONTMARTRE
Idéal placement. 2 p. en duplex. 50m² + jdinet privatif. 770-65-10.

C.-LEMOINE - PANTHEON
LUX. REN. imm. caract., soleil TRIPLEX 60m². T. ODE. 42-70.

Mᵒ Poissonnière, im. bourg. 4 p. 90m² tt cft, 320.000. T. 589-49-34.

14ᵉ CITE UNIVERSITAIRE
Immeuble récent. Séjour + 3 chbres, 95 m², tt confort. Tél. Park. 460.000 F. - LAB. 13-09.

16ᵉ Dans hameau privé
Immeub. neuf, gd standing 6ᵉ étage, 5 p., 135 m²+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.
4ᵉ étage, 7 p., 185 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

CONVENTION. Tr. bel appart. 97 m2, rue calme et résid. 4 P. tt cft. 410.000. RIC. 38-73.

PTE MAILLOT Agréable 120 m², stde. chbre serv., garage - 887-97-81.

Région parisienne

EMPLACEMENT EXCEPTION. bois de VINCENNES près RER, si vous désirez le calme et la verdure, ds superbe im. p. de t. 4 p. gd cft, 375.000 T. 628-60-49.

NEUILLY, près du bois, imm. réc. 3 p. 60m², tt cft, balc., tél. Prix 400.000. Tél. : LAB 13-09.

MAIRIE DE MONTREUIL
Imm. récent, beau 2 p. tt cft 107.500 F, av. 25.000 F. 700-97-55.

VESINET Centre - Dans imm. bourgeois
APPARTEMENT parfait état 3 pièces, confort. Prix 190.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

VINCENNES
Très récent appt 71m², séjour, loggia, cuisine équip., 2 chbres, 2 sanit., chf. cent. immeuble. TEL : 627-78-31, le matin.

Province

A NICE
un immeuble bijou, « Résidence Sophia », petit immeuble, élégance, grand standing, à 5 minutes promenade des Anglais, dans quartier nouveau, facultés, appts 2 Pièces. Prix très modér.
FERMES ET DEFINITIFS
Excell. plac. locat. Livr. imm. SOGEFRANCE - 06400 Cannes, 33, rue Shakespeare
Tél. (93) 39-58-90, et 75008 Paris, 13, bd de Courcelles, 522-37-68.

constructions neuves

Loin des contraintes urbaines bénéficiant de l'ensoleillement exceptionnel du micro-climat de
BELLE-ILE
tout près du pittoresque port de pêche et de plaisance de
SAUZON (500 m.)
LE HAMEAU DE PORT PUCE
Site unique, en bord de mer,
face à QUIBERON
desservi par avion et bateau, avec plages, plongée sous-marine, excursions sur terre et sur mer, pêche, équitation, aéro-club, école de voile, ski nautique, ball-trap,
vous propose des maisons traditionnelles pourvues de tout le confort, avec jardin privé, à partir de
123.000 F.
Renseignements : SERVIMO
21, rue des Murlins - 45000 ORLÉANS
Téléphone : 62-05-68

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE
Pourquoi ?
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris (4 200 F le m2 en moyenne).
Crédit étudié pour permettre des remboursements raisonnables.
Délais de livraison mai à juillet 1975.
Charges prix au m2 garanti pendant deux ans.
Eve à la Défense : sortie nᵒ 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29ᵉ étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi. Nocturne jeudi, samedi jusqu'à 22 h (tél. 775 85-37).
PROMOGIM
5, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 54-62 et 63

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro
Au grand calme
Luxueuse résidence CHARDIN
6-8, rue Chardin - Mᵒ PASSY
Reste, exposition soleil :
Un superbe duplex 6 P., 120 m2, terrasse de 18 m2 + balcons ; un 3 Pièces + jardin ; un 3 Pièces 70 m2
Habitables fin mars 1975.
PRIX FERME - Appart. témoin s/place, 14-19 h (sf dimanche). Téléphone : 527-33-28 - 622-16-08.

A PARIS (12ᵉ)
Mᵒ PICPUS, NATION
PORTE DE VINCENNES
22, RUE MOUSSET-ROBERT, (voie privée et calme entre la rue Sibuet et l'av. A.-Netter) :
LE « 22 »
MOUSSET - ROBERT
du STUDIO au 4 PIECES, immeub. résidentiel, 10 étages, balcons, terras., faç. marbre. PRIX FERMES ET DEFINIT. Livrais. prévue : ETE 1975. Bur. de vente, sur place, tous les jrs, de 14 h. à 18 h. 30 (sf lundi et mardi), S.I.E.T.R.A., 125, rue du Cherche-Midi (15ᵉ). FON. 36-57 — SUF. 24-28.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7ᵉ étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vente s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
5 PCES, 98 m2, av. remplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m2, av. 2emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

locations non meublées

Offre

BD MONTPARNASSE
gd standg, studio artiste duplex av. loggia, 3 pces tout confort, tél., 2.800 tt compris, 292-07-77.

PROPRIETAIRES
louent DIRECTEMENT
OFFICES des LOCATAIRES
9, rue de Hanovre, Mᵒ Opéra ; 45, rue Héricart, Mᵒ Dupleix ; 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

ELYSEE 11, luxueux studio tt cft, kdin, 600 F. Tél. : 887-63-66.

CENSIER, 2 p. tt cft, ref neuf 1.100 c.c., « FAC » 337-69-59.

XVᵉ, imm. grd standing, grand STUDIO 1.000 c.c. Tél. 331-77-79.

Paris 15ᵉ pr. pte de Versailles. A louer ds imm. nf gd stdg. STUDIOS, cuis. et s. bs équip., 1.150 F T.C., parking compris. Tél. : 233-85-45.

SAINT-AMBROISE, gd stud., c., s. de bns, 720 F. T. TUR. 97-81.

VANEAU agréable studio, c., s. de bns, tél., 950 F. TUR. 97-81.

VIIIᵉ Rome, gd 6 p. 170m² tt cft, 5ᵉ ét., balc., soleil, chbre serv., bail 6 a. 3.000 F + ch. 256-13-29.

ST-GEORGES, bel imm. p. de t. 115m², hall, salon, s. à manger, 2 chbres, bns, b. cuis., ref. neuf, 2.250 F + chg. Tél. 797-93-21.

20ᵉ ST-FARGEAU. Nf, jamais habités. STUDIOS, cuisine équip., cave, park. 700 F + ch. E.C.I. - 708-97-55

BD MONTPARNASSE
libre 1ᵉʳ mai, 3 pièces, tt conft, tél., 1.750 tt compris, 387-65-24.

Demande

INGENIEUR ch. DIRECTEM. 4 à 6 pièces ou PAVILLON Versailles ou env. Tél. 950-36-78.

échanges

Echange 5 p. pte d'Italie contre 2 p. dans Paris. Tél. Guislaine 858-40-55 ou 588-78-93.

locations meublées

Offre

GAMBETTA luxueux meublé 105m², liv., 2 ch., cuis., bains, tél., 2.500 T.C. Tél. : 797-93-21.

MARAIS IVᵉ hôtel XVIIᵉ. Part. à part. appt gde classe 72m², cheminée, boiseries époque, px justif, 278-77-20, ce jour.

GORDES-Provence, gde bastide, stdg, tél., 7 p. pp., dépd., PISCINE chauf., gd terr. Pâques, vac. ou mois. TEL (90) 71-92-92.

6ᵉ RUE REGIS - Bel immeuble Liv. dble, ch., cuis., bains, tr. bien meub. 2.500 F. 366-45-29

locaux commerciaux

Loc. nf, stdg. 9ᵉ, Loc. tout part. médecin/avocat, début. confirm. Prix intér. 874-58-36, 19 h. +.

Ach. cpt Paris LOCAL libre av. murs. Tél. : 774-64-50, le mat.

Vends MURS DE 2 BOUTIQ. à Paris, rapport 22.800 F. Prix : 180.000 F. Tél. 774-64-50, le mat.

Censier, pet. bout. impec. 500 F mens. + Cession. T. 337-69-59.

bureaux

XVᵉ IMMEUBLE 1.800m² à rénover. Libre à la vente ou en locat. Lignes tél. T. 225-66-10.

fonds de commerce

NIGHT CLUB à céder S.A. Bien placé. Paris-5ᵉ, gros %. Tél. : 734-18-60.

terrains

Vend 90 km Paris près Evreux terrain à bâtir, boisé, résident., viabilit., 7 ha. Px à débattre. TEL : 16-32-33-47-51.

pavillons

JOURDAIN, pav. 3 P., cuis., bs, jdin + 95m² local toute propr. Prix 250.000 F. TEL : 797-93-21.

Part. ach. à part. PAVILLON 5/6 p. même à rénover, jardin, R.E.R., Ouest. Ag. s'abstenir. T. 954-90-80 (p. 43-32), h. burx.

viagers

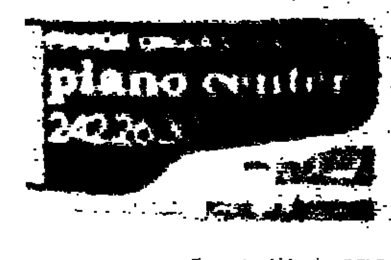
PAVILLONS LIBRES
PIERREFITTE, 4 p. jdin 395m² gar., 76.500 F + 1.180 F mens.
SARCELLES, 5 p., jdin 318m² gar., 114.800 F + 800 F mens.
Sté GERARD. TEL : VOL. 33-97.
Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S.A. - 265-68-98 8, rue La Boétie

maisons de campagne

Vends belle maison centrale LA GARDE-FRENET (Var). Renseign. : 306-22-52.

ÉQUIPE

faits et projets



Rue de Provence

L'ARGENTERIE
BIJOUX

...lles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La situation des travailleurs frontaliers

L'égalité devant l'emploi et le chômage

Le ralentissement de la conjoncture dans tous les pays d'Europe et les difficultés de l'emploi jettent la lumière sur le sort des travailleurs frontaliers. Seront-ils les premiers sacrifiés en cas de licenciement ? Quelle politique commune les Neuf — avec la Suisse — peuvent-ils proposer pour harmoniser les plans d'équipement et l'industrialisation de part et d'autre des frontières ? En France, la DATAR et le Conseil économique préparent deux études sur l'avenir des régions frontalières. L'Alsace est à ce sujet un « cas type ».

Le Dr Simon Kessler, président du Syndicat national des frontaliers (S.N.F.), vient d'intervenir auprès du président de la Commission européenne à Bruxelles, M. François-Xavier Ortoli, du ministre français des affaires étrangères, M Jean Sauvagnargues, et de la direction de la main-d'œuvre de Nuremberg. Il entend protester de cette manière contre des offres d'emploi parues, le 22 février dernier, dans la Badische Zeitung, *un journal de Fribourg-en-Brisgau, où l'employeur faisait exclusivement appel à la main-d'œuvre allemande. Le Dr Kessler estime qu'une telle insertion va à l'encontre de l'esprit du traité de Rome. Cette annonce présente, selon lui, un caractère discriminatoire vis-à-vis des travailleurs frontaliers, et le président du S.N.F. a demandé à M. Ortoli d'intervenir très énergiquement pour éviter, à l'avenir, que de tels faits ne se reproduisent.*

En ce qui concerne la conjoncture économique, tant en Allemagne qu'en Suisse, le Dr Kessler précise que le chômage partiel est très répandu en Allemagne. Il affecte surtout le textile, la métallurgie et la mécanique de précision Quatre à cinq mille travailleurs frontaliers sur un total de trente-deux mille seraient touchés par ces mesures dans ce pays. Les salariés français et allemands sont placés sur un pied d'égalité : ils perdent le bénéfice des heures supplémentaires, mais sont indemnisés, les systèmes de protection sociale étant comparables de part et d'autre du Rhin.

Des licenciements sont également à déplorer. A défaut de chiffres très précis, on estimait, à la mi-février, le nombre des frontaliers alsaciens ayant perdu leur emploi en Allemagne, entre trois cents et quatre cents. Jusqu'à présent, le secteur d'activité le plus atteint était le bâtiment et les branches annexes. Depuis peu s'y ajoutent l'industrie des pneumatiques, la mécanique lourde et de précision. Des licenciements sont déjà intervenus chez Michelin, à Karlsruhe, où travaillent un millier de frontaliers alsaciens. Dans cette même région, on s'attend également à de sérieuses difficultés chez Singer, qui occupe trois cents frontaliers.

En Suisse, on n'assiste pas encore à des réductions d'horaires, mais des mesures de licenciement ont été prises. Dans la région de Bâle, ce sont deux cent vingt-cinq frontaliers qui ont été affectés.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

Faits et projets

Construction navale

● LES CHANTIERS FRANÇAIS ET LES METHANIERS. — Après l'article intitulé « Désarmements en chaîne dans la flotte pétrolière » (*le Monde* du 9-10 mars), les responsables des chantiers de Dunkerque et de La Seyne nous indiquent que la commande de cinq navires méthaniers pour la Malaisie est une commande « confirmée ». Etant donné la « surcapacité » probable dans les années prochaines de navires de ce type et le retard technique des chaînes de liquéfaction, on ne peut toutefois exclure, bien qu'il s'agisse de commandes confirmées, le risque à moyen terme d'une annulation ou une modification de la commande par la Malaisie aux chantiers français.

Transports

● L'AEROCLUB DE MORLAIX ET LE FISC. — Estimant que l'aéroclub de Morlaix (Finistère), géré par une association de la loi de 1901, a, en fait une activité commerciale, notamment lorsqu'il donne des baptêmes de l'air, les services du fisc veulent l'assujettir à l'impôt sur les sociétés. Réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres de l'aéroclub ont adressé au ministre des finances une lettre par laquelle ils *« rejettent l'ensemble des notifications de redressement, tant en matière de T.V.A. que d'impôt sur les bénéfices et taxes d'apprentissage »*. Les difficultés de l'aéroclub de Morlaix illustrent celles de l'aviation sportive en général.

● ORLY-ROISSY PAR AEROTRAIN ? Le conseil d'administration du district a émis, le 11 mars, sur proposition de M. Michel Giraud, maire (U.D.R.) du Perreux (Val-de-Marne), le vœu que le secrétariat d'Etat aux transports « diligente » les études qu'il a décidées au sujet d'une liaison par aérotrain entre les aéroports d'Orly et de Roissy. A l'unanimité, les conseillers ont souhaité également la construction rapide de l'autoroute A 86 entre l'autoroute B 3 et le carrefour Pompadour, des études portant sur l'interconnexion des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F., l'ouverture de la ligne S.N.C.F. de grande ceinture entre Aulnay-sous-Bois et Nogent-sur-Marne, et le prolongement du réseau ferré jusqu'aux aérogares d'Orly-Ouest et d'Orly-Sud.

P.T.T.

M. Achille-Fould augmente de 40 % son budget social

« Je fais tout mon possible pour que cette maison vive pacifiquement », affirme volontiers M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T. Nommé à la tête d'une administration meurtrie par la grève de novembre 1974, il a consacré les premières semaines de son ministère aux questions de personnel.

Impossible re revenir sur les décisions de son prédécesseur en matière de retenues de salaires, impensable de toucher à la grille de la fonction publique : il ne lui restait plus qu'à améliorer les conditions de vie des postiers et des agents.

Les télécommunications

Escomptant de bons résultats d'exploitation en 1975, il a décidé d'augmenter de 40 % son budget d'action sociale (225 millions sur un budget total de 46,6 milliards de francs) et de dépenser, dès le mois d'avril, 90 millions de francs supplémentaires qui serviront à créer mille foyers soleil pour les jeunes agents célibataires, de distribuer mille prêts complémentaires pour l'accession à la propriété, de réserver un millier de logements H.L.M. dans les grandes agglomérations et d'acquérir dans Paris cinquante appartements pour les agents de maîtrise.

M. Achille-Fould, qui se défend de ne se soucier que de son personnel, entretiendra, le 18 mars, le chef de l'Etat de *« la politique de la communication »* qu'il entend mener. Un conseil interministériel pourrait, espère-t-il, lui donner au mois d'avril les moyens de garantir aux personnels, aux industriels et aux usagers la continuité d'une telle politique.

CIRCULATION

DE NOUVELLES PROPOSITIONS CONTRE LE STATIONNEMENT ABUSIF

Les amendes pour stationnement illicite vont être fortement augmentées (*le Monde* du 12 mars) Cette mesure, qui entrera *en vigueur au mois de juin*, est un moyen de limiter l'usage abusif de l'automobile, est-il suffisant ?

La commission Etat-ville l'« Automobile et la cité » a étudiée plusieurs autres solutions qui pourraient être discutées, le jeudi 13 mars, au conseil de Paris avant que des décisions définitives soient prises en juin prochain. Ces solutions sont notamment les suivantes :

— Création à plus ou moins long terme d'une taxe frappant les propriétaires de voitures ne disposant pas de garage ;

— Dans certains quartiers (16ᵉ, 17ᵉ arrondissements par exemple) où il n'est pas possible de construire de nombreux garages nouveaux, institution d'un stationnement payant pour les résidents au mois ou par abonnement ;

— Pour éviter la disparition des garages commerciaux existants, droit de préemption accordé à la collectivité. Pour encourager la construction de nouveaux garages *fixation de coefficient d'occupation* des sols (COS) plus élevé.

ENVIRONNEMENT

LE PARTI SOCIALISTE EXPRIME SA SOLIDARITÉ AUX PAYSANS DU LARZAC

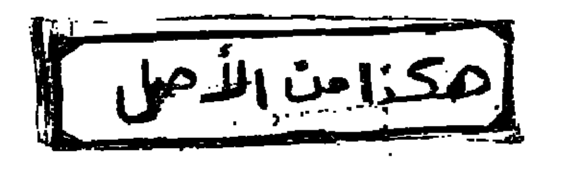
Dans un communiqué publié le *11 mars le parti socialiste* exprime son émotion et son inquiétude devant l'attentat commis contre un éleveur du Larzac et qui montre selon lui *« à quels événements graves peut conduire l'obstination du gouvernement à imposer sa volonté au mépris du droit élémentaire des exploitants à travailler leur terre et à protéger l'existence de leur foyer »*.

Le parti socialiste *« renouvelle l'expression de sa solidarité chaleureuse aux paysans du Larzac »* et réitère son appel à la manifestation organisée à Paris, le 15 mars, pour la défense de leurs droits.

Le parti socialiste unifié, les comité du Larzac, la C.F.D.T et le syndicat de la magistrature participeront à cette manifestation.

De son côté le Comité millavois de défense du Larzac a remis le même jour une motion de protestation au sous-préfet de Millau. Quant à lui le mouvement Lutte occitane affirme : *« Les paysans et travailleurs de Millau ne se laisseront pas intimider et sauront s'organiser pour une légitime défense. »*

Sur le causse du Larzac les membres du Comité de défense millavois ont déblayé les décombres de la maison détruite par une charge de plastic et dont l'intérieur sera immédiatement reconstruit et rééquipé. En attendant, M. Guiraud et sa famille seront hébergés dans une maison voisine du hameau de La Blaquière. L'enquête ouverte par la *gendarmerie n'a donné pour l'instant* aucun résultat.



مكان الأصل

LA VIE SOCIALE

LIP : une entreprise comme les autres ?

De notre correspondant

Besançon. — A l'occasion du premier anniversaire de la réouverture des usines Lip, son P.-D. G., M. Claude Neuschwander, a subi avec succès un double examen de passage devant les représentants de l'industrie horlogère d'abord, devant les journalistes sociaux ensuite.

Les professionnels de l'horlogerie étaient venus nombreux, certains par curiosité, d'autres par obligation en qualité de représentants d'organisations auxquelles la Compagnie européenne d'horlogie a adhéré. Les ressentiments de la première heure ont, semble-t-il, fait place aujourd'hui à des soucis plus matériels. Derrière l'image de Lip, noyau révolutionnaire, apparaît Lip fournisseur, Lip client et aussi Lip concurrent. La rencontre des journalistes avec l'équipe de direction de Lip, puis avec des syndicalistes C.G.C. et C.F.D.T., a montré toutes les ambiguïtés qui subsistent dans une entreprise qui, par de multiples aspects, veut devenir « comme les autres ».

Si M. Neuschwander se montre soucieux d'informer les syndicalistes, d'étudier avec eux l'amélioration des conditions de travail, par exemple, il n'entend pas partager le pouvoir et refuse même les faux-semblants de la concertation. L'intégration de Lip dans le système économique tel qu'il est aujourd'hui est une des conditions essentielles de la réussite de l'entreprise. M. Neuschwander est obligé de maintenir Lip dans la voie capitaliste et de s'y montrer expert. Les représentants du personnel sont, de leur côté, conscient que les emplois pour lesquels ils se sont battus dépendent de la réussite de l'entreprise. Est-il possible à la fois de se dire un homme de gauche convaincu de la nécessité de changer de société et un patron jouant avec fougue le jeu capitaliste, même si vis-à-vis des salariés on y met certaines formes ? Peut-on, en tant que syndicalistes, refuser de participer aux décisions d'un ocnseil d'administration et, en même temps, limiter ses revendications pour ne pas trop contrarier les effets de ces mêmes décisions ?

M. Neuschwander et les représentants de la C.F.D.T. se sont tour à tour efforcés de préciser devant les journalistes leur point de vue à ce propos. A vrai dire, ils ne furent, ni l'un ni les autres, très convaincants. Quant à la C.G.T., qui, par tradition, se défie des états d'âme, elle préféra ne pas rencontrer les journalistes « pour ne pas accréditer l'idée d'une collaboration de classe en participant à une opération publicitaire ».

Si chez Lip l'aventure c'est fini, elle aura ouvert la voie à la réflexion, à l'imagination et à l'audace, ainsi qu'en témoignent, par exemple, Lip au féminin (1), *réalisé par les femmes qui ont vécu le conflit, ou encore la* Gazette de Lipoum, *où, de temps à autre, s'exerce, par une bande dessinée à usage interne, l'esprit critique de ce qui reste du comité d'action.*

CLAUDE FABER.

(1) Supplément à *Combat socialiste,* 5, rue de Vignier, Besançon. 68 pages. 6 F.

LES QUESTIONS AGRICOLES

Les projets d'organisation des marchés pourraient être examinés par le Parlement dès la session de printemps

Les projets d'organisation des marchés agricoles ont donné lieu, mardi 11 mars, à une discussion très technique entre le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, et son secrétaire d'Etat, M. Jean-François Deniau, d'une part, et les dirigeants des quatre principales organisations paysannes, d'autre part.

La réunion, qui a duré deux heures, a permis d'aborder les trois axes essentiels de cette réforme lancée lors de la dernière conférence annuelle (*le Monde* du 26 septembre 1974) :

● LA CLARIFICATION DES MARCHÉS. — Il s'agit essentiellement de protéger le producteur contre des prix fixés arbitrairement par l'acheteur. Dans les secteurs porcins et avicoles, cela devrait être réalisé par un marquage normalisé ou un estampillage des bêtes en fonction de leur qualité. Pour la viande bovine, il s'agit tout d'abord de mettre en place une grille de classement applicable dans toute la France et à toutes les races. Ensuite, l'éleveur devra être tenu informé des conditions de classification et de commercialisation de ses bêtes. La généralisation de ces mesures fera l'objet d'un projet de loi.

● L'ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE. — A côté des organismes tels que les offices des céréales (ONIC) et de la viande (ONIBEV), il sera créé des organisations interprofessionnelles du type Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (C.N.I.E.L.). Leurs objectifs sera d'aboutir dans les différents secteurs de la profession à des accords contractuels entre producteurs, coopératives et industriels, afin d'assurer un prix minimum au producteur, et de prélever une taxe pour le financement de toutes les interventions sur le marché. Ces accords seront rendus obligatoires pour toute la profession. Un projet de loi-cadre généralisant les organisations interprofessionnelles qui doit encore recevoir un avis du ministère de la justice et du Conseil d'Etat va être être déposé. A noter toutefois que le secteur privé, en aval de la production, n'a pas encore été consulté.

● LA « STRUCTURE » D'ORIENTATION ET D'INTERVENTION. — L'ensemble des organisations interprofessionnelles devra être « chapeauté » par une « structure » d'orientation et d'intervention. Une telle construction se heurte toutefois à l' « autonomisme » des organisations existant déjà, ONIBIEV, FIRS (sucre), FORMA, ONIC. Aussi, aucun accord sur le champ exact des interventions, sur le financement et la présidence n'est encore intervenu. Sa composition serait paritaire, moitié administration, moitié professionnelle. Un décret serait seul nécessaire pour que cette « structure » puisse être mise en place.

Au cours d'un déjeuner à l'hôtel Matignon, le premier ministre a assuré aux responsables de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles que les projets de lois seront déposés au Parlement dès le début de la session parlementaire de printemps.

« OPÉRATIONS-COMMANDO » DE VITICULTEURS DU MIDI

Des viticulteurs du Midi ont fait des « opérations-commando », mardi 11 mars, contre les importations de vin. Entre Béziers et Sète, une cinquantaine de vignerons ont bloqué deux camions citernes qui transportaient, l'un du rosé italien et l'autre du rouge algérien chargés à Sète. Le contenu des citernes, sept cents hectolitres au total, a été répandu sur la chaussée. Dans les environs de Perpignan, un groupe de viticulteurs a investi les entrepôts d'une société de commercialisation. Mille sept cents hectolitres de vins italiens ont été répandus sur le sol. Dans les deux cas, la gendarmerie n'a pas eu le temps d'intervenir. — (A.F.P.)

La situation alimentaire mondiale reste précaire

estime le directeur de la F.A.O.

De notre correspondant

Rome. — La situation alimentaire mondiale reste précaire. On a produit en 1974 moins de blé, de céréales secondaires et de riz qu'au cours de l'année précédente, et cette baisse s'est répercutée sur les stocks. Mais l'aide exceptionnelle fournie par plusieurs pays riches a été sensible et les perspectives de 1975 sont assez bonnes. Ce diagnostic mesuré a été fait le 10 mars, à Rome, par M. A. H. Boerma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Son discours, prononcé devant le conseil de la FAO, est le premier bilan dressé depuis la conférence mondiale de l'alimentation du mois de novembre dernier.

La baisse de la production (4 % pour le blé et les céréales secondaires, 1 % pour le riz) est la deuxième en trois ans. A cause d'elle les stocks des principaux pays exportateurs atteindront à nouveau la cote d'alerte. Le blé, par exemple, ne représentera, le 30 juin prochain, que le tiers de son niveau de 1970. Et, à la même date, le stock total de céréales — Chine et Union soviétique exclues — sera probablement inférieur à 100 millions de tonnes, soit moins que le minimum de sécurité fixé par la FAO. Cette situation, a poursuivi M. Boerma, est lourde de conséquence pour les trente-trois pays que la conférence mondiale de l'alimentation de novembre dernier classait sous la rubrique « *Most seriously affected* » (M.S.A.). On meurt encore de faim en 1975.

« Des raisons d'espérer »

Le directeur général de la FAO a toutefois « *des raisons d'espérer* » que les besoins de céréales pourront être couverts. L'accroissement de l'aide fournie par la Communauté européenne et les Etats-Unis n'y est pas étrangère, l'effort financier de certains pays pétroliers non plus. On estime en outre que la production de céréales — riz exclu — pourrait augmenter de 8 % en 1975, ce qui permettrait la reconstitution des stocks. Encore faudrait-il que la chute des cours actuelle n'incite pas les fermiers d'Amérique du Nord à se détourner du blé vers des cultures plus rentables.

Les suites de la conférence de Rome en suspens

Il ne suffit pas, a souligné M. Boerma, d'avoir des conditions météorologiques favorables. A lui seul, le problème des engrais — insuffisants ou trop chers — est une hypothèque. Les trente-trois « M.S.A. » devront en importer pour 900 millions de dollars au cours de la seconde moitié de cette année, qui s'ajouteront aux 1,3 milliard d'achats de céréales. Or 60 % de cette somme globale sont dus simplement aux augmentations de prix de ces deux dernières années.

En ce qui concerne les suites de la Conférence mondiale de l'alimentation, M. Boerma est resté assez vague — et pour cause : on n'a toujours pas vu la couleur des 5 milliards de dollars promis pour le démarrage d'un fonds de développement agricole. Or ce fonds est la principale raison d'être du Conseil alimentaire mondial, dont la création avait été décidée à l'issue de la Conférence et la direction confiée à un Américain, M. John Hannah. Washington, qui désire sans doute conserver l'arme alimentaire, ne semble pas tenir à la création de ce fonds, et on a enregistré de sa part diverses manœuvres de retardement. Elles ont d'autant plus d'efficacité que les Etats-Unis paraissent être les seuls — avec quelques pays affamés et sans voix — à s'intéresser vraiment aux suites de la Conférence pour l'alimentation.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

● *A la R.A.T.P.*, les agents des stations de métro C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé une grève de vingt-quatre heures pour le lundi 17 mars. Ils veulent protester contre les mesures de réorganisation qui « *déshumanisent* » les conditions de travail. *Ce mouvement ne devrait pas* avoir de conséquences pour les voyageurs.

● *A l'imprimerie parisienne Lang*, la situation était à peu près normale mardi, sauf au département offset, toujours occupé par les grévistes. Le 10 mars, cinq cents ouvriers sont allés en cortège au ministère de l'industrie. Ils protestent contre les cent trente-cinq licenciements, annoncés par la direction, et les réductions d'horaires.

● *Occupation de la mairie de Cholet par des ouvriers des établissements Périer.* — Une trentaine d'ouvriers des établissements Périer, ferronnerie en liquidation judiciaire depuis décembre 1974, à Cholet, ont occupé la mairie le 10 mars, de 9 heures à midi. Depuis le 18 février, les ouvriers sont en grève illimitée et occupent l'usine.

● *Revendications à la Caisse des dépôts et consignations, à Paris.* — Deux cents employés environ d'une dizaine de filiales de la Caisse des dépôts et consignations ont occupé, dans l'après-midi du 11 mars, les bureaux du directeur d'une de ces entreprises, dans la tour Maine-Montparnasse, à Paris. Les manifestants protestent contre l'échec des discussions sur le retour à l'indexation des salaires, abandonnée en novembre 1974.

Faits et chiffres

Affaires

● LES ATELIERS DE MECANIQUE DU VELAY vont passer sous le contrôle de la firme britannique Spear and Jackson, qui fabrique des scies et divers instruments servant à couper le bois et le métal. Les Ateliers de mécanique du Velay exploitent trois usines à Yssingeaux, Retournac (Haute-Loire) et Drancy, près de Paris. Le groupe britannique précise qu'il entend développer les activités de l'entreprise française et conserver intégralement son personnel. A la demande du gouvernement français, il étudiera la possibilité d'une coopération entre les Ateliers du Velay et la division « outils tranchants » de Creusot-Loire. — *(A.F.P.)*

● LA SOCIETE CYCLONE S'APPRETE A DEPOSER SON BILAN. — Second fabricant français d'imperméables masculins, elle connaît de graves difficultés. Mise en cessation de paiement le 31 janvier, elle a demandé la nomination d'un administrateur provisoire, qui a été désigné le 7 février par le tribunal de commerce de Paris. Elle devrait déposer son bilan à la fin de la semaine afin de demander au tribunal le bénéfice du règlement judiciaire.

La direction de la firme, aidée par Mᵉ Pesson, l'administrateur provisoire, et la DATAR, s'efforce de trouver *un partenaire industriel* afin de mettre sur pied un plan de redressement. La société Cyclone, qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 52 millions de francs, emploie neuf cent cinquante personnes. Elle possède quatre usines dans la région de Fougères (Ille-et-Vilaine) et d'Avranches (Manche).

Économies étrangères

● EN ITALIE, DE NOUVELLES MESURES ECONOMIQUES ont été annoncées le 11 mars par M. Colombo, ministre du Trésor. Elles visent à inciter l'épargne à s'investir dans le bâtiment, les travaux publics et l'agriculture. Les taux d'intérêt pour ceux qui souscrivent des emprunts fonciers et des obligations du crédit agricole ou pour le financement de travaux publics, ont été augmentés. — *(A.F.P.)*

HANDICAPÉS

Les gestionnaires des centres d'aide par le travail critiquent à nouveau la loi d'orientation

De notre correspondant

Grenoble. — Le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées adopté par l'Assemblée nationale au mois de décembre dernier, et qui sera examiné par le Sénat à la session ordinaire de printemps, continue à susciter des remous au sein des associations de parents d'enfants inadaptés. Ceux-ci, s'ils considèrent que le texte est satisfaisant en ce qui concerne le secteur « enfants », jugent la partie — très liminaire il est vrai — consacrée aux adultes « *bâclée* », voire « *dangereuse* ».

C'est ce qu'ils ont déclaré lors d'un séminaire réunissant à Grenoble, ces derniers jours, les délégués des régions Provence-Côte d'Azur-Corse et Rhône-Alpes du Syndicat national des associations de parents d'enfants inadaptés (SNAPEI), regroupant des gestionnaires de centres d'aide par le travail (CAT). Le docteur Jacques Blanc, député républicain indépendant de l'Isère, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'*Assemblée nationale* et le docteur Cabanel, député républicain indépendant de l'Isère, se sont efforcés de rassurer ceux qui craignent notamment que les centres d'aide par le travail ne deviennent, aux termes de cette loi d'orientation, des établissements dont l'accès serait conditionné par des critères de « *capacité de production* ». Les deux députés, répondant aux critiques formulées par M. Dubedout, député (P.S.), maire de Grenoble, ont souligné que la répartition des handicapés *dans* les deux types d'établissements — CAT et ateliers protégés — tiendra compte des perspectives de travail, mais aussi des « *perpectives d'épanouissement* » des inadaptés.

B. E.

LA VIE SOCIALE

IMMIGRATION

M. Calvez, au Conseil économique et social propose un contrôle plus strict

Une centaine de travailleurs étrangers sont interpellés au siège de l'ONI

Assistant au débat consacré par le Conseil économique et social aux problèmes de l'immigration, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a notamment déclaré, mardi 11 mars, qu'il faudrait « poursuivre plus que jamais une politique d'immigration contrôlée mais humaine ». *Soulignant que les travailleurs étrangers doivent* « bénéficier des mêmes droits que leurs camarades français », *le secrétaire d'Etat a précisé qu'il importait à la fois de faire cesser les agissements des trafiquants de main-d'œuvre et d'agir en faveur de la cohabitation des immigrés et de la communauté française. La venue en France des familles des travailleurs immigrés devra également être réglementée pour que ces familles puissent trouver des conditions de vie stables, notamment dans le domaine du logement et celui de la scolarisation.* « A terme, *a conclu M. Dijoud,* la solution de ces problèmes est en vue ! » *M. Corentin Calvez, pour sa part, a estimé dans son rapport qu'un contrôle plus strict des entrées de main-d'œuvre était nécessaire.*

Tandis que le Conseil économique et social discutait de ces problèmes, une centaine de travailleurs étrangers — pour la plupart des saisonniers d'origine marocaine qui avaient fait la grève de la faim dans le sud de la France et au siège parisien de la Ligue arabe — ont occupé les locaux de l'Office national d'immigration, 44, rue Bargue, à Paris (15e). Les manifestants, qui réclamaient comme de coutume la régularisation de leur situation, ont retenu notamment dans les bureaux un commissaire divisionnaire de police du quinzième arrondissement. Ils ont été, vers midi, conduits au commissariat du quartier de l'Opéra. Cinquante et un d'entre eux ont été libérés dans l'après-midi, après la vérification de leur identité. Les cinquante autres se trouvant, selon la préfecture de police, en situation irrégulière, ont passé la nuit au dépôt. Une décision était attendue à leur sujet dans la journée de mercredi.

Le Conseil économique et social devait conclure ce mercredi 12 mars son débat sur la politique de l'immigration engagé la veille sur le rapport de M. Corentin Calvez (C.G.C.).

Celui-ci rappelle d'abord quelques données numériques connues : 4 040 000 étrangers en France au 1er janvier 1974, soit 7,7 % de la population totale ; quatre groupes nationaux comprenant plus de 70 % du total des étrangers : les Algériens, les Portugais, les Italiens et les Espagnols.

Selon le rapporteur, l'immigration, par l'importance qu'elle a prise, « *ne saurait être considérée comme un phénomène marginal* ». Or, « *les mesures prises au cours des dernières années en faveur des travailleurs étrangers et de leurs familles n'ont pas permis de résoudre la majorité des problèmes qui se posent à eux* ». En conséquence, M. Calvez propose que la suspension de l'immigration décidée en juillet soit mise à profit pour définir de nouvelles orientations.

La politique mise en œuvre doit, selon lui, répondre à une double exigence : « *Reconnaître aux immigrés, dans les domaines économique et social, des droits identiques à ceux dont jouissent les Français ; leur assurer des conditions telles qu'ils décident librement de demeurer en France ou de quitter notre pays ; d'y vivre seuls ou d'y faire venir leur famille.* »

La réforme proposée vise notamment à allonger le délai qui est accordé aux étrangers pour retrouver un emploi en cas de licenciement et à réduire celui dont ils disposent actuellement pour exercer la profession de leur choix. Le rapport souhaite que les droits des immigrés en matière de prestations sociales soient fixés désormais non pas en fonction des accords de réciprocité conclus avec leur pays d'origine, mais compte tenu de leur participation à l'activité économique et sociale de la France. Il ajoute que les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics devraient être mieux coordonnés, amplifiés et complétés dans le domaine de l'accueil.

« *Il importe notamment que l'Etat substitue progressivement son action à celle des associations privées, plus particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la santé, et que les associations qui bénéficient de subventions soient soumises à des obligations précises et fassent l'objet d'un contrôle par le fonds d'action sociale. L'O.N.I., de son côté, devrait être, à l'avenir, en mesure de s'assurer de la concordance entre les contrats souscrits par son intermédiaire et les conditions effectives d'emploi, de rémunération et de logement des immigrés.* »

Après avoir formulé différentes recommandations concernant les conditions de logement, d'alphabétisation et de formation professionnelle des immigrés, le projet préconise qu'un règlement-type soit appliqué à tous les foyers d'hébergement qui ont été financés avec l'aide de l'Etat et que leur prix de journée soit révisé. Il suggère qu'un bilan soit établi chaque année pour mettre en parallèle les moyens mis en œuvre et les améliorations réelles apportées à la situation des immigrés. Ce bilan serait soumis au Parlement lors de l'examen du projet de loi de finances.

Enfin, le rapport estime que la reprise de l'immigration, quand elle sera décidée, devra être à la fois programmée et négociée. Parallèlement, les procédures d'introduction des travailleurs étrangers en France seraient allégées. En revanche, les procédures de régularisation revêtiraient désormais un caractère exceptionnel.

Le rapport de M. Calvez, on le voit, va dans le sens des thèses gouvernementales en faveur d'un contrôle plus strict de l'immigration.

EMPLOI

L'activité ayant chuté de 25 à 30 %

DES LICENCIEMENTS SONT EN COURS DANS L'INDUSTRIE DU JUTE

L'industrie du jute n'a produit au cours des deux premiers mois de l'année que 3 450 tonnes de tissés, soit 33 % de moins que l'année précédente. Le niveau d'activité de l'ensemble de la branche est inférieur de 25 % à 30 % à celui de l'an passé, précise la note de conjoncture du Syndicat de l'industrie du jute, qui ajoute : « *Les ordres notés en janvier et février sont loin de couvrir la production, ce qui laisse prévoir le maintien de cette situation durant les prochains mois.* » Les horaires de travail ont déjà été ramenés à 32 heures par semaine et, selon le Syndicat du jute, *les licenciements sont en cours dans le Nord et dans la Somme* ».

MONNAIES ET CHANGES

La Suisse est plus que jamais désireuse de participer au « serpent monétaire »

Après la baisse de mardi après-midi, le dollar a un peu repris mercredi matin, mais à Paris moins qu'ailleurs. Le dollar valait 4,1950 francs français, 2,4715 francs suisses et 2,3070 deutschemarks. Au début de la semaine, la Banque de France et la Bundesbank avaient vendu des dollars pour modérer la hausse de la monnaie américaine, leur préoccupation étant d'éviter les trop grands écarts sur le marché.

Après la réunion à Bâle pendant le week-end dernier des gouverneurs de banques centrales, il apparaît, comme on pouvait s'y attendre, que la France n'a toujours pas l'intention de faire rentrer formellement le franc français dans ce qu'on appelle le « serpent » constitué par les monnaies européennes (deutschemark, franc belge, florin néerlandais et les couronnes danoise, suédoise et norvégienne), qui maintiennent entre elles des taux de change fixes (à l'intérieur de marges de fluctuation assez larges : 2,25 % de part et d'autre de la parité). Mais, dans les faits, la monnaie française fluctue parallèlement avec le DM et les autres devises du « serpent ».

En revanche, il se confirme que la Suisse étudie sérieusement la possibilité de lier sa monnaie avec celles du « serpent » et que son intention est plus que jamais d'aboutir à un accord dans le courant du printemps. La préoccupation des autorités helvétiques est de stabiliser le cours de leur devise par rapport à celui des autres monnaies européennes et en particulier par rapport au DM, l'Allemagne fédérale étant à la fois le principal partenaire commercial de la Suisse et son concurrent le plus important. Les experts envisagent *actuellement* de fixer la parité avec le DM sur la base de 108 FS pour 100 DM (le cours actuel du marché est de 107 FS), ce qui permettrait, selon les modes de calcul en usage, au cours du marché de fluctuer entre 105,80 et 110,30 FS. Mais de nombreuses questions techniques restent encore à résoudre. *Les autorités suisses sont encouragées par le fait que, pendant de longues périodes, on a constaté que le FS flottait en parallèle avec le DM vis-à-vis du dollar, ce qui signifie qu'en principe la Banque nationale suisse n'aurait pas très souvent à intervenir sur le marché des changes pour *maintenir* la parité avec le DM.

La participation de la Suisse au « serpent » européen aurait un caractère officieux, comme c'est le cas pour celle de la Suède et de la Norvège, qui ne sont pas non plus membres du Marché commun.

La stabilisation du franc suisse par rapport aux monnaies du « *serpent* » ne résoudrait du reste qu'une partie des difficultés qu'éprouvent actuellement plusieurs industries helvétiques sur les marchés extérieurs à cause de l'appréciation continue du franc suisse.

L'industrie horlogère, qui a ses principaux débouchés aux Etats-Unis, *ne verrait guère* sa situation améliorée, et c'est pourquoi Berne envisage d'autres mesures en sa faveur, telle par exemple une garantie de change vis-à-vis du dollar (mais le niveau auquel cette garantie jouerait reste à déterminer, les horlogers estimant qu'un cours de 3 FS pour 1 dollar serait raisonnable alors que le cours du marché s'établit au-dessous de 3,50 FS).

L'arrêt de la chute du dollar dispense la Banque nationale suisse, la Bundesbank et le Système de réserve fédéral américain de faire jouer leur accord d'« intervention concertée » sur le marché. Pendant les deux premiers mois de l'année, la Banque nationale suisse a dû acheter environ quelque 850 millions de dollars et la Bundesbank une somme du même ordre pour régulariser tant bien que mal le cours. On comprend dans ces conditions que les autorités concernées limitent au maximum le champ d'application de l'accord, qui risquerait de les amener trop loin. Les Américains ont la même attitude, dans le souci de ne pas trop s'endetter (car il est bien évident que c'est avec des deutschemarks ou des francs suisses empruntés qu'ils rachètent des dollars sur le marché pour en soutenir le cours.

P. F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. FOURCADE : freiner la hausse des prix est plus important que relancer l'économie

« Le freinage de la hausse des prix reste l'objectif essentiel du gouvernement », a déclaré mardi 11 mars M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, au cours d'un déjeuner-débat organisé par le Centre d'étude et de documentation économiques et sociales (CEDES). « *Le deuxième objectif*, a-t-il ajouté, *reste d'assurer l'équilibre commercial. C'est en fonction de l'évolution de l'environnement international que nous devrons déterminer notre politique de soutien de l'économie.* » En clair, M. Fourcade ne prendra aucune mesure de relance « *ponctuelle* » avant de connaître les résultats économiques de la France du premier trimestre de cette année.

« *Si nous voulons*, a-t-il dit, *profiter sérieusement de la reprise certaine des économies occidentales, il faut retrouver des rythmes d'évolution des prix comparables à ceux de nos partenaires* », c'est-à-dire ramener le taux d'inflation, encore supérieur à 10 % par an, au niveau de 6 à 8 % envisagé par les gouvernements américain et allemand.

Il y a actuellement, selon le ministre, des éléments favorables : la reprise s'annonce en Allemagne fédérale et au Benelux. Pourtant les exportations françaises plafonnent et les investissements se font à un régime un peu lent, tandis que la consommation des *ménages progresse entre 1,5 et 2 %* l'an seulement (en volume).

En conclusion, M. Fourcade a plus ou moins entériné les conclusions de l'O.C.D.E., qui prévoit pour l'économie française un taux de croissance de 2,75 % cette année, indiquant que l'on se situerait « *un peu en dessus, un peu en dessous* » de 3 %, selon la conjoncture extérieure.

Cependant, à Versailles, ce même mardi, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a insisté à nouveau sur la nécessité d'« *amorcer une reprise de l'activité. Il ne s'agit pas d'une relance généralisée, qui remettrait en cause les objectifs de lutte contre l'inflation et de redressement de l'équilibre extérieur. Il s'agit de mesures dosées, applicables de suite, telles que par exemple les déductions fiscales pour les investissements, le retour immédiat à l'amortissement dégressif et le remboursement aux entreprises du prélèvement exceptionnel de septembre 1974* ».

● LA COOPERATION FRANCO-SOVIETIQUE DANS LA CHIMIE. — « *Les projets dont nous discutons très concrètement portent sur 2 à 2,5 milliards de francs* », a déclaré mardi 11 mars M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, à l'issue des conversations qu'il a eues avec M. Kostandov, ministre soviétique de l'industrie chimique. « *Il s'agit de projets entièrement nouveaux, dont la conclusion pourrait être très proche, mais je peux vous dire que le champ exploré à l'heure actuelle est beaucoup plus vaste* », a ajouté M. d'Ornano, qui se rendra la semaine prochaine en Union soviétique avec M. Chirac.

ÉNERGIE

LE GOUVERNEMENT POURRAIT INSTITUER UN MÉCANISME STABILISANT LES TARIFS DE L'ESSENCE ET DU FUEL.

En laissant récemment entendre que les prix des produits pétroliers pourraient baisser en France à compter du 1er avril, M. Fourcade a mis l'administration dans l'embarras. Nul ne songe à nier que le cours du dollar et le prix du pétrole ont baissé ces derniers mois, mais les techniciens n'en hésitent pas moins à diminuer les prix de l'essence ou du fuel domestique. Pour deux raisons : une baisse des produits pétroliers risquerait d'avoir un effet démobilisateur sur la campagne pour les économies d'énergie lancée depuis quelques mois ; accrocher les barèmes pétroliers au cours du dollar n'obligerait-il pas à modifier périodiquement les tarifs ?

On semble donc s'orienter vers une autre solution : l'instauration d'une taxe mobile dont le montant serait déterminé mensuellement en fonction du cours du dollar et des prix du pétrole. Le montant de cette taxe de péréquation, payée par les compagnies, pourrait être réservé à celles-ci en cas du retournement de la tendance sur les marchés des changes. Une telle formule permettrait à la fois de limiter le « super-profits » des compagnies et d'éviter une relance de la consommation des produits pétroliers, puisque le public ne profiterait pas d'une baisse temporaire des tarifs...

L'ALGÉRIE RÉDUIT LÉGÈREMENT LE PRIX DE VENTE DE SON BRUT

Alger (*Reuter*). — L'Algérie a décidé de réduire de 12 à 11,75 dollars, à partir d'avril, le prix de vente de son baril de pétrole, a annoncé, mardi, un porte-parole de la Compagnie nationale algérienne (SONATRACH).

Cette décision a été prise, dans le cadre de la révision trimestrielle des prix du pétrole algérien, pour maintenir la compétitivité de l'Algérie après la réduction des coûts de fret et en raison des plus longs délais de paiement offerts par plusieurs pays exportateurs de pétrole, a-t-il déclaré. Certains clients avaient demandé à l'Algérie d'étendre ces délais de trente à soixante jours. Mais le droit algérien requiert le rapatriement dans les trente jours des devises gagnées dans des ventes à l'étranger, a-t-il expliqué.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, la société Gelsenberg va être définitivement intégrée au groupe Veba, qui devient ainsi la première société pétrolière ouest-allemande. — (*A.F.P.*)

● LES CHARBONNAGES DE LA RUHR ont décidé de consacrer 1 *milliard de deutschemarks* (1,82 milliard de francs) pour maintenir deux puits en activité, à Bergkamen et à Dortmund. — (*A.F.P.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	4 3/4	5 3/4	1/2	1 1/2
1 mois	5 5/8	6 1/8	5	5 1/2	3 5/8	4 1/8
3 mois	6 1/4	6 3/4	5 1/8	5 5/8	4 1/8	4 5/8
6 mois	6 7/8	7 3/8	5 1/2	6	5 1/8	5 3/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉLECTRO BANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 5 mars 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un *bénéfice net de 10 435 218 F* en augmentation de 25 % sur celui de 1973.

Ce résultat s'entend après versement de la contribution exceptionnelle de 1 461 230 F et comprend une plus-value de 169 000 F contre 546 000 F en 1973.

Il sera proposé à l'assemblée générale de mettre en distribution un dividende global de 10,50 F contre 7,56 F pour l'exercice précédent soit + 39 %, dont 7 F pour le dividende distribué et 3,50 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal).

ÉPARGNE - OBLIGATIONS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, *convoquée pour le* 11 mars 1975, n'a pu délibérer valablement, faute de quorum.

Une nouvelle assemblée se réunira, sur deuxième convocation, avec le même ordre du jour, le 25 mars 1975, à 15 heures, 19, rue Blanche à Paris (9e).

ÉPARGNE - VALEUR

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale des actionnaires qui devait se réunir le mardi 11 mars 1975 à 11 h. 15, dans l'une des salles de la Société des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche à Paris (9e), n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

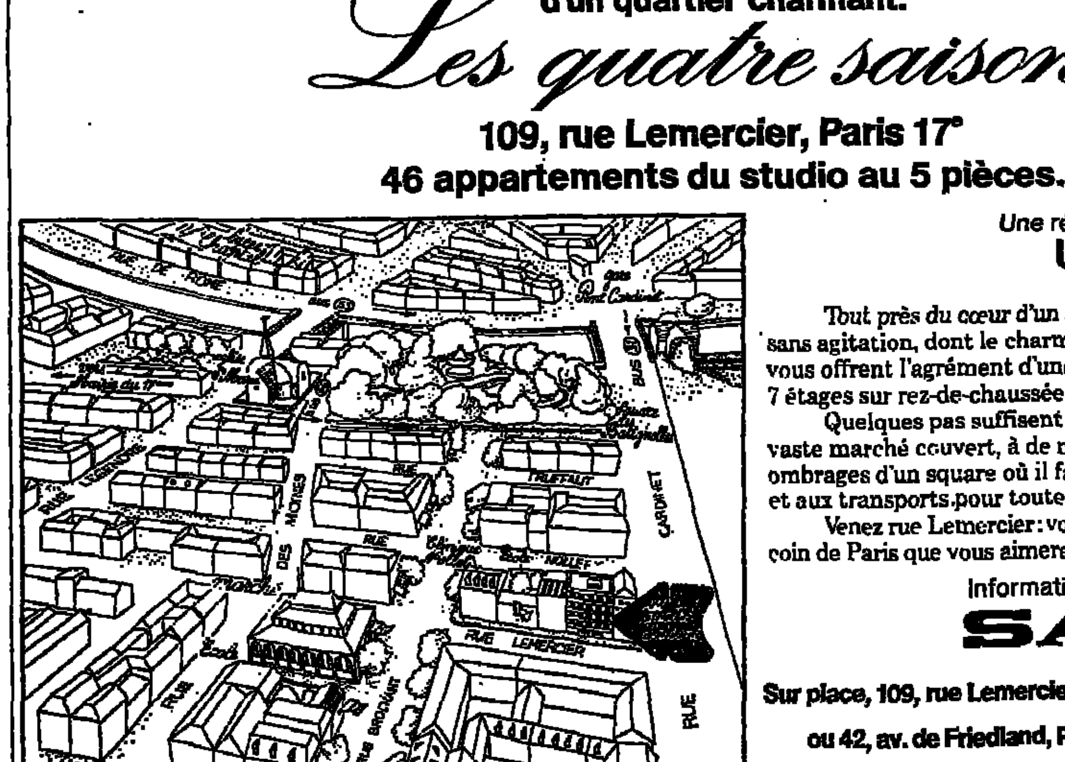
Une nouvelle assemblée se réunira sur deuxième convocation le mardi 25 mars à 9 heures, avec le même ordre du jour et dans la même salle.

ÉPARGNE - INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale des actionnaires qui devait se réunir le mardi *11 mars 1975 à 11 h. 30, dans l'une* des salles de la Société des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche à Paris (9e), n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle assemblée se réunira sur deuxième convocation le mardi 25 mars à 10 h. 45.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 MARS

La hausse se ralentit

Pour la deuxième séance de la semaine, le marché de Paris a encore été orienté à la hausse, mais le rythme de progression s'est nettement ralenti et, après l'ouverture, l'on a coté en baisse en de nombreux endroits.

Des achats nourris ont à nouveau été enregistrés sur une série de valeurs, que ce soit à l'alimentation (B.S.N., Gervais Danone), l'automobile (Férodo), le bâtiment (Auxiliaire d'Entreprises), les magasins (Printemps), la construction électrique (D.B.A., Moulinex)

La tendance, néanmoins, a été plus irrégulière, et les ventes bénéficiaires, dans bien des cas, ont fourni la contrepartie nécessaire à une demande vigoureuse. Un marché ne peut tout de même pas monter de 2 % tous les jours, bien que le loyer de l'argent sur le marché monétaire continue à baisser (9 3/8 % contre 9 1/2 %), et que la conjoncture régnant dans l'industrie automobile montre quelques signes timides d'amélioration.

L'alourdissement du climat social et l'extension du chômage technique ne peuvent être totalement passés sous silence, ce qui n'empêche pas l'esprit d'anticipation de continuer de souffler avec vigueur sur la corbeille.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont toujours bien disposées, de même que les allemandes, à nouveau très vigoureuses.

Aux pétroles internationaux, repli de Royal Dutch et de Norsk Hydro.

Reprise quasi-générale des mines d'or, en liaison avec la légère avance du métal à Londres.

Vif repli de R.T.Z. sur l'annonce d'une augmentation de capital à titre onéreux

Le kilo en barre et le lingot progressent à 24 600 F et 24 635 F contre 24 560 F et 24 565 F, tandis que le napoléon gagne 0,90 F à 266,20 F, le volume des transactions ne variant guère à 14,6 millions. Meilleure tenue de la rente 4 1/2 % 1973.

LONDRES

Irrégulier

Les industrielles poursuivent leur baisse, mais avec moins de rapidité que la veille : la multiplication des appels aux actionnaires déprime le marché. Irrégularité des pétroles. Bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 178 [illegible] contre 178 50

VALEURS	CLOTURE 11/3	COURS 12/3
War Loan 3 1/2 %	26 3/4	26 3/4
Beecham	203 1/2	204 1/2
British Petroleum	362 1/2	363 1/2
Shell	224	238 ...
Vickers	146 1/4	146 1/4
Imperial Chemical	220 ...	224 ..
Courtaulds	97 ...	98
De Beers	264 ...	264 1/2
* Western Holdings	35 5/8	37 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	147 ..	147 ...
* West Driefontein	47 1/2	48 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	...
Effets privés	....	9 3/8 %
Moyen terme	....	9 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/3	12/3
1 dollar (en yens)	286 35	286 52

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. — Bénéfice net de la maison mère après impôts et provision de 7,6 millions de francs pour dépréciation des portefeuilles : 29,8 millions de francs contre 37 millions de francs. Le dividende global reste inchangé à 12 F. Le bénéfice consolidé du groupe sera en diminution de 25 % environ sur celui de 1973 (44,25 F par action).

REVILLON. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 21,21 millions de francs (approximativement) contre 16,19 millions de francs. Dividende global : 31 F contre 14,25 F, s'appliquant à un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

DE BEERS. — Bénéfice net attribuable de 201,3 millions de rands contre 227,5 millions de rands (55,96 cents par action contre 66,1 cents). Dividende global : 25 cents (1,60 F) contre 24 cents.

NEW YORK

Tendance irrégulière

La tendance s'est montrée très irrégulière mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, après avoir gagné plus de 4 points à l'ouverture, en perdait 5,24, s'établissant en clôture à 770,89. L'activité a été très forte, le volume des échanges (31,32 millions de titres contre 25,89 millions) dépassant le niveau des 30 millions pour la sixième fois depuis le début de l'année.

Une fois de plus, ce sont les ventes bénéficiaires qui ont pesé sur les cours, phénomène considéré comme normal et attendu par les opérateurs après trois mois de hausse quasi ininterrompue, qui a fait gagner 200 points à l'indice Dow Jones depuis le 6 décembre 1974.

Le marché, d'autre part, a été sensible au léger ralentissement dans la baisse des taux d'intérêt qu'il croit percevoir.

Parmi les compartiments les plus touchés figurent les compagnies aériennes, les ordinateurs (I.B.M.), les produits chimiques (Du Pont de Nemours), les électroniques (à l'exception d'I.T.T.). Avance des automobiles et des pneumatiques sur le rappel de six mille ouvriers en chômage annoncé par General Motors.

VALEURS	COURS 10/3	COURS 11/3
Alcoa	37 5/8	36 7/8
A.T.T.	51 1/8	51 1/4
Boeing	21 5/8	21 ...
Chase Manhattan Bank	34 3/8	33 5/8
Du Pont de Nemours	104 1/2	101 3/4
Eastman Kodak	92 ...	89 5/8
Exxon	77 ...	77 5/8
Ford	37 1/4	37 1/2
General Electric	48 7/8	48 1/4
General Foods	25 1/4	26 1/8
General Motors	41 7/8	42 1/4
Goodyear	16 7/8	16 1/2
I.B.M.	219 1/2	215 1/2
I.T.T.	19 7/8	20 ...
Kennecott	35 1/4	35 3/8
Mobil Oil	48 3/8	48 1/2
Pfizer	36 1/4	35 1/2
Schlumberger	98 1/4	98 1/8
Texaco	26 3/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	22 7/8	22 ...
Union Carbide	54 3/4	54 5/8
U.S. Steel	52 7/8	53 5/8
Westinghouse	15 1/8	14 7/8
Xerox	78 ...	76 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	10 mars	11 mars
Valeurs françaises	124,2	124,4
Valeurs étrangères	127,1	125,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

	10 mars	11 mars
Indice général	71,7	72,6

BOURSE DE PARIS — 11 MARS — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

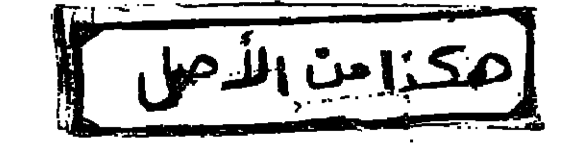
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 252	4 227	4 24
Canada ($ can. 1)	4 255	4 220	4 22
Allemagne (100 DM)	182 200	182 700	181 50
Belgique (100 fr.)	12 275	12 310	12 15
Danemark (100 krd.)	77 420	77 920	77 50
Espagne (100 pes.)	7 585	7 570	7 52
Grande-Bretagne (£ 1)	10 219	10 197	10 25
Italie (100 lires)	0 667	0 668	0 67
Norvège (100 krs.)	85 800	86 350	86 25
Pays-Bas (100 fl.)	177 325	178 025	177
Portugal (100 esc.)	17 510	17 530	17 45
Suède (100 krs.)	107 800	108 120	107
Suisse (100 fr.)	171 ...	170 925	171 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	24560	24640 ..
Or fin (kilo en lingot)	24565	24635 .
Pièce française (20 fr.)	265 30	266 20
Pièce française (10 fr.)	183	185 50
Pièce suisse (20 fr.)	254	255 90
Union latine (20 fr.)	229 20	230 40
Souverain	242 90	244 10
Pièce de 20 dollars	1113 60	1119 60
Pièce de 10 dollars	560 20	567
Pièce de 5 dollars	418 50	421 60
Pièce de 50 pesos	986	990
Pièce de 10 florins	226 20	227 40



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 4. APRÈS LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ AU PORTUGAL
— LIBRE OPINION : « Une leçon et un exemple », par Georges Sarre.
— Le film des événements.

5-6. ASIE
— *CAMBODGE : les Khmers rouges accentuent leur pression à l'ouest de l'aéroport de Phnom-Penh.*
— CHINE : *mort il y a cinquante ans, Sun Yat-sen est honoré à Pékin comme à Taiwan.*

6. DIPLOMATIE
— Un socialiste français est élu président du Parlement européen.

7. EUROPE
— TURQUIE : Ankara reste opposé à tout élargissement des conversations intercommunautaires de Chypre.

7. PROCHE-ORIENT
— La tournée de M. Kissinger.

8-9. POLITIQUE
— Avant les assises du Mouvement des démocrates.
— « La bastille administrative » (III), par Jacqueline Grapin.
— POINT DE VUE : « Qu'y pouvons-nous ? », par Pierre Marcilhacy.

10-11. ÉDUCATION
— L'agitation continue dans des établissements secondaires.

12. MÉDECINE
— L'acquisition de médicaments à base de bismuth sera soumise à une prescription médicale.

12. DÉFENSE
— Les généraux commandant *les régions militaires* seront les « patrons » des forces stationnées sur leur territoire.

12-13. JUSTICE
— La mort de Patrick Mirval : la justice s'arrête-t-elle aux portes des prisons ?

13. FAITS DIVERS
— SOMMEDIEUE : création d'un « comité d'intervention d'urgence en milieu rural ».

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 15 à 22
— ARTS : L'épopée américaine de Max Ernst ; le musée d'Aquitaine.
— CINÉMA : « La communauté » du docteur Laing.
— ACTUALITÉ CULTURELLE : Trente-cinq mille ministres de la culture.

23. SPORTS
— M. Pierre Mazeaud « chahuté » à Toulouse.

29. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : les frontaliers et la crise.

30 à 32. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : la situation alimentaire mondiale reste précaire, estime M. Boerma, directeur de la F.A.O.
— IMMIGRATION : M. Calvez *propose, au Conseil économique et social, un contrôle plus strict.*

LIRE ÉGALEMENT
RADIO - TELEVISION
Annonces classées (25 à 28) ; Aujourd'hui (24) ; Carnet (14) ; « Journal officiel » (24) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24) ; Finances (33).

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1975 a été tiré à 597 264 exemplaires.

En quelques semaines

Le choléra aurait déjà fait plusieurs dizaines de victimes aux Comores

Un médecin qui revient des Comores nous a confirmé que l'épidémie qui sévissait depuis plusieurs semaines dans l'archipel est le choléra, et qu'elle est « *sérieuse* ». Des dizaines de personnes auraient déjà succombé au mal. Le vibrion aurait été ramené sur les îles par des pèlerins de La Mecque. Le pèlerinage avait été marqué par un autre drame : sur cinq cent quarante-huit musulmans partis de Moroni par avion pour Djeddah, douze étaient morts de faim et de soif, et quatre autres avaient disparu. La pauvreté extrême des pèlerins des Comores est à l'origine de cette tragedie, comme elle explique aussi qu'ils aient été plus vulnérables que d'autres à la contagion du choléra.

Un important dispositif de prévention a été *mis en place* à l'île de la Réunion, voisine des Comores, et reliée à l'archipel par des vols aériens réguliers.

Selon des sources médicales sûres, des cas de choléra seraient également signalés, à la suite du pèlerinage, dans différents pays africains.

Une mission parlementaire française, composée de dix députés conduits par M. Claude Gerbert (républicain indépendant) et de six sénateurs ayant à leur tête M. Baudouin de Hauteclocque (indépendant), séjourne actuellement aux Comores. Elle doit visiter les quatre îles et étudier leur situation économique, politique et sociale. Un débat doit avoir lieu, au printemps, au Parlement sur la ratification de l'indépendance de l'archipel, demandée lors de la consultation du 22 décembre dernier par la majorité de la population, mais refusée par les habitants de l'île Mayotte.

Le président du conseil de gouvernement des Comores, M. Ahmed Abdallah, se trouve actuellement à Paris.

CORRESPONDANCE

« Un enterrement toutes les deux heures... »

Un de nos lecteurs de Moroni (Grande-Comore), qui souhaite garder l'anonymat et signe « Un Français travaillant aux Comores », nous a adressé la lettre suivante :

Un ami est arrivé hier de Foumbouni nous rendre visite. « *Il y a eu douze morts hier,* nous a-t-il dit. *Cela fait une semaine que cela dure. Au début, ce n'était que quatre ou cinq, mais maintenant... Les gens restent dans la rue, ne rentrent plus chez eux. Ils sont tristes mais résignés. Ils prient.* » « *Il y a un enterrement toutes les deux heures.* »

Il y a un mois et demi que tout a commencé à Mitsamiouli. Quelques vieux sont morts. On nous a dit que c'était une diarrhée... Mais ça coïncidait avec le retour des pèlerins de La Mecque.

Aujourd'hui, on vient nous dire que c'est le choléra. *Mais il y a* eu plusieurs centaines de morts... Personne ne bouge (ils ont installé l'électricité au cimetière de Moroni pour pouvoir enterrer de nuit).

L'épidémie vient de tuer sur les autres îles, alors que jusqu'à présent elle était localisée en Grande-Comore. Il y a deux liaisons par semaine avec la France, et, si ça continue, il y aura des cas à Paris.

Au Kenya

L'assassinat d'un ancien ministre alourdit le climat politique

De notre correspondant

Nairobi. — L'assassinat de M. Josiah Mwangi Kariuki, ancien ministre, qui était une des plus fortes personnalités du Parlement kényan, ne fait plus de doute. Son corps, décomposé et mutilé, aurait été retrouvé le 3 mars dans une grande banlieue de Nairobi, et identifié mardi soir 11 mars par ses deux femmes et plusieurs de ses collègues. La police attend encore d'avoir vérifié les empreintes digitales du cadavre pour se prononcer. La disparition de M. Kariuki, qui était en rupture de ban avec le régime après *l'avoir longtemps* servi, alourdit le climat politique dans la capitale du Kenya.

Apprenant la nouvelle, M. Daniel Arap Moi, vice-président de la République et ministre de l'intérieur, a déclaré : « *Si c'est vrai, c'est une tragédie et une perte pour la nation.* » M. Masinthe Muhiro, ministre du travail, a dit, pour sa part, que c'était le « *plus grand choc éprouvé par le pays depuis l'assassinat de Tom M'Boya* » (ancien ministre kényan assassiné en 1969).

L'épouse de M. Kariuki avait informé, le 6 mars, la police de sa disparition trois jours plus tôt. Elle aurait retrouvé la voiture abandonnée par *son mari*, le 2 mars, devant l'hôtel Hilton de Nairobi, où il aurait été aperçu pour la dernière fois en compagnie d'un étranger. L'un de ses collègues, M. Charles Rubia, un ancien vice-ministre, aurait alors fait savoir en privé que « *Kariuki était présumé détenu ou mort* ». La police a catégoriquement nié l'avoir arrêté, et a annoncé qu'elle avait entrepris des recherches. A la tribune du Parlement, M. Rubia s'est étonné que de telles recherches l'aient conduite à fouiller la maison de M. Kariuki et à saisir sa voiture.

Accusé d'appartenir au mouvement Mau-Mau, M. Kariuki avait fait sept ans de prison (1953-1960) avant de devenir, en septembre 1961, le secrétaire particulier du président Kenyatta. Elu *député en* 1963, réélu en 1969 et en 1974, il a été membre du gouvernement à deux reprises, mais, jugé « indocile », il a perdu ses attributions de vice-ministre du tourisme quand le cabinet a été remanié, au lendemain des élections générales d'octobre 1974. Il s'est mis alors à critiquer ouvertement le gouvernement (tout n restant membre du parti unique, le Kanu). Il a affirmé avoir échappé à un attentat le 29 févrie rdernier.

L'affaire Kariuki a aggravé le malaise au Kenya. Une explosion a fait vingt-sept tués et une centaine de blessés, le 2 mars, dans une gare routière de la capitale. Quatre jours plus tard, un train de plus de vingt wagons-citernes remplis d'essence a déraillé, puis brûlé sur la ligne Mombasa-Nairobi. L'agitation universitaire menace de reprendre. Des disparités sociales croissantes n'arrangent rien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AU JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF 1

M. Mitterrand a évoqué les grands thèmes de l'actualité

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était, mardi 11 mars, l'invité du journal télévisé de 13 heures de TF 1 a évoqué les divers grands thèmes de l'actualité.

● LA REUNION DE DUBLIN. — En ce qui concerne la renégociation de l'appartenance de la Grande-Bretagne à la C.E.E., M. Mitterrand explique : « *Il faut tout faire pour que la Grande-Bretagne reste dans l'Europe sans casser la mécanique. Je ne prétends pas que l'Europe marche bien ni qu'elle correspond à mes vœux, mais l'institution en soi doit être néanmoins poursuivie.* » Le premier secrétaire du P.S. a profité de cette occasion pour confirmer que sa formation allait organiser une rencontre consacrée à « *la crise du capitalisme mondial* » à laquelle sont invités notamment des chefs de gouvernement comme MM. Harold Wilson et Olof Palme et des théoriciens comme MM. Galbraith et Mansholt.

● LA SITUATION ECONOMIQUE. — M. Mitterrand déplore que ce soit les travailleurs « *qui payent la crise* », et il souhaite que le pouvoir « *s'attaque aux inégalités, aux injustices et aux privilèges* ». En ce qui concerne la situation au sein des usines Renault, le premier secrétaire du P.S. estime qu' « *il ne s'agit pas d'une grève politique* », mais qu'en revanche « *la solution est politique* ». Il déclare en outre, que « *le gouvernement et le grand patronat font pression sur la direction de la Régie pour qu'elle ne discute pas avec les travailleurs parce qu'on ne veut pas discuter ailleurs* ». Il accuse également le gouvernement d'être « *politiquement satisfait du chômage car il permet de « tenir » la classe ouvrière* ». Il réclame « *une relance intelligente de l'économie* ».

● LA SITUATION AU PORTUGAL. — A propos des événement qui se sont déroulés au Portugal, M. Mitterrand déclare : « *Il est très difficile de se remettre d'une dictature à caractère fasciste qui a duré près d'un demi-siècle. Elle laisse longtemps des traces derrière elle. A partir de là, dans un Portugal libéré depuis moins d'un an, les forces bouillonnent. (...) Les hommes dont le caractère a été forgé par de longues périodes de détention s'opposent rudement. Cela crée une situation de caractère révolutionnaire. Je forme des vœux pour que les forces démocratiques l'emportent et maintiennent leur union* »

● L'ARMEE. — M. Mitterrand estime que « *c'est là que peut se produire une des mutations les plus sérieuses et les plus profondes de notre vie nationale* ». Après avoir réaffirmé que le P.S. est « *tout à fait fidèle aux racines patriotiques du pays* », le premier secrétaire indique qu'en matière d'armement nucléaire, la position du parti socialiste est celle du programme commun, c'est-à-dire le refus de tout armement nucléaire stratégique.

● *M. François Mitterrand à Massy (Essonne).* — La fédération de l'Essonne du parti socialiste organise, le jeudi 13 mars, à 21 heures, au centre omnisport de Massy, une réunion, au cours de *laquelle M. François Mitterrand* doit prendre la parole sur les thèmes du chômage, de la vie chère et de la dégradation du cadre de vie.

« PAS DE VACANCES POUR Mme PORTAL »

Le président du comité de soutien des Portal, M. Maurice Matras, a décidé, le 11 mars, que la gestion des fonds collectés serait révisée en raison du « *comportement extravagant* » de Mme Anna Portal. « Cet argent, a-t-il ajouté, vient de petites gens, et nous ne voulons pas qu'il soit utilisé pour payer des vacances à Mme Portal. » M. Matras a précisé qu'il en était arrivé à se « désolidariser » de l'attitude de Mme Portal et qu'il reportait tous ses efforts sur la défense de sa fille, Marie-Agnès.

D'autre part, Me Bernard Demay, conseil de la famille Portal, a annoncé que la reconstitution de l'assaut donné par les gendarmes au domaine de « la Fumade » aurait lieu le 14 avril prochain. De leur côté, *Mme Portal* et *sa fille* ont déposé plainte le 11 mars contre le préfet du Tarn-et-Garonne et le commandant du groupement de gendarmerie du département pour homicide sur la personne de Jean-Louis Portal.

● *Mort d'un détenu à Clairvaux.* — Un détenu de la maison centrale de Clairvaux (Aube), M. Paul Inderchit, vingt-sept ans, a été découvert mort dans la cellule qu'il partageait avec d'autres prisonniers. L'administration pénitentiaire n'a donné aucune précision, mais il semble selon certains *témoignages*, que le détenu avait déclaré être malade et avait demandé des médicaments. Une autopsie a été ordonnée.

CRISE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

Plusieurs membres du bureau ont donné leur démission

Six membres du bureau de la Fédération française des sociétés d'aviron ont donné leur démission. Il s'agit de MM. Daret, Bourgeois et Girard, vice-présidents ; Claude Bénard, trésorier ; Jean Icard, trésorier adjoint, et *Belardy, secrétaire adjoint. Ils* ont invoqué les uns et les autres des raisons diverses.

Une assemblée générale a été convoquée pour le 26 avril à Paris.

Au tribunal de Paris

LE CNEXO EST PRÉSUMÉ RESPONSABLE D'UN ACCIDENT CAUSÉ A UN CABLE TÉLÉPHONIQUE

Le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) est présumé responsable de l'accident causé le 22 mai 1970 par le « Jean-Charcot », son navire océanographique, au câble sous-marin Marseille-Beyrouth, *détérioré par une* drague à roches.

Le CNEXO a vainement prétendu s'exonérer de sa responsabilité en invoquant le cas fortuit et imprévisible. Le tribunal estime qu'il ne lui était nullement imprévisible, en raison des relations étroites que le CNEXO entretenait avec la direction des câbles sous-marins, de prévoir la rencontre, dans la zone explorée, d'un câble de cette nature.

Le tribunal a condamné le CNEXO à verser 350 000 francs à la compagnie *d'assurances la Concorde (sous* réserve d'un recours éventuel devant le tribunal administratif contre l'administration des P.T.T. dans le cadre du contrat qui le lie à elle) et à rembourser à la société les Câbles de Lyon, chargée de la pose du câble, les 101 653 francs (non couverts par l'assurance) qu'elle lui avait payés pour la location du « Jean-Charcot », utilisé pour effectuer la réparation du câble.

La Concorde a versé en fait aux Câbles de Lyon, son assuré, non pas *350 000 francs, mais 480 646* francs. Toutefois, le CNEXO a contesté ce chiffre, et le tribunal a chargé un expert, M. Soublès-Camy, ingénieur, d'évaluer le coût des réparations.

A la régie Renault

LES OUVRIERS DE L'USINE DU MANS ONT DÉBRAYÉ PENDANT DEUX HEURES

Au Mans, les ouvriers de la régie Renault, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ont débrayé deux heures dans la matinée du mercredi 12 mars et tenu un meeting. Selon la direction, ce mouvement a été suivi par environ 70 % des métallurgistes horaires (ou 53 % de l'ensemble du personnel). La veille, la section communiste Renault-Le Mans avait tenu une conférence de presse pour soutenir les revendications des salariés de la *Régie : augmentation pour tous* de 250 francs par mois, amélioration des salaires, abaissement des cadences, etc.

A Billancourt, les représentants du personnel ont convoqué, ce mercredi, le comité d'établissement pour étudier le cas des quatorze personnes dont la direction a décidé le licenciement (outre les trois délégués syndicaux) pour faits de grève.

La C.F.D.T. fait savoir que deux délégués du personnel de l'île Seguin, MM. Ghairi et Ferrau, ont reçu en outre, une lettre comportant un dernier avertissement avant licenciement. La direction leur reproche d'avoir entravé la liberté du travail et incité des travailleurs à la grève. Au total, il semble que la direction de la Régie ait adressé, le 21 février, plus de quatre-vingts lettres d'avertissement aux salariés qui avaient participé à diverses actions.

● *M. Olivier Stirn, secrétaire* d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, se rendra en visite officielle en Australie du 16 au 18 mars, en Nouvelle-Zélande les 18 et 19 mars, puis en Polynésie française du 19 au 24 mars.



A C D E F G H